CHEZ ELLE
Madame consulte chaque jour la "Patrie" pour se guider dans ses achats et connaitre les nouvelles.

La Patrie

AU BUREA
Monsieur lit la "P " pour se tenir bien i mé en affaires et en litique.

31e ANNEE—No 235—QUATORZE PAGES | MONTREAL, MARDI 30 NOVEMBRE 1909 | LE NUMERO : UN CENTIN

..LA..

"Bonne Reine"

Notre Gracieuse Souveraine célèbrera demain son anniversaire de naissance.

Demain, premier Décembre, notre gracieuse Souveraine la Reine Alexandra entrera dans sa 65ième année. Il y a plus qu'un devoir de loyal sujet dans les félicitations à exprimer à la Reine pour cet anniversaire, il y a l'expression d'une reconnaissance sincère que tout ami de l'humanité doit à cette femme de bien, à cette ardente philantrope qu'est la digne épouse du roi Edouard VII.

Si le roi d'Angleterre a su conquérir non seulement le cœur de ses sujets, mais aussi celui d'une grande partie des français, c'est à ses idées justes et bienveillantes qu'il doit cette estime, ce respect dont on l'entoure.

La Reine Alexandra doit à sa profonde sollicitude pour tous ceux qui souffrent d'être appelée par son peuple la "Bonne Reine."

C'est, certes, le titre qui doit lui être le plus cher.

Sa Majesté la Reine ALEXANDRA, qui célèbrera demain le 65ème anniversaire de sa naissance.

Le surintendant des Mines démissionne

M. E. R. Faribault refuse d'être surintendant des Mines parce que l'intérêt du gouvernement s'oppose à la réorganisation de ce département.

M. E. R. Faribault, qui était à la commission géologique à Ottawa et qui avait été nommé au poste de surintendant des mines de la province de Québec, a décidé de ne pas accepter cette position et de rester à Ottawa.

La rumeur veut que M. Faribault, dès son arrivée à Québec, ces jours derniers, ait trouvé le bureau des mines dans un état de désorganisation tel qu'il résolut de le réorganiser de fond en comble, afin de pouvoir y faire un travail effectif.

Sur ce, des personnages haut placés, lui auraient donné à entendre que le bureau des mines de Québec devait rester ce qu'il était et cela dans l'intérêt du gouvernement.

M. Faribault, en fonctionnaire consciencieux, résolut de reprendre sa position à Ottawa, où il sert les intérêts du public et il a adressé sa démission au cabinet de Québec.

LA NOUVELLE SE CONFIRME

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 30. — Il paraîtrait que M. E. Rodolphe Faribault, qui devait être nommé surintendant des mines, à la place de M. Obalski, n'acceptera pas cette position, dit-on. Après plusieurs entrevues qu'il a eues, avec l'hon. M. Devlin, M. Faribault ne veut pas se résoudre à abandonner le poste qu'il occupe à la commission géologique d'Ottawa.

La position de surintendant des mines serait donc encore évacuée. Les applications des ingénieurs miniers, étrangers, français et belges, ne manquent pas, mais on veut nommer un canadien à ce poste. Nous savons que si Mgr Laflamme, l'éminent géologique, voulait accepter cette position, le gouvernement se hâterait de la lui confier.

Grands Edifices en Construction

LE NOUVEL EDIFICE DE JOHN MURPHY & CIE., QUI SERA TERMINE LE 1er FEVRIER PROCHAIN.

Pour placer sa belle marchandise et recevoir ses clients toujours de plus en plus nombreux, la maison John Murphy terminera le 1er février la nouvelle partie de son magasin de la rue Ste-Catherine qui va former avec la partie ancienne un des plus beaux édifices de Montréal.

La nouvelle bâtisse Murphy a été commencée au 1er de juin dernier. Elle est comme l'ancienne en pierre rouge importée d'Ecosse.

La nouvelle partie a 54 pieds de front par 120 pieds de largeur. Lorsqu'elle sera terminée, la bâtisse entière couvrira à peu près un carré de cent-vingt pieds de côté.

C'est un bel édifice qui ornera la rue Ste-Catherine. Les constructeurs sont MM. C. E. Dealkin & Cie., et les architectes, MM. Roos & McFarlane.

Trois écoliers aux prises avec la mort

Les enfants de Patrick Henley, de Valleyfield, sont précipités dans le canal de Beauharnois, et l'un d'eux est englouti, pendant que les autres sont arrachés à l'onde perfide, par M. Wilfrid Brunette.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

VALLEYFIELD, 30. — Un terrible accident est venu jeter le deuil dans une famille hier.

Les trois enfants de Patrick Henley, maître-charpentier, s'en allaient, hier matin, à l'école située en bas de la ville, au Bassin, lorsque chemin faisant Ovila Poirier, cultivateur, qui revenait de la beurrerie, les fit monter dans sa voiture.

Au bout de quelques arpents, le cheval s'emporta et se précipita dans le canal avec voiture et occupants.

Le cheval se mit à nager vers le large et il était navrant de voir les trois petits enfants cramponnés à l'arrière de la voiture et jetant des cris déchirants. Seul M. Poirier avait pu échapper au gouffre en sautant de la voiture.

A ce moment, Wilfrid Brunette, cultivateur demeurant vis-à-vis, qui avait vu tout le drame se dérouler, de sa maison, accourut avec une perche sur la berge du canal et réussit à sauver deux des enfants.

Le troisième, Télesphore Henley, âgé de huit ans, ne put malheureusement saisir la perche qu'on lui tendait et se noya sous les yeux des spectateurs impuissants.

Le docteur Besner n'a pas jugé à propos de tenir une enquête et a permis l'inhumation.

Une Académie à l'Epiphanie

Sur la recommandation de l'évêque de Joliette, le Couvent des Sœurs Jésus-Marie, en cette paroisse, est érigé en académie. — Notes historiques.

(Spécial à la PATRIE.)

L'EPIPHANIE, 30.— C'est avec grand plaisir que nous venons d'apprendre, en vertu d'une résolution adoptée par le comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique, notre couvent vient d'être élevé au grade d'académie.

Cette marque d'estime et de confiance, justement méritée, a été accordée sur recommandation spéciale de Monseigneur Archambault, évêque de Joliette, qui, dans des visites répétées, à cette institution, a pu se rendre compte du travail accompli par les religieuses et du succès obtenu. Qu'il suffise de mentionner que l'année dernière huit de leurs élèves étaient assez heureuses pour décrocher un brevet de capacité "d'école modèle."

Voici la lettre où Mgr Archambault annonçait la chose à Sœur Marie-Lucien, supérieure:

Ma chère Sœur,

Il est vrai que les membres du conseil de l'Instruction Publique s'en sont rapportés à moi pour accorder à votre couvent le titre d'école académique. J'en suis heureux, et j'étais heureux aussi de pouvoir, en cette circonstance, faire l'éloge de votre maison.

Agréez, etc.,

xJOSEPH-ALFRED,
Evêque de Joliette.

Voici maintenant la lettre du département de l'Instruction Publique:

Sœur Marie-Lucien, supérieure:

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu d'une résolution adoptée par le comité catholique du conseil de l'Instruction Publique, à sa session du 17 novembre courant (1909), le titre d'académie est accordé à votre couvent, suivant votre demande du 26 juillet dernier.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

BOUCHER de la BRUYERE,
Surintendant.

Notre paroisse, en cette circonstance, est heureuse de se joindre aux religieuses pour remercier et Mgr Archambault et le comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique de cette marque d'attention et de bienveillance.

Voici maintenant quelques notes historiques sur cette institution:

Fondée en 1884, par M. F. H. Trud'homme, alors curé de l'Epiphanie, elle fut confiée aux religieuses des S.S. Noms de Jésus et de Marie.

Les supérieures qui se sont succédées à la tête de cette institution sont: 1o, Sœur Marie Appolline, fondatrice et 1ère supérieure; 2o, Sœur Marie Wenceslas; 3o, Sœur Marie Basilisse; 4o, Sœur Marie Cornélie; 5o, enfin, Sœur Marie Lucien, supérieure actuelle qui, depuis deux ans, fait preuve au milieu de nous d'un beau dévouement, d'une grande habileté, et dont la direction sage et éclairée est, certes, pour beaucoup dans cette marque de distinction accordée à son couvent.

Que les religieuses veuillent bien accepter avec nos félicitations, nos meilleurs vœux de prospérité.

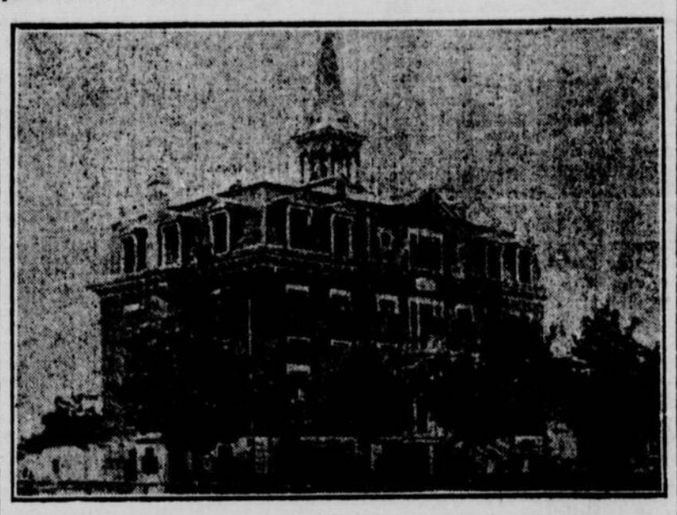

Le couvent de l'Epiphanie, qui vient d'être érigé en académie.

Ce qu'il en coute pour devenir sujet britannique

Il n'y a que quelques sous à débourser pour la procédure de naturalisation, si l'on sait se présenter à la bonne adresse

AU GREFFE DE LA COUR DE CIRCUIT

Si ceux qui, parmi les 5,000 aubains existant à Montréal, n'ont pas voulu prendre leur certificat de naturalisation à cause du prix qu'ils considèrent trop élevé, s'étaient adressés à la juridiction reconnue, ils n'eussent eu rien à payer pour être naturalisés, à condition toutefois qu'ils eussent été porteurs des deux formules de serment exigés d'eux.

Disons de suite que nous faisions erreur, hier, lorsque nous disions que le magistrat de police avait le droit d'émettre tels certificats de naturalisation. Il n'y a

QU'UN SEUL OFFICIER A MONTREAL

autorisé à émettre des certificats de naturalisation: c'est M. Albert Chabot, député greffier de la cour de Circuit, nommé commissaire en vertu d'un statut fédéral. Ce statut donne aux notaires et aux juges de paix le droit de faire prêter les serments de résidence et d'allégeance ce requis pour l'émission d'un certificat, mais, les autres formalités sont du domaine du commissaire seul. Celui-ci ne requiert

AUCUN HONORAIRE

pour remplir ses fonctions, seulement le gouvernement réclame par son entrevue le coût des papiers et de l'impression, lequel s'élève à quelques sous seulement. Mais, la naturalisation proprement dite ne coûte rien.

Si l'aubain devenu sujet britannique sous l'empire de la loi veut toutefois se procurer un

DOCUMENT QUI PROUVE SA QUALITE

c'est-à-dire un certificat revêtu du sceau de la Province et de la signature du greffier, attestée par un timbre légal, il doit payer ce timbre qui est de la valeur de trente centins. Or ce certificat n'est nullement nécessaire pour être naturalisé. Ce qui constitue l'acte de naturalisation c'est le dépôt devant la Cour de Circuit de la demande de l'aubain, accompagnée des deux serments de résidence et d'allégeance. Le commissaire fait lui-même ce dépôt, après que la liste contenant le nom de l'applicant a été affichée pendant vingt-et-un jours révolu.

Le juge, avant de signer l'acte, exige que la demande lui soit faite à deux reprises à quarante-huit heures d'intervalle, afin de permettre à ceux qui ont des plaintes à faire de les faire parvenir au tribunal.

Ce matin, à dix heures, M. Chabot, le commissaire, a déposé devant la cour quarante demandes faites le mois dernier. Ces demandes ou applications seront aujourd'hui même déposées au greffe et c'est là toute la formalité requise.

SIMPLE PROCEDURE

Bref, tous les étrangers qui désirent se faire naturaliser sujets britanniques et qui veulent éviter des frais qu'ils sont souvent incapables de payer, n'ont qu'à s'adresser au commissaire nommé par l'Etat, pour exécuter ce service.

Ce commissaire est M. Albert Chabot, député greffier de la cour de Circuit, à Montréal et son bureau est situé au greffe de cette cour, dans l'annexe du Palais de Justice, M. Chabot les assermentera et leur délivrera, sans qu'il leur en coûte autre chose que quelques sous, représentant le coût du papier et une autre somme de 30 centins, étant le prix du timbre légal, un certificat officiel attestant leur qualité de sujets britanniques.

L'hon. L. O. David et les fêtes du carnaval

Le greffier de la ville suggère au comité de rappeler le souvenir de nos coureurs des bois, de nos guerriers, de nos découvreurs, etc.

L'honorable sénateur David a été prié par le comité du carnaval de lui suggérer les points historiques qu'il jugerait le plus convenable de rappeler par des démonstrations patriotiques, en hiver.

L'hon. M. David a accepté la proposition qui lui était faite et il a immédiatement mis à l'étude un programme qui permettra au comité du Carnaval d'offrir à ses visiteurs un spectacle unique et grandiose. Le programme n'est pas terminé, mais une indiscrétion commise par nous et pardonnée par l'hon. M. David, nous a permis de lire sur le programme ébauché :

1o Les Coureurs des bois ; Hertel et ses vaillants camarades ;

2o Les guerriers de la Nouvelle-France ; les sept frères Machabés ; les sept fils du Sieur Lemoyne, et autres héros de l'époque ;

3o 1812-1813 : de Salaberry et les autres héros de cette époque ;

4o Les découvreurs : Marquette, LaSalle, Laverandrye, Juneau, Joliette, etc.

C'est l'intention de M. David de suggérer au comité du Carnaval de faire défiler dans une succession de tableaux historiques, tous ces personnages connus, mais dont les traits sont ignorés de tous. Aucune circonstance ne saurait être plus que celle-ci favorable pour rappeler le souvenir de ces héros canadiens qui tous ont essuyé les rigueurs extrêmes des hivers de jadis.

LE CLOU

Comme clou de son programme, l'hon. David propose la prise d'un fort au premier temps de la colonie. Sujet : la prise du "Fort Albany" ou un autre, si l'on aime mieux, Chambly, par exemple.

—Il me semble qu'on m'a dit que vous étiez orphelin.
—Moi ? madame !... non seulement je ne le suis pas, mais encore, je ne l'ai jamais été.

NAVIRE-ÉCOLE CANADIEN

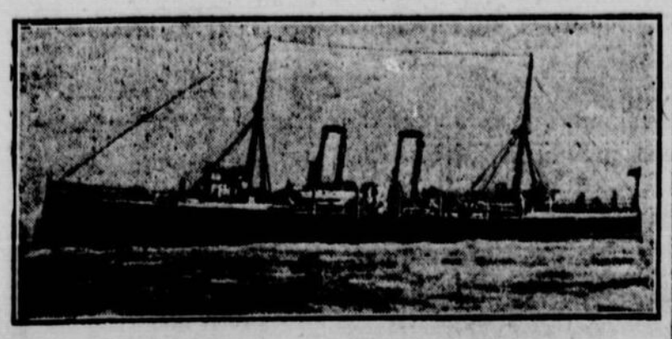

LES VAISSEAUX QUE L'ANGLETERRE PRETE AU CANADA pour l'entraînement de ses futurs marins. Ce sont deux croiseurs du modèle Apollon. Ces vaisseaux arriveront de bonne heure le printemps prochain, et comme la construction des croiseurs canadiens prendra beaucoup de temps, ces navires resteront dans nos eaux près d'une année.— L'"Apollon" et les autres vaisseaux de sa classe sont des croiseurs de 3,400 tonnes, et sa vitesse est de 20 nœuds; il est armé de deux canons de six pouces, de six quatre-points, de sept canons rapides. La batterie n'est pas aussi lourde que celle du modèle du "Bristol," que le Canada construira, mais ces vaisseaux et leurs canons ressemblent beaucoup à ceux que les Canadiens auront. — L'équipage de chaque navire sera de 273 hommes.

LE PARLEMENT D'ANGLETERRE

LE CABINET ASQUITH PROPOSERA AU ROI SA PROROGATION

LONDRES, 30. — Le cabinet Asquith s'est réuni à midi, afin de préparer le discours du roi pour la prorogation du parlement. Tous les ministres étaient présents à l'exception de Sir Ed. Grey, secrétaire d'état pour les Affaires Etrangères.

Quoique le gouvernement n'ait pas encore fait connaître son intention, on croit généralement qu'il proposera la prorogation du parlement. M. Asquith aura une entrevue avec le roi demain.

—La politique, mon cher, c'est bien simple à comprendre. C'est l'art de faire les poches à ses électeurs et qu'ensuite ils vous disent merci!

LA MORT D'UN REGISTRATEUR

LE NOTAIRE J. A. BLONDIN, DE BECANCOUR, EST DECEDE HIER

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 30 — M. J. A. Blondin, notaire et régistrateur du comté de Nicolet, résidant à Bécancour, est décédé à son domicile, hier, après une longue maladie, qui ne laissait toutefois pas prévoir une fin aussi prompte.

Les funérailles auront lieu le 2 décembre à l'église paroissiale de Bécancour.

—Ah ! mon vieux, je l'ai échappé belle! tomber d'une échelle de 20 pieds de haut!
—Et tu n'as rien de cassé ?
—Non, heureusement, j'étais sur le premier échelon quand je suis tombé...

LA BANQUE DE SAINT-JEAN

LA CAUSE OU SE DISCUTE LA QUESTION DE SON EXISTENCE LEGALE SE CONTINUE AUJOURD'HUI.

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

ST-JEAN, Qué., 30.—A l'ouverture de la cour, ce matin, on a entendu M. Geo. Gonthier, comptable-expert, qui a été entendu, hier après-midi. Il est transquestionné par Mtre Lajoie. Il a donné connaissance d'un rapport qu'il a produit à la cour.

M. Boyer vient ensuite, et déclare que tous les livres et documents de la Banque Jacques-Cartier depuis 1873 jusqu'à 1880 ont été détruits à l'exception du livre des dépôts.

Le témoin suivant fut M. Jules Lamoureux, de St-Sébastien. Il affirme avoir acheté 545 parts de la banque de St-Jean. Il se rappelle avoir payé ces parts en argent ou en billets, mais les billets qu'il a donnés pouvaient bien être en paiement de certains effets de commerce, car il faisait un gros commerce de foin durant ce temps à St-Sébastien.

On appelle ensuite, comme témoin, M. P. I. L'Heureux, ancien gérant de la banque. Il affirme connaître la signature de M. P. H. Roy, et reconnait que ce dernier a signé un transport de 30 actions à M. Joseph Brunet le 2 avril 1904. Cet acte est entièrement écrit de la main de P. H. Roy. Ce dernier a apporté lui-même un double de ce transport en avril 1904, alors que le témoin était gérant, et il a donné ordre de faire coller ce double au livre des transports de la banque.

Mtre Art. Brossard, C.R., déclare qu'il a appelé trois témoins, et que ces témoins ne sont pas présents. Alors la séance est ajournée à l'après-midi.

MORT TRAGIQUE D'ALPHONSE CYR

PULTEN, (Maine), 30 — Frappé en pleine poitrine, le cadavre d'Alphonse Cyr, de Grand Falls (N.B.), a été trouvé à deux milles du camp B. W. Howe's Blackbrook, à Pascatquis. Une enquête vient d'être décidée. On croit que Cyr a été tué par un chasseur. Il n'était âgé que de 21 ans.

DES REFORMES EN ESPAGNE

MADRID, 30 — Le premier ministre Moret fait publier dans la "Gazette Officielle" le texte d'un projet de loi ayant pour but de réformer l'administration municipale espagnole. L'objet principal de ce projet est aussi de décentraliser l'administration municipale, dont le siège est à l'heure qu'il est à Madrid.

LE SEUL ROI CÉLIBATAIRE

LE JEUNE ROI MANUEL ET LA PRINCESSE ALEXANDRA. — Le jeune roi du Portugal est, à l'heure qu'il est le seul souverain d'Europe qui n'est pas marié ; on comprend que la question de son mariage occupe toutes les cours européennes et quand Manuel partit pour l'Angleterre on affirma qu'il allait se fiancer avec la jeune princesse Alexandra. Mais voici qu'il est revenu d'Angleterre et qu'il n'a même pas vu la jeune princesse. En effet la petite fille du roi Edouard n'est parue dans aucune des réceptions ou fêtes royales, dans le but dit-on, de mettre fin à la rumeur de ses fiancailles ; d'autres disent, parce que le duc et la duchesse de Fife ne sont pas anxieux de voir monter leur fille sur un trône chancelant.

LE BAL DE LA ST-ANDRE

Nous sommes occupés à vendre aux hommes tout ce dont ils ont besoin pour le bal de la St-André.

Vestes de gala, Chemises de gala, Gants de gala, Chaussettes en soie, Foulards en soie, Bretelles en soie, etc., fabriqués à Londres, pour les réunions sociales.

R. J. Tooke, 177 RUE TS-JACQUES
493 RUE STE-CATHERINE OUEST
473 RUE STE-CATHERINE EST.

CALVIN DE MAREST, de Chicago

LE CHAMPIONNAT DU MONDE

SUTTON, CLINE ET DEMAREST ARRIVENT EX-AEQUO DANS LE TOURNOI INTERNATIONAL AU JEU DE BILLARD.—LA JOUTE FINALE VENDREDI.

QUI SERA CHAMPION ?

New-York, 30—Le grand tournoi annuel entre joueurs de billard professionnels aurait dû se terminer samedi soir dernier, mais par suite de la lutte si égale que se sont livrés les joueurs depuis le commencement, un résultat tout différent de celui qu'on attendait est survenu en sorte qu'il faudra au moins la semaine pour décider du champion du monde.

Fait assez extraordinaire, trois des six joueurs sont ex-aequo pour la première place.

Hier un seul était à la tête et voilà qu'aujourd'hui Cline, Sutton et Demarest sont sur un pied d'égalité.

Sutton et Demarest ont en effet triomphé de Cassignol et Slosson hier. Tous trois terminent donc la série avec 4 victoires et 1 défaite. Il y aura nécessairement parties de détail. Demarest jouera contre Cline mercredi et le perdant jouera contre Sutton jeudi. La partie finale aura enfin lieu vendredi soir prochain. Nous ne croyons pas nous tromper, tout en admettant que Cline et DeMarest sont d'excellents joueurs, en disant que Sutton est encore supérieur à tous et qu'en conséquence il sera de nouveau champion du monde. Sutton est plus combatif, et a plus d'expérience que ses deux jeunes rivaux ; avec cela, il possède un jeu parfait, qui le rend quasi invincible quand il est en forme.

Contre Cassignol il a joué sans trop d'efforts et a déclassé le maître Français dans une de ses parties les plus brillantes.

Position semi-finale des joueurs :

	G.	P.	P.C.
Cline	4	1	.800
Sutton	4	1	.800
Demarest	4	1	.800
Slosson	1	3	.250
Cassignol	1	4	.200
Cutler	0	4	.000

AU CLUB ST-DENIS CE SOIR

Les clubs Lafontaine et St-Denis joueront ce soir pour le championnat de la ligue de billard Montréal. Les parties se joueront dans les salles du club St-Denis rue Sherbrooke.

Représenteront le club Lafontaine, MM. Frigon, Dupuis, Lefebvre et Marchessault.

Représenteront le club St-Denis, MM. Guertin, Archambault, Archambault et Ouimet.

ASSEMBLEE DE LIGUE

Jeudi soir, en la salle de l'Union des Commis-Marchands, rue Berri, aura lieu l'assemblée annuelle de la ligue de billard Intermédiaire.

Les représentants des clubs St-Pierre, DeLorimier, St-Jacques et Commis-Marchands sont priés d'être présents à 8 heures précises.

EX-ÆQUO DANS LE TOURNOI PROFESSIONNEL AU JEU DE BILLARD.

GEORGES SUTTON, champion probable au jeu de billard.

LE SPORT HIPPIQUE

AUTRE VENTE IMPORTANTE DE CHEVAUX DE COURSES A LEXINGTON, AUJOURD'HUI. — INFORMATIONS DIVERSES.

FASIG-TIPTON A NEW-YORK

New-York, 30—Le fameux encan annuel de chevaux trotteurs et ambleurs, commencé la semaine dernière à Madison Square Garden, s'est terminé samedi soir. Près de 800 têtes ont été vendues par Fasig-Tipton durant ces six jours. Les recettes totales ont dépassé le tiers de million de dollars, ce qui est de beaucoup plus satisfaisant que l'année dernière.

Ce sont des Américains qui se sont portés acquéreurs de la plus grande partie des chevaux vendus. Quelques Canadiens et notamment des Montréalais, assistaient aussi à la vente et firent d'excellentes affaires.

FASIG-TIPTON A LEXINGTON

Lexington, 30—La vente colossale de New-York vient à peine de finir et déjà les préparatifs sont terminés pour une autre grande vente de pas moins de 470 têtes qui doit commencer aujourd'hui à Lexington. MM. Fasig-Tipton en auront encore la direction.

—o—

Flora Coffee, une jument de 2.05 1-2, qui a été vue en courses dans le Grand Circuit, est morte ces jours derniers.

—o—

On rapporte que le fameux poulain Billy Burk, est dangereusement malade à Lexington.

—o—

Soprano, 2.08 3-4 et The Native, 2.17 1-4, achetés par J. Madden, ont été expédiés à Hamburg Place avec les purs sangs de M. Madden.

HARRY CLINE, de Philadelphie

LA LUTTE DE VENDREDI

EUGENE TREMBLAY A PARIE QU'IL TOMBERAIT LUTTBEG DEUX FOIS EN 75 MINUTES. UNE TACHE ARDUE POUR L'ARBITRE.

AU PARC SOHMER

Max Luttbeg que nous n'avons pas vu à Montréal depuis un an, sera ici vendredi prochain.

Tremblay sera son adversaire. Ils lutteront tous deux pour le titre de champions des poids légers.

En sa qualité de champion, Eugène Tremblay doit accepter tous les défis qui lui sont lancés. Dans le présent cas ce n'est pas Luttbeg qui a couru après Tremblay ni ce dernier qui a fait des avances. Mais c'est le club Canadien qui après de vaines tentatives a enfin réussi à arranger cette fameuse rencontre.

Ce match demandé depuis longtemps par tous ceux qui s'occupent du sport de la lutte, réglera définitivement la question de suprématie entre ces deux célébrités. Il est toujours resté un doute pour savoir lequel est vraiment le meilleur homme. A Chicago, tout le monde croit que Luttbeg battra Tremblay. A Montréal, on a confiance en Tremblay. Il ne manque pas de gens cependant qui ont plus de confiance dans le champion étranger.

Ni l'un ni l'autre ne se craint. Tremblay que nous avons rencontré ce matin, nous a même fait la déclaration suivante : "J'ai, dit-il, parié $50.00 que je coucherais Luttbeg 2 fois en moins d'une heure et un quart". Dans ce cas là, il est à redouter que la lutte soit très violente. L'arbitre peut en conséquence s'entraîner d'ici vendredi.

POUR GUERIR UN RHUME EN UNE SEULE JOURNEE

Prenez les Tablettes LAXATIVES BROMO Quinine. Les pharmaciens remettent l'argent si elles n'opèrent pas la guérison. La signature de E. W. Grove est sur chaque boîte. 25c.

Le Pool

AU CLUB LAFAYETTE.

La 36e partie du tournoi s'est terminée hier soir par la victoire de M. Bourassa sur M. Carlo par un score de 125 à 76.

MM. Pépin et Charbonneau joueront ce soir.

La Raquette

LES RAQUETTEURS DU CANADIEN

Le Canadien de St-Henri a fait sa première sortie hier soir. Une quarantaine de membres ont endossé le costume et se sont amusés comme " les Canayens " savent le faire. Ils se sont séparés fort tard dans la soirée.

Le Polo

LES JOUTES DE POLO AQUATIQUE

Le M. S. C. a gagné deux parties hier soir contre les équipes du C.P.R. Le respect le plus prononcé pour les règlements fut mis en pratique durant les joutes, qui furent très intéressantes malgré la différence des scores.

Voici quelle était la composition des équipes:

JOUTE SENIOR.

C.P.R.		M.S.C.
G. Hughes	Buts	H. Stutteford.
F. Albert	Défenses	J.P. Lyons
J. Hope	Défenses	G. Moore.
J. Fyfe	Avants	W.H. Smythe.
F. Moore	Avants	R.M.Zimmerman
E.E. Hodgins	Avants	W.Gathercole.

Score final, 12 à 0, en faveur du M. S. C.

JOUTE INTERMEDIAIRE.

C.P.R.		M.R.C.
F.J.McDonald	Buts	F.D.McDonell.
H.J. Fyner	Défenses	W.F. Hamilton
A. Heap	Défenses	F. King.
F. E. Moe	Avants	H. Tellier
A. Hamer	Avants	W. Sharpe.
H. Gardner	Avants	F. Silver.

Score final, 13 à 1 en faveur des M. S. C.

M. PIERRE LOTI

Nous apprenons que M. Pierre Loti, de l'Académie française, va abandonner la carrière maritime,qui lui a valu ses meilleures œuvres.

En effet, par décret en date du 16 novembre, le capitaine de frégate Viaud a été admis à la retraite et sera rayé des contrôles de l'activité le 14 janvier 1910.

Si le capitaine Viaud a disparu, Pierre Loti nous reste; et si son départ laissera d'unanimes regrets parmi ses camarades de la marine, en revanche, tous ceux qui apprécient le talent si délicat et si coloré de l'éminent écrivain, se réjouiront de penser que ses loisirs forcés lui permettront d'ajouter de nouvelles pages à son œuvre si féconde et si populaire.

NOTES EN QUELQUES LIGNES

M. Louis Rubinstein de Montréal qui assistait samedi à l'inauguration de la nouvelle union athlétique à Toronto, est le seul, qui en 1882 était présent au même endroit lors de l'inauguration de la C.A.A.U.

Le club de baseball Détroit, champion de la ligue américaine a défait hier le club Matauzas à ce dernier endroit par 14 à 7. Il est faux que Kling, le catcher des Chicago Nat. ait été vendu à Philadelphie.

Le Rév. J. D. Morrow, ex-champion canadien de la course pédestre d'un quart de mille, fait construire une église à Toronto, avec des souscriptions d'athlètes. La pierre angulaire de l'édifice est posée.

On nous apprend que M. Albert Millaire, le propriétaire du "Mikado Cigar Store" rue St-Jacques et l'un de nos sportsmen les plus en vue, a reçu des offres très alléchantes du club de hockey Montréal. Le National ferait bien d'avoir l'oeil sur ce fameux joueur. Ce serait une acquisition.

Lawson Robertson, l'athlète américain bien connu, s'est sérieusement brûlé samedi en versant du plomb dans le poids de 42 livres, avec lequel M. Sheriden brisa son record du monde avant hier. Robertson eut la figure partiellement brûlée.

GIN "GOLDFINCH"

DE

Herman Jansen, de Schiedam

UN GIN TRES VIEUX--
Le seul Gin dont chaque bouteille porte le timbre de garantie de la Municipalité de Schiedam.

EN VENTE PARTOUT.

Distributeurs en Gros.

Laporte, Martin & Cie, Ltee., Montreal.

Adoucit l'Estomac et, ce qui est encore mieux, il adoucit votre caractère. .·. .·.

Abbey's Effer-vescent Salt

VENDU PARTOUT. 27

ILS DESIRENT LA RECIPROCITE

NOS COMPATRIOTES ETABLIS AUX ETATS-UNIS DEMANDENT LA RECIPROCITE ET LIBRE-ECHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ETATS-UNIS.

NEW-YORK, 30—Il n'y a pas que les Américains qui expriment leur opinion sur ce que devraient être les relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis; les Canadiens établis aux Etats-Unis et qui comptent pour beaucoup, ont aussi fait connaître leur vue. Ils sont,en majorité d'opinion que la réciprocité est le meilleur moyen d'améliorer les relations commerciales entre les deux pays;

Ils prétendent que le premier pas devrait être fait par les Etats-Unis. Cette opinion est surtout exprimée dans la Nouvelle Angleterre. On espère que le président Taft ne sera

Le Dr J. H. LAROCQUE, de Plattsburg, un de nos compatriotes qui désirerait que les relations commerciales fussent plus étroites avec les Etats-Unis.

pas forcé d'appliquer aux produits canadiens le maximum du nouveau tarif Payne. La plupart de ceux qui sont en faveur de l'abolition de tous droits entre les deux pays admettent franchement que le libre échange serait un très grand avantage, pour le Dominion et les Etats-Unis, tout en avouant que ce changement ne peut s'accomplir dans les conditions actuelles.

Le Dr J.H. LaRocque, un des médecins les mieux connus de la ville de Plattsburg, Pa., a discuté hier la question du libre échange entre le Canada et les Etats-Unis.Le docteur LaRocque est né au Canada.

"Depuis de longues années, je me suis persuadé, et je pense actuellement de cette façon que le libre échange causerait un bien immense aux deux pays intéressés.

"Je ne sais pas lequel des deux en profiterait le plus et cela m'est bien indifférent. Ce serait non seulement un stimulant puissant pour le commerce et l'industrie entre les deux nations, mais le libre échange servirait à resserrer les liens de bonne volonté et d'amitié entre les deux pays.

"Il y a actuellement, une certaine tendance au Canada en faveur de l'annexion, mais cet événement n'aura pas lieu de nos jours et peut-être jamais. Le Canada acquiert graduellement l'indépendance.Il s'établiera un jour à son propre compte. Si le Canada se séparait de l'Angleterre et ne réussissait pas dans ses entreprises, il ne lui resterait rien que l'union avec les Etats-Unis."

LA FIN HORRIBLE D'ARNOLD BISHOP

SHERBROOKE, 30 — Un affreux accident de travail est survenu aux scieries de la Hall Lumber Coy., à McLeod's Crossing, samedi, causant la mort d'un ouvrier de l'établissement, Arnold Bishop, un fils de M. C. O. Bishop, d'East Dudswell.

Arnold, dont l'occupation était de préparer le bois de sicage, était à mettre en position la plateforme destinée à porter les billots à la scie circulaire et, à cette fin venait de s'appuyer sur le chevalet placé en face de l'outil, quand une fausse manœuvre fit jouer le levier et le malheureux ouvrier fut à l'instant lancé sous les dents meurtrières de l'outil, qui le laissèrent retomber en lambeaux à l'autre extrémité de la table. La mort fut instantanée.

Une enquête, présidée par le coroner Bachand, eût lieu dans la soirée et un verdict de "mort accidentelle" fût rapporté.

Le défunt était âgé de 25 ans et célibataire.

L'EGLISE DE ST-ALOYSIUS

La bénédiction en sera faite, le 19 décembre par Mgr Bruchési.

Le dimanche, 19 décembre, à 10 heures a. m., Mgr Bruchési bénira, solennellement, la nouvelle église Saint-Aloysius, à Hochelaga.

Il sera accompagné de plusieurs prêtres.

M. l'abbé J. E. Donnelly, curé de Saint-Antoine, officiera à la grand'messe. Le sermon sera donné par le R. P. Doyle, de la compagnie de Jésus.

Saint-Aloysius est la plus récente paroisse créée à Montréal. C'est une nouvelle paroisse pour les citoyens de langue anglaise de la partie est de la ville. M. l'abbé M. L. Shea en est le curé.

Jusqu'ici on avait célébré la sainte messe dans l'école Saint-Joseph, rue Désiré. La pose de la pierre angulaire de cette église eut lieu le 1er novembre 1908, et fut présidée par Mgr Racicot. Maintenant l'église est presque terminée et a une très belle apparence. Elle est de style pur Renaissance ; et les plans ont été préparés par M. J. A. Karch, architecte. Elle mesure 160 pieds de longueur, par 54 de largeur. Elle peut contenir 1,200 personnes. Il y aura trois autels, un magnifique chemin de la croix, et tous les châssis seront en verrières. Tout ceci est le don des paroissiens et d'amis.

Après la bénédiction, les dames patronnesses de l'œuvre donneront un banquet dans le soubassement de l'église.

COURRIER DE SAINT-JEAN

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-JEAN, Qué., 29.—M. l'abbé J.-D. Pinsonnault, curé de McGregor, Ontario, est en visite à St-Jean. Il doit aussi se rendre à St-Hyacinthe pour acheter un orgue chez Casavant et Frère. Le Rév. J. A. Langelier, vicaire à Farnham, l'accompagne dans ses visites.

—Les membres de la Société , de St-Vincent de Paul ont tenu une assemblée sous la présidence de M. Trefflé Café. On s'est organisé pour la rigoureuse saison qui va commencer. Le rapport du trésorier démontre que la société est réellement celle des pauvres puisqu'elle commence ses opérations avec un déficit de $15. En conséquence les membres feront une quête à domicile dimanche après-midi, le 4 décembre prochain, afin de collecter les fonds nécessaires à la distribution de comestibles et de combustibles. Le conseil de ville a déjà donné tout le bois ayant servi aux trottoirs maintenant défaits ; et de plus il a mis à la disposition de la société de la grosse pierre que l'on fera casser par les nécessiteux qui se plaignent souvent de ne pas trouver d'ouvrage.

TROIS ENFANTS SONT ENGLOUTIS

QUEBEC, 30—On rapporte d'Alma, paroisse du Lac Saint-Jean,que trois jeunes enfants se sont noyés en voulant traverser la rivière de la Petite Décharge, sur la glace nouvellement prise.

Deux des enfants était les fils de Mme veuve Frs Martel,et le troisième était le fils de M. Edouard Cauchon. Les cadavres ont été retrouvés un peu plus tard.

UN GAGNANT GENEREUX

M. A. Hébert, de la maison Hudon, Hébert & Cie., a été l'heureux gagnant dans le concours pour le $5.00 en or, offert par M. Henri Tessier, au profit de la bibliothèque gratuite de l'Immaculée Conception.

M. Hébert a eu la générosité de donner ce $5.00 en or à la bibliothèque gratuite pour l'achat de nouveaux livres.

AMUSEMENTS

ACADEMIE Cette Semaine

Huit Représentations de la Désopilante Comédie : **Le SOUS-PREFET de CHATEAU BUZARD.** Mat. Mer. Sam. Prix 25c à $1.00.

HIS MAJESTY'S Toute la Semaine

Matinées : Mercredi et Samedi.
IN GIRL FROM RECTOR'S
Prix: 25c à $1.50. Mat. Pop. Merc. 1000 SIEGES A 25c.

FRANCAIS Cette Semaine

Mat.—Lun., Mer., Jeudi, Sam. THE SMART SET dans HIS HONOR THE BARBER. Sem. Proc. : Cecil Spooner. Prix 10,20 30,50

PRINCESS Ce Soir

BERTHA GALLAND

"THE RETURN OF EVE"

Prix 25c à $1.50. Merc. Mat. 25c à $1.
Semaine prochaine : THE ROSE OF ALGERIA.

224—3

FORUM

Profitez du Patin à Roulettes Pendant qu'il Dure.

Le Patin à Glace le remplacera bientot.

FANFARE TOUS LES SOIRS.

ADMISSION 10 Cents.

234-jno

BENNETT'S Tous les après-midis à 2.15. Tous les soirs à 8.15.

MODELES DU JARDIN DE PARIS
5—GRANDES ATTRACTIONS—5
LES FRERES RUSSELL.
Prix : 15c à 25c. En mat. sam. 15c à 50c.
Prix : 15c à 75c le soir. Loges, $1.00.
234—5

THEATRE NATIONAL

Matinée tous les jours.

Cette Semaine LE VIEIL HEILDELBERG

SEMAINE PROCHAINE, LA FEMME X.
234—6

NATIONOSCOPE

Coin Ste-Catherine et St-André
Vues Animées
PALANDE (caricaturiste), FOSTER-MAURE (danseuse)
Les Lapins de Greiu (Comédie)
PRIX POPULAIRES. 234-6

MONUMENT NATIONAL

MERCREDI, 1er Déc. (Soirée)

Première représentation de l'inépuisable succès marseillais.

La Pastorale Provençale

—ou—

La Naissance du Christ

Pièce biblique, mêlée de chant, en 1 prologue, 3 actes, 8 tableaux, traduite en français spécialement pour le Canada agrémentée de sélections d'opéra. Décors, costumes et accessoires selon la tradition.

PRIX DES PLACES EN SOIREE:—
A 8 heures
Loges, $1.00 par personne. Orchestre, 75c. Parquet N à T, 50c. Parquet U à Z2, 25c. Balcon A, 75c. Balcon B C., 50c. Balcon D à L, 25c.

Prix des places pour les matinées du mardi, jeudi et samedi, à 2 heures.
Loges 75c par personne. Orchestre, 50c. Parquet 25c. Balcon A B C, 50c. Balcon, 25c.

Billets en vente chez M. Hurteau, marchand de pianos, coin St-Denis et Ste-Catherine ; M. Jules Hirtz, pharmacien, 54 Craig Ouest ou au Monument National. 234-2

OUVERT A TOUTE HEURE DU JOUR.

Bains Laurentiens, Turcs et de Natation

Angle des rues Craig et Beaudry.

Le GRAND BAIN ouvert chaque jour depuis 7 a. m. jusqu'à 9.30 p. m.
DEPARTEMENT DES BAINS TURCS ouvert jour et nuit, de 7 a. m. le lundi, jusqu'à midi le dimanche.
Les tramways du Beaver-Hall passent à la porte. Mar-j.n.o.

Dr. H. J. BRODEUR

SPECIALISTE DE PARIS
MALADIES DE LA PEAU, CUIR CHEVELU ET ORGANES GENITO-URINAIRES

Maladies des Reins, de la Vessie et de la Prostate, Impuissance, Perte de Vitalité, Neurasthénie, etc., Acné, Eczéma Psoriasis, Démangeaison, PUILS FOLLETS, Verrues, Molesenlevés par l'Electrolyse

102 Avenue du Parc. Bell Tel. Up 298.
188-jno.

Windsor Hotel

Company, Montréal

Deux caractéristiques spéciales et populaires — le thé d'après-midi au Café des Dames, de 4.30 à 6.00 p.m. tous les jours, et les soupers, après le théâtre, dans la même salle, jusqu'à 1 heure a.m. L'orchestre Ratto joue l'après-midi et le soir. 217-jno

QUARTIERS GENERAUX DES COUVERTURES à CHEVAUX

Pour la RUE
Pour l'ECURIE
Carrées ou de forme fantaisie

Imitations de
Robes en peau de Buffle
Robes en peau d'Ours
Robes en peau d'Ours gris
Toutes les grandeurs

Rugs en Laine, Rugs-Châles, Rugs d'Automobile

E. N. HENEY Co., Limited,
Manufacturiers en Gros
333 rue St-Paul,
MONTREAL.

Le rêve du fumeur —Le— **7-20-4**

N'a pas de Rival.
Fait de Havane Choisi.

Cigare à 10 cents

Un bon garçon de table n'a pas besoin qu'on le lui dise, il apportera la

"REINHARDT'S Salvador"

Une bière délicieuse et fortifiante — un tonique qui nourrit tout le système, aide à la digestion et refait le cerveau et les tissus nerveux. Brassée par

REINHARDTS de TORONTO

Vendue dans tous les Hotels et les Magasins de Liqueurs.

ECHOS DE SOREL

SOREL, 30 — Le "Lady Grey" sera mis en hivernage à Québec. L'hiver dernier, il était dans notre port.

—Ce pauvre William Honoré Rajotte, disparu de chez lui depuis une dizaine de jours, n'a pas encore été retrouvé. On le croit noyé.

—M. Hilaire Lacouture, du théâtre "Star", a fait des arrangements avec la "Prudential Exchange Vaudeville Co.", de Boston, qui lui fournira de jolies pièces et vues cinématographiques dans le cours de l'hiver.

—Le bureau de direction de la Sorel Light and Power Co., se compose maintenant de MM. A. E. Pontbriand, président ; L. T. Trenpe, vice-président ; C. O. Paradis, J. A. Thérien, Dr J. F. R. Latraverse, G. Hardy et Nap. Gill, directeurs. Le trésorier, M. J. A. Thérien et le secrétaire, M. A. Petitclerc.

—Une centaine de bateaux de toutes sortes sont entrés dans le port où ils passeront l'hiver.

—M. et Mme H. Marchesseault, de St-Ours, étaient la semaine dernière, en visite chez M., J. A. Chênevert.

—Mme J. A. Wright, a reçu pour la première fois, depuis son mariage, lundi, à son domicile de la rue Augusta.

CHRONIQUE OUVRIERE

Les ouvriers chez le président des Etats-Unis.

Une partie des membres du bureau de la Fédération américaine du travail, MM. Samuel Gompers, John Mitchell, Jas. O'Connell et Frank Morrisson, ont eu hier une entrevue avec le président Taft, pour le prier de faire certaines recommandations au Congrès dans son prochain message.

Cette démarche aura-t-elle l'effet désiré ?

C'est peu probable. Déjà le président a déclaré que quant à ce qui concerne l'application de la loi contre les trusts, il ne pouvait recommander qu'elle soit modifiée dans le sens que le demande les ouvriers, c'est-à-dire en la rendant inapplicable aux unions ouvrières, sous prétexte qu'il y a plusieurs causes relatives à cette loi devant les tribunaux de justice et qu'une recommandation de sa part pour la faire modifier serait regardée comme de nature à influencer ces tribunaux.

Quant à recommander une loi limitant le pouvoir des juges fédéraux en matière d'injonction, le président de la République n'a pas donné de réponse formelle qu'il se rendrait à ce désir des chefs ouvriers.

Nous sommes d'avis que si la Fédération américaine du travail se décidait une bonne fois à fonder un parti ouvrier indépendant aux Etats-Unis, elle aurait beaucoup plus d'influence sur le Congrès que toutes les recommandations pouvant entrer dans le message du président.

Il arriverait alors ce qui est arrivé en France, en Belgique, en Angleterre, en Allemagne et en Italie, de crainte de voir les travailleurs se grouper en trop grand nombre autour de leurs chefs politiques, on tâcherait de se les attacher le plus longtemps possible par une législation qui leur serait favorable.

—o—

Une victoire pour les ouvriers.

Le gouvernement américain vient de remporter une victoire au bénéfice des ouvriers devant la Cour suprême des Etats-Unis. Les tribunaux inférieurs avaient décidé qu'il n'y avait pas de sanction pénale dans la loi interdisant d'importer aux Etats-Unis des travailleurs embauchés à l'étranger par contrat, et qu'il fallait recourir aux tribunaux civils pour obtenir des dommages-intérêts de la part des violateurs de la loi.

La Cour suprême vient de décider le contraire. Nous ne savons encore en vertu de quel texte, mais elle a trouvé une sanction pénale à la loi.

—o—

Les femmes et le militarisme dans les écoles.

Au récent congrès de la Dominion Women's Christian Temperance Union, tenu à Saint-Jean (N.-B.), la proposition suivante a été adoptée :

"Attendu que les membres de ce congrès de la D.W.C.T.U. considèrent que l'introduction d'un système d'entraînement militaire dans les écoles du Canada a pour but d'inculquer le goût de la guerre dans l'esprit des écoliers — ce qui est contraire à l'enseignement du Christ et de ses apôtres, de même qu'à la tendance de faire régler les conflits internationaux par des moyens pacifiques en harmonie avec le christianisme ;

"Il est résolu, qu'en notre qualité de membres d'une organisation de femmes chrétiennes, nous nous opposons énergiquement au projet de donner dans nos écoles une instruction militaire aux garçons et d'y créer des corps de cadets."

—o—

La Fédération des employés civiques. — Désistement de M. J. A. Guérin, candidat aux fonctions de contrôleur.

La Fédération canadienne des employés civiques, à sa réunion de dimanche, tenue sous la présidence de M. P. Paris, a fait de la besogne utile. Au début de la séance, M. Louis Lefèvre et M. Ovide Proulx, ont prononcé d'intéressants discours sur l'utilité et le fonctionnement de la Caisse populaire d'épargne et de prêt qui ont été avantageusement appréciés par l'assemblée.

Il a été nommé trois agents de recouvrement pour faire la perception des cotisations dues.

Il a été résolu de payer la contribution de la Fédération au Conseil des métiers et du travail, et le loyer de la salle.

Le rapport du comité lectoral est déposé et reçu. M. J.-A. Guérin, qui avait accepté la candidature que lui avait offerte ce syndicat pour les fonctions de contrôleur municipal, s'est désisté et l'assemblée a accepté cette démission avec regret.

Il a été décidé que la vérification des comptes aurait lieu, mercredi soir, demain, chez M. Pépin, No 518, rue Cartier.

Il a été décidé de publier deux fois par année, le 15 avril et le 15 décembre, la liste des membres en règle de ce syndicat.

La lettre de démission de M. A. Acoulon a été renvoyée pour action à la prochaine séance.

Puis l'assemblée s'est ajournée au dimanche, 5 décembre.

—o—

L'instruction obligatoire.

Le gouvernement de la Saskatchewan projette de doter cette province de l'instruction obligatoire. Le ministre de l'instruction publique a préparé un bill à cet effet.

—o—

Les tailleurs de pierre

L'union des tailleurs de pierre, aura à sa réunion de demain soir, des questions d'une importance exceptionnelle à solutionner. Il lui sera notamment soumis d'intéressantes communications de Tyndall (Man.), et de Bedford (Ind.). En conséquence, le bureau invite tous les membres à être présents.

—o—

Avis aux maçons en pierre.

L'union des maçons en pierre aura une réunion importante ce soir, à 8 h., afin de résoudre plusieurs questions urgentes dont elle a déjà été saisies. Il sera aussi procédé à la nomination des candidats pour le renouvellement du bureau.

La direction compte sur la présence de tous les membres.

—o—

Les textiles de Magog.

Les textiles de Magog se sont réorganisés en union, cette fois, sous l'égide de l'union internationale de cette corporation. M. Joseph Ainey, organisateur de la Fédération américaine du travail, a en main la demande d'une charte de cette organisation. Elle contient près de cent cinquante noms; c'est plus qu'un joli commencement.

—o—

Les employeurs refusent l'arbitrage

Les manufacturiers d'articles en cuir, d'Ottawa, refusent de soumettre à l'arbitrage un différend avec leurs employés, au sujet des salaires, qui a déterminé une grève il y a quelques semaines. Quelques-uns des patrons impliqués dans le conflit ont déclaré que l'état du marché ne permettait pas de mieux rémunérer leurs ouvriers en ce moment. Un grand nombre des grévistes ont quitté la ville où cherchent du travail en dehors de leur profession.

—o—

L'organe ouvrier à Québec.

(Du correspondant de "La Patie")

L'"Etincelle", organe des ouvriers de Québec, vient de reprendre sa publication qui avait été interrompue à la suite de l'élection de Saint-Sauveur.

Cette fois, c'est M. Z. Bérubé qui en est l'éditeur-propriétaire. M. Bérubé a été l'un des plus vaillants soutiens de M. Langlois, le nouveau député ouvrier à la Législature de Québec, à l'élection partielle de Saint Sauveur.

—o—

M. Gustave Francq se désiste.

M. Gustave Francq, qui avait été désigné par le Comité général du parti ouvrier, avec M. Joseph Ainey, pour être candidat du parti et des unions ouvrières au bureau de contrôle municipal, s'est désisté en faveur de ce dernier. M. J. A. Guérin, désigné par la Fédération canadienne des employés civiques, en ayant fait autant, il se trouve que M. Ainey sera le seul candidat du parti ouvrier et des unions ouvrières affiliées au Conseil des métiers et du travail.

—o—

Mot de la fin:

Le 21 décembre, les propriétaires fonciers seront appelés à décider quel est le meilleur mode d'obtenir l'éclairage de nos rues. La Législature de Québec, qui a ordonné ce referendum, a trouvé sans doute que les locataires n'étaient pas assez éclairés pour voter sur une question de lumière.

J.-A. RODIER.

—o—

Réunions demain, 1er mercredi du mois:

—Union des manœuvres en bâtiment, Bourse du Travail.

—Union des tailleurs de pierre, salle Saint-Joseph. — Sec., George de la Durantaye, No 1554, rue St-Denis.

—Loge Victoria No 111 de l'Association internationale des machinistes, Bourse du Travail. — Agent d'affaires, John Foster, No 301, rue Saint-Dominique.

—Union No 266 des travailleurs en chaussures, No 784, rue Sainte-Catherine est. — Sec., O. Côté, No 292, rue Drolet.

—Union des cigariers No 58, Bourse du Travail, — Sec., A. Gariépy, No 239, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

—Conseil de district des charpentiers et des menuisiers, Bourse du Travail. — Sec., J.-E. Bayard, No 301, rue Saint-Dominique.—Tél. Bell Est, 5533.

—Union des tuyauteurs et gaziers, salle Saint-Joseph, No 137a, rue Sainte-Elisabeth.

—Union No 20 des mouleurs en fer, No 280, rue Richmond.—Agent d'affaires, Fred. Robert, No 127, rue Chatham.

UNE ERREUR FATALE

M. J. C. Noury, l'opticien bien connu, parle de la vue des enfants. — Un état de choses déplorable.

Combien de parents sont sous une fausse impression quand il s'agit de la vue de leurs enfants. L'habitude de s'adresser à des prétendus spécialistes qui songent avant tout à vendre leurs produits, est malheureusement trop fréquente aujourd'hui. M. J. C. Noury, qui a fait une étude spéciale du traitement de la vue chez les enfants et spécialement les écoliers et écolières dont il en a traité plus de 200, ne craint pas de déclarer que dans quatre-vingt pour cent des cas, les sujets ne devraient pas porter de lunettes.

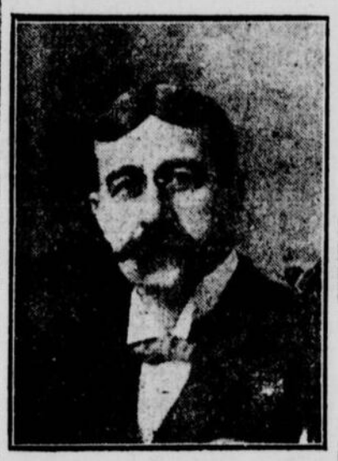

M. le Prof. J. C. NOURY

Souvent il ne s'agit que du déplacement d'un muscle qui momentanément ne peut remplir les fonctions qui lui ont été assignées. Dans ces cas-là un opticien consciencieux comme M. J. C. Noury ne préconise pas le port de lunettes, mais par un procédé de lui seul connu il guérit permanemment ces affections toutes locales. Parents qui avez des enfants dont l'étude paraît fatiguer la vue, n'ayez pas recours aux lunettes car dans bien des cas elles ne sont pas nécessaire et tout ce que l'enfant a besoin, c'est quelques jours du traitement scientifique de M. J. C. Noury, 30 et 32 Ste-Catherine-Est, Tél. Bell Est 3402 233-27-30

LES CHAMPS DE BATAILLE

(Spécial à La Patrie)

QUEBEC, 30—Voici de nouveaux détails sur les réunions de la commission des Champs de Bataille qui ont eu lieu vendredi et samedi.

Les plans du Parc projeté ont été soumis à la commission. M. Todd, architecte de parcs et jardins, s'est présenté devant les commissaires, et leur a donné des renseignements sur ces plans.

Les souscriptions publiques reçues jusqu'ici par la Commission s'élèvent à $485,000, ce qui, avec le subside du gouvernement, qui est de $300 000 met entre les mains de la Commission une somme de $785,000

LE SALAIRE ET LE COUT DE LA VIE

Le professeur Adam Short, de la commission du service civil, a fait, hier, au Montreal Canadian Club, une intéressante conférence sur le capital, le travail et leurs relations avec le coût de la vie.

Le conférencier s'appliqua à démontrer que la vie était plus facile il y a quelque dix ans, et que les salaires d'alors étaient plus en proportion avec les besoins matériels. Il exprima l'avis que seule une campagne éducationnelle fera disparaître les conflits entre le capitaliste et l'ouvrier.

Le juge Choquet sera le conférencier lundi prochain. Il traitera "des cours juvéniles et des réformes à apporter au régime des prisons."

ECHOS DE JOLIETTE

(Spécial à la PATRIE)

JOLIETTE, 30. — Les fêtes des Quarante - Heures sont commencées depuis dimanche. Voici le programme musical qui sera exécuté par les membres du chœur de la Cathédrale, sous la direction de M. Hector Baudoin. A la grand'messe du premier jour, à l'offertoire, solo du "Pater Noster", de Neidermeyer; "Sanctus" et "Agnus", de Mattfeld ; " Benedictus " (solo), de Loesch. Au salut du premier soir, psaumes harmonisés, "Sanctus et benedictus", de la messe de Sainte-Cécile de Gounod, avec solo de soprano et de ténor ; "Tantum Ergo" à voix mixtes de Gutier. Au salut du second soir, psaumes harmonisés; "Ave verum", duo de Miné ; "Tantum Ergo", à voix égales, de Fra Verdussen.

—M. Maurice Dugas, E.E.D., de Montréal, est venu passer le dimanche chez son père, M. le juge Dugas.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

INCENDIE PRES DE RICHFORD. — M. PIERRE ROY DANS LE DEUIL. — LES QUARANTE-HEURES — FIN LAMENTABLE DE LUDGER PEPIN.—JOHN BELL TROUVE PENDU.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 30.—Une grange de la ferme J.-G. Powell, près de Richford, était détruite, samedi, par un violent incendie, avec plus de 40 tonnes de foin, une grande quantité de grain et 7 cochons. Les pertes sont très considérables.

—M. Pierre Roy, de Danville, récemment éprouvé par la double perte de son épouse et d'une fille, vient d'être plongé encore dans une vive douleur par la mort de son plus jeune fils, Wilbrod, arrivée subitement samedi, à la suite d'une syncope du cœur. A l'époux et au père affligé, nous offrons nos plus vives sympathies.

—Les exercices des Quarante-Heures se sont ouverts dimanche, après la grand'messe, à l'église cathédrale pour se terminer aujourd'hui.

—Ludger Pépin, un sexagenaire et depuis plus de 20 ans un résident de Windsor Mills, est décédé samedi soir dans des circonstances tout à fait lamentables. Le vieillard, qui, depuis quelques semaines mendiait le pain de sa pénible existence, aurait absorbé samedi, une forte dose de vert de Paris en guise de remède contre les rhumatismes, poison qui causait sa mort quelques heures plus tard, après une agonie des plus terribles.

Le coroner, informé, donna permis d'inhumation, sans juger une enquête nécessaire. Les funérailles ont eu lieu hier matin.

—John Bell, un cultivateur des environs de Farnham, a été trouvé pendu dans sa maison. Souffrant depuis quelques années d'un mal mental survenu à la suite d'une chûte accidentelle, le malheureux aurait souvent donné des signes d'un morne découragement qui ne laissèrent pas d'inquiéter vivement sa famille, et l'on suppose que ce fut dans un de ces moments de faiblesse que Bell, commit son acte désespéré, profitant pour cela d'une absence momentanée de son épouse.

COURRIER DE BUCKINGHAM

(Spécial à la PATRIE)

BUCKINGHAM, 30.—Le Rév. M. Philippe, pasteur Baptiste, est à faire une croisade contre les salles de billards ouvertes le dimanche et contre tous autres amusements de ce genre, plusieurs gens lui sont opposés, tandis que d'autres lui prêtent main-forte.

—M. Thomas Wells, gérant général de la compagnie McLaren, a été frappé de paralysie vendredi ; cependant ses médecins croient le ramener.

—Mme Picard, de Québec, qui est malade depuis quelques semaines à l'hôpital ici, a été transportée mardi dernier à l'hôpital St-Luc d'Ottawa, où elle est sous les soins du docteur L.-C. Prévost.

—MM. Jos. Champagne, Hector Robitaille et Jos. Lahaie sont partis pour leur cottage au Long Lake pour y passer quelques jours à faire la chasse aux chevreuils.

—Le Docteur Costello, depuis quelque temps malade, est maintenant convalescent.

—Les scieries des MM. McLaren ont fermé leurs portes mardi dernier ; ainsi 400 ouvriers se trouvent hors d'emploi jusqu'au mois d'avril prochain.

—MM. J.-J. Tomkins et W.-J. Beckwith, de Boston Mass. propriétaires des mines Diamond Graphite, ont fait un tour d'inspection dans leurs usines mardi dernier.

—M. Ferdinand Philibert, de St-Jérôme, était la semaine dernière en visite chez son fils M. Raoul Philibert.

—MM. Cousineau et fils, de Montréal, ont fait l'acquisition de la scierie Brossard, de High Falls. Ces messieurs sont actuellement à faire des billots sur la Lièvre.

—M. Denis Lahaie, gérant du syndicat D.-B. Lahaie, de Cobalt, est à Buckingham pour assister à l'assemblée des membres qui forment cette compagnie.

—M. P. Gilmour, d'Ottawa, propriétaire de chevaux trotteurs est ici avec ses chevaux à se préparer pour les courses d'hiver qui auront lieu à Ottawa, au mois de janvier.

—Mme L. David est de retour de Cobalt, où elle a passé quelques semaines.

—Mlle D. Cameron a quitté l'hôpital, la semaine dernière, où elle était détenue depuis plusieurs semaines par les fièvres typhoïdes.

—A une session spéciale devant les magistrats T. Ross, Charles Pearson et F.-A. Gorman, M. Toussaint Sénécal a été condamné à payer une amende de $30 pour avoir eu des gens dans sa barge.

—La navigation sur la rivière du Lièvre est fermée pour la saison d'hiver, et les dragueurs du gouvernement ainsi que le bateau à vapeur Agnes, ont été placés dans leurs quartiers d'hiver.

—Les funérailles de Samuel Labrecque, septuagénaire, décédé jeudi dernier ont eu lieu vendredi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis ; le défunt souffrait depuis longtemps de la tuberculose.

—La "Belle Mine" de plombagine est fermée jusqu'au 31 de mars prochain ; plus de trente ouvriers étaient continuellement employés à ces usines.

LE CONGRES CIVIQUE

Ce soir s'ouvrira à 8.30 p.m., à l'Ecole Montcalm, le congrès civique sous les auspices de la Ligue pour l'Embellissement de la ville de Montréal.

Le sujet de discussion de la première séance est: "le Bureau de Contrôle."

Les orateurs seront l'hon. sénateur Dandurand, MM. Napoléon Champagne, membre du bureau de contrôle d'Ottawa; Olivar Asselin, Leigh R. Gregor et John McNaughton.

La Neurasthénie chez les Hommes

Il y a cinquante ans, la neurasthénie chez les hommes rare dans les villes, était inconnue dans les campagnes; aujourd'hui beaucoup en sont atteints et plusieurs en meurent, car on meurt de la neurasthénie.

S'il est des cas bénins, il est souvent donné au médecin d'observer que la neurasthénie est une affection d'une gravité excessive, car elle est grave par elle-même, elle est grave surtout par les lésions qu'elle fait naître dans les organes essentiels à la vie: poumons, cœur, etc.

La neurasthénie n'est pas seulement un affaiblissement général, une sorte d'épuisement de tout l'être, épuisement qui peut avoir bien des causes diverses; inanition alimentaire et atmosphérique, intoxication par l'alcool et les essences industrielles, abus de plaisir, de travail, de passions; la neurasthénie se traduit encore tôt ou tard, par des phénomènes plus graves, par les maladies d'estomac caractérisées par la lenteur des digestions, la tension et la pesanteur de l'épigastre après les repas, par des accès douloureux, des crampes, l'absence d'appétit, par le dégoût de la viande et son indigestibilité, par des nausées et des vomissements alimentaires, par une constipation opiniâtre, etc., etc.

La neurasthénie cause des troubles dans les fonctions cérébrales sans compter les maux de tête continuels, les vertiges, les fatigues matutinales, l'affaiblissement de la mémoire, l'incapacité du travail, les idées fixes et délirantes, la peur de la folie, des espaces, etc. Tous ces états nerveux et variés disparaissent quand la neurasthénie cesse.

A la neurasthénie se rattachent aussi les troubles fonctionnels du système circulatoire: palpitations, perte de connaissance, angoisses, refroidissements des extrémités, etc.

Enfin, la neurasthénie retentit sur tout le système génital avec une telle intensité que les maladies de ce système semblent prendre un caractère épidémique. Les hommes jeunes encore, épuisés par les excès ou le travail, deviennent impuissants, impropres à la procréation, et comme la déchéance de la puissance virile a, chez l'homme, un retentissement marqué sur le système nerveux et cérébral, que d'hypocondries, de paralysies générales et d'hystéries masculines n'ont pas d'autre cause que cette impuissance prématurée!

Toutes ces conséquences de la neurasthénie sont parfaitement rationnelles.

Au fond, qu'est-ce que la vie?

D'après les découvertes modernes, un mouvement perpétuel des cellules, une multiplication constante des éléments constitutifs de l'organisme. Sous l'influence d'une nutrition suffisante, la cellule osseuse donne naissance, avant de disparaître, à d'autres cellules osseuses; la cellule nerveuse, à d'autres cellules nerveuses: la cellule musculaire, à des cellules musculaires; la cellule sanguine, à des cellules sanguines.

Si la nourriture languit, au contraire, le sang devient pauvre en globules; les substances nerveuses, osseuses, musculaires s'atrophient et se dénourrissent. Tout d'abord les organes de la procréation deviennent inutiles, car ces organes sont destinés à produire le surplus pour ainsi dire, de l'organisme, ces cellules merveilleuses qui seules possèdent la propriété, en se multipliant, de donner naissance à des cellules de toute sorte et de créer un nouvel être.

Ce qu'il faut donc c'est introduire dans le torrent de l'organisme les éléments de cellules nouvelles, des produits d'une assimilation facile qui provoquent la nutrition, tonifient le système, remédient à l'affaiblissement général en donnant l'alimentation voulue aux cellules actives.

Les Pilules Moro qui, depuis de longues années, sont répandues dans le public et ont opéré déjà beaucoup de guérisons parfaitement caractérisées, ont un effet merveilleux sur les systèmes épuisés. Elles sont sans pareilles comme produit de reconstitution et font disparaître la neurasthénie. Sous leur bienfaisante influence, les douleurs d'estomac, les sensations de brûlures disparaissent, le sang devient plus vif, les sens se réveillent et les symptômes d'affaissement moral, d'absence de volonté disparaissent, la virilité se rétablit pleine et entière.

En voici un exemple:

Monetville, Ont., 20 octobre 1909.

Messieurs,

Je dois vous remercier bien chaleureusement des excellents conseils que vous m'avez donnés et des heureux effets du traitement aux Pilules Moro que vous m'avez ordonné.

Depuis plusieurs années, déjà je souffrais d'un affaiblissement général qui s'était manifesté d'abord par de cruelles brûlures d'estomac après les repas. Les Pilules Moro ont fait entièrement disparaître cette désagréable sensation dont le retour ne s'est plus jamais produit après l'emploi d'une douzaine de boîtes.

J'ai eu la joie aussi de voir reparaître avec le rétablissement de mon estomac, la force et l'énergie dont j'avais besoin et dont l'absence m'humiliait tant.

Je suis redevenu moi-même avec toute ma force et ma volonté, et c'est à vos bons conseils et aux excellentes Pilules Moro que je le dois.

Je vous en remercie.

Bien à vous,

DAMASE ROY.

CONSULTATIONS GRATUITES —Nous invitons tous les hommes malades à venir voir nos médecins au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, ou à leur écrire. Nos bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, et les consultations s'y donnent gratuitement.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Adressez: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal. 235—1

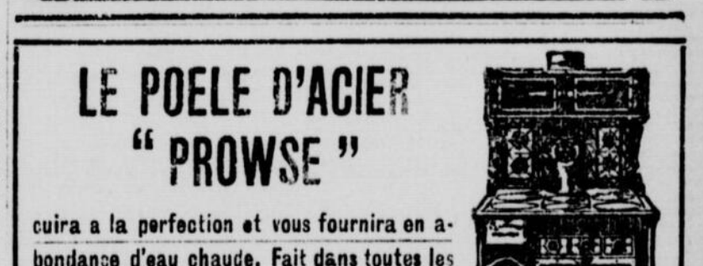

Fourneau en Acier
Chauffe plus Vite
Epargne du Combustible

Assurez-vous si votre nouveau poêle a un fourneau en acier et la plaque "Pandora" sur la porte. Allez immédiatement à l'agence McClary la plus rapprochée, et choisissez-vous un poêle de la grandeur que vous désirez.

Le Pandora a un fourneau en feuilles d'acier, parce que l'acier est plus sensible à la chaleur que la fonte. Ainsi le fourneau du Pandora chauffe plus vite—il faut moins de temps pour préparer le poêle à la pâtisserie — ce qui signifie aussi une dépense de chauffage moindre.

McClary's Pandora Range

J. A. PAIEMENT & CO., 1225 Boulevard St-Laurent; A. LEBLANC, 2628 Boulevard St-Laurent ; A. C. MURRAY, 2552 St-Hubert ; HENRY MORGAN & CO., rue Ste-Catherine-Ouest; L. N. & J. E. NOISEUX, 599 et 1356 Notre-Dame-Ouest ; C. DANSEREAU, 229a rue Centre ; A. TREMBLAY, 1601 rue Ste-Catherine-Est

M. Prudhomme réprimande sévèrement son fils.

Celui-ci proteste jusqu'à oublier la déférence.

— Entendez-vous, jamais je ne me suis permis d'élever la voix devant feu mon père...

—Ah! ton père! ton père!

— Eh bien! quoi, mon père? Tu peux croire qu'il valait cent fois mieux que le tien!

La Patrie

Le monument Mercier

A propos du monument Mercier, un correspondant du "Canada" qui signe : "Un artiste canadien", juge incorrecte la façon dont une certaine partie de l'opinion publique parait accueillir le résultat du concours organisé par le gouvernement. Il croit que l'on a tort de mettre là-dedans une question de nationalité. Là-dessus il faut bien s'entendre. L'incident a surtout permis de se faire jour à un sentiment qui couve depuis longtemps dans les âmes canadiennes. On se demande s'il n'est pas temps enfin que nous commençions à voler de nos propres ailes. Pour les tâtonnements des débuts, il nous a bien fallu recourir à la science et à l'art de nos ainés, et nous garderons toujours de la reconnaissance surtout à la France, qui a été notre grande initiatrice. Mais nous devons apprendre enfin à compter un peu sur nous-mêmes. Nous nous plaignons de manquer de savants et d'artistes, mais nous n'en aurons jamais tant que nous n'ouvrirons nos bras qu'à ceux du dehors. Dans l'espèce, il y avait déjà au Canada des sculpteurs qui, sans prétendre être des Phidias et des Michel-Ange, ont cependant fourni des preuves de leur talent. N'était-il pas juste d'attendre qu'un gouvernement canadien leur confiât de préférence une œuvre canadienne ? Ce n'est pas faire injure à l'art français, ni au mérite de M. Chevré, de le penser.

Les conditions du dernier concours ne sont pas de nature à donner satisfaction à l'opinion publique ; elles tendront plutôt à décourager les artistes du terroir.

La fermeture des Buvettes

Le règlement Carter fixant l'ouverture des buvettes à 7 heures du matin et leur fermeture à 7 heures du soir le samedi et à 10 heures les autres jours de la semaine, a été adopté hier par la Conseil en première lecture. Ceci fait le Conseil a refusé de suspendre ses règles pour passer à la deuxième lecture

Le Conseil a sagement agi. Il a reconnu qu'il fallait, qu'il devait faire quelque chose pour enrayer la consommation et par conséquent les ravages de l'alcool en votant la première lecture ; mais qu'il fallait faire quelque chose d'utile, d'efficace et que pour cela il convenait d'étudier la question avant la discussion du règlement en deuxième lecture.

Chaque fois qu'on aborde cette question de la vente de l'alcool on se trouve en face d'un problème terriblement compliqué.

D'un côté on trouve le bien de l'humanité, de la race humaine ; les joies de la famille ; la santé, la vie même des enfants ; tous les sentiments les plus respectables.

De l'autre, des intérêts considérables dont dépendent également le bien-être des familles et leur avancement; intérêts qui touchent à toutes les branches de l'activité humaine, depuis le cultivateur jusqu'à la haute banque en passant par l'industrie et le commerce.

Il y a plus que les intérêts privés ; il y a l'intérêt public, intéressé par les fonds considérables fournis aux divers budgets du pays par le commerce de l'alcool et les commeres auxiliaires.

Ces intétêts, tout respectables qu'ils soient, ne sauraient militer contre l'adoption de mesures pouvant enrayer l'alcoolisme ; autant vaudrait dire qu'il ne faut pas chercher le remède de la tuberculose parce que les médecins et les pharmaciens en vivent.

Mais on ne peut nier que les intérêts liés au commerce de l'alcool ont grandi sous la protection des lois et qu'ils ont quelque peu le droit d'attendre que les lois qui leur feront tort soient aussi équitables que possible.

Un argument nous a surtout frappé dans la discussion d'hier. La fermeture proposée pour Montréal, a dit un échevin, pourrait avoir les conséquences les plus graves, si elle n'était pas étendue aux municipalitrs environnantes.

Certes la diminution des heures d'ouverture ne pourra que contribuer à faire diminuer la consommation de l'alcool, qu'il ne faut pas confondre avec l'alcoolisme.

L'alcoolique, l'ivrogne, ne seront pas atteints par cette fermeture ; ils boiront,non pas chez eux comme on le dit trop souvent, mais ils y iront boire là où les bars resteront ouverts: dans les banlieues.

Et alors ils boiront plus parce qu'ils se seront rendus dans ces districts pour boire, rien que pour boire et ils boiront tant qu'ils auront de l'argent, tant qu'ils pourront lever le bras.

Si les buvettes des banlieues ne ferment pas aux mêmes heures que celles de Montréal, on boira certainement moins d'alcool à Montréal, mais on n'y trouvera pas un alcoolique de moins. Et c'est surtout la diminution du nombre de ces malheureux qui sèment la folie, la misère, la mort autour d'eux qu'il faut viser.

La réduction des heures d'ouverture des buvettes est un des remèdes proposés; il a certainement son importance; il en est d'autres dont l'adoption donnerait peut-être de meilleurs résultats, au moins d'aussi bons.

Nous citerons par exemple : la diminution du nombre des bars ; l'encouragement du commerce de gros et de détail, des bières et des vins faibles en alcool; l'encouragement des distractions populaires, saines et peu dispendieuses.

L'alcoolisme est un fléau moderne, inconnu des générations qui ont précédé la fabrication des alcools à bas prix.

Puis il s'est développé avec l'installation des bars de luxe, des concerts gratuits offerts aux consommateurs qui, souvent, ne vont au cabaret que pour se trouver dans un milieu plus luxueux, plus confortable que le pauvre logis où ils laissent leur famille.

L'homme qui boit chez lui, en solitaire, est plus rare qu'on ne pense; celui-là est presque toujours en dehors de toute rédemption possible; mais les autres, ceux qui boivent autant par sociabilité que par amour de l'alcool, ceux-là peuvent facilement être sauvés.

"Pourquoi les hommes vont-ils boire ensemble? C'est parce qu'ils recherchent des camarades", disait un apôtre de la tempérance, dimanche dernier à Toronto.

A cet homme qui ne boit peut-être que pour occuper ses loisirs; pour causer, parler, s'amuser après un dur travail, qu'on donne quelque chose en pature à ses besoins sociaux et intellectuels, et il boira moins pour arriver à ne plus boire.

" La Croix Bleue ", la grande société de tempérance européenne,qui loin d'arracher les vignes veut qu'on en plante, a posé en principe qu'il était inutile d'enlever la boute ille au buveur, mais qu'il fallait lui persuader de ne pas la prendre.

Il est bien des moyens d'arriver à ce résultat.

N'a-t-on pas vu, dès l'ouverture du Parc Sohmer, il y a vingt ans, diminuer le nombre des ivrognes dans les rues de Montréal, le dimanche et les soirs d'été? L'homme qui menait sa femme et ses enfants au Parc, ou qui y allait pour rencontrer des camarades, oubliait le chemin du cabaret.

Nous ne nous élevons nullement contre les mesures pouvant diminuer la vente de l'alcool ; mais nous ne saurions trop recommander la multiplication des bibliothèques publiques, des salles de lecture, des lieux d'amusements sains et honnêtes, où le peuple puisse se récréer ou s'instruire.

L'alcoolisme est surtout une maladie cérébrale qu'il faut guérir en soignant le cerveau, en l'occupant, en le meublant comme on dit. C'est une affection morale qu'il faut guérir par des moyens moraux, sans cependant écarter les autres.

LE CABINET FRANCAIS

Le ministère Briand a obtenu successivement plusieurs votes de confiance, mais si nous en croyons les informations qui nous parviennent de Paris, sa situation ne serait pas absolument satisfaisante. On peut s'étonner qu'avec une majorité radicale aussi considérable au parlement un gouvernement de gauche, dont le programme général fut applaudi sans réserve par cette majorité, manque de stabilité, et cependant tel parait être le cas.

Il y a quelque temps, quand la question de la réforme électorale se posa devant la chambre, on vit la majorité échapper complètement à M. Briand. Le président du conseil sans s'opposer formellement à une réorganisation profonde du régime électoral actuel, ne croit pas le moment venu d'innover et de chercher à réaliser cette réforme avant les élections de 1910. Il dut poser la question de confiance pour rallier sa majorité, et l'on sait comment. comble d'incohérence, cette majorité rejeta dans l'ensemble l'article premier du projet qu'elle avait adopté en détail .

On a conclu de cet incident que Briand ne tient pas absolument sa majorité, comme la tenait M. Clémenceau, et que le gouvernement est à la merci d'un incident de séance. On put noter que même un membre du cabinet, M. Millerand, s'abstint au vote, même quand la question de confiance fut posée. Il n'en fallut pas davantage pour faire naitre le bruit que M. Millerand sera le président du conseil de demain et qu'il prépare le remaniement ministériel dans ce sens. Quelle que soit l'exactitude de cette rumeur relative au ministre des travaux publics, il est évident qu'un réel malaise pèse sur le cabinet Briand et qu'un remaniement ministériel pourrait bien se produire avant longtemps.

Lors de la discussion générale du budget, c'est M. Cochery, ministre des finances, qui a été sérieusement menacé. Certains députés de la majorité avaient fait mine de soutenir une manœuvre qui consistait à proposer le rejet en bloc de tous les impôts nouveaux préconisés par M. Cochery, d'accord, au surplus, avec la commission du budget. On ne voulait pas, à la veille des élections générales, voter de nouveaux impôts. On a voulu flatter les électeurs en décidant des réformes coûteuses, et aujourd'hui on refuse de voter les charges nouvelles qui doivent permettre de faire face à ces réformes. Il y a là une contradiction qui tend à faire croire que la représentation nationale n'ose pas assumer toute la responsabilité des conséquences de son attitude et que "l'électoralisme" prévaut complètement sur les principes démocratiques de la majorité.

M. TEMPLEMAN

Le correspondant du "Herald" à Ottawa télégraphiait, hier, que l'hon. M. Templeman, ministre du Revenu de l'Intérieur, serait sous peu nommé lieutenant-gouverneur de la Colombie-Anglaise.

Au cours d'une entrevue avec un journaliste, M. Templeman a déclaré que l'histoire publiée par le "Herald" était une fausseté "froidement calculée." Il a ajouté que son nom n'avait pas été mêlé à aucune nomination de cette sorte; au moins, il n'en avait pas connaissance. Si la chose avait été discutée, ajouta le ministre, j'en aurais eu connaissance avant aujourd'hui.

DANS LE DEUIL

L'échevin C. Robillard, député de Saint-Jacques, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son frère, Narcisse.

Le défunt était âgé de 69 ans. Retiré d'affaires depuis longtemps, il habitait avec l'une de ses filles, à Ste-Elisabeth.

— Nous avons également regret d'annoncer le décès de M. Léonce E Taschereau, de Québec, survenu, hier soir, à l'Hôtel-Dieu de cette ville. Le défunt était un homme d'affaires bien connu de la Vieille Capitale.

Il laisse un fils, M. Arthur Taschereau, de la maison Alex. McArthur & Cie., de Montréal.

Aux deux familles en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

L'AVENIR DU CANADA FRANCAIS

La plaquette que M. Arthur Saint-Pierre vient de publier ne manquera pas de réchauffer le patriotisme des compatriotes.

L'auteur de "l'Avenir du Canada français" a mis devant le public des pensées que bien des Canadiens ont dans leur esprit sans oser trop les exprimer, Les faits et les chiffres qu'il donne sont de nature à ouvrir les yeux.

"L'Avenir du Canada français" est en vente chez nos principaux libraires, à un prix modique.

Echos et Commentaires

DANS UNE LETTRE adressée à un journal du matin, un "artiste canadien" conseille aux sculpteurs Hébert et Laliberté de prendre patience. "Le gouvernement aura, sans doute, d'autres monuments à faire exécuter et ils ne seront pas oubliés dans la distribution des commandes." O bons sculpteurs canadiens, couchez-vous et dormez sur l'oreiller de l'espérance!

* * * * *

M. MACLEAN prédit dans son journal le " World, " qu'avant la Noël, l'hon. M. McBride sera le leader reconnu du parti conservateur du Dominion. M. Borden a le droit de se plaindre que le congé est un peu cavalier et l'avis un peu court.

* * * * *

LE "CANADA" demande à l'Université Laval de s'effacer gracieusement et de laisser la ville acquérir elle-même la bibliothèque Gagnon. Malheureusement, nous entretenons des doutes sur les intentions de nos échevins. Leur goût pour les lettres et les livres ne s'est jamais beaucoup manifesté. L'Université n'a plus qu'un jour pour prendre décision et, si elle laisse devenir caduque l'option qui lui a été consentie, qui nous assure que le conseil la relèvera ?

* * * * *

LA COMMISSION nationale des champs de bataille vient de distribuer les six médailles d'or qu'elle a fait frapper en France pour commémorer les fêtes du tricentenaire de Québec. Le prince de Galles, lord Grey, Sir Wilfrid Laurier, Sir L.-A. Jetté et Sir Lomer Gouin, en sont les heureux titulaires ainsi que Sir George Garneau qui présidait lui-même à la distribution. Dans cette liste, nous regrettons de ne pas voir les noms du vice-président Fairbanks et de l'amiral Jauréguiberry qui représentaient les Etats-Unis et la France aux fêtes de Champlain.

Il n'en eût pas coûté beaucoup plus d'ordonner huit médailles au lieu de six et l'on aurait épargné à des hôtes distingués, à des invités, une injure imméritée.

* * * * *

ON CONNAIT l'histoire du tailleur chinois à qui un habit européen avait été commandé et qui reproduisit avec fidélité jusqu'à la tache de graisse qui était sur le modèle. Les Japonais ressemblent assez à ce tailleur chinois. Ils imitent la civilisation occidentale jusque dans ses taches. Voici que l'on accuse les ministres du Mikado de pot-de-viner dans les grands prix, Des raffineurs de sucre leur auraient payé 6,000,000 de yens, en échange de certains bons offices. Diderot disait de la Russie qu'elle était pourrie avant d'être mûre. Le Japon mérite-t-il déjà qu'on en dise autant ?

* * * * *

ON DIT que certains officiers publics à Montréal se font avec la naturalisation des aubains d'assez jolis revenus. Voilà une barrière de péage qu'il ne convient pas de laisser subsister plus que les autres.

A L'ACADEMIE FRANCAISE

LES PRIX LITTERAIRES ET LES PRIX DE VERTU.

L'Académie française a tenu, devant l'assistance toujours nombreuse qui s'empresse à ces solennités, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. le vicomte Melchior de Vogué, directeur.

M. Thureau-Dangin, secrétaire perpétuel, dont l'état de santé, on le sait, laisse à désirer, n'a pas pu assister à la séance. C'est M. Etienne Lamy qui a donné à sa place lecture du rapport qu'il a écrit sur les œuvres littéraires soumises au concours.

LE RAPPORT DE M. THUREAU-DANGIN, SECRETAIRE PERPETUEL

Au début de son discours, l'éminent secrétaire perpétuel se félicite que l'Académie ait, chaque année, l'occasion de constater la belle vitalité des lettres françaises, d'observer les courants qui s'y dessinent, de guetter et d'encourager l'éclosion des talents nouveaux. Et il ajoute :

" Ceux-là mêmes, parmi nous, dont l'âge a ralenti l'activité, ne sont pas les moins intéressés aux travaux et aux espoirs des générations montantes, et ils diraient volontiers avec le poète :

Je suis, plus que jamais, dans ma saison tardive,
Amateurs de jardins, si ce n'est jardinier.

" Notre fondateur n'avait sans doute pas prévu cette occupation qui devait, peu à peu, prendre beaucoup de notre temps, au risque de ralentir la marche déjà très suffisamment majestueuse de notre Dictionnaire. Mais, en se conformant à ces exigences imprévues, l'Académie a conscience de demeurer fidèle à sa mission propre. Aussi, accomplit-elle cette partie de sa tâche, sans se plaindre d'une abondance où elle voit un signe de richesse."

Le rapporteur fait la critique des œuvres littéraires auxquelles l'Académie décerne, cette année, les différents prix: poèmes, romans, philosophie, histoire, sont appréciés successivement avec autant de sûreté que de bienveillance.

Et le secrétaire perpétuel arrivé au prix Reynaud—prix quinquennal de 10,000 francs—"le plus considérable que l'Académie ait à décerner directement" et qu'elle attribue, cette année, à la veuve de Brunetière.

" La dernière fois que notre Compagnie en avait disposé en 1904, elle l'avait attribué à la fille d'un confrère éminent, récemment décédé, Mlle Gaston Paris. C'est à une inspiration analogue qu'elle obéit, en le donnant aujourd'hui à la veuve de Ferdinand Brunetière. D'après le libellé de la fondation, ce prix est attribué au "travail le plus méritant qui se sera produit pendant une période de cinq ans." Eh bien, est-il rien de plus "méritant" à tous les titres, que les derniers travaux par lesquels Brunetière, frappé du mal qui devait l'abattre, se hâtait fiévreusement — comme s'il sentait que la mort allait l'interrompre—de mettre au jour les idées auxquelles son esprit était attaché, les vérités que sa passion d'apôtre lui faisait un devoir de répandre: étude de critique littéraire ou plus que jamais il manifestait sa maitrise, ainsi que le prouvent ses derniers articles sur Montaigne et Joseph de Maistre ; controverses de philosophie religieuse et sociale, devenues sa préoccupation principale ébauches de cette grande apologie du christianisme, dont il caressait le projet, mais dont, comme autrefois Pascal il ne devait laisser que des fragments inachevés; dépensant, dans la parole publique, jusqu'au bout de ses forces et même bien au.delà, cette éloquence qui fut peut-être son don le plus rare, puis, quand la voix—cette voix naguère si nerveuse et si prenante—était définitivement brisée par cet effort suprême, écrivant tant que la mort ne lui fit pas tomber la plume des mains ? Qui de nous n'a encore dans les yeux, la vision de Brunetière, durant cett, agonie de deux années: le visage ravagé, de jour en jour plus pâle, plus amaigri, creusé de sillons plus profonds, les lèvres contractées, les tempes humides d'une sueur mortelle, l'œil enfoncé sous l'orbite et brulant d'une flamme ardente et triste, mais, dans cette ruine du corps, l'intelligence gardant sa vigueur intacte, l'âme vaillante et héroïque! S'il nous est douloureux de remuer ces souvenirs, il nous est doux du moins d'honorer, une fois de plus, la mémoire d'un illustre et très cher confrère."

DISCOURS DE M. MELCHIOR DE VOGUE, DIRECTEUR.

M. le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé prend alors la parole et prononce un discours sur les prix de vertu.

Nous citerons de l'éloquente harangue de M. de Vogüé le passage suivant, où l'éminent académicien dévoile les pensées qui l'assaillirent en constatant au cours du dépouillement auquel il a dû se livrer, pour l'attribution des prix, les incroyables traits de vertu dont il prenait connaissance.

"Quand on pense au nombre considérable des canonisations qui augmentaient la phalange des bienheureux, durant les siècles du haut moyen-âge, quand on le rapproche des très rares béatifications consenties, de nos jours, par l'autorité ecclésiastique, on est tenté de croire que l'humanité s'est appauvrie en vertu tandis qu'elle s'enrichissait en civilisation. Je sais maintenant qu'il n'en est rien, J'ai acquis cette conviction que j'espère vous communiquer: au début du vingtième siècle, dans notre pays, la matière canonisable, si j'ose dire, est aussi abondante qu'elle put l'être aux époques légendaires. Je n'aurai pas l'impertinence de rechercher pourquoi l'Eglise, dans sa prudence, est aujourd'hui si parcimonieuse des auréoles qu'elle prodiguait jadis; ce n'est pas mon affaire. Mais je n'ai pu me défendre d'une idée bizarre, paradoxale, qui vous fera sourire: il y a un jour chaque année où notre congrégation d'écrivains, la moins qualifiée pour un pareil office, se substitue audacieusement au pouvoir spirituel, où elle canonise à sa manière ceux et celles qu'un décret de Rome eût autrefois placés sur les autels.

Oui, elles mériteraient d'être gloflés dans tous les âges, ces jeunes filles, des enfants parfois, qui seules, sans aide, avec l'infime salaire d'une travailleuse aux champs ou d'une ouvrière à la ville—et c'est là proprement le miracle— subviennent à l'entretien d'une lourde maisonnée, vieux parents infirmes, petits frères et petites sœurs qui continuent avec une patience inlassable une totale abnégation d'elles-mêmes jusqu'au jour où la nichée qu'elles ont élevée s'étant envolée, leur vieillerse solitaire, privée de cette maternité dont elles ont supporté toutes les charges sans en connaitre les fiertés et les douceurs, s'emploie à soigner les malades étrangers à être encore et toujours les providences terrestres d'un village, d'un quartier C'est un des cas les plus fréquents dans nos dossiers; et si quelques hommes animés du même esprit de famille s'y rencontrent, il faut bien avouer que notre sexe fait piètre figure devant ce magnifique débordement de tendresse féminine."

LE CONCOURS DE POESIE

M. Etienne Lamy a donné ensuite lecture de fragments des poèmes qui ont remporté des prix au concours

(Suite à la 11me page)

—Etre—
DYSPEPTIQUE
—c'est être—
MISERABLE

La dyspepsie est la principale maladie de la vie civilisée. C'est dû en grande mesure aux erreurs grossières du côté de la diète, de la suralimentation, à l'indulgence trop condescendante pour les stimulants et la surcharge de l'estomac de nourriture indigeste, au fait de manger trop rapidement sans mastiquer suffisamment la nourriture, à l'habitude de se régaler de biscuits chauds, pâtisserie, marinades et confiseries, etc.

Le Burdock Blood Bitters a une réputation faite, remontant à plus de trente-quatre ans, comme remède assuré de la dyspepsie sous toutes ses formes et de toutes les maladies qui résultent de celle-ci.

Elle peut Manger n'importe quoi maintenant

Mme Herman Dickenson, Benton N.B., écrit: "J'ai fait usage du Burdock Blood Bitters et je constate que peu de remèdes peuvent donner un tel soulagement pour la dyspepsie et les maux d'estomac. Je souffrais depuis nombre d'années de dyspepsie et ne put obtenir aucun soulagement jusqu'à ce que j'eusse pris Burdock Blood Bitters. J'en pris trois bouteilles et fus guérie ; je puis manger maintenant n'importe quoi sans que cela me nuise. Je le recommanderai fortement à tous ceux qui souffrent de maux d'estomac"

En vente par tous les marchands. Fabriqué seulement par The T. Milburn Co., Limited Toronto, Ont.

223-1

MADE IN CANADA

Une poudre de gelée de fruits pure, seulement que la meilleure et la plus pure gelée de pied de veau combiné avec l'extrait pur du fruit,

Les Poudres à Gelée
"PURE GOLD"
(Marque Déposée)

Vous donnent "une qualité meilleure" pour la table et moins de travail à la cuisine.

Notre livre de recettes est envoyé gratuitement.

Laisses-nous vous envoyer notre précieux petit livre "Les secrets des délicieux desserts". Il vous dira comment préparer de nombreux desserts appétissants et de délicieuses salades en très peu de temps et sans grand embarras.

Pure Gold Mfg. Co.,
Limited
Toronto
100-A

Echantillons sur demande. Envoyez 10c pour frais d'expédition et vous recevrez nos échantillons d'extraits de vanille, de citron et une boite de poudre à pâte. Donnez vos noms et adresse et ceux de votre fournisseur.

WILLIAM H. DUNN, Agent Distributeur en Gros, MONTREAL.

On peut Compter en tout temps sur les
Gourlay Pianos

Si vous possédez un piano Gourlay il n'est pas nécessaire d'envoyer chercher l'accordeur chaque fois que vous recevez des invités, ni de vous excuser des imperfections de votre piano lorsqu'un ami va pour en jouer.

Le système de construction avec blocs à tiges invariables fournit, depuis les tiges d'accordage jusqu'à la plaque en fer, un support qui est de bois sectionnel et que la température n'affecte pas. De là, le besoin d'accorder le piano, même sous un climat très variable, est réduit au minimum, et le plaisir que procure sa qualité de son exceptionnelle, vous est toujours assuré. Voyez l'assortiment des plus nouveaux modèles reçus par

LA CIE DE PIANOS L ACH, Limitee,
560 RUE STE-CATHERINE OUEST, PRES DRUMMOND.
Aussi 488 rue Ste-Catherine Est, entre les rues St-André et St-Timothée.

Il y a Economie et Sécurité à confier ses Epargnes à la
BANQUE D'HOCHELAGA
Capital Payé : $2,500,000. Fonds de Réserve : $2,150,000.
qui vous paie l'intérêt tous les six mois et vous assure un revenu régulier qui s'accroit tous les jours en proportion de vos économies.

FAITES DE L'ARGENT d'une façon agréable et procurez-vous dès MAINTENANT la plus belle prime qui ait jamais été donnée par aucune maison. Sacrifiez les choses inutiles et entreprenez quelque chose qui en vaut la peine.

$5,000.00 DE RECOMPENSE à quiconque prouvera qu'il y a en ceci quelque fausse représentation.

Pas de concours-loterie, ni tirage d'aucune sorte, mais nous donnerons à tout acheteur de trois lots dans PARK DALE, MONTCLAIR ou NEW WESTMOUNT, un

Piano Automatique Gratis
de WILLIS — Veritable et Garanti.

Deux pianos distincts dans une même caisse, six rouleaux de musique et un banc artistique, livré gratis n'importe où en Canada sur paiement de 10 pour cent comptant sur les lots. La balance, $15 par mois.

Vous paierez $20 par mois pour n'importe quel piano automatique. Nous ne vous demandons que $15.00 par mois sur vos lots et vous pouvez avoir le meilleur piano automatique de $1,000.00 qui se puisse procurer maintenant, ABSOLUMENT GRATIS. Tout enfant peut le mettre en opération et vous posez les fondations du plus sûr et du plus profitable placement que vous puissiez jamais désirer, ou vous rendez possible l'acquisition de votre propre "home".

Les renseignements ne vous coûteront rien.

Renseignez-vous dès maintenant.

GEO. MARCIL & CO.,
180 RUE ST-JACQUES, - MONTREAL.
Téléphones : Le Jour, Main 7921-3792 / La Soir, St-Louis 2498

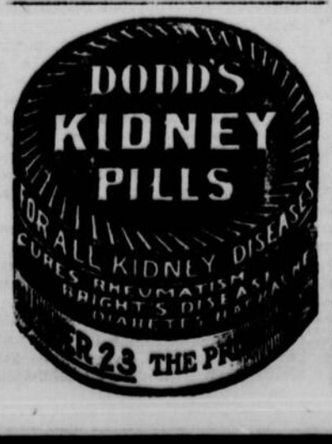

FOURRURES !!!

Tout ce qu'il y a de plus élégant en fait de Manteaux, Manchons, Tours de Cou, Etoles, Cravates, Pardessus, Casques et autres vêtements, nous l'avons, confectionné par des ouvriers experts dans la fourrure.

J. E. BOURCIER,
Marchand et Manufacturier de Fourrures

Choix superbe de Mouton de Perse, Vison, Hermine, Loutre, "Seal", "Near Seal", Chat Sauvage du Nord, Rat Musqué, etc.
Ce sont les plus belles peaux que nous vendons à des prix défiant toute compétition.
Il n'est pas nécessaire d'aller rue Saint-Paul pour vos fourrures.
Tél. Est 3965
219 AMHERST, près Ste-Catherine

Le Grand Concours de Popularité de la "Patrie"

Offre spéciale de votes supplémentaires pour nouveaux abonnements

Ces votes seront accordés pour les nouveaux abonnements à la PATRIE pendant les deux semaines commençant lundi, 22 novembre, et finissant samedi, le 4 décembre. Un nouvel avantage offert aux candidats dans ce concours pour $9,000 en prix gratis.

CE QUE NOUS OFFRONS

Pendant deux semaines seulement à partir du 22 novembre jusqu'au 4 décembre, à part les votes qui sont maintenant donnés d'après le tableau des votes, nous offrons à tous les candidats un avantage exceptionnel comme suit :

Pour chaque série de cinq abonnés nouveaux d'un an à l'édition quotidienne de la PATRIE que nous recevrons pendant ce temps, un bulletin spécial de 20,000 votes sera accordé.

Pour chaque série de cinq abonnés nouveaux d'un an à l'édition hebdomadaire de la PATRIE, que nous recevrons pendant ce temps,un bulletin spécial de 5,000 votes sera accordé.

Cette offre ne concerne que les abonnements nouveaux seulement. Les candidats peuvent prendre ces abonnements n'importe où. Le tableau de votes pour l'édition quotidienne de la PATRIE a été augmentée jusqu'à trois ans comme on peut le voir dans une autre page et aucun abonnement de plus de trois ans ne sera accepté pendant ce concours. Deux abonnements de six mois compteront pour un abonnement d'un an. Souvenez-vous que cette offre n'est que pour les votes supplémentaires, en plus des votes accordés pour les abonnements dans le tableau des votes.

L'offre que nous faisons de donner des votes supplémentaires est très libérale et chaque concurrente peut en retirer de grands avantages. Pour celles qui n'ont pas encore fait un grand travail jusqu'à présent, ce sera le moyen d'obtenir des votes facilement et cela les placera parmi les premières du concours et leur donnera une grande chance de gagner un de nos quarante-trois prix. Les candidats ne sont pas tenus d'obtenir seulement une série de cinq abonnés, mais pour chacune de ces séries de cinq un bulletin de votes supplémentaires leur sera accordé.

A Montréal et dans la banlieue, tous ceux qui lisent la PATRIE peuvent tout aussi bien s'abonner que d'acheter ce journal chaque soir, en déboursant un centin chaque fois. En prenant un abonnement, tous ont la certitude de toujours avoir la copie de la PATRIE chaque jour, tandis qu'autrement il peut se faire que l'édition soit épuisée et qu'alors ils ne puissent avoir leur journal.

Nos concurrentes devraient se convaincre de ceci, et l'expliquer clairement à toutes les personnes dont elles désirent avoir des abonnements. Il est très facile pour elles de solliciter des abonnements à la PATRIE, car tout invite le public à s'abonner immédiatement. Le système que nous avons établi pour permettre à chaque abonné d'avoir une copie de la PATRIE chaque jour, est très facile à comprendre. Chaque abonné reçoit des coupons pour autant de mois que dure son abonnement. Chacun de ces coupons, lorsqu'il sera présenté chez n'importe quel dépositaire dans Montréal et dans la banlieue, donnera droit au porteur de retirer une copie de la PATRIE chaque jour et le dépositaire s'engage à remettre le journal.

Quant aux concurrents de la campagne elles rencontreront certainement l'encouragement qu'elles méritent, tant de leurs parents et de leurs amis que des personnes à qui elles s'adresseront.

Vu l'espace considérable occupé chaque jour par la liste des candidats du concours de la PATRIE, nous serons forcés de discontinuer la publication des noms de toutes celles qui n'auront pas obtenu le total de 20,000 votes, à partir de lundi, le 6 décembre.

Ceci n'empêchera pas les concurrentes d'avoir tous les privilèges qui sont attachés au concours, car leur nomination est toujours valide et tous les votes qui nous sont envoyés en leur faveur seront crédités comme d'habitude Lorsque le total de leurs votes aura atteint le nombre requis, leur nom sera publié de nouveau dans la liste des candidats.

Comme les concurrentes qui sont à la tête de la liste n'ont pas encore obtenu un très grand nombre de votes et aussi en raison du fait que nous offrons des votes supplémentaires pour les nouveaux abonnements pendant les deux semaines prochaines, nous sommes convaincus que toutes voudront profiter de cet avantage pour obtenir des milliers de votes. Cela donnera à chacune une position qui lui permettra de gagner un de nos magnifiques prix.

Les concurrentes s'apercevront qu'il est très facile d'obtenir des abonnements, si elles emploient l'enthousiasme et l'activité nécessaires, et il nous fera grand plaisir de leur voir obtenir des résultats qui leur permettront de voir figurer leur nom parmi ceux des concurrentes les plus énergiques et les plus populaires.

Les concurrentes devront voir à ce que les lettres ou paquets qui contiennent des coupons soient suffisamment affranchies si elles désirent que ces votes nous parviennent. Toutes les personnes qui nous envoient de l'argent devront faire ces envois par mandats de poste ou d'express. Si l'on nous envoie des chèques, ils devront être faits payables au pair.

Aucune nomination ne sera acceptée après le 4 décembre prochain. Le concours se terminera le 24 décembre, à 10 heures p.m.

EXTENSION D'ABONNEMENTS

Toute personne qui a pris un abonnement à "La Patrie," depuis l'inauguration du concours afin d'obtenir des votes en faveur d'une concurrente et qui désire s'abonner pour une période plus longue est considérée comme nouvelle abonnée chaque fois qu'elle paie pour une extension d'abonnement.

Le surplus des votes accordés en raison d'un abonnement d'un an, jusqu'à deux ans ou jusqu'à trois ans sera aussi alloué à condition que l'extension soit faite en conséquence.

UN CHARMANT CONCERT-BOUCANE

AUX QUARTIERS GENERAUX DU 65e REGIMENT, LES SERGENTS RECOIVENT.

Le sergent-major et les sergents du 65ème Régiment ont donné, hier soir, aux quartiers-généraux du régiment, un concert-boucane qui a eu un gros succès.

Le sergent-major Labaise présidait

Le sergent-major LAHAISE, l'organisateur de la fête d'hier.

la fête ayant à ses côtés le commandant du régiment, le lieutenant-colonel Labelle, M. Laurent Morin, représentant le lieutenant-colonel honoraire Rodolphe Forget, le lt.-col. F. S. Mackay, le capitaine W. U. Boivin, le major Ostell, le capitaine G. Labelle, M. L. E. Morin, le major Lydel, du corps des Cadets, le professeur Henri Scott, ancien officier du 65ème, le lieut. Tardif, M. Rodolphe Bédard, etc., etc.

Le sergent paie-maître Deguise était maître de cérémonie et c'est lui qui invita à neuf heures, à l'entrée du commandant et des invités,

Le plus jeune soldat du régiment, WILFRID PELLETIER, qui a remporté un gros succès hier soir.

la fanfare à jouer la marche d'ouverture.

Le sergent J. B. A. Tison chanta ensuite la chanson du régiment qui lui valut une ovation.

M. Regimbal ouvrit la série des chansons comiques et il reçut lui aussi des applaudissements.

Les clairons Basile Malo et Louis Gagnon vinrent prouver qu'ils sont gais lurons et leur duo comique fut très goûté.

La fanfare du régiment compte certainement des artistes si on en juge par le talent du sergent Raoul Paradis, qui joua un beau solo sur ce que le sergent Deguise a appelé son "barreau de chaise" et qui n'est autre que son picolo.

Il y a des artistes en tous genres dans ce régiment et le sergent Pagé nous l'a prouvé en déclamant avec succès "Waterloo" de Victor Hugo.

La fanfare nous régala encore d'une jolie valse et M. L. J. Paradis chanta une chanson comique. M. Paradis eut le succès de la soirée si le succès était de faire rire, car les invités se tordaient.

M. A. Clark chanta ensuite une jolie romance anglaise.

Le concert-boucane des sergents nous réservait d'agréables surprises et le colonel lui-même exprima toute sa joie quand il apprit qu'on avait inscrit au programme des assauts de boxe, d'escrime et de lutte. C'était donc un concert à la fois intéressant et instructif.

Le sergent Crevier et le caporal Dosogne firent les frais du premier de ces numéros avec un bel assaut d'escrime qui passionna tout le monde et se termina par le succès des deux combattants, tous deux ayant touché le même nombre de fois.

Après l'escrime, ce fut la boxe,et c'est le professeur Thomas qui engagea la partie avec son meilleur élève, et il l'a prouvé, M. Harry Mace.

Le capitaine W. U. Boivin était l'arbitre.

Le professeur Thomas est un excellent boxeur, mais c'est aussi un excellent professeur et il a dressé un homme qui lui donne du fil à retordre.

L'auditoire passionné autant que pendant l'assaut d'escrime, ne ménagea pas ses applaudissements aux deux boxeurs.

Un intermède de quinze minutes, pour prendre un verre de vin, et rallumer les pipes, car tous les auditeurs avaient reçu les pipes traditionnelles au commencement du concert avec un bon paquet d'Old-Chum. Le concert fut très beau, mais la boucane ne manqua pas.

M. L. J. Paradis, continua le concert en chantant et en déclamant des choses encore très drôles. Il eut encore beaucoup de succès.On le rappela trois fois.

Le sergent Crevier est habile escrimeur mais il a d'autres talents et il nous en a montré un en chantant de façon superbe, une chansonnette anglaise et italienne.

M. J. Boucher, du corps des ambulanciers, chanta à la demande générale, une chansonnette anglaise, accompagné par M. P. E. Perras.

Le numéro suivant fut le plus intéressant de la soirée. Le plus jeune soldat du régiment, Wilfrid Pelletier, âgé de treize ans, fut très applaudi quand il s'avança, pour jouer un morceau de piano. Le jeune Pelletier joue les cymbales, dans la fanfare. C'est un artiste et il l'a montré en interprétant une pièce difficile avec beaucoup de succès, le colonel félicita son plus jeune soldat.

Le sergent Tison chanta encore une fois, et eût la même ovation.

M. L. J. Paradis chanta de nouveau, de même que M. Regimbal, et le concert se termina par un assaut de lutte entre Richard et Beauchamp.

C'est le professeur S. A. Paquet et M. J. O. Paradis qui accompagnaient les chanteurs.

Après la marche de sortie de la fanfare, le colonel, le sergent-major et les autres officiers du régiment se réunirent aux quartiers des sergents, où on complimenta les artistes et les organisateurs de cette magnifique fête.

Parmi les personnes présentes on remarquait: MM. Alfred Fournier, Emile Breault, Paul Cornelier, Raoul Deschesne, E. T. Charbonneau, Pierre Duperré, I. Labelle, A. Lacroix, sergent-major W. H. Copping, H. Daoust, Joseph Vézina, Jos. Boucher, Ernest Viger, P. E. Perras, V. Dufort, E. Brosseau, A. Lafleur, N. Galipeau, sergent. coul. A. Lemay, sergent V. Goyette, sergent J. A. Touchet, serget. coul. R. Marion, sergent Jos. Lemire, U. Verret, sergent Nap. Marion ex-sergent J. A. Poirier, W. Rochon, N. S. Gauvreau, sergent Alp. Fournier, Armand Dalpé, capitaine L. Pépin, Eug. Dalpé, H. Pépin, Donat Dalpé, David Henrichon, F. X. Simard, Ant. Poitras, E. H. Grignon, E. Robitaille, G. A. Brosseau, Nap. Langlois, Jules Daoust, Wilfrid Pelletier sergt. coul. H. Brunelle, sergent E. Charbonneau, clairon R. Faille, clairon Albert Dubrule, Léopold Sicard, Rosario Roy, P. Duff, Ovide Bonomi, Donat Bonomi, Prof. J. Thomas, L. H. Roy, C. A. Favreau, David Dansereau, Alex. O. Lussier, A. B. Barnston, Oswald Lussier, L. E. Decelles, Paul Dubrule, Hector Viau, Nap. Léveillé, Cléo. Contant Arthur Pelletier, Jos. Langevin, E. Dosogne, Jos. Lévesque, Jean Luppart, sergent Raoul Morin, Henri Massé, L. E. Morin, jr., sergent C. P. Brunelle, sergent Raoul Paradis, sergent Lord, sergent Gougeon, sergent J. B. A. Tison, Eug. Regimbal, A. Richard, U. Langlois, sergent Q. M. A. Beaulieu, Chs. Filion, G. Simard, E. Brosseau, sergent G. Brunelle, E. Choquette, T. Cartier et beaucoup d'autres.

J. A. HURTEAU & CIE, Limitée, Piano et Phonographes, 316 Sainte-Catherine-Est, Montréal. j.n.o.

UNE EXPLOSION DE GRISOU

UN MINEUR EST TUE ET PLUSIEURS AUTRES EN DANGER A MARION, (MO).

SAINT-LOUIS, Mo., 30. — D'après une dépêche reçue de Marion, Mo., une formidable explosion de grisou s'est produite, hier, dans une mine. Un mineur fut tué et plus de cent autres n'ont échappé à la mort qu'en fuyant, se dirigeant à la hâte vers la cage de l'ascenseur et réussirent à s'échapper à la surface. Plusieurs mineurs, trop effrayés pour pouvoir se rendre compte de ce qui se passait, se sont échappés à travers le tuyau d'aération.

INGREDIENTS D L'AYER'S H IR VIGOR:

Soufre, Glycérine, Quinine, Chlorure de Sodium, Piment, Sauge, Alcool, Eau Parfumé.

Y a-t-il quelque chose de nuisible en cela ? Demandez à votre médecin.
Y a-t-il quelque chose de valeur en cela ? Demandez à votre médecin.
Arrête-t-elle la chute des cheveux ? Demandez à votre médecin.
Détruira-t-elle les pellicules ? Demandez à votre médecin.

NE COLORE PAS LES CHEVEUX

J. C. AYER COMPANY, Lowell, Mass.

Revue Mondaine

Bal.

Le bal donné, hier soir, par Madame Henri Lionnais, en l'honneur de sa jeune fille, Mademoiselle Juliette, et auquel assistaient environ deux cent soixante-quinze personnes, fera certainement époque parmi les événements mondains de la saison.

Les toilettes étaient d'une richesse et d'une élégance rares et le coup d'œil que présentait hier soir la salle Stanley, décorée à profusion de verdure et de fleurs, était vraiment féerique.

Madame Lionnais, très élégante et distinguée dans sa toilette en pailleté noir, recevait ses invités, assistée de sa jeune fille, délicieuse à souhait dans sa robe blanche brodée, garnie de fines dentelles.

Ce bal, qui marque les débuts de plusieurs de nos charmantes montréalaises, a été tout un succès.

Débutantes.

Mesdemoiselles Jeanne Chevalier et Marguerite Beaubien seront au nombre des débutantes qui assisteront ce soir au bal de la St-André.

Bridge.

Madame Jérémie Décarie, de la rue Sherbrooke, a donné un joli "bridge" vendredi dernier.

En ville.

Mlle Maud Audette, d'Ottawa, est à Montréal, en visite chez des amis.

—Hon. juge Cassels est en ville et se retire au Viger.

—Hon. juge Cannon s'est aussi inscrit au Viger.

—M. Alfred Robitaille, de Québec, était hier au Windsor.

De retour.

M. le juge Ouimet et Mesdemoiselles Ouimet sont de retour d'un voyage en Europe.

Euchre.

Mesdemoiselles et M. W. Boisvert, de la rue Ste-Catherine-Est, donnaient dimanche dernier, le 28 courant, un charmant euchre auquel prirent part un grand nombre d'amis. Les vastes salons étaient décorés avec un goût exquis. De nombreux et très jolis prix ont été distribués aux gagnants.

A minuit un délicieux goûter fut servi, suivi de chant, déclamation, musique et danse jusqu'à une heure avancée.

Réception.

La Société des Antiquaires (section des dames) donnait une jolie réception, hier après-midi, dans les salles historiques du Château de Ramezay.

Il y eut une très intéressante conférence par le Père Chaussegros, sur les Jésuites martyrs, au début de la colonie et spécialement sur le Père Jogues.

Le trio Mozart, composé de Mlles Labrecque et de M. Lamontagne, qui avait charge de la partie musicale, obtint un succès considérable et Mlle Graham fut fort applaudie dans ses chansons.

Madame Wurtele, présidente de la Société, et Mme Desbarats, vice-présidente, recevaient dans le petit salon français avec une grâce charmante l'auditoire d'élite qui avait répondu à l'invitation de la Société numismatique.

Noces d'argent.

M. et Mme Georges Lapierre ont célébré le 27 du courant leurs noces d'argent, entourés des membres de leur famille et d'un grand nombre d'amis, venus pour leur présenter leurs félicitations et leurs souhaits de longue vie.

M. Charles Guay et Mme Arthur Robitaille étaient les organisateurs de la fête.

Une adresse fut lue par Mlle Maria Guay, des fleurs et des bourses bien garnies furent présentées par Mlles Mamy et Lilly Barrett.

La fête se passa fort agréablement; il y eut chant, musique et déclamation.

On remarquait parmi les personnes présentes, outre les héros de la fête: M. et Mme Honoré Dupéré, M. et Mme Charles Guay, M. et Mme Arthur Robitaille, M. et Mme Eugène Fauteux, M. et Mme P. Lafrance, M. et Mme Arthur Olivier, M. et Mme Albert Lapierre, Madame Janvier Lapierre, Mlles Virginie et Blandine Bergeron, Rose-Délima Lachapelle, Yvonne Bergeron, M. A. Frigon Alida Alary, Maria Guay, MM. Réal Lejeune, R. Simard, Albert Busseau, Eugène Olivier, A. F. Frigon, G. A. Leblanc, Jean-Bte. Dufort, Ovila Lapierre, (frère de M. Geo. Lapierre), A. Schultz, A. Busseau et autres.

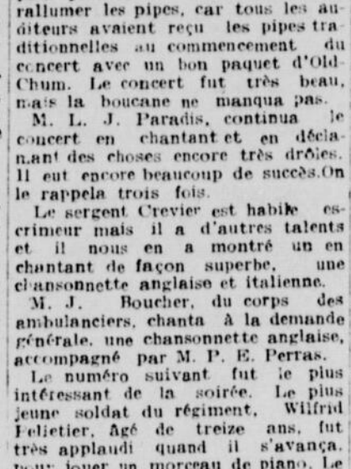

Le sergent paie-maître DEGUISE, le maître de cérémonie de la fête d'hier soir.

LETTRES DE FAIRE PART

imprimées avec soin sur papier de luxe, à quelques heures d'avis. La Cie de Publication de "La Patrie", limitée. Dépt. des Jobs. Tél. Bell Est 5800.

LE COMMERCE DES FETES

Splendides étalages et superbes décorations aux magasins Rea.

—As-tu vu le magasin Rea depuis l'installation de Noël?

—Non, pas encore.

—Mais vas-y, ma chère, c'est merveilleux. Je n'ai jamais rien vu de semblable à Montréal.

Et là-dessus elle court et moi aussi. Le tramway où j'entendis ce dialogue me conduisit heureusement dans cette direction.

Que c'est beau en effet, m'écriai-je à mon tour, en voyant la jolie décoration du dehors: vert et rouge, quelles jolies couleurs! J'entrai et dans le magasin un beau spectacle m'attendait. Tous les comptoirs étaient décorés de vert et de rouge et les allées étaient bondées de jolies acheteuses qui admiraient et achetaient de jolies choses.

On a placé à l'entrée un arbre de Noël qui va tenter des enfants: me dis-je, admirant l'arbre qui est décoré avec goût, mais auquel il manque des jouets. J'arrête un des chefs de magasin qui m'explique que le 1 décembre Santa Claus arrivera avec des jouets qui seront placés dans l'arbre et qu'il distribuera aux enfants qui auront été bien sages.

Les jouets sont au deuxième. Je monte par l'ascenseur ou je rencontre encore de jolies acheteuses et j'arrive dans les jouets. Il faut voir tout ce qu'il y a pour le croire. C'est merveilleux en deux mots. Encore là les décorations sont superbes: vert et rouge.

Et c'est de même au rez-de-chaussée: les batteries de cuisine, les poêles, les tapis, les meubles, les chapeaux, les manteaux, les blouses, les chaussures, les habits, tout est décoré en vert et en rouge.

Il y a du houx, des palmiers, dans des coins—on en a tellement mis qu'on dirait de petits jardins.

Tout est en fête. La marchandise est belle, les prix très abordables les employés aimables comme s'ils avaient reçu leurs étrennes.

J'ai voulu compter les jolies poupées; rendu dans les mille j'y ai renoncé. Ça n'est pas tout, m'a dit la vendeuse, nous en attendons encore des centaines et des centaines. Oh! qu'elles sont jolies, ces poupées, et comme elles vont en faire des heureuses!

Le département des bijoux vaut pour lui seul une visite.

On m'avait dit qu'il y avait au premier des jolies marchandises pour les dames. J'ai été y jeter un coup d'œil indiscret. En effet, que de jolies blouses, que de... tout y est ravissant.

Encore un détail: il y a de très jolies lampes qu'on peut illuminer à l'électricité ou au gaz.

Il ne faut pas manquer d'aller voir cette superbe installation. On a installé de bonne heure pour que tout le monde puisse voir toutes les beautés qu'on offre pour les fêtes.

Je ne veux pas terminer sans mentionner un autre détail: il y a des marchandises chez Rea venant de tous les pays de l'univers, de la Chine, de la France, du Japon, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de tous les pays.

ELECTIONS

L'Association des Citoyens de Montréal attire l'attention des électeurs sur la nécessité de payer TOUTES LEURS TAXES dans le cours du mois de novembre, afin d'être qualifiés à voter pour l'élection des contrôleurs et des échevins de la Cité de Montréal, le 1er février prochain.

Les propriétaires doivent se rappeler que le défaut de ne payer leur taxe d'eau ou d'affaires entraîne la perte de leur vote comme propriétaires.

Que tous se préparent en temps utile d'exprimer leurs libres votes aux prochaines élections. 228-8

LES TROTTOIRS DE LONGUEUIL

(Spécial à la PATRIE)

LONGUEUIL, 30. — Un nouveau règlement relatif à l'entretien des trottoirs pendant l'hiver a été la principale mesure dont s'est occupé hier soir notre conseil de ville, à sa séance d'hier soir.

On sait que la construction de trottoirs en ciment dans toutes les principales rues de Longueuil a été entreprise et est même avancée.

Or, il s'agit de protéger ces trottoirs permanents contre tout abus possible.

Ainsi il est défendu, en vertu ud règlement passé hier soir, de recourir à des haches, pics ou autres instruments du même genre pour nettoyer les trottoirs. Ceux qui enfreindraient ce règlement seraient passibles d'une pénalité ne devant pas excéder $40, ou de deux mois d'emprisonnement.

Le nouveau règlement sera imprimé et l'on en distribuera des copies aux citoyens concernés.

FAUSSE RUMEUR

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, Ont., 30. — L'honorable Wm. Templeman, ministre du revenu de l'intérieur, nie la nouvelle lancée par le "Herald", de Montréal, disant qu'il deviendrait lieutenant-gouverneur de la Colombie Britannique, pour remplacer l'honorable M. Dunsmuir. Cette rumeur est entièrement fausse, ajoute le ministre.

Les Ventes doublent tous les six mois

Demande extraordinaire d'un remède extraordinaire.

Pendant ces dernières années, la vente des "Fruit-a-tives" a doublé tous les six mois—de Janvier à Juillet de cette année, la vente de cette médecine populaire fût deux fois plus grande qu'en aucune autre période semblable, depuis l'introduction de "Fruit-a-tives" devant le public.

La National Drug & Chemical Company of Canada, Limited — la plus considérable maison de drogues, en gros, du monde entier—Lymans Limited of Montréal — et Lymans Brothers of Toronto — achètent les "Fruit-a-tives" par lots de 100 grosses, 100 grosses veut dire 14,400 boîtes qui se détaillent pour $7,200.00. Cela donne une idée de la demande constante pour ces merveilleuses tablettes de jus de fruits pour le foie.

C'est dire la vérité, qu'affirmer que "Fruit-a-tives" sont en vente dans toutes les pharmacies, les magasins généraux ou à départements, et par tout le Canada. Et, cette vente des "Fruit-a-tives" n'est pas confinée au Canada seulement. Dans plusieurs parties des Etats-Unis, les "Fruit-a-tives" sont le remède par excellence des familles, et il ne se passe peut-être pas un jour sans que la Compagnie des "Fruit-a-tives" ne reçoive, avec l'argent des commandes de nos voisins de l'autre côté de la ligne quarante cinquième.

Les témoignages nombreux qui ont été publiés dans les journaux les plus en vue sont la plus évidente preuve de la grande valeur des "Fruit-a-tives".

50c la boîte — 6 pour $2.50, ou une boîte d'essai à 25c. Si votre fournisseur ne les a pas en mains, n'importe quelle quantité vous sera envoyée franc de port, sur réception du prix, de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

IL FAIT POUSSER LES CHEVEUX

Le Dr J. Leduc & Cie ont un Rénovateur qui fait pousser les cheveux abondamment ou votre argent vous sera remis.

Si vos cheveux deviennent graduellement clairsemés, vous ne tarderez pas à devenir chauve. Le moment où il faut prendre soin de vos cheveux, c'est lorsque vous en avez encore assez pour en prendre soin.

Pour la chute des cheveux, le meilleur remède connu de l'humanité, c'est Parisian Sage. Il est préparé d'après des principes scientifiques et fournira à la racine des cheveux une nutrition qui agit promptement et stimule la croissance.

Mais rappelez-vous ceci. Il tue le germe des pellicules, qui accapare toute la nutrition naturelle que la racine des cheveux devrait recevoir.

Parisian Sage est vendu aux pharmacies du Dr J. Leduc et Cie., 456 Notre-Dame Ouest, coin St-Denis et Sherbrooke, 1080 Ste-Catherine Est, avec la garantie positive qu'il enrayera les pellicules, arrêtera la chute des cheveux et la démangeaison du cuir chevelu en deux semaines, ou que votre argent vous sera remis. Il donne aux cheveux des dames un lustre, un éclat des plus charmants et les fait pousser abondamment. Parisian Sage est maintenant vendu dans toutes les villes de première classe du Canada. Une grande bouteille coûte 50 cents et la fille aux cheveux châtains clair est sur chaque bouteille.

Calendriers du Nouvel An en grande variété, depuis 3½c

The Hamilton & Co

Cartes de Noël, en jolis dessins, depuis 1c.

ETOFFES A ROBES DE

59c, 65c, 75c, 85c, 95c.

Etoffes pure laine, de double largeur et de 42 à 54 pouces de large — worsted à rayures ombrées, drap satin, tweed, cheviote, chevron, panama, popline, bengaline, homespun et étoffe épaisse pour manteau.

Noires et dans toutes les couleurs fantaisie de la saison.

Ces étoffes seront étalées sur trois grandes tables et vous pourrez faire votre choix parmi ces tissus de 59c à 95c, pour

39c

Les qualités des prix réguliers existent toujours même à ce prix de vente, et c'est le point qu'il faut se rappeler.

ENCORE UNE AUTRE CONSIGNATION DE

Nouveaux Manteaux Militaires à $12.50

Nous avons déjà annoncé trois fois ces manteaux, et à chaque fois la prétention que nous émettions d'en avoir assez pour faire face à toutes les demandes n'était malheureusement pas fondée. Ce sont les plus jolis, les plus chics manteaux qu'il y ait à Montréal; il n'y a donc pas lieu de s'étonner si nous n'avons pu faire face à la demande. Nous avons un nouveau lot aujourd'hui cependant et nous essayerons encore de satisfaire à toutes les demandes, mais nous nous vous conseillerions de venir de bonne heure afin de vous éviter tout désappointement.

Le style représenté ici est celui qui, croyons-nous, sera le modèle accepté pour la prochaine saison. Il est confectionné en worsted épais, ajustement sept-huitièmes, 52 pouces de longueur, entredoublure de crin et doublure jusqu'à la taille. Ce sont certainement les plus chics, les plus élégants vêtements d'hiver qui aient été confectionnés jusqu'ici.

Le collet haut et le devant cuirasse militaire leur donnent un superbe effet.

Ils sont en noir, bleu-marin, vert et gris.

ROBES DE NUIT EN FLANELLETTE

VALANT JUSQU'A $1.50

PRIX : 70c.

Robes de nuit échantillons en flanellette, pour dames, réduites même au-dessous du prix des échantillons parce qu'elles sont légèrement salies. Une visite à la buanderie les rendra parfaites.

Elles sont de couleur rose et bleue seulement, de grandeurs amples et toutes garnies de broderies, de plissé et de dentelles.

Cache-Corsets, Etc.,

VALANT JUSQU'A $1.00

Prix : 29c.

Il n'y a que des valeurs d'une piastre dans ce lot de cache-corsets et caleçons en flanellette, légèrement salis.

Ce sont des marchandises de saison, et le prix auquel ils sont offerts en fait des bons marchés sensationnels. Tous sont joliment garnis de franges et de dentelles.

CORSETS

VALANT JUSQU'A $1.50

Prix : 39c

Ils sont légèrement salis. C'est la raison des prix ridiculement bas auxquels ils sont maintenant offerts.

Ce sont tous des modèles nouveaux, d'ajustement parfait, avec ou sans jarretelles. Il y en a de formes longues et moyennes et tous sont recouverts en beau coutil blanc.

GRANDEURS 18 A 30

Achetez vos Matériaux Décoratifs chez

WARING'S

WARING & GILLOW LTD

Brocarts, à partir de	$1.25
Tapisseries à partir de	75c
Damas de laine et ombrés	65c
Peluche de toile	$2.25
Velours de Luxe	$2.00
Cretonne	20c
Chintz	25c
Taffetas	55c
Toile unie et à dessins	82c
Mousseline Madras	20c
Tissu à fenêtres	27c
Monk's Cloth	90c
Papiers - tentures	25c

Etc.

EDIFICE BIRKS, - Square Phillips.

334-6

RIDEAUX

Vos rideaux auront besoin d'être lavés et repassés cet automne. Si vous les envoyez à la

TOILET LAUNDRY

"La buanderie qui connaît son affaire".

ils vous seront retournés propres et empesés suffisamment pour les bien draper.

425 Rue Richmond.

PHONE UP 3480.

30-2-4

MAGIC BAKING POWDER

Celle Qui Plaît à Toute le Monde

Pure Saine et Economique

E. W. GILLETT CO. LTD.
TORONTO, ONT.

MANUFACTURE AU CANADA

—Est-ce que c'est si mauvais qu'on le dit, Docteur, de fumer ?

—Certainement, voyez les cheminées, celles qui valent le mieux sont celles qui fument le moins.

NOS AMUSEMENTS

LA PASTORALE PROVENÇALE. — PREMIERE REPRESENTATION DEMAIN SOIR, AU MONUMENT NATIONAL.

C'est demain soir que commencent au Monument National, les représentations de la Pastorale Provençale sous la direction de MM. Morinval et Fréjust. Ces représentations se continueront tous les soirs, excepté le dimanche et les 6 et 9 décembre. Cette pièce mêlée de chants, agrémentée de sélections d'opéra en un prologue, trois actes et huit tableaux, avec décors, costumes et accessoires selon la tradition, a trait à la naissance du Christ et constitue depuis plus de 75 ans, un succès inépuisable à Marseille et dans toute la Provence. C'est la première fois que cette représentation excessivement originale est donnée à Montréal. Une simple énumération des tableaux suffit pour donner une idée de cette pièce intéressante en dépit de certains anachronismes voulus et naïfs, c'est : La Ferme ; l'enlèvement de Tony ; quinze ans après ; le Réveil des bergers; la Pêche Miraculeuse ; la Vengeance des Bohémiens ; l'Etable de Bethléem et l'Apothéose.

Voici la distribution définitive :

Barthoumeio ...... M. L. Dulaise
Grasset, fermier ...... M. C. Fréjust
Simon, le prophète ...... M. P. Amblard
Grégoire, le maire ...... M. J. Olivier
Le chef des Bohémiens ...... M. E. Dajax
Le berger ...... M. L. Juliany
Mathieu ...... M. L. Gury
Gabriel ...... M. H. Faguy
Jeannette ...... Mme Morinval
L'Ange ...... Mlle Aline Laurendeau
Le petit Tony ...... Mlle Yv. LeMasson
Marguerite ...... Mlle L. Laurendeau
(Bergers, bergères, pêcheurs et fermiers).

L'orchestre sous la direction de M. Paul de la Barthe.

ACADEMIE —

Après une existence de folle dissipation, George a été nommé sous-préfet de Chateau-Buzard, un trou de province où l'on ne s'amuse pas tous les jours.

Cette nomination a été faite par les soins de l'honorable sénateur Tisonier, son oncle, qui a surtout tenu à l'éloigner de Paris.

Malheureusement George ne tient pas suffisamment compte des circulaires ministérielles et va faire à Paris de nombreuses escapades.

Pendant une de ces absences deux actrices des Variétés, Simonette et Noémie, viennent lui faire une petite surprise ; un général en tournée d'inspection s'amène à la sous-préfecture, Léopold en train d'essayer le bel habit brodé du sous-préfet, son maître, est pris pour lui par le général, qui prend par surcroît Simonette pour Madame le Sous-Préfète.

Voilà l'intrigue, le qui-proquo inextricable, qui fait le fonds de cette comédie follement amusante.

Cette fois on ne peut reprocher aux artistes de n'avoir pas "creusé" leur personnage. Chacun a réalisé un type absolument original.

Le général, déjà un peu sur les boulets, mais qui a grand air et belle allure, qui piaffe encore au moindre prétexte : c'est Paul Marcel. Léopold, Scapin moderne, c'est Rouvière qui a peut-être réalisé hier la meilleure de ses créations. Simonette, Mademoiselle Roussillon est spirituelle et charmante —comme toujours.

Il est difficile de conserver son sérieux—même à douze heures de distance —à penser au quadrille du deux. M. Rouvière a exécuté le pas du "Gendarme de Monaco" comme jamais à Bullier on ne vit mieux.

Ce quadrille a remporté un succès dont les acteurs eux-mêmes ont été surpris ; ils ont dû recommencer trois fois et M. Rouvière—cela se comprend, à "battre les ailes de pigeons", était visiblement essoufflé."

Un mot pour finir de M. Cosset qui a été parfait, de Darcy qui a le secret de se faire des têtes extraordinaires d'observation, Fleury, dont on devrait faire empailler le commissaire de police et du journaliste de Francen, dont les salles de rédaction fourmillent.

Mesdames Kosta et Schuller, ont été très applaudies au cours de la soirée.

THEATRE PRINCESS

The Return of Eve, la pièce à l'affiche cette semaine au Princess et dont la première avait lieu hier soir devant un nombreux et enthousiaste auditoire, et une bien belle pièce interprétée de magistrale façon et qui attirera des foules considérables toute la semaine. Mlle Bertha Galland, altière et belle créait le rôle d'Eve, et ceux qui l'ont applaudie se souviendront toujours de la manière de cette excellente artiste, lors même qu'ils entendrait la même pièce, dans dix ans par une autre artiste. C'est bien Adam et Eve que nous retrouvons sur la scène, mais ce sont deux personnages modernes et la plus forte démonstration qui se puisse désirer de l'éternel féminin. Eve est une jeune fille qu'un oncle ramolli élève loin du monde, dans un jardin, en compagnie d'un bon jeune homme du nom d'Adam. Seulement Adam est ce que les Anglais appellent " slow " et Eve s'ennuie. Survient un tentateur et Eve quitte son jardin pour New-York qui l'éblouit. L'éblouissement passé Eve regrette Adam et y revient, tant une femme regrette d'ordinaire ce qu'elle n'a plus. Cette pièce est très bien jouée, et elle plaît à tous.

THEATRE FRANÇAIS

M. S. D. Dudley et sa troupe appelée " The Smart Set ", ont remporté un succès hier soir au Français, dans " His Honor the Barber." C'est une pièce en trois actes et sept tableaux. M. Dudley y personnifie Raspberry Snow, et il nous a beaucoup amusé. C'est une pièce gaie, nous le dirions samedi, et les chœurs sont très bien rendus. Les costumes sont brillants.

Aline Casselers, qui joue le rôle de Merry Widow Brown, a une voix d'artiste, et dans ses soli, hier soir, elle fut souvent rappelée ; Jennie Pearl et S. H. Dudley étaient ensuite les favoris du public.

La pièce est un rêve fait par Raspberry Snow, qui a le malheur d'être supplanté par son rival, un lieutenant de marine. Dans son rêve, il parcourt les îles de l'Assom, accompagné de sa bien-aimée Lily White, qui le délaisse toujours dans ses heures difficiles. Il se réveille sur les marches de la Maison Blanche, à Washington, abandonné par sa fiancée. Il est hanté de l'idée de raser le président des E. U. Pour se consoler il chante sa douleur et le rideau baisse. Voilà l'intrigue. Et tout ceci est émaillé de chant qui nous charme.

S. H. Dudley dans un morceau jovial " Come after Breakfast and Bring your Lunch " a été fortement applaudi.

THEATRE BENNETT

Les nombreux habitués du Bennett ont eu l'occasion de passer une agréable soirée, hier. Le programme à l'affiche est, en effet, l'un des plus attrayants et des plus intéressants que la direction ait de longtemps offerts au public.

Les numéros de vaudeville sont particulièrement intéressants.

Billie Burke bat la marche dans une piécette intitulée : " Models of the Jardin of Paris", et qui est fort amusante.

Un autre numéro qui a remporté beaucoup de succès, c'est celui du ventriloque Tom Edwards. Il en fut de même d'une comédie intitulée " Sign the book." Frank Orth et Harry Fern, qui l'interprètent, sont d'excellents artistes qui ont beaucoup fait rire l'auditoire.

Les soli de Zylophone ont été aussi fort goûtés et l'auditoire n'a pas ménagé ses applaudissements à l'artiste qui s'appelle Ed. Côté.

Les singes dressés de Galetti sont surprenants. Il faut les voir à l'œuvre pour juger ce que peuvent patience et volonté. Henry et Lizel sont d'habiles danseurs et Mignonnette Robin a su prouver que l'art chorégraphique n'a plus de secrets pour elle.

En somme, c'est un programme tout aussi varié qu'amusant et le Bennett fera assurément salle comble à toutes les représentations.

THEATRE DE SA MAJESTE

Nous avons assisté à la première de "The Girl from Rector's", de Paul M. Potter, au Majesté, hier soir, où un auditoire très nombreux et brillant s'était donné rendez-vous. Seulement, nous préférons ne pas entreprendre d'étudier cette pièce, de peur d'en dire du mal. C'est en effet d'un raide auquel la population de l'ouest de la ville n'est pas habituée, et aux entr'actes ainsi qu'à la sortie, il était curieux d'entendre les réflexions qu'on que l'on se communiquait. C'est cependant une pièce excessivement brillante, digne de la réputation qu'elle s'est acquise aux Etats-Unis, et que les interprètes, surtout Miss Gertrude Millington et MM. C. P. Morrison et Edw. Heron, ont enlevé avec un brio extraordinaire.

NATIONOSCOPE.

Toujours du monde, toujours un joli spectacle, toujours en avant des autres, voilà ce que l'on dit chaque jour quand on parle du Nationoscope. Ce populaire lieu d'amusement fera salle comble à chaque représentation, étant donné la grande variété et l'excellence du programme de cette semaine. Le caricaturiste Palande dessine avec goût la silhouette des hommes d'état. Les danseurs Foster et Maure sont très bons. Toujours aimé du public, l'excellent baryton Edwards a obtenu hier un succès dont il a raison d'être fier. Les vues animées sont superbes et consistent en primeurs de la maison Pathé. Le Nationoscope peut s'attendre à augmenter sa clientèle cette semaine.

AU NATIONAL — LE "PASSANT"— VIEIL HEIDELBERG

"Le Passant", la fine comédie de Coppée, sert de lever de rideau, cette semaine, au théâtre National. Avec une poétique et savante harmonie de gestes et de diction toute gracieuse dans ses draperies blanches, Madame Horden a joué avec un rare succès le rôle de Sylvia ; vive, portant à ravir le travesti avec toute la chaleur et ce je ne sais quoi d'innocent bohème, qui caractérise le personnage de Zanetto, Melle Laroche a conquis un public déjà tout à elle.

Passant du ciel bleu de Florence aux atmosphères plus rudes de l'Allemagne, la pièce de résistance, le "Vieil Heidelberg" nous fait assister à une œuvre toute sociale, étrange mais agréable, mélange de mélancolie et de gaité; elle nous initie aux coutumes des universités allemandes et nous rappelle l'implacable morgue des seigneurs allemands qui trouvent que le monde n'a commencé qu'avec les barons.

La donnée de la pièce est simple. Charles-Henri, prince héritier de Karlsburg, a été élevé loin du monde, dans le sombre et austère château de Karlsburg. On se décide cependant à l'envoyer parfaire ses études à la vieille université d'Heidelberg, célèbre par la gaité de ses étudiants. Charles-Henri est jeune, beau, riche et bientôt il devient le plus joyeux des étudiants d'Heidelberg. Un amour traverse son existence d'étudiant, une jeune fille aussi jolie que douce, mais de petite naissance aime le prince et en est aimée.

Mais Charles-Henri est rappelé à Karlsburg, il succède au prince régnant et doit oublier la petite Catherine. Le prince, lié à la loi héréditaire de la noblesse allemande, suivra sa destinée; mais il retourne une dernière fois à Heidelberg dire à Catherine un éternel adieu.

M. Laurel avait la tâche difficile d'éclairer la dualité de Charles-Henri, le prince impassible, du moins en surface, et l'homme écoutant les voix de la jeunesse.

Très solennel, très prince au château de Karlsburg, il s'est montré à Heidelberg plein de laisser-aller et de douceur.

Dans Catherine, Mlle Devolny a fait un début tout à son avantage. Charmante de jeunesse, toute gracieuse elle a rendu avec l'aisance la plus agréable un personnage qui, si l'actrice est médiocre, peut devenir trivial ; Melle Devolny nous a donné au contraire une Catherine qui a captivé son auditoire du commencement à la fin.

Excellent, Dumestre dans le vieux professeur, citons encore Hamel, Person Dumaine, Palmiéri, Durand, Fillion, Mallet, Godeau, etc.

Constatons des décors bien dans la note, mise en scène bien réglée et un orchestre des plus artistiques. Voilà de quoi faire courir tous les vrais amateurs au National cette semaine.

Mme W. T. BURNS

Correspondante nationale de W.C.R. souffrait de nervosité et d'épuisement general—causes par un rhume.

RENDUE A LA SANTE PAR VINOL

"J'ai pris un sérieux rhume duquel il semblait impossible de me débarrasser. Je devins très épuisée, je perdis l'appétit, je devins maigre et me sentais nerveuse et irritable. Vinol me fut recommandé, et il accomplit certainement des merveilles pour moi; il augmenta mon appétit et guérit mon rhume et ma nervosité. Je considère Vinol comme remède merveilleux." Mme W.T. Burns, Memphis, Tenn.

Beaucoup de personnes sont dans la même condition que cette dame—qui sont épuisées, à peine capables de se trainer, ne sachant pas ce qu'elles ont. Tout cela est causé probablement par un rhume ou une toux difficile à guérir, par le surmenage ou une trop grande préoccupation des affaires, et de telles personnes ont besoin de Vinol.

Vinol n'est pas une médecine brevetée, mais il contient les éléments médicinaux curatifs de foies de morues fraîches, mais sans huile, et auquel on a ajouté du fer comme tonique.

Nous demandons à toute personne épuisée, nerveuse, débilitée, âgée ou faible de cette localité, et à toute personne souffrant de rhumes opiniâtres, toux déchirantes ou bronchite, d'essayer Vinol sur notre offre de remettre l'argent s'il ne donne pas satisfaction.

Henri Lanctôt, pharmacien, Montréal, coin Sainte-Catherine et St-Denis, coin St-Laurent et Prince-Arthur, coin square St-Louis et St-Denis, 447 rue Saint-Laurent, près DeMontigny.

LA PICOTTE DANS ONTARIO

TORONTO, 30. — On vient de nouveau de découvrir des cas de picotte dans Ontario. Le Dr McDougall a déclaré qu'il venait d'apprendre que trente personnes sont atteintes de la picotte dans West Zovra. Dans le comté de Renfrew, on a découvert plusieurs cas.

(Spécial à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 30— La grande soirée dramatique et musicale qui devait avoir lieu mardi de cette semaine, à l'Académie de LaSalle, en cette ville, est remise à dimanche le 5 décembre, vu que les artistes de Montréal et de Québec qui doivent y figurer, ne peuvent pas venir avant ce jour-là.

ON MODERNISERA LA JUSTICE

C'EST AINSI QUE LE MINISTRE DE LA JUSTICE DE FRANCE APPELLE LA REFORME QU'IL ACCOMPLIRA DANS LA PROCEDURE CRIMINELLE.

PARIS, 30.—Comme on l'annonçait à l'issue du procès de Madame Steinheil, le ministre de la justice a décidé de réformer la procédure criminelle française, et dans une entrevue qu'il a donnée M. Barthou a exposé comme suit les réformes qu'il veut accomplir.

—" Il est parfaitement exact que nous allons mettre à l'étude une réforme complète de la procédure surannée et défectueuse à laquelle nos juges d'instruction et nos présidents de cour d'assises doivent avoir recours aujourd'hui. . Ce n'est pas d'hier, c'est depuis longtemps que la nécessité d'un changement est apparue. Il y a près de deux ans, le président du conseil, alors ministre de la justice, a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi des plus intéressants qui avait pour but de conférer au jury le pouvoir de délibérer sur l'application de la peine. Il faudra bien qu'on , statue prochainement sur ce projet et qu'on adopte le dispositif remarquable de cette loi qui, selon les termes mêmes de l'exposé des motifs, éviterait " que le jury se trouve dans l'alternative ou d'acquitter un accusé qu'il estime coupable, dans la crainte que la cour ne lui inflige

M. BARTHOU, ministre de la justice en France.

une peine trop forte, ou de le déclarer coupable,, au risque de laisser la cour libre de prononcer une peine excessive"......En attendant, nous ne pouvons qu'affirmer notre volonté formelle de moderniser la justice, et nous allons traduire cette volonté par un acte immédiat."

Le ministre annonce en effet qu'il a nommé

UNE COMMISSION EXTRA-PARLEMENTAIRE

chargée spécialement d'étudier la réforme de notre justice criminelle.

" Cette commission, dit M. Barthou, aura deux tâches à remplir : d'abord modifier la procédure actuellement suivie en cour d'assises pour que tout (interrogatoire du président, questions posées au jury, dépositions de témoins) soit en harmonie avec notre conception moderne de la justice ; ensuite modifier la procédure suivie pour les instructions judiciaires, afin de les rendre plus rapides et d'accroître leur autorité.

" Cette commission, qui comprend en majorité des magistrats et des avocats, sera très peu nombreuse afin qu'elle puisse aller vite en besogne. Je puis dire aussi que je l'inviterai, en ce qui concerne la réforme de la procédure en cour d'assises à me remettre son travail avant le 1er janvier prochain.

Ceci laisse par conséquent supposer que dès 1910 on pourrait voir appliquer le nouveau système devant le jury.

Le savon Lifebuoy rafraichissant pour bain ou toilette pendant l'été. Sans égal pour laver les sous-vêtements. Il nettoie et purifie 150-jno

COURRIER D'OTTAWA

(Spécial à la "Patrie")

OTTAWA, 30 — Victor Chartrand, demeurant au No. 167 rue St-Patrice, âgé de 23 ans, employé par la maison McFarlane & Douglas, ferblantiers, s'est tué hier en tombant du toit de l'église du Sacré-Cœur où il était à travailler.

Le malheureux se laissait glisser au moyen d'un cable qu'il échappa tout à coup et il tomba d'une hauteur de 100 pieds.

Le docteur J. L. Chabot fut mandé immédiatement et ordonna que Chartland qui n'était pas encore mort, fût transporté à l'hôpital de la rue Water où il succomba dix minutes après son arrivée.

Outre son père et sa mère, le défunt laisse deux frères. Il était célibataire.

— Mercredi dernier, 350 personnes se pressaient dans la salle du marché Buy, magnifiquement ornée et décorée, pour célébrer les noces d'argent de M. et Mme Norbert Aubin, employé à l'Imprimerie Nationale.

La fête était présidée par le père des époux, M. Benjamin Aubin, vénérable septuagénaire.

Une adresse artistement enluminée par M. Georges Boudreault fut lue par M. Albert Pinard, échevin.

L'émotion des héros de la fête fut grande. Mme Emile Léveillé présenta le cadeau traditionnel : une corbeille en argent massif, contenant une somme de 75 dollars en pièces de 25 centins fraîchement frappées à la Monnaie.

M. et Mme Aubin, charmés et agréablement surpris, surent par de bonnes paroles remercier dignements leurs amis et les assurer de leur inaltérable affection. Puis on s'amusa avec entrain jusqu'au jour et chacun se retira emportant de cette cérémonie un souvenir inoubliable.

Tous s'accordent à adresser leurs félicitations et remerciements aux organisateurs, MM. Sévère Mantha, Edouard Tourangeau, André Racicot, Emile Léveillé et les dames E. Léveillé, A. Paquette, J. Lamarche et Miles F. Roy, A. Vincent et V. Villeneuve.

Plusieurs personnes avaient envoyé des lettres d'excuse à M. et Mme Aubin.

FETE MEMORABLE A TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 30 — Dimanche dernier a été une journée mémorable pour la population catholique de Trois-Rivières.

Le chœur de chant de la Cathédrale célébrait sa fête patronale par une magnifique messe en musique, sous la direction du Rév. M. Dionis Gélinas, maître de chapelle.

L'orgue était tenu par M. Nazaire Marchand.

Cette messe fut rendue avec grand succès.

Le sermon fut donné par M. l'abbé Jules Massicotte, curé de la Cathédrale.

Le chant et la musique, aux vêpres, le soir, furent aussi très bien exécuté.

Les exercices des Quarante-Heures commencèrent à la Cathédrale après la grand'messe, par la procession dans l'église, le chant des psaumes, des litanies des Saints et l'exposition du Très Saint-Sacrement.

Le soir, après les vêpres de la Cathédrale, l'élite de la société trifluvienne se réunissait à la salle des séances du Cercle Laviolette, rue de la Cathédrale, pour assister à une conférence donnée au bénéfice du "Patronage des enfants pauvres", par le Rév. Père Lalande, qui prit pour sujet : "L'argent".

Sans mépriser l'argent, qu'il considère comme un don de Dieu, dont on doit le remercier, mais auquel on ne doit pas s'attacher, il en fit voir la valeur lorsque l'on sait s'en servir pour la plus grande gloire de Dieu, pour la patrie et le soulagement des misères de la classe pauvre.

Le savant conférencier fut écouté avec une attention soutenue.

Après la conférence, la "Symphonie de Trois-Rivières", sous l'habile direction de M. J.-F. Boulais, gérant de la Banque d'Hochelaga, donna un magnifique concert, au commencement duquel M. Boulais exécuta de splendides soli avec accompagnement de piano.

Les beaux morceaux fournis ensuite par la Symphonie, sous sa direction, furent avantageusement appréciés et souvent salués d'applaudissements.

M. Boulais et ses musiciens ont lieu d'être fiers de leur beau succès de dimanche soir.

LES CANDIDATURES SONT NOMBREUSES

ON PROPOSE LE Dr L. COYTEUX PREVOST COMME CINQUIEME CANDIDAT DANS LE COMTE D'OTTAWA.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 30. — Des partisans libéraux qui cherchent à rétablir l'harmonie à Ottawa, suggèrent le nom du Dr L.-Coyteux Prévost, comme candidat, lorsque Sir Wilfrid Laurier abandonnera son siège local pour garder celui de Québec-Est.

Les quatre candidats sur les rangs MM. Emmanuel Tassé, Auguste Lemieux, C. R., Oscar Forest et le Dr Chevrier persistent à ne pas vouloir céder leur place à l'un d'eux. Un cinquième nom s'impose. On ne sait encore si le Dr Prévost acceptera, car depuis plusieurs années il a souvent refusé de s'occuper de politique active.

DU FACTEUR DIRECTEMENT A L'ACHETEUR, DANS TOUT LE DOMINION.
Pas de Magasins ni d'Agents. Un Seul Prix.
PIANO Artistique Durable PRATTE
En vente seulement par L. E. N. PRATTE, à la nouvelle fabrique de Pianos Pratte. Visiteurs et correspondants bienvenus.
Nos. 2502-4 BOULEVARD ST-LAURENT
(Vis à vis la Gare du Mile-End.) TEL. ST-LOUIS 2569.
16-23-30—7-14-21-28

SANITOL
Poudre a Dents
LA MEILLEURE POUR LES DENTS
Les rend blanches et brillantes.
25c partout.

HEMORROIDES
"J'ai souffert d'hémorroides durant trente-six ans. Il y a un an, en avril dernier, je commençai à prendre les Cascarets contre la constipation. Dans une semaine de temps, je remarquai que les hémorroides commençaient à disparaître et à la fin de six semaines elles étaient complètement guéries. Les Cascarets ont fait des merveilles pour moi. Je suis complètement guéri, et je me sens comme un nouvel homme." GEORGE KRYDER, Napoléon, O.
Ils sont efficaces, agréables au goût, ils font du bien, ne rendent jamais malade, n'affaiblissent jamais ni ne resserrent, 10c, 25c, 50c. Jamais vendus à la pesée. La véritable tablette porte la marque C.C.C. Garantis guérir ou votre argent vous est remis.

Les Gens Nerveux

Sont les Têtes Dirigeantes du Monde

Mais leur fort système une fois surmené cède et il s'en suit une dépression et des souffrances intenses

De nos jours, on fait de l'argent aux dépens du cerveau et des nerfs plutôt que des tissus musculaires.

Les hommes et femmes qui réussissent sont souvent des types de la plus grande puissance nerveuse — intelligents et actifs — mais avec trop peu de réserve de force.

Un surcroît de fatigue et d'ennuis et c'en est fait du système nerveux. Il faut parfois des semaines et des mois avant que l'énergie et la vigueur reviennent.

Le repos est une aide, de même l'air frais et l'exercice, mais il faut aussi faire du sang riche et rouge au moyen d'un traitement tel que la Nourriture du Dr Chase pour des Nerfs.

Bien qu'ils puissent différer d'opinion sur certains points, les meilleurs médecins sont unanimes à proclamer qu'un sang abondant, riche, rouge, vivifiant et nourrissant pour les nerfs, est absolument nécessaire pour restaurer le système nerveux épuisé.

Il y a trop souvent peu de sympathie pour celui qui souffre des nerfs, quand en réalité ses souffrances sont plus intenses, tenant à la fois du cerveau et du corps.

Les maux de tête, la névralgie, l'indigestion, l'insomnie, l'irritabilité, les douleurs et les crampes sont souvent moins ressenties à cause de l'état d'abattement et de découragement, qui vient avec la perte de mémoire et les sombres pressentiments.

Celui qui souffre de l'épuisement nerveux et de la prostration peut employer la Nourriture du Dr Chase pour les nerfs, avec l'assurance positive de résultats complets et durables.

Il n'y a pas de réaction à craindre de ce grand restaurateur des nerfs, car ce n'est pas un stimulant, mais un restaurant et un reconstructeur du système nerveux épuisé. 50c la boîte chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates & Co., Toronto.

Fournitures Générales pour
AQUEDUCS
Spécialités : Tuyaux de Fonte, de Fer et de Grès.
CIMENT
Aussi assortiment complet de COUTELLERIE, Vitres, Vernis, Peintures, etc.
ENGINS A GAZOLINE
Bateau en Acier "Mullin"
GROS ET DETAIL
I. L. LAFLEUR,
LIMITEE
362-366
RUE NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL
ma- jno

Etablie en 1900
Montreal Window Cleaning Co.
Fenêtres de magasins, de bureaux et de résidences privées nettoyées à la semaine au mois ou à l'année, par contrat, à des prix raisonnables. Enseignes de cuivre polies.
Donnez vos commandes par Tel.—Main 2443
190-m-j-s-30-ins.

A L'OUVRAGE AU BOUT DE 3 SEMAINES
$4.00 de Remède du Père Morriscy "No 7" l'a guérit du Rhumatisme Inflammatoire.
Mme. Agnes Edgar, de Grand Falls, N.B., souffrit beaucoup de Rhumatisme inflammatoire. Tous ceux qui ont déjà souffert de cette maladie douloureuse, comprendront ses souffrances—et sa joie d'avoir été guérie par le "No 7" du Père Morriscy. Elle dit :
"Je pris la prescription du Père Morriscy contre le Rhumatisme Inflammatoire. J'en avais beaucoup souffert, mais trois semaines après avoir commencé à faire usage de la prescription du Père Morriscy, je pus reprendre mon ouvrage, et après en avoir pris pour quatre dollars, j'étais bien portante. Je la recommande fortement à tous ceux qui souffrent de rhumatisme."
Le rhumatisme est dû au mauvais état des reins. L'acide urique empoisonné, qu'ils devraient éliminer, reste dans le sang, s'accumule dans les articulations et les muscles, et cause des souffrances atroces. Le "No 7" du Père Morriscy remet les reins en bon état, chasse l'acide urique du sang et de tout l'organisme, et guérit le rhumatisme.
50c la boîte, chez votre marchand, ou de la Father Morriscy Medicine Co., Ltd., Chatham, N.B. 63F

Résumé des règlements concernant les Terres du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du futur colon.

Devoirs.—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead, sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

Devoirs.—Un séjour de six mois sur le ter- affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix: $300 l'acre. Devoirs:—Devra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead—et cultiver cinquante acres en sus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix : $3.00 l'acre.

Devoirs :—Résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

CHARBON.—Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de $1.00 l'acre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,509 acres. Royauté, cinq cents la tonne qui devront être perçus sur le charbon marchand miné.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 281-n

AVIS est donné par le présent que Cecilia Maria Pringle, de la Cité de Montréal, dans la Province de Québec, femme mariée s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, Robert Edmund Thomas Pringle, de la dite Cité de Montréal, pour cause d'adultère et de désertion.

J. A. RITCHIE,
Procureur de la Requérante.

Daté à Ottawa, dans la Province d'Ontario, ce 21ème jour d'octobre 1909. 205—78

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
EXPOSITION DE BETAIL VIVANT, CHICAGO, Ill.
Billets en vente à toutes les stations du Canada, Sharbut Lake, Renfrew et l'est au plus bas prix d'un passage de première classe plus une demie.
DE MONTREAL, $27.00
Bons pour partir les 27, 28 et 29 novembre, les 1er et 5 décembre.
Bons pour revenir jusqu'au 12 décembre 1909.

Wagon-lit pour Ottawa
Reprise du service de Wagon-lit pour Ottawa
Départ de la gare Windsor tous les jours à 9.50 p.m.
Les passagers peuvent demeurer dans le wagon jusqu'à 9 heures a.m. Prix d'un lit $1.50.
BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 129 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste. 230-1

CANADIAN NORTHERN QUEBEC
Nouveau service de wagon-salon, wagon-lit et wagon-buffet, entre
Montréal et Québec
Départ de Montréal (gare de la rue Moreau) à 9 a.m. les jours de semaine, 11.30 p.m. tous les jours; départ de Québec à 9 a.m. les jours de semaine, 11.15 p.m. tous les jours.
BUREAUX EN VILLE
Edifice de la Banque Impériale, Sq. Victoria, M. 5306, 13 Boulevard Saint-Laurent, Main 4097. 1-ma-v-s-jno

Montreal Park & Island Railway
LACHINE — Du bureau de poste, service de 20 minutes, 5.40 a.m., jusqu'à minuit. De Lachine, service de 20 minutes : 5.10 a.m., jusqu'à 12.45 (minuit et quarante-cinq).
SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL—Service de 20 minutes : Rue St-Denis, de 5.00 a.m., et de St-Vincent, de 5.30 a.m., service de 30 minutes de 9.30 a.m. à 4.00 p.m. service de 20 minutes, de 4.00 p.m. à 8.30 p.m., service de 30 minutes, de 8.30 p.m., à 11.30 p.m. Dernier char de St-Vincent à 12.00 p.m. du Sault à 1.00 a.m., et de la rue St-Denis à 12.40 a.m.
LA MONTAGNE—De l'avenue Mont-Royal, service de 20 minutes, 5.40 a.m., à 11.40 p.m. De l'avenue Victoria, Westmount, service de 20 minutes, 5.50 a.m., à 11.50 p.m.
CARTIERVILLE—Service direct de 40 minutes, de la gare Mont-Royal et Avenue du Parc, 5.40 a.m., à 11.40 p.m. De Cartierville, 5.40 a.m., à 11.40 p.m. Service de 40 minutes de l'avenue Victoria, sans changer à Snowdon, de 6.50 a.m. à 11.50 p.m. Sujet à changement sans avis. 228-1-ma-v-s-jno

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
EXCURSION A NEW YORK
JEUDI, LE 2 DECEMBRE 1909
De Montreal ALLER ET RETOUR $11.30
VIA C. V. Ry.
Date du depart—2 dec. Limite du retour—13 dec. Les trains partent de Montreal à 8.30 a.m. et 8.10 p.m.
Exposition des Bestiaux CHICAGO, ILL.
Billet de retour de Montreal $27.00
Depart—27 au 30 nov. incl., et 1er et 5 dec. Retour—Jusqu'au 12 dec.
MONTREAL—OTTAWA
Dep. de Montreal, *8.30 a.m., †3.55 p.m., *8.00 p.m. Arr. Ottawa *11.45 a.m., †7.10 p.m., *11.15 p.m.
Tous les jours (*). Jours de semaine seulement (†). Chars Salon, Bibliotheque et Buffet sur les trains de 8.30 a.m. et 3.55 p.m. Char Salon sur le train de 8.00 p.m.
Avis—Le train laissant Montreal a 8.00 p.m. apres les heures d'affaires, arrive a Ottawa a 11.15 p.m., permettant d'avoir une nuit de repos dans la Capitale
BUREAUX DE BILLETS EN VILLE
130 rue St-Jacques, Tel. Main 6905, 6906, 6907 ou a la Gare Bonaventure.
229-jno

INTERCOLONIAL RAILWAY
GARE BONAVENTURE UNION
HORAIRE
EXPRESS
7.40 a.m. Dimanche excepté. — Saint-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, et stations intermédiaires faisant connections pour Montmagny, Riv.-du Loup et stations intermédiaires.
EXPRESS MARITIME
MIDI Tous les jours — Saint-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Montmagny, Rivière du Loup, Rimouski et Ste-Flavie.
MIDI Samedi excepté. — Pour les endroits mentionnés plus haut ainsi que pour Little Métis, Campbellton, Moncton, St. John, Halifax et Sydney.
EXPRESS DE NICOLET
4.00 p.m. Dimanche excepté. — St-Lambert, St-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et stations intermédiaires.
N.-B.—Le wagon-salon restaurant attaché au train du Midi de Montréal, à Ste-Flavie, le samedi, et de Ste-Flavie à Montréal, le lundi, a été retranché.
BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 130 rue St-Jacques, Tel. Main 615.
H. A. PRICE, Ass. Agt. Gén. Pass. —jno
GEO. STRUBBE, Agt. des Billets de la Ville.

Important Changement dans le Service des Trains
En vigueur Dimanche, 21 Novembre
Route des Adirondacks
Le train de jour quittant Montréal à 8.05 a.m. (tous les jours excepté le dimanche), arrive à New-York à 10.08 p.m. Wagons-salons-buffets Pullman de Montréal à Utica ; wagon-café, wagon-café-fumoir et wagons-salons depuis Utica jusqu'à New-York.
Le train de nuit quittant Montréal à 7.30 p.m. (tous les jours) arrive à Buffalo à 10.00 a. m. et à New-York 10.20 a. m., avec
WAGONS- LITS PULLMAN DIRECTS POUR NEW-YORK ET BUFFALO TOUS LES JOURS DE L'ANNEE.
Pas de Changement sur la route du Rutland
Le train du matin part à 8.50 a.m. (excepté le dimanche.) Le train du soir, pourvu de wagons-lits, quitte Montréal à 7.10 p. m.
Pour cartes, brochurettes et autres renseignements, s'adresser aux agents ou au BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 137 RUE ST-JACQUES.
Tels. Main 1038-9.
NEW YORK CENTRAL LINES

LA DERNIERE DE LA SAISON
EXCURSION A NEW-YORK
SEULEMENT $11.30 ALLER ET RETOUR
VIA CENTRAL VERMONT RAILWAY.
Billets pour partir le jeudi, 2 décembre. Limite de retour, lundi, 13 décembre. Wagons-lits directs pour l'aller et le retour. Billets et accommodations de wagons-lits peuvent être obtenus à la gare Bonaventure et au bureau de la compagnie, 130 rue St-Jacques. Tél. Main 574. 235-2

NAVIGATION

Cie Générale Transatlantiuqe
Départ chaque jeudi à 10 a. m.
De New-York au Havre-Paris, France.
LA TOURAINE ...... 2 Décembre
LA BRETAGNE ...... 9 Décembre
LA LORRAINE ...... 16 Décembre
xLA PROVENCE ...... 23 Décembre
LA TOURAINE ...... 30 Décembre
LA BRETAGNE ...... 6 Janvier
Renseignements : Genin, Trudeau & Cie, agents-généraux pour le Canada, 22 Notre-Dame Ouest, Montréal. 233-6

ALLEZ AUX BERMUDES
Par la ligne de Paquebots à double hélice.
Les plus gros et les plus rapides
S. S. OCEANA, 8000 TONNES
S.S. BERMUDIAN, 5530 TONNES
Système de télégraphie sans fil sur les deux paquebots; aussi carlingots extérieurs. Quarante heures séparent le pays du froid du pays des fleurs. Départ tous les mercredis et samedis, de New-York, en cette saison.
ANTILLES
Le nouveau S.S. " Guiana ", 3,700 tonnes, le S. S. " Parima ", 3,000 tonnes, le S.S. " Korona ", 3,000 tonnes, de New-York à tous les deux mercredis pour St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Ste-Lucie, les Barbades et Demerara. Pour pamphlets illustrés, passages et renseignements complets, s'adresser aux agents de billets de la Quebec Steamship Company ; W. H. Henry, 286 St-Jacques ; W. H. Clancy, 130 rue St-Jacques, J. G. Brock & Co., 211 rue des Commissaires ou Thomas Cook & Son, 530 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal. 234-jno

ELECTIONS MUNICIPALES.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les contribuables sont priés de se rappeler qu'aucune personne endettée envers la Ville pour taxes personnelles ou taxes d'eau, le 1er décembre,

N'AURA LE DROIT DE VOTER

aux prochaines élections municipales.

Toutes ces taxes doivent être payées (avec intérêt à compter du 1er septembre) le ou avant le

30 DE NOVEMBRE.

W. ROBB,
Trésorier de la Ville.
Bureau du Trésorier de la Ville,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 23 novembre, 1909.
230-6.

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 120 rue Ste-Catherine-Est, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. TARTE, président et directeur-gérant, résidant au No 716 rue St-Hubert.

COMMON SENSE
Détruit les Rats, Souris, Coquerelles, Punaises, Mites.
NE REPEND PAS DE MAUVAISE ODEUR
Chez tous les Marchands ou de la
Common Sense Mfg Co., Toronto, Ont.
13-ans

PARLEMENT FEDERAL

L'Ile du Prince-Edouard. — Devant le Comité des Comptes Publics.—Crédits pour Montréal, Marieville, etc.

(Du correspondant régulier de la PATRIE)

OTTAWA, 30. — M. Papineau, député de Beauharnois, a présenté, hier, un bill modifiant la loi des chemins de fer.

Par ce projet de loi, M. Papineau traite des incendies causés par les locomotives et de la responsabilité des chemins de fer à ce sujet.

En vertu de la loi actuelle, il est décrété d'abord que si un incendie est allumé par une locomotive de chemins de fer, la compagnie qui s'en sert, qu'elle soit coupable de négligence ou non, est responsable des dommages causés, et peut être poursuivie devant toute cour compétente, pour en obtenir le recouvrement. Cependant, s'il est établi que la compagnie a employé des appareils modernes et efficaces, et n'est pas d'ailleurs coupable de négligence, la responsabilité de la compagnie, dans ce cas, est limitée à la somme de cinq mille piastres—que ce soit la valeur ou le nombre de propriétés détruites par un ou des incendies allumés par la même locomotive et dans la même occasion.

L'an dernier, il a été ajouté à cette loi un amendement à l'effet que la compagnie, jusqu'à concurrence du montant qu'elle peut être appelée à payer, ait droit au bénéfice de toute l'assurance effectuée par le propriétaire.

Si l'assurance a été payée, elle sera déduite du montant de l'indemnité, et si elle ne l'a pas été la ou les polices doivent être cédées à la compagnie qui peut en obtenir le paiement de la compagnie d'assurance.

Si, par exemple, une propriété d'une valeur de $15,000 assurée pour $5,000 est détruite par un incendie allumé par une locomotive, la compagnie en payant $5,000 a droit au transport de la police d'assurance et de se faire rembourser par la compagnie d'assurance, si elle n'a pas déjà payé le propriétaire. Si d'un autre côté, le propriétaire a reçu le montant de sa police d'assurance de $5,000, la compagnie n'a rien à lui payer et la perte retombe sur le propriétaire, pourvu toujours qu'elle emploie des appareils modernes et efficaces et ne soit pas autrement coupable de négligence. C'est cet amendement que le bill veut abroger.

Le bill a subi sa première lecture et sera étudié en comité.

L'OPPOSITION VEUT TRAVAILLER SERIEUSEMENT

M. Lennox propose de modifier les règlements du comité des comptes publics de façon à permettre qu'on y puisse examiner non seulement les comptes du dernier exercice fiscal, mais encore ceux d'il y a deux ans. Il est d'avis qu'on n'est pas toujours prêt à discuter des comptes récents, et il devrait y avoir quelque moyen de reprendre des items qui n'ont pas été scrutés au bout de la première année. Si l'on facilite l'enquête a comité des Comptes Publics, dit-il, on pourra par là obtenir des sessions plus courtes. A l'heure actuelle, il est impossible d'y faire la lumière sur les affaires publiques, avec le système de blocus des députés ministériels.

L'hon. M. Fielding, en réponse, exprime l'opinion que le travail de ce comité est très bien fait, et qu'il n'est pas juste de dire que l'on n'y peut obtenir une enquête complète. Les règlements de ce comité sont basés sur ceux du parlement. Quand il devient nécessaire de référer à l'avant-dernière année fiscale, dans le cas d'une transaction s'étendant à deux années, le comité accorde à ses membres la permission de le faire, comme par le passé.

M. Monk dit que le gouvernement s'oppose à faciliter le travail du comité où l'opposition ne peut arriver à obtenir des enquêtes complètes et satisfaisantes sur les dépenses publiques.

M. Carwell dit que la gauche n'a pas à se plaindre de la façon dont les enquêtes sont conduites à ce comité. Si les députés de la gauche voulaient y discuter sans emportement, sans ce désir de tout tourner contre le gouvernement, ils n'auraient aucune difficulté à obtenir un examen satisfaisant, au comité.

M. Barker, député de Hamilton, soutient l'assertion de M. Lennox que les députés de la gauche ne peuvent obtenir les renseignements voulus au comité des Comptes Publics, et qu'il importerait d'en étendre les pouvoirs.

M. Blain, député de Peel, partage l'avis de ses confrères et propose un amendement, à l'effet que les comptes référés au comité, cette année, incluent ceux de 1908 tout aussi bien que de 1909. La demande de M. Lennox est des plus justes, dit-il, et l'opinion publique ne saurait se porter contre ceux qui la font.

Sir Wilfrid est d'avis qu'il y a beaucoup à dire en faveur de l'amendement proposé par M. Blain ; mais il regrette qu'il n'ait pas suivi le cours régulier des procédures, et n'en ait pas donné un avis préalable. Afin qu'on puisse lui donner toute l'attention voulue, il demande à M. Blain de laisser la question en suspens jusqu'à une prochaine séance.

M. Northrup remarque que la demande de M. Blain est juste. Il est souvent plus facile d'enquêter une affaire, après l'année écoulée,quand on peut retrouver tous les témoins et préparer les dossiers d'une affaire.

M. Blain remarque qu'avec la méthode actuelle il faut s'en tenir au bon vouloir du président du comité, tandis que l'opposition devrait avoir le droit d'interroger les anciens témoins nécessaires, afin de connaître au juste la manière dont sont dépensés les deniers publics.

M. Foster dit que le point principal à obtenir est de faire disparaître l'esprit politique, de diminuer le nombre des membres du comité des comptes publics, et de permettre de prendre des renseignements, non seulement dans les rapports du dernier exercice fiscal, mais aussi dans ceux de deux et trois ans en arrière, de même que de convoquer tous les témoins nécessaires à la cause à l'étude.

Le comité des comptes publics devrait se composer de 15 membres, pas plus. Il s'agit de faire une enquête sur la manière que l'argent est dépensé, de voir s'il y a eu de l'extravagance ou de la corruption, rien de plus. Le gouvernement actuel ne doit pas craindre des recherches de ce genre, ajoute M. Foster, ni chercher à provoquer de l'obstruction.

La politique suivie jusqu'à ce jour au comité des comptes publics est la ruine de ce comité. Pour ma part, remarque M. Foster, je suis venu ici pour travailler, je cherche à me renseigner, mais combien d'heures perdues à cause de cette partisannerie politique que l'on rencontre dans les comités de la Chambre.

M. Blain se rend ensuite à la demande de Sir Wilfrid Laurier, et suspend le débat, qu'il provoquera de nouveau à la prochaine occasion.

LE POIDS DU PAIN

Le président de la Chambre fait connaître sa décision sur le projet de loi de M. Currie, établissant le poids du pain à 1, 2 et 4 livres pour tout le Canada, soumis à une inspection des officiers du Revenu de l'Intérieur.

L'honorable Charles Marcil déclare le bill irrégulier, à moins qu'il ne soit précédé d'une résolution, le projet affectant la liberté du commerce.

Il est probable que le bill ne viendra plus cette année au feuilleton de la Chambre.

L'ELECTION DE DUFFERIN

Le Dr Sproule attire l'attention du gouvernement sur la vacance créée dans le comté de Dufferin, par la mort du Dr Barr. Quand ferez-vous l'élection dans ce comté, demande le député de Grey ?

Sir Wilfrid Laurier — Je n'ai pas d'objection à la faire immédiatement, à cause du résultat que le gouvernement s'attend à obtenir. Cette réponse provoque les rires des deux côtés de la Chambre.

Dans le comté de Dufferin, château-fort conservateur depuis 26 ans, feu le Dr Barr, a obtenu aux dernières élections, une majorité de 1,443 voix.

LE PONT DE QUEBEC

M. Lennox apprend du ministre des chemins de fer que le gouvernement a payé $6,424,718 à la compagnie du pont de Québec. Sur cette somme l'honorable S. N. Parent a reçu $2,600 pour l'intérêt de ses parts et M. M. P. Davis, $8,411, traitement accordé à tous les autres actionnaires de la compagnie. Tous les droits de la compagnie ont été acquis et soldés.

LE CAPITAL ETRANGER EN CANADA

A une interpellation de M. Fowke, le ministre des finances déclare que le gouvernement ne possède aucun renseignement sur l'origine du capital engagé dans les entreprises canadiennes.

ECHO D'UNE GUERRE

M. Schaffner apprend qu'au cours de la guerre Sud-Africaine, la somme de $8,142,742 a été envoyée par la Grande Bretagne en Canada, pour être dépensée par le gouvernement canadien. Le gouvernement agissait comme agent pour l'Angleterre dans l'achat de ses approvisionnements.

LA DEMISSION DU Dr CHEVALIER

A une question de M. Monk, le ministre de la Milice dit que le gouvernement n'a pas demandé la démission du Dr E. U. Chevalier, chirurgien-major à Saint-Jean. Cet officier n'a pas été mis aux arrêts au camp militaire à Trois-Rivières en 1907. Son salaire est de $4.50 par jour.

DANS LES CANTONS DE L'EST

Le colonel Worthington, député de Sherbrooke, fait plusieurs interpellations sur des questions concernant les Cantons de l'Est. Il obtient les réponses suivantes :

Au cours des cinq dernières années, la brigade de cavalerie des Cantons de l'Est a fait des exercices annuels à Laprairie, Sherbrooke, Granby, parc Savard de Québec, et Granby.

Il n'y a aucun détail quant au chiffre de l'immigration totale dans les Cantons de l'Est, pour la dernière année fiscale.

CONFERENCE IMPERIALE

A M. Monk, le ministre de la Marine annonce qu'il a dépensé la somme de $3,581.30 en rapport avec la conférence de la défense impériale. Ceci comprend les frais de voyage et autres déboursés en général. Sir Frederick Borden n'a pas encore présenté son compte.

LA NORTH ATLANTIC TRADING COMPANY

La célèbre et mystérieuse organisation "North Atlantic Trading Co.," a demandé un "fiat" afin de pouvoir intenter une poursuite contre le gouvernement pour dommages à la suite d'une rupture de contrat, sa demande lui a été accordée. La compagnie possède encore une réclamation de $1,275 contre le gouvernement. Ces renseignements sont obtenus par M. Monk, du ministre de l'Intérieur.

LE TRANSCONTINENTAL

M. Warburton, député de l'Ile du Prince-Edouard, a fait adopter un ordre de la Chambre lui accordant copie de tous mémoires, rapports d'explorations, rapports d'ingénieurs, estimations, correspondance et documents du département des chemins de fer et canaux et des commissaires du chemin de fer Intercolonial au sujet du tracé et de la construction d'un projet d'embranchement du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard passant par New-London et le long de la partie nord du comté de Queen dans l'Ile.

LA CONDUITE DE M. PRESTON AU JAPON

Sur ordre de la Chambre, M. Macdonell, de Toronto, obtiendra copie des jugements ou rapports de verdicts en rapport avec toutes actions en libelle instituées par W. T. R. Preston, alors qu'il était agent commercial au Japon, ainsi que de tout autre document, se rapportant à ces actions, et maintenant en la possession des départements.

SUBSIDES POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

Les mesures des députés épuisées on passe à celles du gouvernement.

Le bill de M. Brodeur, concernant le transport des marchandises par eau, est lu une 2me fois.

La résolution de M. Fisher, concernant la loi des grains du Manitoba, est adoptée et un bill basé sur ses dispositions, est lu une 1ère fois.

En comité des subsides, on adopte des crédits suivants pour la province de Québec: $15,000 pour un édifice public à Arthabaska; $20,000 pous réparations aux bâtisses fédérales dans la province, $5,000 pour la station de quarantaine à la Grosse Isle $12,000 pour l'arsenal de Joliette, $20,000 pour l'arsenal de Lévis, $20,000 pour un bureau de poste à Maisonneuve.

Puis on passe un item de $15,000, pour le bureau de poste de Marieville.

Ce dernier item attire quelques remarques de M. Foster qui dit que Marieville n'a pas d'importance, pour y construire un édifice public.

L'hon. M. Pugsley réplique que Marieville est une ville manufacturière et le chef-lieu du comté de Rouville.

Après une discussion de plus de deux heures, là-dessus, M. Edwards propose que l'item soit réduit d $6,500. M. Pugsley réplique que Marieville progresse sans cesse et en conséquence ,maintient que la demande du gouvernement est raisonnable.

La proposition Edwards est rejetée et l'item est finalement voté.

On vote encore $10,000 pour un édifice à Mégantic.

On vote aussi $40,000 pour un bureau de poste dans l'est de Montréal et $80,000 pour le bureau de poste central de Montréal, L'hon. M. Pugsley déclare que le gouvernement songe a réparer l'ancienne bâtisse pour qu'elle soit à l'épreuve du feu. $14,000 sont votés pour autres méliorations aux édifices publics de Montréal.

La Chambre s'ajourne à 12.05 h.

La Chambre discutera aujourd'hui, le traité franco-canadien.

POURQUOI ?

Si certaines personnes sont toujours élégantes et mises avec goût, c'est qu'elles s'habillent chez le tailleur fashionable J. Hudon, 87 rue St-Charles-Borromée, près Lagauchetière. 235—1

LA MARINE DES ETATS-UNIS

Le secrétaire Meyer annonce d'importantes réformes.

WASHINGTON, 30. — Le secrétaire Meyer, de la Marine Américaine, vient d'annoncer des réformes radicales dans son département ; c'est la première fois depuis 1842, que de telles réformes sont accomplies. En homme d'affaires qu'il est, étant un directeur de banque et un manufacturier de la Nouvelle Angleterre, il veut que son département soit administré sur une base d'affaires.

Les principales réformes qu'il inaugurera sont les suivantes :

1o. Choix de quatre aviseurs responsables qui seront désignés comme suit : directeur du département des matériaux, directeur du département du personnel, directeur du service des manœuvres de la flotte, enfin, directeur du service des inspecteurs.

2o. On groupera tous les bureaux au département en deux divisions connues sous le nom du département du matériel et département du personnel.

3o. Etablissement d'un service des manœuvres.

4o. Etablissement d'un système d'inspection efficace.

5o. Etablissement d'un système moderne et efficace de tenue des dépenses dans le département de la marine et dans les chantiers maritimes.

6o. Abolition du bureau de construction.

7o. Abolition du bureau d'équipement.

CONDOLEANCES

A une réunion des arpenteurs du district de Montréal, tenue le 29 novembre 1909, des résolutions de condoléances ont été adoptées à l'occasion de la mort de M. McLea Walbank, et envoyés à la famille du défunt.

DEBENTURES DE TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 30—Les débentures destinées à venir en aide aux incendiés de 1908, sont enfin imprimées et arrivées ici. Il reste au maire et au secrétaire-trésorier de la ville à les signer, et à les faire endosser par le trésorier de la province, ce qui va, avec l'apposition du sceau de la ville et de la signature des coupons, constituer un travail de plusieurs jours. Vers le milieu de décembre ces débentures seront livrées à ceux qui les ont achetées.

LES QUARANTE-HEURES

Lundi, 6 décembre — Couvent des Sœurs de l'Immaculée Conception.

Mercredi 8 décembre—Eglise du Gésu, rue Bleury.

Vendredi, 10 décembre— La Trappe, Oka.

Dimanche 12 décembre—Sainte-Hélène

EN CONVALESCENCE

M. Chénier Emond, bien connu dans le monde sportif, a été victime d'un douloureux accident vendredi dernier. En faisant une chûte, il se fractura la rôtule. Il se rit sous les soins du docteur A. Brosseau, de la rue Amherst et aujourd'hui, M.Emond est en pleine voie de rétablissement.

Toute Femme peut avoir une Magnifique Chevelure

(De French Beauty Monthly).

"Aucune femme ne devrait employer d'eau pour ses cheveux plus d'une fois ou deux par mois", dit M. Fournier, le célèbre savant français. "Seule de la poudre sèche doit être employée. L'humidité fait perdre aux cheveux leur couleur et à la longue ils deviennent clairsemés.

"Toute femme désirant une chevelure abondante, lustrée, devrait employer un Shampoo sec chaque deux ou trois jours, Mélangez quatre onces de poudre d'iris avec quatre onces de therox. Répandez environ une cuillérée à table de ce mélange sur la tête; alors faites pénétrer la poudre dans les cheveux en les brossant. Cela les tiendra brillants et duveteux, et d'un beau lustré. Vous verrez bientôt ipousser de nouveaux cheveux. Ce traitement est la seule chose qui, j'en suis sûr, fera pousser les cheveux.

"Bien que nombre de dames emploient de la racine d'iris comme Shampoo sec, cependant, de tels résultats ne peuvent être obtenus qu'en employant la formule que j'ai donnée." 231-25-27-30.

PATRONS DE LA "PATRIE"

3663

3663—Vêtement forme Russe pour enfant de 4 à 6 ans. Matériaux 2 verges 1-8 en 36 pour 4 ans.

COUPON

PATRON No 3663

Nom .....

No. .....

Rue .....

Ville .....

Province ou Etat .....

Mesure de buste .....

De Taille .....

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des patrons, à LA PATRIE, Montréal.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

Réalisez-vous

Le Travail Important que font les Reins?

Savez-vous que chaque goutte de votre sang va aux reins des centaines de fois par jour ? Savez-vous pourquoi ?

Pour qu'il soit purifié et filtré de ses impuretés. Voilà l'énorme besogne que les reins ont à faire. Ils filtrent le sang. De là les impuretés vont à la vessie et s'en vont hors du système avec l'urine.

Croyez-vous qu'il vous est possible d'être bien, à moins que les reins fassent le travail complètement ?

Ce sont ces impuretés, ce sang non filtré, qui causent les maux du dos, de la tête, le rhumatisme, le mal de Bright, le diabète, etc. Ils empoisonnent et sont un obstacle dans tout le système.

Si vous avez n'importe quelle maladie des reins, laissez des pilules de Doan pour les reins faire pour vous ce qu'elles ont fait pour des milliers d'autres. Elles guérissent toutes formes de maladies des reins et elles les guérissent d'une manière permanente.

Mme Maurice Doiron, Charlottetown, I.P.E., écrit : "Je souffrais de mes reins depuis cinq ans. Ils étaient à certaines périodes si malades que la douleur m'empêchait de traverser le plancher. J'allai chez le médecin, mais il ne me fit aucun bien. J'envoyai chez le pharmacien et eut cinq boîtes de pilules de Doan pour les reins. Je suis contente de dire qu'après les avoir prises, je fus guérie. Je n'ai pas souffert depuis tout près de 3 ans."

Prix, 50 cents la boîte ou 3 pour $1.25, chez tous les marchands ou par la poste directement, sur réception du prix de The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

En donnant la commande, spécifiez les "Doan".

Le Magasin ouvre à 8 hrs a. m.

A·E·REA & CO. Montreal, Limited

Le Magasin ferme à 5.30 hrs. p. m.

Il n'y a pas de Secret pour de telles valeurs, en fait de Manteaux de Dames

Tout se réduit à une question d'achat en quantités nécessaires pour trois grands débouchés et d'achat au comptant. Nous faisons peu de profits sur ces manteaux, et pour cette même raison nous les écoulons rapidement. Nous y trouvons notre bénéfice et vous de même à ce que le stock se renouvelle rapidement. Cela nous incite à faire plus d'effort pour donner les meilleures valeurs.

100 manteaux choisis dans notre réserve seront réduits d'une manière remarquable pour mercredi.

Ils sont longs de 54 et 56 pouces, quelques-uns doublés complètement, les autres doublés à demi en

CHEVIOTTE — BEAVER
FRISE — TWEEDS MELANGES

Amples et demi-ajustés, avec nouvel effet de jupe.
Dans les couleurs de :—

VERT — TAUPE
MARINE — WISTERIA

Collets-tempête et militaires.

Manteaux des prix réguliers de $16.00 et $18.00 pour **$12.00**
Manteaux des prix réguliers de $14.00 et $15.00 pour **$10.00**
Manteaux des prix réguliers de $10.00 et $12.00 pour **$7.50**

DEUXIEME ETAGE

20 Styles de Collets de Dames, valant 35c, pour 19c

Quelques-uns sont faits de soies de couleur naturelle, avec dentelle étroite et perles ; d'autres en net et en dentelles valenciennes ; d'autres enfin sont faits de satin, dentelle et petits ornements dorés.

Dans les couleurs de :—

CIEL — ROSE — RESEDA — NIL
MAUVE — NOIR — BLANC

Nous avons aussi dans ce lot, plusieurs douzaines de très jolis collets en dentelle guipure dans les couleurs de :—

BLANC — CREME et — PARIS

Valant régulièrement 35c pour **19c**

REZ-DE-CHAUSSEE

La Mesure du Mérite des Qualités offertes par Rea

Dépasse toujours le Dollar.

Les paroles et les promesses ne sont pour rien dans les "arguments de vente chez Rea". Votre choix est guidé par les marchandises seules,—leur seul mérite doit les faire vendre, mais avec l'assurance toujours d'avoir "les plus bas prix pour les marchandises de valeur."

La Chanson de Noel

L'air est maintenant rempli de l'essor de Noël. Ce magasin est un véritable étalage de nouveautés pour la Noël. Chaque rayon est plein de marchandises pour la Noël.

Il y a ici des milliers de suggestions pour cadeaux. Des cadeaux, pour avoir un succès complet, doivent pouvoir s'apprécier par qui les reçoit. Il faut du temps pour choisir de tels cadeaux.

Si vous attendez jusqu'à la presse finale pour acheter, vous risquez d'oublier quelque chose. Dans votre précipitation votre choix pourra n'être pas aussi bon qu'un choix fait dans des conditions meilleures. Magasinez de bonne heure, dès maintenant, avant que la saison soit avancée. Les stocks sont plus considérables, plus variés et plus beaux. Les prix sont quelque peu réduits pour activer les achats à bonne heure.

Une Vente de 100 Robes Princesse

Valant $14.00 à $20.00 pour . . . $9.00

Cette vente ne contient pas de lots dépareillés de lignes désassorties, ou d'échantillons, mais bien mieux que cela. Ce sont des marchandises régulières prises dans notre stock régulier. Le surplus de notre réserve que nous devions écouler.

Elles sont faites en

SOIE, TULLE, SOIE VENITIENNE MOIRE ET DRAP SATIN,

dans les couleurs de

NOIR, BLANC, RESEDA WISTERIA, TAUPE, BRUN SARDINE ET VERTE

magnifiquement brodées de soutache de soie, avec empiècement de dentelles de fantaisie, jupes unies ou plissées valant de $14.00 à $20.00 pour **$9**

MARQUE DE COMMERCE

Second étage

Cabinets à Remèdes et de Chambre de Bain à des Prix Spéciaux.

Comprenant un dessin nouveau de notre propre manufacture que nous aimerions à vous faire voir particulièrement.

No. 507

Le cabinet de chambre de bain ordinaire a un désavantage particulièrement pour l'homme qui se sert de quelques-unes des tablettes pour les accessoires à barbe.

Quand il se veut raser, il lui faut ouvrir la porte et prendre tous ou une partie de ces accessoires, et ensuite fermer la porte pour se servir du miroir.

Ce nouveau cabinet (No 507) tranche cette difficulté complètement et facilement. Le miroir est placé dans un cadre spécial et on peut le faire tourner sur ses pentures, permettant de se servir du miroir, que la porte du cabinet soit ouverte ou fermée.

En chêne impérial, prix, demain **$4.10**
En émail blanc, prix, demain **$4.50**

Dans les cabinets combinés il y a miroir, brosse, tablette et rouleau pour l'essuie-main (No. 505).

Nous vendrons un article très joli en chêne impérial pour

$3.00

Un modèle joli, No 506, du cabinet ordinaire à remèdes et de chambre de bain, avec miroir rond en chêne impérial, se vendra, demain, pour. **$3.30**

En émail blanc, pour. **$3.60**

TROISIEME ETAGE

No. 506

Ecoulements de Fournitures qui vous épargneront de l'argent.

24 paires de Rideaux de dentelle Nottingham, 50 pouces par 3½ verges de long, dessins de dentelle très beaux avec bords roulés appropriés pour salles à diner ou boudoirs, valant régulièrement $1.25, demain **99c**

Au Rayon des Remèdes à Prix Réduits.

Un atomiseur en verre décoré fantaisie avec bulbe recouverte, valeur de 40c, demain seulement . . . **28c**

Aussi miroirs à main, en véritable ébène noir, glace bisautée. Valeur de $1.25 pour seulement **90c**

REZ-DE-CHAUSSEE

Vente de Coupons

Une grande vente de coupons de nets à chassis, coupons de rideaux, et de mousseline, à la moitié du prix régulier. En vente à 8 heures précises.

MARQUE DE COMMERCE

Troisième étage

La Question de l'Expédition des Cadeaux Résolue

¶ La question perplexe de l'expédition des cadeaux aux Etats-Unis est de savoir comment les faire parvenir à leur destination sans payer de frais de douane.

¶ L'immense variété de notre assortiment nous rend capables d'exhiber dans notre magasin un grand choix de cadeaux appropriés, que nous pouvons renouveler et expédier à nos agents des Etats-Unis à n'importe quelle adresse désirée, tous frais payés, permettant ainsi au donateur de voir l'article dans notre magasin, et, en laissant l'adresse et sa carte, de savoir que le cadeau se rend au destinataire sans aucun trouble.

¶ De telles commandes, cependant, devraient être données de bonne heure en décembre, afin d'en assurer la prompte livraison.

Henry Birks & Sons Limited
SQUARE PHILLIPS

VIN BYRRH

Le tonique des familles et de l'homme d'affaires, aiguise l'appétit, tonifie le système.

EN VENTE chez tous les Epiciers, en bouteille ou en demi-bouteille

D. MASSON & CIE., Agents, Montreal.

OFFRE SPECIALE ! 20,000 VOTES SUPPLEMENTAIRES

Noms des Concurrentes et le Nombre de Votes qu'elles ont obtenu.

Les votes publiés plus bas comprennent tous ceux déposés jusqu'à Lundi midi.

DISTRICT No 1

No. 1.—Comprenant le côté Est des rues St-Denis et Bonsecours, jusqu'aux limites de la ville de Montréal, et Maisonneuve, Viauville, Parc Terminal et Guybourg.

Mlle D. Brisson, 3200, Letang (Villeray) ... 9275
Mme Nap. Fafard, angle Letang et Adeline ... 11,035
Mlle Emma Fugère, 586 Parc Lafontaine ... 7015
Mlle A. Bastien, 664 Parc Lafontaine ... 10,370
Mlle B. St-Pierre, 432 Parc Lafontaine ... 34,445
Mlle Béatrice Brossard, 150 Berri ... 11,580
Mlle Antonienne Therrien, 118 St-André ... 8365
Mlle Irène Méthot, 400 Ontario ... 19,080
Mlle M. Mercier, 1432, Ste-Catherine Est ... 24,890
Mme Bruno Charbonneau, 1249 Berri ... 50,865
Mlle Amanda Therrien, 615 Champlain ... 15,135
Mlle Maria Sirois, 306 Cartier ... 35,460
Mlle Rachel Comeau, 468 St-Hubert ... 12,980
Mlle Marie-Louise Lapointe, 1372 St-Hubert ... 16,220
Mme Conrad Roby, 1461 Ontario Est ... 12,145
Mlle Berthe Nantel, 1453 Ontario Est ... 7285
Mme Ulric Girard, 457 Huntley ... 11,430
Mlle Nathalie Desroches, 98 Cherrier ... 10,795
Mlle Noémi Deslauriers, 856 St-Hubert ... 21,550
Mlle Valentine Lapierre, 160 Christophe-Colomb ... 13,515
Mlle Yvonne Gosselin, 1487 Ste-Catherine Est ... 21,935
Mlle Augusta Prud'homme, 678 Berri ... 10,310
Mlle Blanche Duplle, 292a Chambord ... 6060
Mlle Laura Larue, 1351 St-Hubert ... 7360
Mme C. A. Desmarais, 64 rue Cherrier ... 7260
Mlle Eglantine Chartrand, 320 Visitation ... 9540
Mlle Antoinette Béland, 972 St-Hubert ... 5785
Mme Jos. P. Lanoix, 504 rue Roy Est ... 15,570
Mlle Marie Blanche Martin, 99 Lafontaine (Viauville) ... 11,470
Mlle Alberte Trudel, 307 St-Denis ... 39,750
Mlle Albertine Richard, 115 St-Denis ... 33,525
Mme Yvonne Aubert, 446 Ste-Catherine Est ... 12,375
Mlle Annette Lapointe, 783 St-André ... 6305
Mme Liboire Guertin, 1034 Rachel ... 28,305
Mme A. Vanier, 569 Ontario, Maisonneuve ... 10,730
Mlle Liane Patrie, 306 rue Rivard ... 10,485
Mme V. Payette, 1175 Delorimier ... 10,785
Mme Ovila St-Vincent, 15 Carré Papineau ... 25,365
Mlle Antonine Robert, 470 St-Hubert ... 17,955
Mme Jas. Lynch, 24 Cherrier ... 26,670
Mlle E. Jean, 528 Lasalle ... 7825
Mlle Alice Normandin, 366 Ave. Papineau ... 43,015
Mlle Agnès Séguin, 401 Cuvillier, Hochelaga ... 14,615
Mlle Marie Laure Légaré, 1567 Ontario Est ... 6710
Mme Alph. Doray, 2377 St-Hubert ... 7905
Mme Adrien Richard, 1725 Notre-Dame Est ... 9845
Mme E. Lacasse, 446 Montcalm ... 33,880
Mlle Yvonne Sincennes, 624d Parc Lafontaine, chez Lavallée ... 16,495
Mme J. Z. Gagnier, 107 Bienville ... 39,825
Mlle Juliette Béliveau, 4 avenue Robillard ... 8225

NOMINATIONS DE LA SEMAINE DERNIERE

Claudia Dulong, 3526 St-Hubert, Villeray ... 2040

DISTRICT No 2

NO. 2.—Comprenant le côté Ouest des rues St-Denis et Bonsecours, jusqu'aux limites de la ville de Montréal, et ville St-Louis, Outremont, Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâces, Westmount, ville St-Paul, ville Emard et Verdun.

Mlle Eugénie Olivier, 133 rue Maisonneuve, (Ville Saint-Paul) ... 42,260
Mlle Antoinette Marien, 124 Rue Lagauchetière Est ... 9830
Mme Alda Petit, 186 rue Manufacture ... 29,620
Mlle Bertha Cayer, 13, Ste-Cunégonde ... 46,260
Mme Dr R. Leduc, 1133 Notre-Dame Ouest ... 5290
Mlle Blanche Beaudoin, 250 rue Centre, Pointe St-Charles ... 40,360
Mlle Gabrielle Montpetit, 251 Ste-Elisabeth de Portugal ... 49,985
Mme Paul Rolland, 162, 2me Ave., Ville Emard ... 9525
Mlle A. Leduc, 149 Avenue (ville St-Paul) ... 11,315
Mlle A. Sauvé 33 rue Ross, Verdun ... 33,080
Mlle Adrienne Lemieux, 73 Ave. Church, Verdun ... 34,565
Mme J. R. Hupé, 275 Boulevard St-Laurent ... 39,415
Mlle Rose M. Turcotte, 642 St-Denis ... 8690
Mlle Eva Geoffrion 994 Hôtel de Ville ... 29,365
Mlle Antonia Genois, 1607 rue St-Jacques ... 6210
Mme Henri Paradis, Notre-Dame de Grâces ... 13,315
Mlle Eva Latreille, 446 Ave. Laval ... 7390
Mlle Rita Roy, 629 Boulevard St-Joseph ... 6990
Mme Ida Crochetière, 872A Sanguinet ... 24,660
Mme A. G. Bibeau, 2272 Ave du Parc ... 6020
Mlle Alice Major, 1996 rue St-Jacques ... 18,865
Mlle Alma Dupuis, 373 Wellington ... 19,995
Mlle Emilia Lemieux, 147 rue Chatham ... 5915
Mlle Germaine Gagnier, 768 rue St-Dominique ... 5085
Mme Alexandre Bolté, 197 Ste-Catherine Est ... 9150
Mlle Edwilda Racicot, 604 ave Hôtel de Ville ... 56,140
Mlle Marie Delongchamps, 2244 St-Urbain ... 6605
Mlle Aline Théoret, 673A Clark St., Annexe ... 27,140

DISTRICT No 3

NO. 3.—Comprenant Longue-Pointe, Pointe-aux-Trembles, Bout de l'Ile, Ahuntsic, Bordeaux, Sault-au-Récollet, Cartierville, les comtés de Jacques-Cartier, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Huntingdon, Beauharnois, Châteauguay, Iberville, Napierville, Saint-Jean, Chambly, Rouville, Verchères, Saint-Hyacinthe, Richelieu, Bagot, Shefford, Brome, Missisquoi, Compton, Stanstead, Sherbrooke, Richmond, Wolfe, Drummond, Arthabaska, Yamaska, Nicolet, Argenteuil, Deux-Montagnes, Labelle, Ottawa, Wright, Terrebonne, L'Assomption, Montcalm, Joliette, Berthier, Maskinongé, Trois-Rivières, Saint-Maurice et Pontiac, et les Provinces d'Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie Anglaise et le Yukon.

Mme J. H. Joanette, St-Laurent ... 38,730
Mlle Marie-Rose Lapointe, Cartierville ... 8135
Mlle [illegible] Beaudry, Longue-Pointe ... 29,105
Mlle Bertha Gagnon, St-Laurent ... 27,735
Mlle Marie-Anne Léger, Papineauville ... 12,780
Mme Cordélia Parent-Lalande de Ste Scholastique ... 36,895
Mlle Berthe Milot, Ste-Monique ... 28,635
Mlle Alcée Payette, Varennes 13,820
Mlle Yvonne Renaud, Montebello ... 47,415
Mme [illegible] valin, 152 avenue Champlain, Hull ... 37,210
Mlle Bertha Tétrault, rue Mondor, St-Hyacinthe ... 39,700
Mlle Maria Dumais, Berthierville ... 8825
Mlle Eglantine Trudeau, St-Jean de Matha ... 12,785
Mlle Guilhelmine Pesant, St-Eustache ... 46,546
Mlle Georgina Dubeau, Warren, Ont. ... 13,000
Mme J. A. Langlais, Hull ... 11,950
Mlle Amanda Martin, St-Jacques le Mineur ... 55,570
Mlle Joséphine Dulude, Richmond ... 32,300
Mlle Aurore Teasdale, 105 des Forges, Trois-Rivières 44,545
Mme Chs. Dupont Hébert, Trois-Rivières ... 44,190
Mme J. F. Renaud, Chicot ... 13,315
Mme Marguerite Sylvestre, Sorel ... 5935
Mlle Gilberte Larocque, St-Eustache ... 17,495
Mlle Gertrude Ste-Marie, Longueuil ... 46,915
Mlle Bernadette Leclair, 121 Nelson St., Brantford, Ont. 13,655
Mlle Ella Mayrand, 83 rue Champlain, St-Jean ... 60,515
Mlle Eva Brodeur, 6 rue Gillespie, Sherbrooke ... 8345
Mlle Joséphine Trudeau, 173 rue Wellington, Sherbrooke 43,635
Mlle Eugénie Laferrière, Sorel 5685
Mlle Olivine Trottier, St-Polycarpe ... 36,830
Mlle Alberta Debien, St-Jérôme ... 23,090
Mlle Antoinette Aubé, 91 Laurier Ave., Sherbrooke ... 11,960
Mme Antoine Vanasse, 21 Volontaire, Trois-Rivières ... 41,625
Mlle Yvonne Brunet, Ste-Geneviève de Pierre-Fonds ... 13,860
Mlle Bernadette Gareau, St-Polycarpe ... 14,215
Mlle Léontine Brunette, St-Eustache ... 40,440
Mme T. Demers, Ste-Martine 40,050
Mme O. Sabourin, 49 Duke St., Hull ... 5320
Mlle Clarinna Bibeau, Cookshire ... 7520
Mlle M. E. Legault, Pointe Gatineau ... 25,305
Mlle Jeanne Thibeau, Victoriaville ... 49,785
Mlle Marie Ella Bastarache, St-Camille ... 38,470
Mlle Anna Becigneul, Lac Mégantic ... 37,635
Mme Jos. Fortier (née Etiennette Langlois), Ste-Scholastique ... 45,360
Mlle Rose-Aimée Légaré, 26 Seconde Ave., Sherbrooke ... 15,745
Mme Cordélia Raymond, Ste-Anne de Bellevue ... 35,595
Mlle Rose Blain, St-Rémi ... 7220
Mlle Alma L'Heureux, 301 King Edward, Ottawa ... 21,995
Mlle C. A. Paquin, 115 Bonaventure, Trois-Rivières ... 7820
Mlle Laura Charrette, St-Joseph, Lachine ... 41,980
Mme Henri Cook, 66 Commissaire, Trois-Rivières ... 31,135
Mlle Eva Villeneuve, Berthierville ... 29,740
Mlle Rose-Anne Lasalle, Yamaska Est ... 38,435
Mlle Rosilia Gendron, Box 195, Magog ... 15,505
Mlle Emma Marchildon, Sturgeon Falls ... 34,155
Mlle Bernadette Champoux, Joliette ... 42,815
Mlle Adrienne Larochelle, Joliette ... 39,550
Mlle Eugénie Boisvert, Sweetsburg, Qué. ... 41,360
Mlle Marie-Antoinette Bergeron, St-Grégoire ... 12,225
Mme Félix H. Ladouceur, Buckingham ... 27,855
Mlle Laure Latreille, Côteau Station ... 16,475
Mlle Angéline Méthot, Hawkesbury, Ont. ... 46,155
Mlle Maria Morrissette, Lac Mégantic ... 17,375
Mme F. X. Lahaye, St-Zéphirin de Courval ... 12,015
Mlle Aldéa Monty, St-Alphonse de Granby, Qué. ... 10,445
Mme B. Brunelle, Chambly Canton ... 23,560
Mme A. Gervais, St-Léonard de Port Maurice ... 7180
Mlle Maria Gervais, Berthierville ... 5485
Mme Moïse Pierre Caron, St-Camille ... 14,180
Mlle Léda Rhault, L'Assomption ... 23,728
Mlle Marie Joseph Pleau, L'Epiphanie ... 13,025
Mlle Berthe Larivière, Shawinigan Falls ... 5380
Mme Frank Périgard, Saint-Cuthbert Station ... 10,725
Mlle Joséphine Champigny, St-Aimé ... 58,580
Mlle R. de L. Lussier, Ste-Hélène, Bagot ... 9320
Mlle Béatrice d'Amour, Ste-Philomène ... 8880
Mlle Régina Lefebvre, Laprairie ... 11,940
Mlle Emélia Chevrier, Alfred, Ont. ... 10,825
Mlle Irène Phaneuf, St-Liboire ... 36,645
Mlle Hectorine Prairie, Iberville ... 12,190
Mlle Jeanne Dagenais, St-Roch de l'Achigan ... 20,795
Mlle Hélène Monart, Rougemont ... 9025
Mlle Denise Roy, Beauharnois 25,300
Mlle M.-Anne Danis, Pointe-des Cascades ... 29,340
Mlle Holda Bernard, St-Hyacinthe ... 55,990
Mlle Juliette Deslisle, 106 rue Principale, Hull ... 23,250
Mme Norbert Paré, 3 Wilkins Ave., Toronto, Ont. ... 6040
Mlle Ursule Bonin, St-Timothée ... 13,170
Mlle Albine Clermont, St-Gabriel de Brandon ... 10,685
Mlle Hélène Marchessault, North Stukely ... 22,595
Mme André Lavoie, Valleyfield ... 16,420
Mlle Albertine Gingras, 87 1-2 Brooke St., Sherbrooke ... 31,045
Mlle Yvonne Paquin, St-Philippe d'Argenteuil ... 16,895
Mlle Julie Charette, Montebello ... 9185
Mlle Georgette Duhamel, Granby ... 21,485
Mlle Bernadette Lalonde, Rigaud ... 9715
Mlle Bernadette Brissette, Ste-Agathe ... 33,305
Mlle Herméline Paulhus, Ste-Victoire ... 8420
Mme C. A. Forget, Ste-Agathe ... 40,735
Mme L. Paquin, 95 rue Augusta, Sorel ... 26,435
Mlle Augustine Comtois, St-Barthélémy ... 6500
Mlle Stella Blanchard, St-J.-Bte de Rouville ... 30,535
Mlle Annonciade Boyer, Ville-Marie ... 31,395
Mlle Eugénie Lecavalier, Ville St-Laurent ... 24,785
Mme Lucien Massicotte, Trois-Rivières ... 33,360
Mlle Alberta Lussier, Racine ... 13,500
Mme Bruno Labrosse, Alfred, Ont. ... 30,630
Mme Azilda Labranche, St-Guillaume Station ... 9570
Mlle Alida St-Amand, St-Thomas de Pierreville ... 22,420
Mme Ulric Courchène, Saint-Thomas de Pierreville ... 39,405
Mme Joséphine Raymond, St-André d'Argenteuil ... 43,840
Mme Jos. Laframboise, Vankleek Hill, Ont. ... 14,615
Mlle Eglantine Bonin, Beauharnois ... 20,170
Mme Jos. Pagé, St-Benoit ... 52,185
Mlle Serventise Picard, Valleyfield ... 17,875
Mlle Rose-Alma Hamel, St-Alexandre ... 47,575
Adélina Richard, 188 rue St-André, Ottawa, Ont. ... 15,080
Mme Louis Pilon, St-Télesphore ... 42,700
Mme Alexandre Poirier, Farnham ... 55,115
Mlle Maria Peloquin, St-Roch de Richelieu ... 9560
Mme Wilfrid Vallée, 93 rue Queen, St-Jean ... 28,050
Mlle Alice Chagnon, Saint-Valérien ... 14,070
Mlle Laurencia Laroche, 208 rue Wright, Hull ... 10,325
Dame Welly Venne, St-Jacques l'Achigan ... 11,345
Mlle Yvonne Blouin, 34 Ste-Julie, Trois-Rivières ... 5970
Mlle Gilberte Ally, Drummondville ... 34,280
Mme Amanda Miller, 290 rue Dalhousie, Ottawa, Ont. ... 5485
Mlle Bernadette Bourbeau, Tingwick ... 21,900
Mlle Evana Prévost, St-André Avellin ... 46,235
Mlle Ursule Thomas, Laprairie ... 29,385
Mlle Antoinette Marchand, Woodlands ... 10,755
Mme Dr Paul Allaire, Ste-Emélie de l'Energie ... 43,575
Mlle Aurore Besner, Vaudreuil Station ... 23,080
Mme R. Courchesne, Sainte-Adèle ... 49,730
Mlle Marie-Anne Pinard, Ste-Monique ... 13,620
Mlle Charlotte Charlebois, Pointe-Claire ... 8790
Mlle Laura Beaudoin, St-Lin ... 8845
Mlle Antonia Vincent, 53 rue Brooke, Sherbrooke ... 39,940
Mlle Amanda Normand, Garthby ... 5285
Mlle Alma Larivière, St-Jude ... 43,855
Mlle Julia Préseault, Gratton's Corner ... 13,905
Mlle Anna Toussignant, St-Joachim de Berthier ... 6525
Mme Arthur Milot, Yamachiche ... 12,260
Mlle Albertine Piché, Trois-Rivières ... 24,420
Mme Jos. Ovide Héroux, St-Sévère ... 30,390
Mlle Marie-Louise Binette, St-Eustache ... 13,420
Mme Nap. Bilodeau, 75 rue King, Sherbrooke ... 7015
Mlle Rose S. Santoire, St-Chrysostôme ... 29,635
Mlle Laurencia Colpron, St-Isidore Laprairie ... 5535
Mme Moïse Dérome, Napierville ... 29,030
Mlle Hector Papineau, St-Jean ... 45,070
Mme Amanda Blackburn, 361 King Edward Ave., Ottawa 23,430
Mlle Georgina Boissé, Box 92, Sherbrooke Sud ... 11,835
Mlle Yvonne Martin, 8 St-Prospère, Trois-Rivières ... 26,540
Mlle Rébecca Clément, Louiseville ... 13,535
Mlle Eugénie Boucher, Saint-Damase ... 19,120
Mme Isaïe Desrosiers, North Stukely ... 40,785
Mlle Blanche Fontaine, St-Michel, Rougemont ... 9170
Mlle Bertha Quesnel, St-Timothée ... 5000
Mlle Bertha Rochon, L'Ange Gardien, Co. Rouville ... 18,305
Mlle Marian Beauchamp, Mont Rolland, Ont. ... 13,490
Mlle Zéphirine Couture, 23 rue Gillespie, Sherbrooke ... 8720
Mlle Rachel Caya, St-Zéphirin de Courval ... 5335
Mme Dr J. P. Laporte, Joliette, Boite 193 ... 42,205
Marie Beaudry, Val Racine, Qué. ... 15,316
Mlle Ethel Willy, Bromptonville ... 11,835

NOMINATIONS DE LA SEMAINE DERNIERE

Mlle Yvonne Roberge, Sorel, P. Q. ... 4335
Mlle Marie Blanche Chamber, Garonne, Sask. ... 2000
Mme Joseph Plouffe, Sherbrooke ... 2060
Mlle Gilberte Dumouchel, Ste-Philomène ... 4500
Mlle A. Buissière, St-Barthelemy ... 4500
Mlle Albina Bélanger, Dorval aux Trembles ... 2050
Mlle Marie-Louise Prévost, St-Edouard ... 25,395
Mlle Léonie Bélanger, Saint-André Avellin ... 9085
Mme Nap. Guillette, St-Grégoire ... 4180
Mlle Albina Chaput, Pointe-aux Trembles ... 5420
Dame G. E. Lambert, Saint-Fortunat ... 20[illegible]0
Clarine Cossette, Shawinigan Falls, P. Q. ... 6675
Mme J. Ed. Désilets, St-Gabriel de Brandon ... 40,770

DISTRICT No 4

NO. 4—Comprenant les comtés de Champlain, Portneuf, Québec, Montmorency, Lac St-Jean, Charlevoix, Chicoutimi, Saguenay, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Lévis, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rimouski, Matane, Bonaventure, Gaspé, les Provinces du Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Terre-Neuve, et les Etats-Unis.

Mlle Laura Tétrault, 129 Magil St., Pawtucket, R.I. ... 37,485
Mlle Emilienne Potvin, Arctic Centre, R.I. ... 38,485
Mlle Germaine Ouellet, Hébertville, Lac St-Jean ... 40,980
Mme Edouard Hunt, 77 Dorchester, Québec ... 43,960
Mlle Marie-Louise Collin, Montmagny ... 6945
Mlle Marguerite Dupont, 174 1-2 St-Olivier, Québec ... 5950
Mme L. P. Dion, 342 rue Roi, Québec ... 5220
Mlle Rose-Anne Mathieu, Montmorency Village ... 18,065
Mlle Léda Grégoire, St-Sylvestre Est ... 23,090
Mlle Virginie Langlais, 26 rue James, Lowell, Mass. ... 35,390
Mme Ed. Boisclair, 77 Brown St., Fall River, Mass. ... 5370
Mlle Délia Provost, Arctic, R. I. ... 10,025
Mme Joseph Lévesque, Chicoutimi ... 6915
Mlle Joséphine Normand, 13 Laval, Manchester, N.H. ... 7205
Mlle Laura Bélanger, 278 la Reine, Québec ... 11,230
Mlle Alvine Paré, 132 St-François, Québec ... 6895
Mlle Luména Tremblay, 81 Caron, Québec ... 23,590
Mme Joseph Garner, 288 St-Jean, Québec ... 5735
Mlle Camille Roy, 136 Arago, Québec ... 43,550
Mme Willie Lawlor, Lévis ... 22,420
Mme Gustave Marchand, Champlain ... 36,780
Mlle Exilda Chamberland, Thetford Mines ... 27,085
Mlle Alice Baribault, Ste-Anne de la Pérade ... 29,040
Mme Elisabeth Gamache, 17 Clarke Ave., Manchester, N. H. ... 37,165
Mlle Maria Huot, 68 May St Biddeford, Me. ... 9290
Mlle Anna Durand, 31 Bédard St., Québec ... 14,640
Mlle Léonie Fiset, 17 Salaberry, Québec ... 41,350
Mlle Alice Perrault, Bureau de Poste, Cap de la Madeleine ... 43315
Mlle Eva Leduc, B. P. 177, Fraserville ... 32,950
Mlle Jeanne Rou[illegible], Rimouski ... 16,965
Mlle Luména Blanchet, Ste-Hénédine ... 27,185
Mlle Eugénie Fortin, Blaisville ... 33,610
Mlle Yvonne St-Pierre, Fraserville ... 47,710
Mlle Eva Trudel, Ste-Adelphe de Champlain ... 5780
Mlle Alice Carette, Ste-Marie de Beauce ... 12,725
Mme Louis Philippe Hamel, Rivière du Loup ... 7980
Mlle Alphonsine Tremblay, Ste-Flavie Station ... 10,595
Mlle Eva Chouinard, St-Patrice, Riv. du Loup ... 9525
Mme Adélard Girard, Black Lake ... 12,355
Mlle Marie-Anne St-Cyr, Grand'Mère ... 26,300
Mlle Hectorine Belavence, hôtel Lenghen, Rimouski ... 27,560
Mme Charles Sasseville, Capucins ... 18,755
Mme Wilfrid Desrosiers, 432 St-Jean, Québec ... 15,170
Mme H. P. Couillard, 17 rue Dollard, Québec ... 48,935
Mme J. T. Morency, St-Evariste Station ... 59,220
Mme Nap. Poitras, Amqui ... 20,170
Mlle Marie-Jeanne Paquet, 75 rue St-Jean, Québec ... 7130
Mme T. C. Cabana, 29 Ashley St., Central Falls, R.I. ... 44,475
Mlle Jacinthe Charence, 64 Hicks St., New-Bedford, Mass. ... 6955
Mme Alice Ferland, 254 Richardson, Québec ... 15,365
Mlle Albertine Larue, St-Flavien ... 29,855
Mme Flageol, St-Tite ... 8680
Mlle Juliette Caron, 82 St-Cyrille, Québec ... 40,475
Mme William Tremblay, St-Valier ... 37,220
Mme Ben. H. Leblanc, Meteghan, N. S. ... 12,590
Mme Marie Dulice Nobert, Ste-Geneviève de Batiscan ... 40,175
Mlle Eva Brouard, rue St-Louis, Lévis ... 6875
Mme J. E. Cloutier, Cap St-Ignace ... 41,860
Mme Thomas Pineault, Rimouski ... 35,585
Mme Henri Gingras, Notre-Dame de Charny ... 17,975
Mme Marie-Anne Bouchard, Petite Rivière, St-François-Xavier ... 10,745
Mlle Florentine Caron, St-Pamphile ... 6365
Mme G. Dazer, Grasmere, N. H. ... 26,725
Mme Nicolas Saulnier, Meteghan, N.S. ... 5780
Mlle Emilia Pelletier, Cabano ... 10,130
Mlle Eva Rouleau, Montmagny ... 8720
Mlle Laetitia Blanchet, Rivière du Loup Station ... 5145
Mme Emile Paul, St-Octave de Métis ... 14,605
Mme Napoléon Audet, St-Vital de Lambton ... 25,545
Mme Dr Guillemette, Baie St-Paul ... 22,760
Mme Geo. H. O'Farrell, 10 rue Hébert, Québec ... 48,750
Mme J. Eug. Savoie, Plessisville ... 22,040
Mme Charles Dionne, 101 rue Pine, Nashua, N. H. ... 21,780
Mme Télesphore Laferrière, Plessisville ... 13,280
Mlle Alice Patry, 8 Côte d'Abraham, Québec ... 43,500
Mlle Jeannette Voyer, Cap Santé ... 6625
Mme B. Pelletier, 162 rue St-Olivier, Québec ... 9450
Mlle Marie-Louise Lessard, St-Georges Est ... 29,030
Mlle M. F. Marcotte, Nouvelle ... 8825
Mlle Maria Lemieux, Warren, R. I. ... 5310
Mme Henri A. Gagnon, St-Ibald ... 15,680
Mlle Vitaline Bernier, St-Sébastien ... 5115
Mlle Alice Dodier, Villemay, Lévis ... 13,085
Mlle Amerilda Fontaine, Warren, R. I. ... 9420
Mlle Cécile Paradis, St-Agapit, P. Q. ... 23,065
Mlle Cécile Mayau, 330 So. Norris St., Escanaba, Mich E.-U. A. ... 10,495
Mme Joseph Lavigne, Chicoutimi ... 7595

NOMINATION DE LA SEMAINE DERNIERE

Mme Hubert Ross, St-Anaclet, Rimouski ... 26,915
Mme J. B. Dumais, Cacouna, Qué. ... 2085
Alice Chaput, 38 rue St-Louis, Québec ... 2000
Mme C. Chandanais, 11 Melrose St., Fall-River ... 6085
Mme Fidèle Green, Upper St-Maurice, Kent Co., N.B. ... 2800
Mme Joséphine Rouleau, Isle Verte, P. Q. ... 2060

TABLEAU DES VOTES

Votes accordés pour le paiement de l'abonnement à l'édition quotidienne de la PATRIE.

	Nouvel abonné	Ancien abonné	Prix
Trois mois	900	450	.90
Six mois	2500	1250	$1.75
Un an	6000	3000	$3.50
Deux ans	15000	7500	$7.00
Trois ans	25000	12500	$10.50

Un bulletin spécial de 20,000 votes sera accordé, à part ceux-ci, pour chaque série de cinq abonnés nouveaux d'un an, à l'édition QUOTIDIENNE de la "Patrie," à partir du 22 novembre jusqu'au 4 décembre.

Votes accordés pour le paiement de l'abonnement à l'édition hebdomadaire de la PATRIE.

	Nouvel abonné	Ancien abonné	Prix
Un an	800	400	$1.00
Deux ans	2000	1000	$2.00
Trois ans	5000	2500	$3.00

Un bulletin spécial de 5,000 votes sera accordé, à part ceux-ci, pour chaque série de cinq abonnés nouveaux d'un an, à l'édition HEBDOMADAIRE de la "Patrie," à partir du 22 novembre jusqu'au 4 décembre.

Aucun Abonnement de plus de Trois Ans ne sera accepté pendant ce concours.

Les concurrentes devront nous envoyer le plein montant de l'abonnement directement à notre Département du Concours, sans quoi elles n'auront pas droit à ces votes.

Les nouveaux abonnés qui ont payé leur abonnement pendant le concours et qui désirent le prolonger pour avoir un plus grand nombre de votes sont considérées comme nouveaux abonnés, quels que soient les paiements qui ont été faits sur leur abonnement.

A partir de Lundi, le 6 Décembre, à part les concurrentes qui enverront leur nomination après aujourd'hui, les noms des candidats quiauront obtenu moins de 20,000 votes seront éliminés de la liste qui est publiée chaque jour dans la "Patrie." Cependant il est bien compris que ces candidats ont autant droit que n'importe qui de concourir, et si des votes nous sont envoyés plus tard leur nom paraitront de nouveau dans la liste des candidats, ainsi que le nombre de votes auxquels elles ont droit. Ne soyez donc pas surprises si votre nom est enlevé, car cela ne vous empêche pas de concourir. Aucune nomination ne sera acceptée après le 4 Décembre.

Un des Pianos est exposé dans une des vitrines chez Arsène Lamy, coin Saint-Denis et Duluth et un autre au "Mont-Royal", coin Saint-Laurent et Mont-Royal.

Pour tous renseignements Téléphonez Est 5354, venez ou écrivez au GERANT DU CONCOURS, LA "PATRIE," MONTREAL.

Notre bureau, Chambre 16, Edifice la "Patrie", sera ouvert tous les soirs jusqu'à 8 hrs. Le Concours a été inauguré Lundi, le 25 Octobre 1909, et se terminera Vendredi, le 24 Décembre 1909 à 10 hrs p.m.

HOMMAGE A FEU LE CURE O. LEDUC

(Spécial à la PATRIE)

SOREL, 30.—Si les paroissiens de Saint-Aimé déplorent amèrement la perte de leur vénérable pasteur, M. l'abbé O. Leduc, ceux de Saint-Robert n'y sont pas insensibles non plus ; car ils ont gardé toujours bien vives la reconnaissance et la religieuse affection qu'ils lui avaient vouées. Qu'il leur soit permis, par l'entremise de la PATRIE, de faire revivre quelques-unes des œuvres de ce prêtre dévoué. Son humilité n'en souffrira pas et ses enfants auront déversé le trop plein de leur cœur.

En 1891 M. l'abbé O. Leduc succéda à M. l'abbé O. Peltier à la cure de Saint-Robert. Il fit un bien immense durant les douze ans qu'il fut à la tête de cette paroisse. Il équilibra le budget de la Fabrique, et fit des travaux considérables, à l'église et au presbytère. Son zèle ne se borna pas là. Ce véritable père s'intéressa aux besoins de ses ouailles. Il comprit bien que le meilleur moyen de former la bonne société et de rendre son peuple meilleur serait de fonder un établissement religieux où la jeunesse fut à même de puiser une instruction religieuse et morale. C'était un projet digne de celui qui en avait conçu l'idée, mais le conseil municipal ne pouvait faire face aux frais d'une pareille entreprise. M. le curé Leduc doit donc se charger d'une lourde part du fardeau. Il y consacra mille piastres, et, au prix de sacrifices très grands il parvint à fonder un couvent qu'il confia aux Sœurs de St-Joseph de Saint-Hyacinthe.

Dieu sait ce que cette fondation lui coûta d'inquiétudes et de peines. Il dut même se priver du plaisir d'un pélerinage à Lourdes et à Paray-le-Monial. Aujourd'hui ce couvent est en voie de progrès: il y a un cours modèle, qui fait honneur à la paroisse. Plus de cent cinquante élèves, garçons et filles, en fréquentent les classes régulièrement. Chaque année des élèves complètent leurs études et vont répandre au sein de leurs familles ou dans les écoles qu'on leur confie la bonne semence de l'instruction.

En septembre 1902 le regretté M. Leduc était nommé curé de la belle paroisse de Saint-Aimé, mais il laissait la moitié de son cœur à Saint-Robert. Il passa par de rudes épreuves auxquelles il se soumit chrétiennement. La mort est venue le frapper au moment où il commençait à jouir du spectacle d'une magnifique église, remplaçant celle qui avait été réduite en cendres 2 ans auparavant.

La population de Saint-Robert s'est fait un devoir d'assister à ses funérailles, à Saint-Aimé, et, dans quelques jours, ils seront heureux d'acquitter une dette de reconnaissance en faisant chanter un service funèbre en leur église pour le repos de l'âme de leur ancien et vénéré curé.

FUNERAILLES DE MLLE A. DELORME

Les funérailles de Melle Alberta Délorme ont eu lieu ce matin à l'église Saint-Jacques, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par M. Alfred Délorme, père de la défunte ; par M. l'abbé Adélard Délorme, professeur au collège de Ste-Thérèse et M. Raoul Délorme, élève au collège de Ste-Thérèse, ses frères, M. F. Délorme des Plaines, grand-père ; M. Bellefleur, grand oncle ; MM. Forget, Bérubé, Vermette, Paquin Dugas, Carle, A. B. Charbonneau, autres parents ; MM. les abbés E. Lambert, E. Binette, H. Lecours, A. Délorme, Bernier, Couvrette, confrères de M. l'abbé Délorme.

Les porteurs étaient les trois cousines de la défunte : Melles Mathilda et Rosa Papineau, et Adélia Délorme et Melles Berthe Dugas, Ida Martel et Anna Desjardins.

Faisaient aussi partie du cortège, des délégations d'élèves du Pensionnat de L'Ange Gardien, à Saint-Henri ; du Jardin de l'Enfance, de la Miséricorde, de l'Académie Saint-Ignace, des Sœurs Sainte-Croix ; puis MM. Adrien Bergeron, Frs. Bérubé, P. Carroll, A. Paquin, Hormisdas Délorme, Z. S. Aubut, P. Kennedy, J. B. Dubreuil, A. Latour, J. A. Prud'homme, Frs. Martineau, L. G. Gaudreau, Benj. Benoit, J. N. Boucher, J. Viau, Léon Dugas, M. Charbonneau, Henri Gagnon, la PATRIE, M. Mayrand, notaire Coutlée, M. Lamontagne, Geo. Bourbonnais Z. Lesage, E.E.M., M. Lalande, E.E.M., A. Lemay, E. Paquette, J. S. Lortie, Chs. Gagnon, A. Bouthillier, L. G. et G. Béliveau, J. A. Boisseau, J. Gascon, Z. Gascon, Z. Filion, C. Lemay, A. Champagne, J. Chevalier, J. B. Drapeau, E. Gouin, R. Bergeron, Dr Bergeron, Théo. Bergeron.

Le service a été chanté par M. l'abbé Couvrette, vicaire à Saint-Henri, assisté des abbés E. Lambert, professeur à Sainte-Thérèse, comme diacre, et Adélard Délorme, frère de la défunte, comme sous-diacre.

Au chœur le clergé était représenté par MM. les abbés Charrier, Tranchemontagne, Portier, Ouellette, Richard, Coste, Duhamel, Clément, Guilbert, Maréchal, Dérome, Papineau, Magnault, Lecours, Dubuc, Bourassa, Filiatrault, Duchein, Binette, etc.

Les offrandes de fleurs sont les suivantes :

Une étoile, famille Délorme ; une couronne, M. Poirier ; un lys triple, famille du docteur Bergeron ; une étoile sur pied, M. F. Goudreau ; une gerbe, M. et Mme T. Bergeron ; autre gerbe, M. L. Goudreau.

Bouquets spirituels :

Les 35 élèves de l'abbé Adélard Délorme, M. l'abbé Alph. Forget, prof. de Ste-Thérèse et cinq versificateurs ; MM. les abbés Ad. Fronent et Lambert, M. l'abbé Couvrette, MM. les abbés E. Binette et B. Bruchési, les Religieuses et les élèves du Pensionnat de L'Ange Gardien, de St-Henri ; Mlles Paquin, M. l'échevin Giroux, Melle Thérèse Carrière, Melle B. Paquette, Mlle Agnès McCutchéon, M. et Mme et Melle Galarneau, Melle L. Papineau.

Aussi une lettre très expressive d'une amie de la défunte, sœur Emmanuel, des couronnes de messes par Melles Carrière, la famille Martel, les élèves du Pensionnat de L'Ange Gardien, de St-Henri, de l'Académie St-Ignace, de la Miséricorde, Héléna Lafleur, M. et Mme O. Bélanger, M. le Dr et Mme Mount, M. l'abbé Couvrette, Mme Vve Paquette, M. et Mme Drapeau, M. Charbonneau, M. J. Dérome.

Cartes souvenirs : Mme J. X. Paquette, M. le notaire Castelli, M. et Mme l'avocat Filion, Melle Blanche Paquette, Mme Bastien, Mme et Melle Poliquin, M. O. Lawrence, O. H. Massicotte.

MLLE VIRGINIE GOBEIL

Les amis de Mlle Gabeil sont priés de se réunir à son Sanatorium 1139 rue Cowan, ce soir, à 7.30 heures.

Le révérend Edouard McMaurus et Elder Fuller, prendront la parole à cette assemblée.

On y discutera aussi les moyens à prendre pour faire face aux exigences actuelles.

Baume Rhumal

Guérit tous Rhumes et Maladies de la Gorge des Bronches et des Poumons. En vente partout : 25 cents la bouteille.

AU SEMINAIRE DE JOLIETTE

LE COMITE CHARGE D'ORGANISER LES FETES JUBILAIRES DE CETTE MAISON D'EDUCATION SE REUNIRA LE 6 DECEMBRE.

JOLIETTE, 30. — A une séance générale du comité d'organisation des fêtes jubilaires du séminaire de Joliette, les messieurs dont les noms suivent ont été choisis pour faire partie du comité de publicité: l'abbé A. C. Dugas, curé de Saint-Liet; Albert Gervais, propriétaire de l'"Etoile du Nord" R. P. M. Badel, c.s.v.; Charles Robillard, rédacteur en chef de la PATRIE, Montréal; Médéric Lévesque, J. P. L. Ducharme, avocat; R. Fr. L. Plante, c.s.v.; J. E. Rivet, protonotaire, Joliette; L. P. Deslongchamps, Montréal; Is. Ducharme, N. P., Joliette; J. H. Desrochers, N. P., du "Courrier de Grand'Mère"; Ulric Bourgeois, avocat; Camille Bonin, E.E.D., Joliette; Eugène Jalbert, avocat, Fall-River; Jos. Bélanger, E.E.D., Montréal; L. A. Robert, du "Canada Américain" V. Gaétan Valois, E.E.L., Montréal. Tous les membres de ce comité sont instamment invités à la première réunion de ce comité qui aura lieu au Séminaire de Joliette, le lundi, 6 décembre, à huit heures p.m.

LES JOURNALISTES PARLEMENTAIRES

ILS ONT FAIT, SAMEDI, L'ELECTION DE LEURS OFFICIERS: UN GOUTER ET DES DISCOURS TERMINENT LA CEREMONIE.

(Spécial à La Patrie)

OTTAWA, 30 — Les journalistes parlementaires ont fait samedi l'élection de leurs officiers. Comme par le passé, cette cérémonie a eu lieu aux quartier généraux de la presse, à la Chambre des Communes avec le résultat suivant:

Président, M. Paul Bilkey, du "Telegram" de Toronto.

Vice-président: M. Arthur Hannay, du "Herald", de Montréal.

Secrétaire: M. E. W. Grange, du "Globe" de Toronto.

Conseil exécutif, MM. Wallace Dafoe du "Witness", de Montréal J. Hamilton, du "News" de Toronto; J. Muir, de l'"Evening Journal", d'Ottawa et J. A. Fortier, de la PATRIE, de Montréal.

Les nouveaux membres de l'exécutif sont M. Garvin, président sortant de charge, et M. Muir.

Les officiers rapporteurs étaient en charge de N. Georges Pelletier, de l'"Action Sociale", de Québec.

Après l'élection des officiers, il y a eu goûter, chants, musique et discours. Au nombre de ceux qui ont répondu à la santé des nouveaux membres à la tribune des journalistes, est M. Patchin, correspondant du "New-York Herald".

—Garçon, c'est dégoûtant, tâchez de ne pas laisser tomber vos cheveux dans le potage!

—Oh! Monsieur, vous me flattez.

—C'est un bon cheval de steeple?

—Excellent sauteur; il ne connaît pas d'obstacles, quand il franchit les barrières, il les démolit toutes!...

Les Hemorroides

Causent des souffrances Terribles

Vous souffrez! Oh! non! le mot "Souffrance" ne l'exprime pas; mais il y a le REMEDE PYRAMID pour les Hémorroides. C'est un remède qui ne faillit pas et qui vous donne une énergie nouvelle.

IL PROMET DE GUERIR

et tient sa parole, jusqu'à la dernière lettre. Il est ainsi fait. C'est la raison. Et il n'est pas dispendieux, à la portée de chacun. Seulement 50 cents, chez votre pharmacien et une boîte dure longtemps.

VOTRE CAS EST LE PIRE

et dure depuis longtemps? Vous avez déjà essayé tout ce dont vous avez entendu parler? Vous êtes découragé? Eh! oui! Mais le Remède Pyramid a été fait pour ces cas. Votre cas n'est pas du tout pire que des centaines d'autres cas qui ont été guéris par le remède Pyramid pour les hémorroides.

VOUS ETES SCEPTIQUE? VOUS NE LE CROYEZ PAS?

Rien d'étonnant. Mais écoutez. Nous sommes si certains que notre remède vous guérira, que nous vous enverrons un traitement gratuit. Cela commencera à vous faire voir ce qu'il peut faire et vous pourrez ensuite aller chez votre pharmacien et vous procurer ce qu'il vous faut. Ce ne sera pas plus qu'une boîte ou deux.

NE RETARDEZ PAS

de vous débarrasser de cette terrible maladie. Elle est elle-même assez difficile à endurer, mais elle conduit à de pires maux. De fait, elle dérange tout l'intestin, cause des ulcères, des abcès et quantité de maux dont chacun peut avoir des résultats fatals.

NE RETARDEZ PAS

de demander le paquet-échantillon gratuit. Nous l'envoyons afin de prouver combien grande est notre confiance en ce remède. Si nous n'avions pas confiance en lui, nous ne ferions pas cette offre. C'est aujourd'hui le meilleur jour que vous aurez pour le demander. Ecrivez lisiblement afin qu'il n'y ait pas d'erreur. Remplissez le coupon: cela ne vous prendra pas une minute, et envoyez-le nous.

Coupon pour un paquet Gratis

Ecrivez sur les lignes en blanc ci-dessous vos nom et adresse et envoyez-les à la PYRAMID DRUG COMPANY, 216 Pyramid Bldg., Marshall, Mich. Un paquet d'essai du célèbre remède Pyramid pour les Hémorroides vous sera alors immédiatement envoyé par la poste, GRATIS, sous enveloppe ordinaire.

Nom .....

RUE .....

Ville et Etat .....

PAS D'INDIGESTION OU DE MAL D'ESTOMAC

LES AIGREURS, LES GAZ, LE MAL DE TETE ET LA DYSPEPSIE DISPARAISSENT ET VOUS VOUS SENTEZ BIEN AU BOUT DE CINQ MINUTES.

Guérissez votre estomac aigri ou délabré — ou que vous appeliez le mal indigestion, dyspepsie, gastrite ou catarrhe de l'estomac; il importe peu — portez vos malaises d'estomac à votre pharmacien et demandez-lui d'ouvrir une boîte de 50 cts de Diapepsine de Pape et prenez-en une pastille Triangule de 22 grains et constatez si en cinq minutes il reste une trace de votre ancien malaise.

Le nom exact de votre mal est la fermentation des aliments—aliments qui surissent; les organes digestifs s'affaiblissent, ils manquent de sucs gastriques; votre nourriture est à moitié digérée et vous êtes affecté d'un manque d'appétit, de lourdeur et d'épuisement après les repas, vous êtes pris de vomissement, de nausée, de cardialgie, de tiraillement des intestins, de douleur dans le creux de l'estomac, mauvais goût de la bouche, constipation, douleur dans les membres, insomnie, éructation de gaz, excès de bile, maux de tête, nervosité, vertige et une foule d'autres symptômes analogues.

Si votre appétit est inconstant et que rien ne vous tente plus, ou si votre estomac laisse échapper des gaz ou si vous vous sentez alourdi après avoir mangé, ou si votre nourriture reste comme un poids de plomb dans votre estomac, vous pouvez être certain qu'au fond de tout ceci il n'y a qu'une cause—fermentation d'aliments non digérés.

Convainquez-vous en cinq minutes que votre estomac est aussi bon que n'importe lequel; qu'il n'y a en réalité rien de mauvais. Arrêtez cette fermentation et commencez à manger ce que vous désirez sans crainte de malaise ou de souffrance.

La guérison presqu'instantanée vous attend. C'est simplement une affaire de la minute où vous prendrez la petite Diapepsine.

LES TRESORS DE NOTRE UNIVERSITE

Il n'y a plus de doute possible sur leur authenticité.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 30. — Après de minutieuses recherches dans les archives du couvent des Ursulines, M. Hormisdas Magnan a trouvé des documents précieux écrits de la main de l'abbé Desjardins, cet intéressant personnage qui apporta de France au Canada, un si grand nombre de peintures de maîtres. On sait que l'abbé Desjardins, qui était vicaire-général de Paris, à l'époque de la révolution française, vint vivre au Canada durant plusieurs années et y apporta ces trésors artistiques qui sont aujourd'hui en grande partie à l'Université Laval.

Lorsque M. J. Purvis Carter, l'expert anglais bien connu, restaura quelques-unes de ces toiles, et les attribua à des maîtres, tels que Rubens, Poussin, Boucher, etc., des sceptiques ne manquèrent pas de hausser les épaules et de jeter de l'eau froide sur l'enthousiasme soulevé par les révélations de M. Carter.

Or, aujourd'hui, il appert, par l'inventaire écrit de la main même de l'abbé Desjardins et découvert par M. Magnan, que toutes les révélations faites par M. Carter, quant à la paternité des toiles apportées par l'abbé Desjardins, sont absolument exactes.

Interviewé par le correspondant de la PATRIE, M. Carter s'est dit heureux de témoigner de son admiration pour le travail intelligent et le zèle de M. Magnan.

ECHOS DE LEVIS

(Spécial à la PATRIE)

LEVIS, 30. — Nos échevins réunis en comité, à l'hôtel de ville de Lévis, ont accordé les soumissions pour l'enlèvement de la neige dans les principales rues de notre ville. Voici la manière dont ces contrats ont été octroyés:

Quartier Notre-Dame, partie est, M. Fabien Giguère; partie ouest, M. Hilaire Carrier.

Quartier Saint-Laurent, M. Napoléon Veilleux.

Quartier Lauzon, à la charge de notre ville, qui verra à son entretien.

Côte Patton, M. Johnny Boutin.

Escalier Rouge, M. A. Lizotte.

—Les manufactures Gravel, qui, l'hiver dernier, ont dû fermer leurs portes, par suite du manque de travail, emploieront, cet hiver, 250 hommes. Les commandes se font, à chaque jour, de plus en plus nombreuses.

—Honoré Gosselin, un jeune homme de Saint-Joseph de Lévis, s'est fracturé une jambe, alors qu'il s'amusait avec son petit frère, sur la glace. Le Dr Sirois a pansé le blessé.

—Une équipe d'hommes est actuellement occupée à la réparation du steamer "King Edward", à la calesèche de MM. Davie, à Saint-Joseph.

—En faisant partir une mine, à bord du steamer "Bavarian", en démolition, à Indian Cove, Saint-Joseph, M. T. Michaud s'est fait fracturer le bras gauche, par une pièce de fer, qui s'est échappée de la masse d'acier tordu.

—Deux jeunes hommes, de Saint-Joseph de Lévis, Emile Beaudoin et Ed. Ruel, allaient faire une chûte de 45 pieds de hauteur, de la toiture d'un hangar sur le sol, quand ils furent retenus par un de leurs compagnons de travail, M. E. Patry.

COURS D'ELOCUTION DE LAVAL

L'inauguration du cours d'élocution et de diction de Laval a eu lieu, hier soir, à la Maison des Etudiants, sous la présidence de M. le juge Lafontaine. Un grand nombre d'étudiants étaient présents et ont écouté avec intérêt les premiers conseils de M. Eugène Lassalle, titulaire de la nouvelle chaire.

LE REGLEMENT EST ADOPTE

LE CONSEIL DE VILLE A APPROUVE LE REGLEMENT DE L'ECHEVIN PROULX, CONCERNANT LA VENTE DES JOURNAUX DANS LES RUES.—NOUVEAU SOUS-CHEF DE POLICE.

Le conseil de ville a adopté définitivement, hier, le règlement de l'échevin Proulx, concernant la réglementation de la vente des journaux, dans les rues de la ville.

Ce règlement, dont la PATRIE a publié le texte, défend aux filles de faire le commerce de la vente des journaux et de menus objets, et il stipule que les garçons, qui ne devront pas être âgés de moins de 10 ans, devront se munir d'une licence, pour laquelle ils paieront 25c.

Le projet, tel que soumis, hier, avait été approuvé par les avocats de la ville, mais il fut convenu de le modifier de façon à omettre les dispositions relatives aux cireurs de bottes, dont le commerce est réglé par un autre règlement.

L'échevin Sadler a proposé qu'aucune licence pour la vente des journaux ne fût émise, à moins que le petit vendeur produise un certificat qu'il va à l'école. L'échevin Proulx dit que cette condition n'est pas nécessaire, car, il est convenu que les enfants ne font ce commerce qu'entre leurs heures de classe.

Le règlement fut alors adopté en deuxième et troisième lectures.

Le rapport de la commission de police recommandant la nomination du capitaine Hébert au grade d'inspecteur et sous-chef de police, fut adopté sans discussion et à l'unanimité des voix.

L'échevin Leclaire a proposé l'adoption d'un règlement amendant le règlement 344, concernant l'enlèvement de la neige des trottoirs à l'effet de modifier les conditions de paiement de la taxe imposée aux propriétaires. Actuellement, cette taxe est de 5c par pied lorsque le trottoir a 6 pieds ou moins de largeur, et de 10c. par pied, si le trottoir a plus de 6 pieds.

L'amendement de l'échevin Leclaire pourvoit à ce qu'une taxe annuelle de 5 cents par pied de front, lorsque le trottoir aura 6 pieds ou moins de largeur, de 6 cents par pied de front, lorsque le trottoir aura plus de 6 pieds de largeur, mais pas plus de 7 pieds de largeur, 7 cents lorsque la largeur sera de plus de 7 pieds, mais de pas plus de 8 pieds, 8 cents lorsque la largeur sera de plus de 8 pieds, mais de pas plus de 9 pieds; 9 cts lorsque la largeur sera de plus de 9 pieds et de pas plus de 10 pieds et 10 cents lorsque le trottoir aura plus de 10 pieds de largeur, sera imposée sur le propriétaire ou les propriétaires des immeubles imposés dont les trottoirs seront tenus libres de neige et de glace, d'après l'étendue du front desdits immeubles afin de couvrir le coût dudit service de l'enlèvement de la neige et de la glace, laquelle dite taxe sera perçue en sus de tous autres impôts dont sont ou seront frappés lesdits immeubles.

L'adoption de ce règlement fut différée, attendu que le quorum présent au conseil au moment de la présentation dudit règlement n'était pas suffisant pour son adoption.

L'échevin L.-A. Lapointe a donné un avis de motion qu'il présentera un règlement à l'effet de fixer au 1er novembre la date à laquelle devra commencer à l'avenir l'enlèvement de la neige sur les trottoirs.

Le compte des frais d'avocats de la Commission Royale a été déposé, hier, devant le conseil. Il se chiffre à $25,000.

L'échevin Giroux a proposé et obtenu que le compte fût référé à la commission des finances, afin de s'entendre avec les avocats de la ville et d'agir dans les meilleurs intérêts de la ville.

SOCIETE DES ANTIQUAIRES

Une réception au Château de Ramezay.

A la réunion de la section féminine de la Société des Antiquaires, au château de Ramezay, hier après-midi, le R. P. Chaussegros, provincial des Dominicains, a fait une intéressante conférence sur les Jésuites, martyrs au Canada, et plus particulièrement sur la vie du Père Jogues.

La réunion était présidée par Mme Wurtele.

La partie musicale a été remplie par le Trio Mozart, composé de Mlles Labrecque et de M. Lamontagne.

Mlle Graham s'est aussi fait applaudir pour ses chansons.

Faites Disparaître l'Obésité où elle se Trouve

La plupart des dames sont grandement humiliées à cause de l'excès de graisse, située de telle façon que de quelque manière qu'elles s'habillent tous voient qu'elles sont dans une condition anormale. C'est l'époque des tailles svelte, et les femmes grasses ne sont pas tolérées ici dans les affaires, ni dans les réunions sociales. Les femmes peuvent l'ignorer, mais lorsque les hommes voient une femme obèse, les dépasser sur la tête, ou dans les endroits publics, ils passent sur elle des remarques sympathiques. Ils ne le font pas pour se rendre désagréables ou inhumains, mais il est naturel chez un homme de détester une femme obèse. Il faut faire disparaître l'obésité d'où elle se trouve et aussi rapidement que possible. Les robes de cette saison semblent être taillées pour la disgrâce des femmes obèses et plaire aux femmes sveltes. Elles font voir tous les charmes de la femme aussi bien que sa laideur. L'exercice et la diète ne feront pas disparaître l'obésité. Ceci a été prouvé. Le fameux remède Marmola qui a remporté tant de succès phénoménaux et qui possède come témoins un si grand nombre de nos femmes de la société, est maintenant vendu sous forme de tablette pour répondre à la demande du public pour ce genre de traitement. Ces petites tablettes vont dans votre système comme la nourriture. Elles empêchent votre estomac et votre appareil digestif de produire de la graisse et la font disparaître dans une proportion de 12 à 15 onces par jour. Elles sont inoffensives et peuvent être mises dans votre bourse et prises même après un copieux repas, pris loin de chez vous. Elles sont en vente chez tous les pharmaciens à 75c la boîte, ou si vous le préférez vous pouvez écrire à la Compagnie Marmola, Détroit, Mich.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Demain mercredi, la Chambre de Commerce tiendra son assemblée générale mensuelle au lieu ordinaire de ses séances, à 3 heures de l'après-midi.

Un rapport des travaux du mois écoulé sera fait et plusieurs questions importantes y seront discutées.

Tous les membres sont instamment invités à y assister.

Il défie tous ses concurrents réunis

La concurrence s'est attaquée sans succès à la popularité irrésistible du

Vin St-Michel

Tous les témoignages s'accordent sur ce point, et l'augmentation de la vente justifie la confiance du public dans les vertus reconstituantes du plus riche des toniques.

Madame Henriette Archambault, Montréal, souffrait du mal de tête; les remèdes étaient sans effet. "Je me suis alors décidée à prendre du VIN ST-MICHEL tant recommandé, et vous ne sauriez croire, écrit-elle, tout le bien que ce bon Vin me fait. Déjà, je me sens plus forte et mon mal de tête disparaît, ce qui me fait mettre toute ma confiance dans le Vin St-Michel."

Le VIN ST-MICHEL se prend à raison d'un verre à bordeaux avant chaque repas, et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE.,
AGENTS GENERAUX
MONTREAL
EASTERN DRUG CO., AGENTS POUR LES ETATS-UNIS.
BOSTON, MASS., U.S.A.

ANALYSE DU

St. Lawrence Sugar

L'IDEAL DE LA PURETE.

Laboratoire de l'Analyste du Gouvernement Provincial

Montréal, 22 février 1909.

Je certifie par les présentes que j'ai choisi moi-même des échantillons de SUCRE GRANULE EXTRA STANDARD de la St. Lawrence Sugar Refining Co., pris sans distinction dans quatre lots d'environ 150 barils chacun et six lots d'environ 150 sacs chacun. J'en ai fait l'analyse et trouvé qu'il contenait uniformément de 99 99-100 à 100 pour cent de pur sucre de canne, sans impureté aucune.

(Signé) MILTON L. HERSEY, M. Sc., L.L.D.,
Analyste du gouvernement provincial.

The St-Lawrence Sugar Refining Company Limited, Montreal.

LE TAROL

Sirop à Base de Goudron et d'Extraits Médicinaux

GUERIT PROMPTEMENT:

Toux, Rhume, Bronchite, Catarrhe, Croup, Coqueluche, Asthme et toutes les **Affections de l'Appareil Respiratoire.**

Soulagement Immédiat.-- Guérison Rapide

En Vente Partout.---Refusez les Substitutions,

Dr. ED. MORIN & CIE, - - - QUEBEC, P.Q.

Le meilleur aliment pour les enfants qui grandissent, est

SHREDDED WHEAT

Il renferme tous les éléments nécessaires pour développer les muscles, les os et le cerveau — un aliment qui permet aux enfants d'étudier, de jouer et de grandir.

AFFAIRES POUR 5 JOURS
UNE VENTE D'ECOULEMENT

Nous ferons la plus considérable vente de l'année que Cohen ait jamais annoncée.

COSTUMES D'HIVER faits sur mesure, valant $30.00, pour	$25.00
JUPES D'HIVER faites sur mesure, valant $11.00, pour	$ 7.95
MANTEAUX D'HIVER, séparés, valant $25.00, pour	$18.00
MANTEAUX EN CARACULE faits sur mesure, valant $30, pour	$25.00
COSTUMES EN DRAP FIN (pour l'hiver), valant $32.50, pour...	$27.50

UP 4334 *Nous sommes prêts à remplir n'importe quelle commande dans le plus court délai.* **UP 4334**

Ces valeurs sont réellement stupéfiantes.
Donnez votre commande immédiatement.

Tailleur pour Dames. Jusqu'au 5 de Décembre.

M. COHEN, près Bleury,
199 rue Ste-Catherine Ouest.

Nous ne prétendons pas faire la meilleure publicité, mais nous vendons les meilleurs

Thés et Cafés

Thés de 20c. à 60c. la livre.
Cafés de 20c. à 40c. la livre.

STROUD'S

5 MAGASINS EN VILLE:

NORD:		EST:	OUEST:	SUD:
1106 St-Laurent. Tél. Est 203.	322 Mont-Royal. Tél. Est 672.	265 Amherst. Tél. Est 72.	622 Notre-Dame. Tél. Main 1116.	151 St-Laurent Tél. Est 203

SPECIFIQUE DEVINS

Contre la TOUX, RHUMES, BRONCHITES, ASTHME, Etc.

TEMOIGNAGE:

C'est avec plaisir que je recommande le SPECIFIQUE DEVINS contre la toux, rhumes, etc. Après en avoir fait usage plusieurs fois je l'ai trouvé supérieur à tout autre, plus prompt à guérir et plus agréable au goût que la plupart de ces sirops qui souvent nous répugnent. Bien à vous,
A. LEBLANC, Avocat, 38 Notre-Dame Est, Montréal.

231—jno.

Bébé Florence Allie

Quand Bébé est Malade

Au moindre symptôme d'indisposition chez votre bébé, faites-lui prendre une dose de Sirop d'Anis Gauvin; l'effet est presque instantané, tant il est rapide, et, généralement, le mal se trouve enrayé. Une bonne nuit de repos permet à l'enfant de reprendre des forces

M. Joseph Allie, 7 Parkinson St., Nashua, N. H. écrit:

M. J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste, Montréal.

Cher Monsieur:—Notre bébé Florence nous a donné beaucoup de trouble à élever, jusqu'au moment où on nous a conseillé de faire usage du Sirop d'Anis Gauvin. Nous avons pu constater les merveilleux effets de ce Sirop dont on nous avait dit beaucoup de bien et qui est à recommander à toutes les mères de familles. Votre tout dévoué,
J. ALLIE.

LE SIROP D'ANIS GAUVIN EST EN VENTE PARTOUT, 25 cts LA BOUTEILLE,

J. A. E GAUVIN, Pharmacien-Chimiste
850 Rue Ste-Catherine Est, - - - Montréal, Canada.

Quand vous souffrez de

Mal de Tete
Migraine
Nevralgie

Prenez vite un

Cachet Gauvin
CONTRE LE MAL DE TETE

Soulagement immédiat, guérison rapide.

25 Cents la Boite.
Chez tous les Marchands ou par la poste.

NOUVELLES DES CAMPAGNES
ECHOS DE PARTOUT

STE-ANNE DE LA PERADE.

M. Louis Leblard, Agé de 78 ans, demeurant dans le rang du " Petit Chenal ", est mort, jeudi matin, subitement.

Cette mort a causé un certain émoi dans le rang du "Petit Chenal", où le défunt était très estimé.

—Mgr Cloutier était de passage à Sainte-Anne, vendredi. Il a visité nos maisons d'éducation. On lui a fait une réception splendide. Au collège du Sacré-Cœur surtout, il a été l'objet d'un accueil enthousiaste. Pour la circonstance, le Rév. Frère Eugène, avait décoré la salle des séances avec ce goût qu'on lui connait.

A l'arrivée de Sa Grandeur, l'harmonie du collège exécuta un brillant morceau, puis la maîtrise du collège chanta la cantate " Vive Monseigneur ", par Chs. Gounod. Après ce chant, M. André Frenette, élève du cours supérieur, lut une adresse à Monseigneur. Sa Grandeur y répondit en termes choisis, et donna à tous les élèves de paternels conseils pour l'avenir. Il s'occupa aussi du présent en accordant aux élèves un grand congé.

Monseigneur était accompagné du Rév. Frère Théodule, du Frère du Sacré-Cœur, de M. le chanoine F. Laflèche, curé à Sainte-Anne, de M. le vicaire H. Mélançon, de M. l'abbé Ed. Laflèche.

—Le Rév. Frère Théodule, frère provincial des Frères du Sacré-Cœur, était en visite au collège cette semaine, pour y faire l'examen des élèves à cette institution.

—On nous annonce que les Dames de la Congrégation doivent donner avant les fêtes du Jour de l'An, un "Euchre party", dans leur couvent, à leur profit.

—Les patineurs commencent à exercer leur joyeux sport sur la glace qui couvre la rivière Sainte-Anne.

—Nous apprenons avec plaisir que M. Joseph Paquin, professeur à l'Académie de Saint-Jean, vient d'être appelé au fauteuil de rédaction au "Franc Parler", de Saint-Jean. M. Paquin est bien connu à Ste-Anne de la Pérade. Le rédacteur des "Silhouettes artistiques" du " Passe-Temps", de Montréal, consacre à notre ami un article très élogieux. Nos félicitations.

STE-ANASTASIE DE NELSON.

Dans notre paroisse nous avons huit écoles des mieux tenues, et onze institutrices devouées qui s'imposent les plus grands sacrifices pour assurer le succès de leur enseignement. Nous avons bientôt depuis quatre ans un instituteur de langue française et anglaise pour nos garçons. Ce professeur s'est assuré, cette année, le concours d'une institutrice de langue anglaise. Notre municipalité scolaire, représentée par un contingent de commissaires qui comprennent leurs devoirs, figure certainement une des premières de toutes les paroisses de notre comté.

RACINE, QUE.

La première bordée de neige que nous avons eue le 25 du courant a fait de bons chemins d'hiver et la température est idéale.

—M. L U. Gaudreau, marchand-tailleur, est venu s'établir parmi nous. Il a ouvert ses portes au public le 26 du courant.

—M. A. S. Marchesseault, ferblantier et couvreur, qui, depuis quelque temps est parmi nous, est bien satisfait de sa nouvelle place. Il a fait bâtir un joli édifice. Au premier étage, il aura un magasin, puis une boutique. Au deuxième étage sera son logis privé. Nous lui souhaitons succès.

SAINT-CHRYSOSTOME.

M. le curé L. N. Préville conviait le soir de la Ste-Catherine les membres du chœur de chant et de la fanfare de la paroisse à un super aux huîtres à son presbytère. Tous répondirent avec empressement à son appel et dès 7 heures, ils étaient présents au rendez-vous. Une table princière attendait ces convives. La variété et la richesse des mets ne le cédaient en rien à une succulente et savoureuse soupe aux huîtres ; on fit grand honneur au banquet. Les cartes firent les honneurs du reste de la soirée et l'on joua avec entrain une partie de euchre.

La fanfare avait bien voulu y joindre sa note gaie et plusieurs morceaux y furent exécutés avec brio.

On se quitta tard dans la veillée, après avoir remercié du fond du cœur notre bon curé qui par ses égards pour le personnel de son église; ne peut que se l'attacher davantage.

RIGAUD.

Dans presque toutes les familles, la Ste-Catherine a été fêtée en mangeant "la tire" traditionnelle. Au Collège Bourget, les élèves de philosophie ont donné, mercredi soir, devant tout le personnel de l'institution une intéressante séance en l'honneur de leur patronne Ste-Catherine.

Quelques personnes qui s'étaient introduites dans la salle du concert en violant la consigne ont payé leur écho en lançant de la tire aux élèves.

—Jeudi soir, à l'hôtel Lamarre, à l'occasion de la Ste-Catherine, était donné un parti d'huîtres auquel étaient conviés les principaux citoyens de Rigaud et les amis des paroisses environnantes. D'éloquents discours ont été prononcés par M. De Lery McDonald, M. Charles Champagne et quelques autres.

Tous ont chaleureusement félicité M. Léon Lamarre, le nouveau propriétaire de l'hôtel du Canada sur ses huîtres fraîches et son cordial accueuil.

HAWKESBURY, ONT.

Les scieries de la Hawkesbury Lumber Co., sont fermées. On dit que la coupe, cette année, a surpassée celles des autres années.

—Le théâtre de vues animées Ottowan, fermé pour quelque semaines, a de nouveau ouvert ses portes, jeudi dernier, sous la gérance de M. Mattor.

—Les Forestiers Catholiques ont fait chanter une grand'messe, mardi matin, à l'église paroissiale,pour le repos des âmes des membres défunts de leur société. La cour locale assistait en corps.

—Notre ville aura aussi son bureau de perception. On est à aménager un bureau dans l'hôtel de ville à cette fin.

—Samedi, une assemblée a été convoquée dans l'hôtel de ville, pour réorganiser notre club de hockey.

Les officiers suivants furent élus : Président, L. P. Beauline ; vice-président, J. O. Labrosse ; secrétaire, V. J. Mongeau ; trésorier, Rév. A. Larocque ; comité : Maxime Fauvel, Jules Ménard, Alfred Farmer, Alfred Bangs, George Allan ; délégué, W. A. McCrea ; entraineur, Ed. McIntyre.

SAINT-DENIS.

Les funérailles de Mlle Alexina Paradis, fille de M. F. X. Paradis, marchand, ont eu lieu mercredi matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

L'église de St-Denis avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil, et était rempli de fidèles, venus pour rendre un dernier témoignage d'estime à la regrettée défunte.

Le service fut chanté par l'abbé Messier, vicaire. Le deuil était conduit par le père de la défunte, ainsi que Napoléon et Roméo, ses deux frères, son cousin, M. Oscar Paradis, marchand, de Sorel.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. Henri Cordeau, Prudent Leblanc, Ephrem Gadbois, Arthur Phaneuf, William Dragon, Emile Chevalier. Mlles Rosa Richard, Rosa Larue, Laura Dragon, Elméria Laflamme, Anna Larue, Alice Bessé, Emma Lamothe, Albina Ménard. Deux des Révérendes Sœurs de la Congrégation suivaient le cortège, ainsi que le chœur Ste-Cécile.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

La famille Paradis a reçu de nombreux témoignages de sympathie dans le deuil où elle vient d'être plongée.

SAINT-SAUVEUR.

Il y a eu à Shawbridge, jeudi soir, le 25 novembre, un joli concert, organisé par MM. Honorius Labonté, Raoul et Henri Latour, dans le but de continuer les travaux déjà commencés à la jolie petite chapelle de St-François-Xavier, de Lesage.

Depuis le mois de juin dernier, un certain nombre de particuliers ont construit tout l'extérieur, dont le coût est de $4,000. Il reste dû $500 sur la construction.

La soirée a rapporté la somme de $75 et a été magnifique. Elle a obtenu tout le succès désiré. On remarquait, entre autres: MM. E. Shaw, Art. Renaud, W. Cloutier, Alf. Lesage, Omer Paiement, Adolphe Brosseau, Rod. Lesage, du Sault Ste-Marie; Mlle Thérèse Latour de Huberdeau : Mlle Drouin, de St-Jérôme: M. Racette, de St-Faustin; M. Guillaume Brosseau, de Montréal; M. et Mme Honoré Lesage, M. et Mme Godfroid Lalande, M. et Mme Robert Robinson, M. et Mme J. W. Boyd, M. et Mme Sam. Steven, M. et Mme Art. Cleary, M. et Mme Noé Legault, M. et Mme P. Leblanc, M. et Mme Lepage, de St-Jérôme, et M. et Mme Jos. Bessette, M. Wilfrid Ethier et M. Zotique Allaire, de St-Sauveur; Mlles Georgianna et Guillimine Brosseau, M. Jos. Beaulieu, M. Bélanger, M. E. Denis, etc.

AUX ASSISES

Shear et Elliosoff trouvés coupables de fraude. Le jury ne délibère que cinq minutes.

Aux assises, hier après-midi, Mlles Tessie Devaney et Joséphine Lamoureux, employées chez Tolman, qui ont plaidé coupables à l'accusation d'avoir pratiqué l'usure, n'ont pas comparu, selon l'ordre qu'elles en avaient reçu pour recevoir leur sentence. Le président du tribunal allait alors ordonner la confiscation de leur cautionnement, quand Mtre J. C. Walsh, l'avocat des deux jeunes femmes déclara que l'absence de ses clientes n'était due qu'à un malentendu ; qu'elles étaient à Montréal et qu'elles seraient à la disposition du tribunal en premier appel. Il est probable qu'elles comparaîtront aujourd'hui.

Après avoir délibéré à peine cinq minutes, le jury dans la cause de Shear et Elliosoff, accusés de fraude envers leurs créanciers, rendit un verdict de culpabilité. M. Cranshaw, avocat des accusés, donne alors avis au tribunal, qu'il ferait entendre une motion de cas réservé avant le prononcé de la sentence.

MIEUX QU'UNE CORRECTION

Les corrections ne guérissent pas les enfants de l'habitude d'uriner au lit. Il y a une cause constitutionnelle à cette maladie. Mme M. Summers, boîte W., 44 Windsor, Ont., enverra gratis à toute mère, son traitement domestique qui a tant de succès, avec instructions complètes. N'envoyez pas d'argent, mais écrivez-lui aujourd'hui si vos enfants sont atteints de cette maladie. Ne blâmez pas l'enfant, il ne peut faire autrement. Ce traitement guérit aussi les adultes et les personnes âgées qui souffrent de troubles urinaires le jour ou la nuit.

C'est la nature qui opère des guérisons après tout.

De temps en temps elle éprouve des difficultés et elle a besoin de secours.

Les choses se sont dirigées dans une mauvaise direction.

Quelque chose est nécessaire pour enrayer la maladie et ramener le système dans la bonne direction vers la santé.

L'Emulsion de Scott, d'Huile de Foie de Morue aux hypophosphates peut précisément faire cela.

Elle renforce les nerfs, nourrit les tissus affamés et rend le sang riche.

EN VENTE PAR TOUS LES PHARMACIENS.

Envoyez 10c. le nom de ce journal et cette annonce pour notre magnifique Banque d'Epargne et le livre d'esquisses pour enfants. Chaque banque renferme un Good Luck Penny.

SCOTT & BOWNE, 126 rue Wellington, Toronto.

UNE HORRIBLE TRAGEDIE

AFFOLE PAR LA RAGE UN INDIVIDU ASSASSINE SA MERE, TUE UN AGENT DE POLICE, FAIT FEU SUR DEUX AUTRES PERSONNES ET SE SUICIDE.

GREENVILLE, (Ohio,) 30. — Le plus épouvantable drame vient de se dérouler.

Clyde Weaver, Agé de 34 ans, était sous sentence suspendue et deux agents de police s'étaient rendu chez lui, hier, pour opérer son arrestation.

La vue des représentants de la loi a semblé le rendre fou. Il ouvrit une fenêtre au premier étage et fit feu avec un vieux fusil. Le député shérif tomba mortellement blessé. Un instant après, la mère de Weaver sortit de la maison en criant: "On vient de me tirer un coup de fusil," et tomba morte aux pieds du second agent de police. L'officier qui avait été blessé s'était réfugié dans une grange près de la maison.

Weaver sortit de la maison sans être vu et se dirigeant vers la grange y trouva l'agent de police blessé, qui se nommait Farra, et le tua. Il monta ensuite dans la voiture dans laquelle les agents de police étaient venus chez lui et se dirigea vers la demeure d'un voisin du nom de Levi Minnich, auquel il demanda l'asile. Comme ce dernier hésitait à le laisser entrer, Weaver lui tira une balle dans le dos, et se tournant du côté de Madame Minnich, qui était accourue au bruit des coups de feu, il l'abattit également d'un coup de fusil. Les voisins qui s'étaient réunis dans l'intervalle, entourèrent la maison et forcèrent la porte. Lorsqu'ils entrèrent dans la maison, ils trouvèrent Weaver mort sous le lit. Il s'était réservé la dernière balle de son fusil.

SIROP DU DR FRED DEMERS pour les enfants ne peut être trop recommandé, pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Dites-le-vous.
ma-jno

COURRIER DE FRASERVILLE

(Spécial à la PATRIE.)

FRASERVILLE, 30.— Une mort imprévue qui a beaucoup affligé tout le monde ici, est celle de M. John Savard, employé de la maison J. O. Girard, depuis 17 ans.

Après quelques heures de maladie seulement, M. Savard a rendu le dernier soupir au sein de sa famille, muni des secours du prêtre.

Cet honnête citoyen était le modèle des employés probes et fidèles, et sa disparition cause un grand vide dans le cercle de ses amis et connaissances. Nos profondes sympathies sont acquises à la famille éprouvée.

— Mme Emile Gagnon, de l'hôtel Victoria, est en promenade à Québec avec sa fille et son garçon.

— M. J. H. O. Hébert, de l'Union Abbitibi Mining Co., est de passage au Victoria.

— M. T. Crockett est parti en voyage en route pour Montréal.

— Mme Bernard, de l'hôtel Vendôme, a failli être frappé par un sleigh qui allait à une grande vitesse; heureusement, un passant, avec beaucoup de sang-froid, put arrêter le cheval, et tira Mme Bernard hors du danger.

— M. G. G. Grundy est revenu d'Edmondton, jeudi soir, d'où il venait de faire une inspection de la ligne.

LE MEURTRIER DE STEINHEIL

NEW-YORK, 30. — Si l'on en croit une rumeur, l'assassin du peintre Adolphe Steinheil ne serait autre qu'un noble russe qui s'est suicidé il y a quelques semaines, à Paris.

D'après cette histoire, ce russe aurait été attiré chez les Steinheil par M. Steinheil lui-même, une dispute s'en serait suivie, et M. Adolphe Steinheil aurait été tué. La belle-mère de Madame Steinheil étant accourue au bruit de la lutte, serait tombée morte de frayeur ou étouffée en avalant ses fausses dents L'on croit que cette histoire a été fabriquée de toutes pièces par quelque fumiste, mais elle court les boulevards et on la discute librement dans la capitale française,bien que les journaux ne l'aient pas publiée.

Sunlight Savon

Pour le nettoyage de tous les articles délicats du ménage—aussi bien que celui du linge — rien ne peut prendre la place du Savon Sunlight.

Il n'y a rien dans ce plus pur des savons qui puisse injurier la surface la plus délicate. (Sunlight est bienfaisant pour les mains, pareillement.)

Partout il opère des miracles de propreté — verre taillé et argent brillent de leur plus bel éclat — les peintures, les tablettes, les linoleums reluisent et semblent être neufs. Le Sunlight Savon rend tout le logis sain et souriant.

Et avec si peu de labeur.

Essayez simplement Sunlight.

SUIVEZ LES 5c. DIRECTIONS

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 30 — Notre marché était bien approvisonné en viandes diverses et légumes samedi.

—La police a fait une descente dans une maison censée être inhabitée, près du pont du C. P. R., et y a découvert une nichée de filles et d'hommes, qui ont été arrêtés immédiatement, en attendant leur comparution devant le magistrat de district.

—Une des scieries de la "St-Maurice Lumber Company" qui avait été fermée dernièrement pour l'hiver, a été de nouveau mise en opération, mercredi midi, et, pendant une journée et demie a pu débiter plusieurs centaines de billots, mais la glace s'étant formée parmi le bois, dans la rivière, les portes ont dû être closes, et, cette fois, pour tout de bon, jusqu'au printemps prochain.

—Jeudi soir, M. E. N. Beaudry, marchand de fer de cette ville, qui venait de descendre d'un train du C. P. R., fut accosté par deux individus qui le jetèrent à côté du trottoir, dans la neige, paraissant vouloir lui faire un mauvais parti.

M. Beaudry parvint à leur échapper et entrant dans un magasin de la rue Champflour, appela la police.

Le chef Bellefeuille et le sous-chef Hamel accoururent en voiture et trouvèrent enfin les deux compères qui sortaient d'une boutique de barbier où, paraît-il, ils venaient de raconter joyeusement qu'ils avaient causé une fameuse peur à quelqu'un.

Les deux amis s'étaient noirci la figure et se promenaient pour fêter la Ste-Catherine, lorsqu'ils virent venir M. Beaudry, et résolurent de lui jouer un tour de leur façon,pour s'amuser, sans avoir de mauvaise intention, disent-ils.

Mais il leur fallut suivre la police, car il avait été décidé qu'ils auraient à expliquer leur escapade au magistrat. La cause a été remise à ces jours prochains.

Curiosités.

Où fait-il le plus froid ? On considère généralement comme "pôle de froid", dans notre hémisphère, la localité appelée Werchojansk, en Sibérie, où l'on a observé jusqu'à 69o, 3 au-dessous de zéro.

Gratis — Montre en or et Bague GRATIS

Montre à mouvement américain, boîtier plaqué en or, garanti pour bien tenir l'heure, semblable en apparence à une montre en or solide garantie pour 25 ans, aussi bague plaquée en or, avec pierre étincelante, toutes deux gratis en vendant seulement 24 nouveautés de bijouteries à 10c chaque. Ecrivez pour les bijouteries. Quand vous les aurez vendues, envoyez-nous $2.40 et nous vous enverrons la montre et la bague. Friend Soap Co. Dépt. 688, Boston, Mass.
234. Jno

Grisonnez-vous?

Perdez-vous vos cheveux?

Grâce à un procédé simple et agréable on peut maintenant à tout âge, dans tous les cas et sans teinture, redonner aux cheveux blancs ou gris ainsi qu'à la barbe, leur vraie couleur naturelle, soit blond, châtain, brun ou noir, les empêcher de blanchir, empêcher de tomber, enlever les pellicules ou petites peaux mortes et les démangeaisons du cuir chevelu et faire pousser de nouveaux cheveux. Cette découverte a été consacrée par deux mémoires acceptées à l'académie de médecine de Paris qui lui a donné le nom de LUXURINE du Dr Frosse.

Pour la faire connaître partout—sur réception de 10c pour frais de poste et emballage, nous envoyons gratuitement un traitement de 15 jours, ce qui est suffisant pour prouver son efficacité prodigieuse, mais pas plus qu'un traitement à chaque personne.

Le prix de la LUXURINE est de $1.00 le traitement qui peut durer six mois. Si votre fournisseur n'en a pas, écrivez-nous aujourd'hui et un traitement vous sera envoyé dans n'importe quelle partie du monde par malle à nos propres frais. Adressez: Dr Frosse. Dépt. 6, 199 des Commissaires. Montréal.

DES PIASTRES
Non pas des Cents

En envoyant votre lavage chez nous vous réalisez de moitié votre note de blanchissage.

Prenez connaissance de nos systèmes:

SYSTEME No 1.
Blanchissage seulement ... $1.00 à $1.50

SYSTEME No 2.
60 cents extra pour repassage de linge uni.

Les Flanelles et les Soies, notre spécialité. Pris à domicile et retourné en 36 heures.

Household Washing Co.,
LIMITED,
Coin des rues Duke et William.
Main 3589. 7j3—6

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de Chas. H. Fletcher et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'experience à l'encontre des essais.

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité, Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE CASTORIA PORTE TOUJOURS
La Signature de
Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.
THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

Le véritable et seul Authentique. Méfiez-vous des imitations vendues d'après les mérites du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment Co. Ltd.
m-j-s

LA COMPAGNIE DE VITRINES DE MONTREAL
A. T. EARL, Propriétaire

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahogany. Fournitures pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels, magasins et bureaux, 836-838 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Main 2074. 35-m-j-s-jno

Le mecanisme est l'âmed'un piano. Exigez un piano au mecanisme
"OTTO HIGEL"

Feuilleton de la "Patrie"

"La Goutte de Sang"

PAR JULES MARY.

(Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.)

21 (Suite)

—Ce que vous avez dit est exact, en soi, bien que, au point de vue scientifique...

—Vous l'auriez exprimé en d'autres termes ?

—Oui ...

—Merci. Maintenant mettons les points sur les i... Combien de temps ai-je à vivre ? Vous ne m'avez pas répondu... Etant donné que le chiffre 100 représentait mes chances normales de longue vie, avant d'avoir fait la connaissance de mon ami Poum, combien me reste-t-il de chances, après ?

Le chirurgien, attristé, ne répondait pas.

—Si vous ne pouvez établir votre moyenne sur le chiffre "cent", qui vous paraît trop faible, prenez le que d'un jour à l'autre.

—Diable ! Diable ! Cela veut dire chiffre "mille"...

Même silence.

—Non, pas tout à fait.

—Ah ! je respire... puisque je peux encore respirer... Me donnez-vous six mois ?

—Six mois à un an... mon pauvre enfant...

—Pourquoi me plaignez-vous ?

—Parce que vous êtes bon, intelligent et brave... Parce que l'avenir était à vous... Parce que vous êtes un homme, une force ... et que cet homme, cette force ..

—Bast ! après moi la fin du monde... Une seule chose me rend triste ...les larmes que versera Boum..... Mais une autre chose m'humilie,oh! celle-là, m'humilie profondément..... Je me consolerais peut-être si je mourais d'une blessure "distinguée" — une balle noble et artistocratique, si j'ose dire — mais ce n'est pas le cas... Savez-vous d'où provient le petit lingot qui m'étouffera un jour ou l'autre ?... J'ai eu la curiosité de m'informer auprès de Poum, puisque la chirurgie ne pouvait pas m'en débarrasser. Et Poum a bien voulu me donner des explications...

—Alors ?

—Alors, mon cher et illustre professeur, le morceau de fer dont je meurs, moi qui, selon vous, suis un homme et représente une force,c'est tout simplement le débris d'un pot où le bon Boum faisait cuire sa popote, devant sa cabane, au bord de la Sangha. Il n'y a pas de quoi être fier... et je n'en suis pas fier... Voilà !...

Il riait très franchement, indifférent à la mort. Le chirurgien restait soucieux.

—Je n'ai plus de temps à perdre.

—Pour quoi faire ?

—Pardieu ! pour mettre les bouchées doubles... En six mois, je vais tâcher de vivre dix ans... C'est mon droit...

—Je vous connais. Dans un mois, vous aurez sur les lèvres et dans le cœur le dégoût d'une pareille existence... et vous irez, dans votre belle forêt de l'Argonne, un peu triste et si solitaire, chercher la résignation et la paix...

Le professeur disait vrai. Six semaines après, Mirador était à la Chalade.

L'officier frappa sur l'épaule du jeune nègre :

—Allons, Poum, ne te désole pas, mon ami... Viens m'aider à m'habiller.

Chenavat les avait quittés. Poum et Mirador s'éloignèrent. Les deux frères restèrent seuls, remontèrent silencieusement dans leur appartement. Là, Renaud s'affaissa dans un fauteuil en proie à un désespoir immense. Et Simon répétait, machinal.

—Ne te décourage pas, je t'en prie ...Il faut veiller, maintenant . .

—Oui, toujours veiller, toujours aux aguets...ne plus dormir ... ne plus avoir même une minute de distraction...ne plus s'abandonner...n'avoir plus confiance en personne .... soupçonner tout le monde .....voir partout des ennemis.....enfin, vivre dans une agonie de toutes les heures...Ne vaut-il pas mieux mourir ?

—Frère !...

—Oui, je l'ai dit... Mourir !

—Renaud ! si le crime, un jour, est connu...ta mort empêcherait - il le scandale autour de notre mère, autour de notre père ?...et c'est le scandale, tu le sais bien, qu'il faut éviter...

—Tu as raison...Soit, défendons-nous donc ...

Il essuya son front ... Puis, tout à coup, ils se regardèrent longuement...ils se posaient l'un à l'autre, une question mystérieuse, troublante...Et cette question, ce fut Renaud qui la formula :

—Comprends-tu ce qui arrive ?

—Non...Je ne m'explique pas ... Et voilà ce qui me fait peur ... ... J'ai peur que notre secret ne soit à la merci d'un...autre que nous.

—Et cet autre...Simon ? qui soupçonnes-tu?...

—Le même que toi.

—Guillaume ? ...N'est-ce pas?Cet ivrogne ?

—Peut-être.

—Tu crois qu'il connait ?... Tu crois que c'est lui qui, feignant l'ivresse, feignant de dormir, a surpris le meurtre ?.....

—Peut-être.

—Et qu'il a voulu nous sauver ?

—Peut-être ... Guillaume est un ivrogne, c'est vrai...mais cela ne l'empêche pas d'être un brave homme, inoffensif. . Il aime notre famille. Il nous a des obligations... S'il a vu le meurtre, il a dû comprendre que ce meurtre était un acte de violence, non un crime. Il a pu avoir pitié de notre détresse ..... alors...cela nous donnerait la clef de ce mystère...Mais il a voulu rester hors de tout ce drame. . ne pas même offrir un prétexte d'être interrogé plus tard. . Il n'a même pas voulu que nous pussions soupçonner son intervention ... Voilà pourquoi il a feint l'ivresse et feint de dormir...

—Ainsi, ta conviction, c'est qu'il sait tout ?

—Et la tienne ?

—Je suis convaincu, comme toi..... En ce cas, quelle conduite tenir envers lui ?.....

—S'il avait voulu parler ce serait fait déjà...Donc, il ne veut pas nous trahir...et nous saurons bien, plus tard, l'en empêcher. .

—Comment ? Il faut combiner ensemble nos pensées et nos efforts ..

—A force de bonté, de prévenances à force de bienfaits. .

—Et si nous nous trompions pourtant, frère ?...Si le hasard seul avait préparé cette rencontre de l'ivrogne dans le bois ?...Si Guillaume était vraiment ivre ?...Si vraiment Guillaume dormait ? ... Enfin, si Guillaume ne sait rien ?...

—Alors, comment expliquerais-tu le mystère de cette nuit ?

...Oui, oui, tu as raison. . C'est à devenir fou! Du reste je l'interrogerai...Il ne sera pas toujours sur ses gardes . .

—Sois prudent ...

—Il faut savoir s'il a vu...et si, ayant vu...il a voulu...pour nous sauver..

Pour la seconde fois, le mot ne vint pas jusqu'à ses lèvres. De même que la pensée, que ce mot devait exprimer, ne tenait pas jusqu'à exprimer, ne venait pas jusqu'à son cerveau, sans qu'une expression d'horreur tragique se peignit sur son visage. La fenêtre de sa chambre était ouverte. Au pied du coteau où la Viergette était bâtie, la forêt dévalait au loin presqu'à perte de vue et le soleil de midi coulait sur les arbres tout en or. Le frère aîné contempla longuement ce spectacle. Mais il y était indifférent...Il formait en cet instant un rêve de folie, celui d'être puissant comme un Dieu, pour enlever d'un coup tous ces arbres, disperser toutes ces broussailles, faire place nette, niveler le sol, afin que, sur la vaste plaine désolée, aride et nue —où rien n'aurait pu désormais se dérober à sa vue—il lui fût possible d'apercevoir ce qu'il y avait de caché.

Il murmura, en détresse :

—Oh ! ce mystère ! ce mystère!!

" N'avoir plus confiance en per" sonne. . Soupçonner tout le mon" de...voir partout des ennemis . .; enfin, vivre dans une agonie de toutes les heures..."

C'était vrai !...Maintenant, il n'arriverait pas un incident, pas un hasard, il ne se tiendrait pas un propos, il ne se ferait pas une allusion, que Renaud rapporterait tout à son crime et n'en grossirait ses épouvantements. Au déjeuner, domptant son trouble, il parut gai...Mais sa gaieté fut si nerveuse, que Mirador en fit la remarque. . A plusieurs reprises, son regard pénétrant s'arrêta sur Renaud avec un peu de surprise. Renaud s'observa, se tut, devint distrait. A la fin du repas, seulement, il s'était reconquis, avec l'entière possession de lui-même, pour toujours. Pourtant, il faillit encore une fois se trahir lorsqu'il entendit Giselle raconter l'aventure nocturne de Valentine et de Modeste, et comment elle les avait recueillies. Les pauvres filles s'étaient couchées, aussitôt dans la chambre de leur amie, et, depuis leur arrivée au château, elles dormaient d'un sommeil agité, où leurs paroles bégayées, incompréhensibles, disaient qu'elles devaient revivre en rêve les cauchemars de cette nuit sinistre.Or, quand Renaud apprit qu'elles avaient passé la nuit dans la forêt, il eut " cette agonie de toutes les heures, qu'il avait prédite.

—Elles ont vu ! Et quand elles se trouveront devant moi, elles me reconnaîtront . ..

(A suivre).

Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, autrefois rue St-Laurent, 117 Saint-Denis, coin Dorchester. Consultations, 9 à 5 heures. Tél Bell Est, 2916.

Mar. Jeu. Sam. j.n.q

LA MATINEE A LA BOURSE

NEW-YORK

New-York est à la baisse. On sent passer dans Wall Street le vent glacé des mauvais jours.

Certes, ce n'est pas la panique, mais c'est l'inquiétude déjà.

On attribue la baisse à la décision du tribunal de Saint - Paul. L'appréhension continue : on redoute que l'affaire du Standard Oil n'ait un effet désastreux sur l'organisation du trust du cuivre.

Le public est anxieux et redoute que les gros capitalistes ne tentent à la faveur du désarroi, de jeter par dessus bord les petits porteurs de titres, au moyen de l'habituel coup de baisse.

Le sentiment général est que dans des moments comme ceux-ci les cours ne correspondent plus à leur valeur intrinsèque, à leurs recettes réalisées, non plus qu'à leur actif.

Les dépêches de Londres signalent la baisse prononcée des cuivres et ceci est suffisant à aggraver le fléchissement général des cours. Les valeurs américaines sont cependant en bonne posture sur le marché anglais.

Dans l'état actuel des choses, nul ne peut dire ce que sera demain la physionomie du marché.

Cependant, il serait avantageux aux cours actuels d'effectuer quelques achats pourvu que l'on puisse attendre que le ciel s'éclaircisse un peu au-dessus de Wall Street, ce qui peut-être ne tardera pas.

LONDRES

Le cabinet siège pour ainsi dire en permanence aujourd'hui, attendant le résultat du débat sur le budget, à la Chambre des Lords.

Le rejet du budget est prévu: dans ce cas ce sera la démission du cabinet, la dissolution des Coomunes et l'appel au peuple.

Plusieurs routes s'ouvrent devant M. Asquith : il n'a pas encore fait connaître dans laquelle il s'engagera.

Toutes les filatures anglaises ont maintenant limité leur production.

Les perspectives politiques en Angleterre sont incertaines et ont forcément sur la Bourse une grave répercussion.

MONTREAL

La situation est bonne et les perspectives, on peut l'avancer en taute sûreté, sont meilleures encore. Pourtant le marché est à la baisse aujourd'hui tout simplement par réflexe du mouvement qui se produit à Londres et surtout à New-York.

Les transactions en Bourse n'ont pas été ni nombreuses ni importantes. Les spéculateurs se tiennent sur la réserve, attendant que les événements se dessinent.

Montréal a importé de New-York depuis le commencement de la semaine un million de piastres-or. Ceci suffit à indiquer que notre position monétaire s'améliore tandis que celle des Etats-Unis s'aggrave puisqu'ils ont de plus expédié un million en Argentine cette semaine.

Cependant c'est la règle à laquelle nous ne dérogeons pas souvent : quand New-York est malade, Montréal n'est pas très bien. Là est toute l'explication du fléchissement des cours qui s'est produit ce matin.

Le Steel Common ayant ouvert au cours de baisse de 58, sur quelques transactions fléchit à 67 3-4. Le Power perdait un point en ouverture, mais se maintenait ensuite à 126. Le Coal à 90, reculait d'une demie, tandis que le Quebec Street ouvrant à 66, montait à 66 1-4, puis revenait à son point de départ.

Telles sont les variations en somme légères auxquelles se résume la séance de ce matin.

LE TRUST DE QUEBEC

Un syndicat représentant le Quebec Railway Light Heat & Power a acheté hier le contrôle de la Jacques Cartier Electric ainsi que la majorité des actions de la Frontenac Gas Co. L'émission du Quebec Railway Light Heat & Power a été faite et souscrite près de deux fois.

La balance des actions des deux compagnies par le trust de Québec va être invité à entrer dans la nouvelle combinaison aux mêmes conditions que celles qui ont été faites à la majorité des actions : à savoir deux actions pour une.

COMPENSATIONS D'OCTOBRE

Les compensations du mois d'octobre ont été communiquées à midi par la Chambre des Compensations de Montréal. Elles établissent que les affaires de banques durant octobre ont établi un record : 191 millions de dollars contre 141,500,000 dollars en octobre 1908 et 141,000,000 en octobre 1907.

SLATER SHOE CO. LTD.

Assemblée générale annuelle des actionnaires. — Augmentation des affaires. — Agrandissements de la manufacture.—Trois nouveaux directeurs élus.

"Je crois que nous pouvons en toute assurance déclarer que la dépression commerciale qui s'est abattue sur le pays est maintenant passée. Il nous est permis de prévoir une période exceptionnellement prospère et qui s'étendra sur plusieurs années."

"Nous sommes dans la position heureuse de pouvoir en tirer tout le profit car notre capacité de production est considérablement augmentée et nous disposons de tout le capital nécessaire."

Ces déclarations réconfortantes ont été faites hier après-midi à l'ouverture de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Slater Shoe Co par M. Charles E. Slater, président et administrateur de la compagnie. Cette assemblée a eu lieu au siège social de la compagnie, au coin des rues Latour et Ste-Geneviève.

Les affaires de la compagnie se sont traduites cette année par une considérable augmentation, dont la plus forte partie s'est produite durant le deuxième semestre, alors que la crise disparaissait.

Le dividende de 7 p. c. sur les actions préférences a été versé trimestriellement.

M. Slater a déclaré que des indications permettent de sûrement prévoir une considérable augmentation des affaires pour l'année qui commence. Il a de plus signalé la très forte demande qui commence à se produire de l'étranger, pour obtenir des agences des chaussures Slater. Ceci permet de prévoir un accroissement considérable de la production d'exportation. Il a fait entrevoir que des champs superbes s'ouvrent à la compagnie en Angleterre, en France, en Sud-Afrique, en Australie et aux Etats-Unis, même.

Avec un droit de 10 p. c. sur les chaussures entrant aux Etats-Unis, il estime que la compagnie Slater peut s'assurer d'un marché considérable de l'autre côté de la frontière.

La capacité de production de la manufacture Slater est maintenant double de ce qu'elle était l'an dernier. On estime qu'elle a la plus grande manufacture de chaussures fines au Canada.

Durant les agrandissements l'institution a été complètement réorganisée, sans que la production régulière des ateliers ait été ralentie.

Les chaussures pour dames sont fabriquées dans un local séparé de celui dans lequel on fabrique celles des messieurs. Déjà on remarque dans les chaussures pour dames une amélioration très grande au point de vue de la finesse et de l'élégance du produit. Ces modifications à l'outillage viennent à peine d'être effectuées. Ce qui est surtout intéressant pour le consommateur c'est qu'en présence de l'augmentation du prix de la matière première, la compagnie en augmentant sa capacité de production, en perfectionnant son outillage a pu continuer à fabriquer au même prix de revient et vendre au même prix : $3.50 les chaussures pour dames, et $4,00 les chaussures pour messieurs, en maintenant toujours la même qualité de la chaussure.

Les directeurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année qui commence:

Chas. F. Slater, président.

Wm. Starke, vice-président.

Anson McKim, Col. Robert Starke, J. Nelson McKim, J. R. Laurendeau, Col. Chas. A. Smart et Royal L. H. Ewing.

Les nouveaux membres du bureau de direction sont messieurs Jos. R. Laurendeau, le Colonel Smart et R. Ewing.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

Montréal, 30 novembre 1909.

Valeurs	Vend	Ach.	Valeurs	Vend	Ach.
Am. Asbest	80	....	Wind'orHt	...	.....
do prfd		90	Banks—		
Bell Tel Co	145	144½	B N A	150	.....
I C P A A.	......		Commerce	......	....
do B	......	.	Dominion	......	..
Can Conv.	45	44	East Town		....
Can C Rub	97¾	97	Hamilton		.....
do prfd			Hochelaga	....	
Can Pacif.	177⅛	176⅞	Imperial		....
Crown Re.	4.75	4.68¾	Merchants	165½	165
Det El Ry	63	62½	Molsons	...	201¾
D Coal Co.	90½	90¼	Montreal	251½	250
do prfd		116	Nationale	....	.
D I S Co	68½	68¾	N Brunswi	...	...
do prfd	137	136	Nova Scoti		...
F.N. Bur		....	Ottawa	210	....
do prfd			Quebec		....
[illegible] Sup	67⅜	67½	Royal	2.6¾	......
Hal'f El Ry	121	120	Standard	.....	
Havana El			Toronto	218	......
Ill Trac Pd	93½	92½	Union		134½
Int C Coke	....	....	Cottons—		
Int P'C'nt			Can C C Co	64	60½
L o W'sCo	129¼	128⅛	D Textile C	73⅛	72½
do prfd			D Text Pfd	106	105
LaurPaper	122	...	Montreal	135	130
do prfd			Bonds—		
MackayCo	92		Bell Teleph	....	......
do prfd	77	75	Can C Cot	..	......
Mex L & P			CanCon	.....	......
do prfd		....	Can C Rub	..	...
Minn St P'l		....	Cable	.....	.....
Mt L H P'r	126½	126	Dom. Coal	.....	
Mont St Ry	211⅛	210½	Dom. Cot.		
New St Ry	....	....	Dom I & S	95⅛	95⅛
Mt L & Mg	....		Hali Tram	......	......
M St'l Wk	...	...	Hav El El'c	..	...
do prfd		......	Keew' Mill	......	......
MtTghCo	152½	147⅛	L of Woods	....	.....
Nipissing	10¾	10½	Laur Paper		....
Nor'n Ohio			Mex El Co		.....
N S S'l Coal	84	83⅛	Mex L & P	87	......
do prfd	....		Mt L H & P	....	....
Og'v M Co	..	..	Mt Str t Ry	....	99
do prfd	----	....	M't Wareh	....	....
Ott'wa L P	.....	101	Ogilvie M'l	....	......
Penman Lt	58½	58	do Ser B	..	....
do prfd			Porto Rico	....	....
Porto Rico	40	..	Price Bros	......	....
Quebec Ry	67½	....	Quebec Ry	..	...
do prfd	119	117½	Rio de Jan	....	....
R & O Nav.	86½	86⅛	Sao Paulo	...	....
R j L & P C	91½	91	St John Ry		
Sao Paulo	150½		Tex t Ser A	...	95½
Shaw W P		95	do B	.....	98
Toledo "	10		do C	95	93½
Toronto "	1.4½	124	do D		...
Tri C'y Pfd	85		Tor York R	....	....
Twin Prfd		109½	West India	....	....
W India Pd	......		Winni Elec		.
W n'p'g pd	....		Wind'r H'		

VENTES DE L'AVANT-MIDI

IronCom.—20 à 68, 50 à 67 7-8, 25 à 67 3-4, 75 à 68, 45 à 67 7-8, 40 à 67 3-4, 300 à 68, 25 à 68 1-8, 12 à 68, 25 à 68 1-4.

Toronto Ry.—154 à 124 1-2, 2 à 125, 100 à 124.

Scotia—100 à 83 1-4, 5 à 83, 3 à 84, 85 à 83, 25 à 83 1-4.

Shawinigan—25 à 95.

Quebec Ry.—50 à 66, 25 à 66 1-4, 50 à 66, 25 à 66 1-8, 25 à 66, 10 à 66 1-8, 22 à 66 1-4, 25 à 66 3-4.

Rio—75 à 91.

Penman's—15 à 58, 50 à 58 1-4, 50 à 58.

Twin City—50 à 110 1-4, 200 à 110.

Illinois Pr.—65 à 93.

Dom. Coal—75 à 90 1-2, 100 à 90 1-4, 100 à 90, 150 à 89 3-4, 52 à 90.

Asbestos Pfd.—2 1-2 à 90 1-1.

Soo Com.—250 à 134.

Telephone—37 à 145.

Laur. Rights.—55 à 6 1-2.

Mackay Pfd.—10 à 76.

Duluth Sup.—25 à 67 1-2.

Pacific—10 à 177 1-2.

Power—175 à 126, 25 à 125 1-2, 102 à 126, 15 à 126 1-2.

Crown Reserve — 400 à 4.70, 650 à 4.76 (30 jours), 300 à 4.70.

Asbestos—200 à 29 1-2.

Havana Pfd.—20 à 91.

Pacific Rts.—2 à 9 1-2, 1 à 9 3-8.

Woods Com.—25 à 129.

Bk. Mont.—14 à 251.

Bk. Com.—50 à 190 3-4.

Bk. Hoch.—50 à 143 1-4, 50 à 143.

Iron Bds.—$2,000 à 95 1-2.

Coal Bds.—$2000 à 97 7-8.

BOURSES AMERICAINES

Ces tableaux nous sont fournis par Bruneau & Dupuis, courtiers, 4 rue Hôpital.

Montréal, 30 novembre 1909.

NEW-YORK

Noms des Valeurs	Ouv.	Clo.	Noms des Valeurs	Ouv.	Clo.
Atch. Com.	118¾	118¾	N Y C	128¾	126¾
do prfd			Out. & W.	46¼	46¼
Am Car F	71½	71¼	Pacific Mail		
Am Loc Co	59¼	59¼	Penn R R	130⅜	129⅞
do prfd			People Gas	113	112⅛
Balt&Ohio	114⅞	114⅞	Reading	167½	166¼
do prfd			do prfd	100	100
B R T	77½	77	RIsland Co	39⅝	39⅛
Can Pacific	177¾	177	Rubber	50⅛	50⅛
Can. South		...	R. S. S.		
C C C			Sugar	118	117½
Ches & Ohi	85½	85½	St. Paul	153⅞	154
Col F & I	48¾	48¾	South R Co	30⅞	30½
A L Copper	84⅛	85	do prfd		
Del & Hud			South Paci	127⅞	127⅛
Erie	32⅜	32⅝	Ten C & I.		
do prfd	46½	46½	U Pacific C	200⅛	200⅛
Gen Elec.			do prfd	....	
Illin's Cent	146	146	United Stl.	88⅛	86⅛
Jersey Cen.			do prfd	123⅛	122⅛
M K & T C	47⅛	47	Leat. pf d		
do prfd			Wabash	54⅛	55
Ls Nashvil	150½	149½	W. U. T. C.		....
Manhat.			Twin City	....	
Met. St. R.		...			..
Mo. Pacific	69½	69	....		.....

BOSTON

BOSTON, Mass. 30 —

Allouez—56 à 58.

Calumet & Hecla—660 à 670.

Centennial—37 à 28.

Copper Range—81 à 3-4.

Royale—25 à 1-2.

Mohawk—60 1-2 à 61 1-2.

North Butte—61 à 62.

Old Dominion—52 à 53.

Osceola—157 à 159.

Parrot—29 à 30.

Shannon—15 1-2 à 16.

Tamarack—65 à 66.

Wolverine—145 à 150.

Michigan—6 1-2 à 7.

U. S. Mining & Smelting—52 1-4 à 3-4.

U. S. Mining & Smelting pfd.—52 1-4 à 53.

Lasalle—15 1-2 à 16 1-2.

Quincy—84 à 86.

Utah Cons.—44 à 45.

LE CURB

New-York, 30—Nipissing 10 1-4 à 1-2. Bailey 8 à 12 ; Buffalo 2 1-2 à 3 1-2 ; Butte 27 1-4 à 3-4 ; British 6 3-4 à 7 ; Boston 18 1-2 à 5-8 ; Gas 7-8 à 1; Central 26 1-2 à 27 1-2 ; Marconi 1 3-8 à 3-4 ; Ely 8 1-8 à 1-4 ; Subway 4 5-8 à 7-8 ; Davis 5 3-8 à 5-8 ; Dominion 1 à 6 ; Ely Central 1 3-8 à 7-16 ; Foster, 35 à 45 ; Creek 5 à 10 ; National 6 à 1-2 ; Daisy 8 à 9 ; Gold Cons. 8 à 1-8 ; Meehan 10 à 20 ; Giroux 10 1-4 à 1-2 ; Greene 11 1-4 à 1-2 ; Kerr 8 1-16 à 1-8 ; King Edward 1-2 à 5-8 ; Rose 4 3-4 à 7-8 ; McKinley 85 à 90 ; Miami 16 5-8 à 3-4 ; Man. 2 1-8 à 1-4 ; Nevada 26 5-8 à 7-8 ; Nu. 1 1-16 à 3-16 ; Ohio, 4 1-4 à 3-8 ; Ray Cons. 20 1-4 à 1-2 ; Queen 25 à 30 ; Leaf, 14 1-2 à 15 1-2 ; Standard, Oil 655 à 665 ; Rawhide 18 à 20; Trethewey 1 3-8 à 5-8 ; United 8 1-2 à 9; Yukon 4 7-8 à 5.

HORS LISTE

TRANSACTIONS DE LA MATINEE

W. P. O'Brien, courtier, 57 Saint-François-Xavier, nous fournit le rapport suivant :

Canada Car—10 à 61 1-4.

Cement Pfd—25 à 83 3-4, 10 à 83 1-2.

Cement Com.—10 à 28 1-2.

Asbestos Bds — 3000 à 82 1-2 flat, 1000 à 82 1-2 flat.

John Black—1000 à 19.

Nova Scotia—1000 à 48 1-2, 4000 à 48 1-2.

Silver Leaf—1000 à 15, 4000 à 15.

La Rose—100 à 4.75, 600 à 4.85.

BOURSE AUX MINES

Les dernières cotations fournies à la PATRIE par Fisher et Des Rosiers, courtiers, 91 rue Saint-François-Xavier.

	Offre	Dem.
British-American	5	5 1-2
Beaver	31	31 3-4
Chambers-Ferland	38	39
Cobalt Lake	15 3-4	16 1-2
Cobalt Central	26	26 1-2
Coniagas		
Crown Reserve	4.70	4.75
City of Cobalt	45	46
Dr Reddick-Com.	7 1-2	8 1-2
Dr Reddick-Pfd		14 1-2
Floyd	6 1-2	7
Foster	35	38 1-2
Green Meehan	12 1-2	14
Hyland		
John Black Mng.		21
Kerr Lake	7.75	8.10
La Rose	4.75	4.80
Little Nipissing	20	20 1-4
Twins	17	
Goodwin Lake	10	11
McKin.-Dar.-Sav.	86	89
Mont. Red Smel.		
Mont. Red Smel.		
Nipissing	10.40	10.50
Nova Scotia	48 1-4	49
Otisse	26	26 1-4
Otisse-Currie		
Peterson Lake	23	23 1-2
Progress		
Right of Way	1.16	1.40
Silver Alliance		35
Silver Queen	25	28
Silver Leaf	15 1-4	15 1-2
Tretheway, X.D.	1.43	1.45
Temiskaming	76 1-2	77
Everett Lake	4	5 1-2
U. P.	11	12 1-2
Farah	26	28
Gowganda King	25	28 1-2

VENTES

Cobalt Central — 200 à 27 1-2.

Little Nip—240 à 19 1-2.

La Rose — 50 à 4.85, 10 à 4.75.

Crown Res.—100 à 4.70, 500 à 4.72, 500 à 4.73.

Union Pacific.—500 à 12.

Reddick Com.—1000 à 8.

British American—1000 à 5 1-2.

Latour Lake—500 à 12 3-4, 500 à 13.

City of Cobalt—500 à 45.

Everett Lake—500 à 4 1-4.

Alumni—200 à 5.

Floyd—2000 à 6 1-2.

Gowganda King—200, 200, 100, 200, 150 à 28 1-4.

Silver Leaf—2500 à 15 1-2.

North Cobalt—1000 à 14.

LE GRAIN

COURS DE MIDI

Chicago 30	Ouv.	Ferm.
Blé déc.	105 7-8	105 3-8
Blé mai	105 5-8	105 1-2
Maïs déc.	58 1-2	57 7-8
Maïs mai	61 1-4	61 1-8
Winnipeg, 30 —		
Blé nov.	99 5-8	99 1-2
Blé déc.	95	94 7-8
Blé mai	98 7-8	98 5-8
Avoine nov.	34 1-8	33 7-8
Avoine déc.	32 1-8	32 1-8
Avoine mai	35 1-4	35 1-8
Duluth, 30 —		
Blé déc.	102 1-2	102 3-4
Minneapolis 30—		
Blé déc.	103 3-4	103 1-2
New-York, 30 —		
Blé mai	112 1-2	112 1-4

TORONTO STREET

Etat des recettes de la semaine écoulée le 27 novembre :

		Augm.
Dimanche	$5,327	$198
Lundi	10,859	977
Mardi	11,342	1,161
Mercredi	11,176	1,081
Jeudi	11,401	1,335
Vendredi	11,380	1,192
Samedi	14,137	1,841
Total	$75,625	$7,781

MONTREAL STREET

Etat comparatif des recettes de la semaine écoulée le 27 novembre :

		Augm.
Dimanche	$ 7,557,06	x188,57
Lundi	11,209,07	836,69
Mardi	11,329,78	1,583,18
Mercredi	10,893,56	1,065,05
Jeudi	10,643,43	578,12
Vendredi	11,160,16	1,127,05
Samedi	12,045,08	1,259,34

MINES DE COBALT

Les expéditions de minerai ont atteint, la semaine dernière, 1,189,157 livres de minerai.

Les envois se répartissent entre neuf mines, dont la Beaver, qui pour la première fois prend place sur la liste.

Les expéditions depuis le commencement de l'année se chiffrent par 26,917 tonnes.

Les expéditions de la semaine et de l'année se répartissent comme suit :

Beaver	50,000	50,000
Buffalo		988,891
Chambers Ferland		961,116
City of Cobalt	41,325	1,141,447
Cobalt Central		731,328
Cobalt Lake		141,340
Coniagas		1,505,830
Crown Reserve	183,310	5,478,296
Drummond	220,000	1,672,100
Keeley		96,000
King Edward		233,022
Kerr Lake		2,186,657
La Rose	262,298	11,646,568
McKinley	43,903	1,980,535
Nancy Helen		124,700
Nipissing	259,328	11,666,749
North Cobalt		40,000
Nova Scotia		480,810
O'Brien	63,993	2,653,153
Peterson Lake		324,040
Right of Way		2,726,090
Silver Queen		646,814
Silver Cliff		241,820
Temiskaming		1,746,060
Trethewey	65,000	1,883,323
T. H. & B.		1,666,485
Wettlaufer	58,000	108,000

C. P. R.

Etat des recettes d'octobre et du trimestre :

	Oct. 1909.	1er juillet au Oct. 31, 1909.
Recettes brutes	$9,744,596.87	$32,634,789.45
Frais d'expl.	5,358,299.68	19,372,674.19
Profits nets	$4,386,297.19	$13,262,114.96

En octobre 1908, les profits nets ont été de $2,655,266.71 et du 1er juillet au 31 octobre 1908 les profits nets ont atteint $9,623,346.44.

L'augmentation des profits nets sur ceux de la même période l'an dernier est donc, pour octobre, $1,731,030.48, et pour le trimestre, de $3,638,768.52.

LA FERMETURE DES BUVETTES

Le règlement à cet effet présenté par l'échevin Carter subit sa première lecture et obtient l'approbation d'une forte majorité des membres du Conseil.

Par un vote de 29 à 10, le conseil de ville a adopté, hier, le principe du règlement présenté par l'échevin Carter, concernant la fermeture des buvettes, le soir, à des heures déterminées.

L'échevin Robillard a allégué que le projet de règlement offert lésait des intérêts commerciaux et il a proposé que la première lecture dudit règlement fût différée à plus tard.

L'éch. Giroux s'est prononcé contre ce retard illimité, mais il considère que le projet de règlement en sa forme actuelle est de nature à léser des intérêts importants, et il a offert le sous-amendement suivant:

Attendu que le règlement devant le conseil pourrait causer injustement du tort aux contribuables de la ville qui possèdent des permis sur les rues contigues aux municipalités adjacentes ; que pour cette raison ledit règlement pourrait être impraticable et inefficace dans certaines parties de la ville et dans la ville en général et qu'il pourrait dans une certaine mesure affecter d'importants droits acquis; en conséquence, l'échevin Giroux demande que le règlement soit renvoyé à une commission spéciale, composée du maire, des échevins Proulx, M. Martin, Stearns, J.B.A. Martin, Séguin, Guay et Carter, pour qu'un rapport soit fait, après étude, ladite commission devant s'assurer spécialement dans quelle mesure ledit règlement causerait du tort à certains contribuables et jusqu'à quel point il serait efficace et pratique dans certaines parties de la ville ; et devant conférer avec les municipalités adjacentes afin de voir si un règlement semblable ne pourrait pas être établi dans toutes les municipalités qui confinent à la ville de Montréal ; et devant aussi conférer avec des représentants autorisés du clergé catholique et protestant, de la "Dominion Alliance," de l'Association des Marchands et des Manufacturiers, de l'Association des marchands de vins licenciés, de l'Association immobilière, du "Board of Trade" et de la Chambre de Commerce; ladite commission devant faire rapport au conseil dans le plus court délai possible.

L'échevin Carter a combattu l'une et l'autre de ces propositions qui furent rejetées sur les votes suivants

1o. le sous-amendement :

Pour, les échevins : Lapointe, L. A, Giroux, Proulx, Yates, Brodeur, Lévesque, Robillard, Lapointe, N., Leclaire, Gadbois, Séguin, Marin, Major, Guay, Lamoureux, Resther, Labrecque.—17.

Contre, les échevins : Clearihue, Dagenais, Lespérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Stearns, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Ward, Martin, J. B. A., Duquette, David, Roy, Fraser, Carter, Prud'homme, McKenna, Messier. — 22.

2o. l'amendement :

Pour, les échevins : Lapointe, L. A., Brodeur, Robillard, Gadbois, Séguin, Lamoureux, Labrecque.—7.

Contre, les échevins : Giroux, Proulx, Yates, Clearihue, Dagenais, Lévesque, Lespérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Stearns, Lapointe, N., Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Ward, Martin, J. B. A., Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther, Messier.—32.

On prit alors le vote sur la première lecture, laquelle fut adoptée ainsi qu'il suit :

Pour: les échevins Clearihue, Dagenais, Lévesque, Lespérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Stearns, Lapointe, (N.,) Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Ward, Martin, (J. B. A.) Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, David, Roy, Fraser, Carter, Prud'homme, McKenna, Resther, Messier.—29.

Contre: les échevins Lapointe, (L.A.,) Giroux, Proulx, Yates, Brodeur, Robillard, Gadbois, Guay, Lamoureux, Labrecque.—10.

L'échevin Carter proposa ensuite que les règles du conseil fussent suspendues, afin que l'on procédât de suite à la deuxième lecture. Cette proposition fut perdue, parce qu'elle ne put réunir les deux tiers, soit 23 voix.

Le vote fut le suivant:

Pour: les échevins Clearihue, Dagenais, Lespérance Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Stearns, Lapointe, (N.,) O'Connell, Laviolette, Ward, Martin, (J. B. A.) Duquette, David, Roy, Carter, Prud'homme, McKenna, Messier.—20.

Contre: les échevins Lapointe, (L. A.,) Giroux, Proulx, Yates, Brodeur, Lévesque, Robillard, Leclaire, Mercier, Couture, Gadbois, Séguin, Marin, Major, Guay, Fraser, Lamoureux, Resther, Labrecque.—19.

Nombre de pétitions signées par des milliers de noms furent déposées devant le conseil par l'échevin Carter. Les requérants demandent que le règlement présenté soit adopté sans retard.

Plusieurs sociétés de tempérance de la ville étaient représentées à la séance par Mesdames T. Laddington et R. W. McLochlon, de la W.C.T.U.; Madame T. H. Waycott, de la Y.W.C.T.U.; l'hon. juge Lafontaine, et MM. Victor Morin, Gagnon et Alphonse Desjardins, de la Ligue Antialcoolique; MM. J. H. Parson, vice-président, et W. H. Patterson, avocat, de la Dominion Alliance, etc.

LE ST-REGIS A SA LICENCE

Les commissaires des licences ont rendu, hier, leur jugement dans la cause du Saint-Régis et ont accordé au propriétaire de cet hôtel, M. Gallagher, le transport qu'il demandait d'une licence de la rue Ste-Catherine-Est à son nouvel hôtel.

La décision n'a cependant pas été unanime : deux des commissaires seulement, les juges Choquet et Bazin, ont été favorables au transport ; le recorder Weir a été dissident.

On se demande maintenant si une décision ainsi non unanime est bien valide ; quelques-uns prétendent que non ; mais M. Gallagher et son avocat croient qu'elle l'est. Les travaux de construction du St-Régis vont maintenant être poussés avec ardeur et l'hôtel sera probablement prêt en février.

Le transport de la licence ne sera approuvé que quand les travaux auront été terminés et quand il aura été démontré à la satisfaction des commissaires que ces travaux ont été faits comme l'avocat de M. Gallagher a promis qu'ils le seraient.

Le juge Choquet a basé sa décision sur l'interprétation de la loi provinciale. Il a déclaré que les commissaires n'étaient pas libres d'accorder les licences à qui ils voulaient à leur choix et de se prêter aux désirs de la "Dominion Alliance", qui désire faire régner la tempérance dans l'Ouest de la cité. La loi est faite pour l'octroi des licences à ceux qui en sont dignes, quand leurs requêtes sont appuyées par les électeurs du quartier où ils veulent s'établir, comme c'est le cas pour le Saint-Rébis.

Les commissaires ont aussi accordé une autre licence, celle de M. Cléophas Vidricite.

Les commissaires ont décidé de siéger les jours suivants, pour entendre les différentes demandes qui leur ont été soumises :

Aujourd'hui à 3 heures, licence Brophy.

2 décembre, licences Eulalie Lemieux et O. Charest.

7 décembre, licence Saint-Laurent.

9 décembre, licences F. X. Brisebois et L. Lafetière.

13 décembre, licences Th. Ethier et N. Trudeau.

14 décembre, licences J. A. Damphousse et W. Girard.

15 décembre, licences J. Martineau et G. Sproule.

20 décembre, licences L. Poiré, J. Haldimand et T. A. Côté.

LE DERNIER STEAMER

Le steamer "C Sondt" a quitté le port à 10.20 a. m., c'est le dernier vaisseau qui suivra cette année la route de Montréal à Québec. Le 'Lady Grey" est en ce moment sur le lac St-Pierre, afin de le conduire plus facilement dans le chenal. L'enlèvement des principales bouées ayant rendu la navigation difficile.

L'OPINION DE LORD MORLEY

LONDRES, 30 — C'est Lord Morley qui, hier, dans un discours très puissant, a combattu l'amendement Lansdowne. Le secrétaire d'Etat pour l'Inde, après avoir démontré toute l'importance du débat engagé et la gravité de la situation, dénonce la proposition Lansdowne parce que, à son avis, cet amendement confère à la Chambre des Lords, le pouvoir de taxer, parce qu'il provoque une dissolution du parlement en refusant les crédits, parce qu'il trouble toute l'administration financière de l'année. Comme feu lord Salisbury en exprimait l'opinion, poursuit lord Morley, les deux Chambres ne peuvent avoir voix à l'administration financière du gouvernement parce que les lords appartiennent trop à une même classe, et, sur un grand nombre de questions, les lords sont trop du même avis." Enfin, il s'oppose à l'amendement Lansdowne comme violant les usages parlementaires établis.

Lord Rotthschild, libéral unioniste, a donné la réplique à Lord Morley, en disant à son tour que le budget était inacceptable parce qu'il diminuait le crédit et la confiance. Il deviendrait alors très difficile pour les entreprises anglaises de pouvoir emprunter de l'argent à l'étranger.

Lord James de Hereford qui vient ensuite, cite les déclarations de Pitt, de Lord Palmerston, et de Lord John Russell pour prouver que la Chambre des Lords n'a pas le droit de rejeter le budget, et il affirme que les précédents, la pratique et les usages établissent tous que les Lords ne devraient pas se rendre à la demande de Lord Lansdowne. Lord James déclare en terminant qu'il regrette de se séparer du parti unionis e et d'être obligé de voter contre Lord Lansdowne.

Lord Swaytlebring a défendu le budget du gouvernement. Il a répondu à Lord Rothschild que le crédit de l'Angleterre était plus grand que jamais et qu'il était le meilleur. Plusieurs autres lords ont suivi et il est probable que le vote sera pris aujourd'hui.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 30. — L'hon. J. E. Caron, le nouveau ministre de l'Agriculture, est entré en fonctions, ce matin. Interviewé par le correspondant de la PATRIE, il s'est dit heureux de n'avoir pas eu d'opposition dans l'Islet.

Il n'attribue cependant pas l'abstention de ses adversaires à leur mansuétude ou à leur sympathie causée par l'accident dont il a été victime, mais bien au fait qu'aucun candidat oppositionniste ne pouvait lui faire de lutte avec chance de succès. La fracture de son bras est en bonne voie de guérison.

PAR MARCOTTE FRERES

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

Philias Valiquette, Marchand,
No. 2996 rue St-Hubert, Montreal,
FAILLI.

Le soussigné vendra par encan public, au No 69 rue St-Jacques, Montréal,

MARDI, LE 7 DECEMBRE 1909, A 11 A.M.

l'actif suivant

Stock d'épiceries, marchandises sèches, ferronneries, chaussures, vaisselle, etc. $699.32

Droits dans le bail jusqu'au 1er mai 1910, 5 mois à $13.00 ...... 65.00

Conditions, comptant. Le magasin sera ouvert pour inspection du stock lundi, le 6 décembre 1909.

Pour autres informations, s'adresser à

NAPOLEON ST-AMOUR,
Cessionnaire,
11 Place d'Armes, Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 30-4

$50.000

de fourrures pour être vendues à l'encan par ordre des curateurs.

Nous vendrons à nos salles, 69 rue St-Jacques, jeudi le 2 décembre, à 10 heures a.m. en lots convenables aux acheteurs et sans réserve.

200 robes de voitures en chèvre grise et noire et autres.

350 capots de chat sauvage, Wallaby, veau et autres.

500 gilets de femmes, en pelleterie, drap et doublés en fourrures.

300 étoles, collets et boas en fourrure de toutes sortes et $13,500.00 d'autres fourrures, casques, manchons, collerettes, gants, mitaines, casques en mouton de Perse et seal, etc., etc.

MARCOTTE FRERES,
235-2 Encanteurs.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

Dame ALBERTINE TAILLEFER, épouse commune en biens de Emile LEGAULT, manufacturier, tous deux de la paroisse St-Martin, district de Montréal, dûment autorisée à ester en justice.

Demanderesse.

VS.

Le dit EMILE LEGAULT,

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le quinzième jour d'octobre 1909.

Montréal, 6 novembre 1909.

LEBLANC, BROSSARD et FOREST,
Procureurs de la demanderesse.
9-16-23-30-7

CANADA
Province de Québec.
District de Montréal.
No 1641

COUR SUPERIEURE

Dame EMELIA PERRAULT, épouse commune en biens de Adolphe CHOQUETTE, cultivateur, de la paroisse St-Bruno, district de Montréal, dûment autorisée à ester en justice.

Demanderesse.

VS

Le dit ADOLPHE CHOQUETTE,

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le deuxième jour de novembre 1909.

Montréal, 6 novembre 1909.

LEBLANC, BROSSARD et FOREST,
Procureurs de la demanderesse.
9-16-23-30-7

A L'ACADEMIE FRANCAISE

(Suite de la 4me page)

de poésie dont le sujet était le "Drapeau", et dont les auteurs sont: MM. Maurice Couaillier, le lieutenant Rollin et Marcel Toussaint; le premier reçoit un prix de 2,000 francs, le second un prix de 1,500 francs, et le dernier, une récompense de 500 francs.

LES PRIX LITTERAIRES

Parmi les divers prix littéraires, nous citerons les suivants:

Prix Montyon.—Des prix de 1,000 francs à 'Vieille Allemagne", par M. Ferdinand Bac ; — à "Les généraux morts pour la patrie", par Etienne Charavay ; — "La guerre en province" 1870-1872, par M. Ernest Gay.

Prix de Jouy. — 1,500 fr. à "La famille Profit", par M. Benjamin Vallotton.

Prix Langlois — 400 francs à M. Georges Duval, pour la traduction des œuvres de Shakespeare.

Prix Archo-Desperouses. — 1,500 fr. aux "Royautés", poésies de M. Abel Bonnard.

Prix François Coppée—1,000 fr. à "Terre divine", par M. Gustave Zidler.

Prix Toirac. — 1,000 fr. au "Bon roi Dagobert", pièce de M. André Rivoire, jouée au Théâtre Français.

Prix de Jean Raynaud. — 10,000 à Mme Ferdinand Brunetière.

Prix Vitet.—2,500 fr. à M. de la Suzeranne.

Prix Narcisse-Michaux.—2,000 fr. à M. Henry Bordeaux.

Prix Lambert. — 1,600 fr. à M. Adolphe Aderer.

Prix Marmier.—850 fr. à M. Léonce Dupont.

LES PRIX DE VERTU

Parmi les prix de vertu, nous relevons:

Prix Montyon. — 5,000 francs à Pélagie Deuiller, directrice de l'hôpital des Incurables de la Devèze (en religion sœur Marie-Nazareth), à Faulhenc (Cantal.)

Deux prix de 2,000 francs : abbé Platau, fondateur de l'Oeuvre des petits mariniers, à Alfortville (Seine) ; Marie Van Elslande, à Landes (Charente-Inférieure.)

Deux prix de 1,000 francs: sœurs Rosalie et Clémence Pille, à Marcq-en-Barœul (Nord) ; Jeanne Treshardy, à Paris.

Prix Mary-Hyland. — Deux prix de 1,000 fr. chacun, à l'Oeuvre du travail à domicile, à Paris, et à l'Ouvroir de l'Etoile, à Paris.

PROTECTION DU GIBIER

Le banquet annuel de l'Association de la Protection du Poisson et du Gibier, section de la province de Québec, aura lieu le 9 décembre prochain à l'hôtel Windsor.

PLUS DE CRIS DANS LES RUES

CHICAGO, 30. — Le conseil municipal vient de passer une ordonnance défendant aux colporteurs et aux revendeurs de crier leurs marchandises dans les rues.

BANQUE DE MONTREAL

Avis est par les présentes donné qu'un DIVIDENDE DE DEUX ET UN DEMI POUR CENT sur le capital-actions payé de cette institution, a été déclaré pour ce trimestre, et que le dit dividende sera payable à la Maison de la Banque de cette Ville et à toutes les succursales, MERCREDI, LE PREMIER JOUR DE DECEMBRE PROCHAIN, OU APRES, aux actionnaires enregistrés à la date du 15 novembre.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu à la Maison de Banque de l'Institution, lundi, le sixième jour de décembre prochain. L'assemblée commencera à MIDI.

Par ordre du bureau de direction.

E. S. CLOUSTON,
206-ma-6 Gérant-général.

BANQUE D'HOCHELAGA

Il est résolu de déclarer un dividende No 75, de deux pour cent (2 p.c.) pour le trimestre finissant le trente (30) novembre prochain, égal au taux de huit pour cent (8) par an sur le capital payé de cette institution, payable au Bureau Principal, ou à ses succursales, le ou après le premier jour de décembre prochain, aux actionnaires inscrits au régistre le 15 novembre prochain.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau-chef de la banque à Montréal, mercredi, le 15 décembre prochain, à midi.

Par ordre du conseil de direction.

M. J. A. PRENDERGAST,
211-ma-j-s-19fs Gérant-Général.

La Banque d'Epargne de la Cite et du District de Montreal

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de — $10 — dix dollars par action, sur le capital de cette institution, a été déclaré et sera payable à son Bureau-Chef à Montréal, le et après lundi, le 3 janvier prochain.

Par ordre du Conseil de Direction.

A. P. LESPERANCE,
Gérant.

Montréal, le 30 nov. 1909.
235-2

Crown Reserve Mining Co., Limited.

DIVIDENDE No. 6

Avis est par les présentes donné qu'un dividende-bonus spécial de 10 pour cent a été déclaré et sera payable le 20 décembre 1909, aux actionnaires enrégistrés le 10 décembre 1909.

Les livres de transfert seront fermés du 11 au 18 décembre, y compris ces deux jours.

Par ordre du bureau de direction.

JAMES COOPER,
Secrétaire.

Montréal, 8 novembre 1909.

DIVIDENDE No. 7

Avis est par les présentes donné que le dividende trimestriel régulier de 6 pour cent pour les trois mois finissant le 31 décembre 1909, et un bonus de 9 pour cent, pour le même terme, formant un paiement total de 15 pour cent, ont été déclarés, et qu'ils seront payables le 15 janvier 1910, aux actionnaires enrégistrés le 31 décembre 1909.

Les livres de transfert seront fermés du 1er au 14 janvier y compris ces deux jours.

Par ordre du bureau de direction.

JAMES COOPER
Secrétaire.

Montréal, 8 novembre 1909.

N. B.—Des chèques de dividende seront envoyés par l'agent de transfert de la Compagnie The Crown Trust Co. aux dates suivantes, à savoir : Dividende No 6, le 18 décembre 1909 ; dividende No 7 le 14 janvier 1910. Les actionnaires sont priés de notifier l'agent de transfert de tout changement d'adresse.

11-13-16-18-20-23-25-27-30
2-4-7-9-11-14-16-18.

THE ROYAL TRUST CO.

107 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

CAPITAL

Souscrit	$1,000,000
Fonds de Réserve.	900,000

BUREAU DES DIRECTEURS :

Le Tres Hon. Lord Strathcona and Mount Royal, G. C. M. G., Président.

L'Hon. Sir George Drummond, K. C. M. G., Vice-président.

Sir H. Montagu Allan	C. R. Hosmer
R. B. Angus	Sir W. C. Macdonald
A. Baumgarten	Hon. R. Mackay
Sir Edward Clouston Bart	A. Macnider
	H. V. Meredith
E. B. Greenshields	David Morrice
C. M. Hays	James Ross

Sir T. G. Shaughnessy, K.C.V.O.

Sir William C. Van Horne, K.C.M.G.

H. ROBERTSON, - - - Gérant.

Voûtes de sûreté pour les dépôts, Edifice de la Banque de Montréal, 109 rue Saint-Jacques, Montréal. 188-Ma-Jno

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils.

Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES :

Sachez que les propriétaires du Brevet Canadien No 93,004, accordé le 9 Mai, 1905, à GEORGES CLAUDE, de Paris, France, pour un "Procédé pour séparer l'oxygène et le nitrogène de l'air liquide", ont commencé à manufacturer d'après ce brevet. Le droit de manufacturer et le procédé couvert par le dit brevet sont maintenant en vente.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à MM. MARION & MARION, Sollicíteurs de Brevets, édifice New-York Life, Montréal, Qué.

30-2-4

PROVINCE DE QUEBEC,
District de Montréal.
COUR SUPERIEURE

Ex-parte.

Mme Rosella Campbell, de Montréal-Sud, épouse de feu Adam Duncan, en son vivant machiniste, de Montréal, requérant la nomination d'un curateur à la succession et aux biens dudit feu Adam Duncan.

Requérante.

Ayant vu la requête de ladite requérante, il est par les présentes ordonné que les parents et les créanciers dudit feu Adam Duncan comparaîtront devant le protonotaire de la Cour Supérieure pour la Province de Québec, dans le district de Montréal, au greffe des tutelles, au Palais de Justice dans la Cité de Montréal, le jeudi, neuvième jour de décembre, mil neuf cent neuf, à douze heures et demi de l'après-midi, pour donner leur avis sur le contenu de ladite requête, et que le présent ordre soit publié deux fois en anglais dans le "Herald" et deux fois en français dans "La Patrie", deux journaux publiés dans la Cité de Montréal.

Montréal, 25 novembre 1909.

E. G. LAROCHELLE,
234-2 Dépt. Prot. C. S.

—Pourquoi bats-tu ton petit frère, voyons Yvonne ?

—Parce qu'il y avait trois gâteaux : j'en ai mangé deux et le vilain gourmand n'a pas laissé l'autre pour maman.

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées

—DE—

La Patrie

Invariablement payable d'avance

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 20 mots ou moins, pour trois insertions, 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

CHANCE D'AFFAIRES, 25 cents pour 10 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc., 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra.

TOUTES les autres annonces "On demande", 20 mots pour 25 cents.

CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

LISTE DES SUCCURSALES

A Montréal et la Banlieu où vous pourrez porter vos

"PETITES ANNONCES"

OUEST

20—Pharmacie Léonard, 3196 Notre-Dame, Ste-Cunégonde.
21—Pharmacie Guérin, coin des rues Versailles et Notre-Dame.
26—Pharmacie Ethier, 933 Ouest rue Notre-Dame.
2?—Pharmacie Dansereau, 1980 rue St-Jacques, St-Henri.
—Pharmacie Létourneau, 3791 rue Notre-Dame, St-Henri.
30—Pharmacie Lalonde, coin des rues Atwater et St-Jacques.
32—Pharmacie Bernard, 1843 Notre-Dame, St-Henri.
36—Westmount Provision Store (E. Gervais), 4500 rue Ste-Catherine Ouest, Westmount.
40—Ronayne Bros., marchands de chaussures, coin des rues Inspecteurs et Carré Chaboillez.
44—P. Bruneau, épicier, coin des rues Fulford et St-Jacques.
45—Pharmacie Paquette, 370 rue Centre.
4?—International Drug Hall, coin des rues St-Jacques et Cathédrale.
4?—Chapman's Book Store, 513 Ste-Catherine Ouest.
—C. Roffey, marchand de journaux, 844 rue St-Antoine, près Atwater.
62—M. Albert Lasalle, 1637 rue Notre-Dame Ouest. Tél. Bell Westmount 786.
71—J. N. Nault, coin Notre-Dame Richmond.

NORD-OUEST

—[illegible] Pigeon, [illegible] Notre-Dame Ouest.
—Pharmacie Albert, coin des rues St-Laurent et avenue des Pins.
—Pharmacie R. Martineau, coin des rues Mont-Royal et St-Laurent.
—Pharmacie Roberge, 1231 Boulevard St-Laurent.
46—Pharmacie Lesage, coin rue St-Laurent et Boulevard St-Joseph.
—Fairmount Medical Hall, coin Clarke et Ave. Fairmount.
Pharmacie Northmount, Ave. Lacombe et Chemin Papincipal, Côte-des-Neiges.
69—Dr V. Gosselin, coin Délisle et Atwater.

MAISONNEUVE

—Pharmacie Hochelaga, 1850 rue Ste-Catherine Est, coin Cuvillier.
51—Pharmacie Filion, coin Desjardins et Notre-Dame, Maisonneuve.
53—H. Ricard, épicier, 557 Ontario, Maisonneuve.

Agents Demandées

AGENTS actifs et sérieux, partout à la campagne peuvent faire $100 par mois d'ici au printemps. Ouvrage facile. Expérience pas nécessaire. Boîte postale 294, Montréal. 149-ma-j-s-jn

AGENTS D'ASSURANCE CONTRE LE FEU DEMANDES — La Northern Assurance Company, Limited, de Londres, Angleterre, fondée en 1836, capital et fonds accumulés au 31 décembre 1908, $51,852,675.00, désirant augmenter ses affaires accepterait les services de personnes absolument responsables pour représenter la Compagnie dans les villes, villages et paroisses dans lesquels nous n'avons pas de représentant actuellement. Nous avons aussi de la place pour de très bons agents dans la Cité de Montréal et ses banlieues. Nous émettons des reçus et polices en français. Taux modérés. Commission payée aux agents, 15 p.c. Les applications seront considérées confidentiellement. En faisant application, veuillez nous dire votre expérience dans cette ligne, si vous vous êtes déjà occupé d'assurance, et nous donner vos références. Northern Assurance Company, Limited, 88 rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Qué. P. O. Box 2385. 212-24

Eleves Demandés

INSTITUT STENOGRAPHIQUE Melle Irène Joly, diplômée et professeur déléguée de l'Institut Sténographique de France, ex-professeur au Montreal Business College, professeur au Monument National. Sténographie française et anglaise—système unique, clavigraphie et travail de bureau. Termes modérés, diplôme accordé. Position assurée. 359 St-Denis. Tél. Est 6382. 195-m-j-s

STENOGRAPHIE FRANÇAISE ET ANGLAISE — Cours par correspondance et individuels. Meilleur système du jour ; adopté par tous les collèges et couvents. Sténographie officielle et professionnelle, 25 ans d'expérience. Demandez catalogue de mes ouvrages et prospectus. Diplômes octroyés. Denis R. Perrault, professeur des cours publics du Monument National, Collège Ste-Marie, etc. Représentant canadien de l'Institut Sténographique de France, lauréat de plusieurs concours. Institut Sténographique Perrault, 26 Emilie, près de l'Hôtel-Dieu, Montréal. 217-ma-j-s-15 fs.

On Demande a Acheter

ENGIN, BOUILLOIRE—On demande à acheter un engin et une bouilloire de 15 à 20 forces, en bon état. Ecrire en donnant prix etc. à la PATRIE, N.K. 235-5

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig-Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'œuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—M. URBAIN LAFONTAINE, gérant.

BOULANGER marié demande emploi à la campagne, 7 ans d'expérience et pouvant fournir de bonnes références. S'adresser par lettre ou personnellement à Jos. Dandurand, 107 St-Augustin, St-Henri, Montréal. 234-6

EMPLOI DEMANDE—Femme demande de ouvrage au jour pour faire la cuisine ou pour travail de buanderie. S'adresser 446 Ave. Hôtel de Ville. 235-1

HOMMES — E. D. — Homme connaissant le chauffage, soin des couvertures, gardien nuit, ouvrage général, parlant les deux langues. Bonnes références. S'adresser T. Michaud, 16 Paterson. Tél. Est 4930. 234-6

OPERATEUR de machine à vues animées cherche emploi, références ; à vendre aussi une machine presque neuve, connaissant les affaires, accepterait associé avec capital. Adresser E. S. 92 Pleasant St., Barre, Vt. 226-12

OUVRAGE

Ouvrage à domicile pour tous, à la ville comme à la campagne. Hommes, femmes ou filles. Il faut savoir écrire et un peu d'énergie. Revenu net de $15 à $30 par semaine. Ecrivez : "The Labor Agency", 71A St-Jacques. 233-6

UN JEUNE HOMME muni de bonnes références, désire un emploi de sacristain ou de bedeau, à la ville ou à la campagne, ayant déjà quelques années d'expérience dans cet ouvrage. S'adresser Boîte J. B. J., "La Patrie". 232-3

Proprietes demandees

Je prie les personnes qui ont des propriétés à vendre, de me le faire savoir de suite. J'ai des clients pour acheter toutes sortes de propriétés à des prix raisonnables. Si vous ne pouvez venir, écrivez ou téléphonez.

T. DUBREUIL, 97 St-Jacques. Tél. Main 2380. 235-30-2-4

Situations Vacantes

AGENTS—A salaire et à commission pour vendre des plants d'arbres "Red Tag". Lignes exclusivement complètes. D'une vigueur spéciale. Cultivés seulement par nous. Vendus seulement par nos agents. Elégants échantillons gratuits. Ecrivez maintenant à Dominion Nurseries, Montréal. 186-78

BRIQUETIER demandé, coin rue Ste-Famille et Avenue des Pins. 235-2

COMMIS-VOYAGEUR pour boghels—On demande un commis-voyageur pour représenter une manufacture d'Ontario dans la province de Québec, un homme d'expérience, capable de com[illegible] les affaires. Nommez toutes [illegible] Boîte 705, La PATRIE. 225-36

FINISSEURS DANS LES PANTALONS — On demande de bons finisseurs dans les pantalons. Emploi permanent et les meilleurs salaires pour des ouvriers de première classe. S'adresser à H. Cohen, chez H. Vineberg & Co., Ltd., 119 rue Craig Ouest. 234-2

HOMME d'expérience demandé comme gérant pour une fabrique d'auvents "Awning" à Montréal, devra parler l'anglais. S'adresser à Nap. No 360 rue St-Denis, Montréal. 234-2

MAÇON DEMANDE, coin rue Ste-Famille et Avenue des Pins. 235-1

MOULEURS—On demande un grand nombre de mouleurs à la "fonderie appelée "St-Johns Foundries Limited", à St-Jean, P. Q. 234-3

ON DEMANDE des bons typographes sobres. S'adresser à Vanasse et Lefrançois, Trois-Rivières, P.Q. 219-9

ON DEMANDE un apprenti imprimeur de 1 ou 2 ans d'expérience. S'adresser H. F. Lauzon, 9 Champagne. 234-3

ON DEMANDE des personnes ayant besoin de couchettes en fer, sommiers, matelas, prix de la manufacture. J. F. Goyer, 1272 St-Denis. Tél. St-Louis 1010. Matelas réparé, $1.00. 188-70

ON DEMANDE un jeune homme ayant une couple d'années d'expérience dans la boucherie, parlant les deux langues. S'adresser 1250 Saint-Dominique, coin Boulevard St-Joseph. 234-3

Solliciteur d'Annonces

On demande un jeune homme connaissant les deux langues et ayant de l'expérience comme solliciteur d'annonces classifiées. Inutile de se présenter sans être compétent. S'adresser au gérant général, journal la PATRIE. 235-3

TAILLEURS DE FOURRURES—On demande immédiatement quatre bons tailleurs de fourrures sobres et compétents. Des références seront exigées. La Compagnie Paquet Limitée, Pointe aux Lièvres. 169-jno

VENDEURS demandés. Nouvelle ligne, système nouveau, 25 vendeurs pour la province. Payés huit fois par mois. Ecrire à Luke Bros., Ltd, Montréal. 191-54

Femmes-filles demandées

COUTURIERES en chaussures demandées immédiatement ; doivent être expérimentées. Excellente position S'adresser chez Ames-Holden Limited, 201 rue des Inspecteurs. 235-2

FILLE-COMMIS — On demande une jeune commis ayant de l'expérience dans la vaisselle, coutellerie, tapisserie, etc., aussi jeune homme. S'adresser H. C. Grégoire, 775 Ste-Catherine Est. Tél. Bell 2078, March. 1552. 234-3

John Murphy Co., Ltd.

demande plusieurs vendeuses munies de bonnes références. Doivent parler les deux langues. S'adresser avant 10 a.m. 235-1

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES—On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent, bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes, 100 rue Latour. 191-jno

Sous - Vêtements

On demande des couturières d'expérience pour travailler à la machine dans les sous-vêtements. S'adresser 73 St-Denis. 235-2

Servantes Demandées

HOTEL IMPERIAL—On demande une cuisinière de première classe, pouvant faire l'ouvrage à la carte. Inutile de se présenter sans avoir les capacités voulues. Bon salaire. 235-1

ON DEMANDE une servante. S'adresser 919 rue Ste-Catherine-Est. 235-3

SERVANTE — On demande une servante générale, 133 Elgin, près de Prince-Arthur. 231-3

Servantes Demandees

SERVANTE demandée—On demande une servante recommandable. Pas de lavage, ni repassage. S'adresser 107 rue St-Jacques, Chambre 68. Entre 9 heures et midi. 235-10

SERVANTE DEMANDEE — On demande une servante pouvant s'occuper de l'ouvrage général dans une maison privée. Pas d'enfants ni lavage. S'adresser à 182 Champ de Mars. Bons gages. 235-6

A Louer

ETAGE POUR MANUFACTURE. — Très bel étage à louer pour manufacture, chauffé, avec usage de l'ascenseur, très bien éclairé sur les 4 côtés, No. 2504, Boulevard St-Laurent, coin avenue Bernard, Mile-End. Téléphone St-Louis 2569. 218-25

Salle à Louer

Le Conservatory Hall maintenant réouvert, à louer pour bals, réceptions, etc. Taux très raisonnables. S'adresser au professeur Frank H. Norman, 96 rue Stanley. Uptown 5168. 228-26fs

Chambres a Louer

CHAMBRE A LOUER meublée avec ou sans pension, 622 rue Mentana. 234-3

ST-DENIS, 268 — Chambres meublées à louer — De jolies chambres pourvues de toutes les accommodations les plus modernes telles que meubles et tapis neufs, eau chaude, bains émaillés, lumière Auer. Peuvent être occupées immédiatement en s'adressant à 268 rue St-Denis, près DeMontigny. 235-6

Maisons a Louer

A LOUER — Rue St-André, No 2397, entre les rues Comte et Beaubien, maison neuve, trois logis, toute imitée. Bon marché. 232-6

A LOUER— Logement six chambres, imitées, 68 Chambord, $12 par mois, possession immédiate. Vendrait 2 ou 4 logements. Conditions faciles. F. Barrière, 276 St-Paul. 226-10

500 RUE ST-CHRISTOPHE—Maison à louer, 7 chambres, w.c., bain émaillé, gaz. S'adresser 571 St-André. 235-3

A Vendre

A VENDRE — Collection de 4,500 timbres à sacrifice pour prompt acheteur. Aussi 100,000 timbres de la Reine. S'adresser J. H. B., 572 St-Denis. 230-6

A VENDRE — On demande des personnes ayant besoin de couchettes en fer, sommiers, matelas, prix de la manufacture, J. F. Goyer, 1272 St-Denis. Tél. St-Louis 1010. Matelas réparé $1.00. 189-70

COFFRES-FORTS

COFFRES-FORTS A VENDRE — 100 coffre-forts en stock, neufs et d'occasion. Les plus bas prix. Ahern Safe Co., Ltd., 390 rue Saint-Jacques. 162-m-j-s-jno

DIAMANTS

$2,000 de diamants à vendre en bas du prix coûtant. On reprendra le diamant dans les 8 jours qui suivront l'achat si l'acheteur n'est pas satisfait. Albert Thibeaudeau, 1989a St-Jacques, West. 3249. 2?-24

FOURNAISE A VENDRE — Fournaise très belle, bon marché. S'adresser rue St-André, No 2397, entre Comte et Beaubien. 232-6

HABILLEMENTS neufs et fourrures pour dames et messieurs, de haute et moyenne qualité, comptant ou à crédit. Notre devise est qualité, prix honnêtes et le meilleur traitement. Lande Bros., marchands de meubles et confectionneurs, 234 et 236 Boulevard St-Laurent, près rue Dorchester. Ouvert le soir excepté mercredi et jeudi. 223-25

L'EAU DE JAVEL PARISIENNE est la seule garantie donner entière satisfaction et manufacturée par Fyon & Fyon, 288 rue Garnier, Montréal. [illegible] ces imitations. 183-100fs

MACHINERIE A VENDRE

Engins stationnaires — nous avons précisément ce qu'il vous faut pour quelque fin que ce soit. Engins stationnaires fonctionnant au gaz, à la gazoline ou à l'huile. The Canadian Fairbanks Co., Ltd., Montréal. 235-1

MANUFACTURE D'ARMES

VENTE et échange de fusils, carabines, revolvers, cartouches spéciales. Réparations en tous genres. F. Dupont breveté, diplômé, 3?1 Ontario Est, Montréal. 224-24

PATINS — Une paire de patins à tuyau à bon marché. S'adresser le soir entre 7 et 8 heures à 497 rue Champlain. 235-3

Pharmacie à Vendre

au-dessous du prix coûtant. Dans un très bon centre tout à fait moderne, avec bureau contigu, si désiré. Raison : abandon des affaires pour ne s'occuper que de remèdes brevetés. S'adresser 3449 Boulevard St-Laurent. 175-1-jno

Poêles Defendeur

POELES DEFENDEUR, acier, autrefois manufacturés par Guillemette et Gauthier. Aussi poêles, fournaises de seconde main, réparations de toutes sortes. Quintal, 860 Craig Est. Main 879. 215-26

Poêles à Gaz

Assortiment de poêles, fournaises, à vendre. Réparations de toutes sortes. Spécialité : poêle Moffat, glacier et fonte. Peinture, ferronnerie, granit. M. H. Boucher, 1490 St-Laurent, St-Louis 1814.
16 20 23 27 30 6 11 13 18 20 25 27 4 11 18.

RANCH A VENDRE situé dans la Louisiane sur les bords du Golfe du Mexique, 5138 acres et 1100 bêtes à cornes, 60 chevaux pour l'ouvrage. Climat doux et salubre. Pas d'hiver. Animaux nourris à l'herbe à l'année. Maison, granges, machinerie de 1ère classe. Pour informations, prix et conditions s'adresser Louis Cossette, Valleyfield, Qué., ou H. U. Cossette, Abbeville, La., E.U.A. 123-ma-s-52fs.

SUR CREDIT

La place la meilleure marché de la ville, au crédit comme au comptant. Costumes de dames, jupes, hardes faites, fourrure, $1.00 à $2.00 par semaine. R. Ness, 1707 Ste-Catherine Est. Bell Est 695. 229-24

TABLES DE BILLARD ET DE POOL, bowling alleys et accessoires, fixtures de bar en stock pour livraison immédiate. Nos prix, qualité et conditions sont au-delà de toute concurrence. Demandez catalogue illustré et liste de prix à la Brunswick-Balke-Collender Co., 11 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. 160-103 ins

Un Moulin, une Scie

portes et châssis, quarts à pommes et à farine, 300 acres de terre, 3 maisons avec dépendances, situées à 40 milles de Montréal et sur la ligne du G. T. R. Occasions exceptionnelles. Conditions faciles. S'adresser à J. Le Boutillier, 103 St-François-Xavier, Montréal. 233-3

MOULIN A SCIE à vendre, pouvoir hydraulique et vapeur, belle place pour commerce de bois, bonnes dépendances, trois lots boisés. S'adresser Augustin Magnan, Hérouxville, Co. Champlain, ligne Canadian Northern, même distance Station Prouix, ligne Pacifique Canadien. 235-6

A Vendre

QUICONQUE désire acheter par versements, tapis, rideaux, fourrures, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, peuvent s'adresser 191 Ste-Elisabeth. Commandes prises par téléphone Est 3272. 196-52

Cartes postales illustrées

Catalogues Gratis !

Demandez nos Catalogues de

Cartes de Noël et Année

envoyés gratuitement sur réception d'un timbre de un centin.

Prix Spéciaux aux Marchands

Librairie Guay,

283 rue St-Joseph, Québec

233-jno

Chevaux, Voitures, Harnais

A VENDRE, un bob-sleigh à épicerie. S'adresser 181 rue Roy. 234-2

A VENDRE — Un beau berlot et un "cutter" à deux sièges. Aussi une couverte "musk ox", le tout presque tout neuf, 265 Amherst. 235-2

A VENDRE — 1o. Un sleigh Alexandre, fabriqué par la maison Bérard et Major. 2o. Une selle de cavalier. 3o. Une vache Jersey âgée de 5 ans, fait très riche. 4o. Un pressoir à cidre ou à vin. S'adresser à 661 Chemin Ste-Catherine, 58 Outremont. 204-60

CHEVAUX TONDUS

FAITES CLIPPER VOS CHEVAUX à l'électricité en 30 minutes, chez J. L. Gaudet, 540 Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1306. 189-150fs

CHEVAUX CLIPPES

Chevaux clippés—J. B. Legault, maréchal-ferrant, spécialité, ferrage chevaux de chemin, clippage à l'électricité reconnu pour ouvrage rapide, satisfaction garantie, grand espace réservé aux voitures, 446a Hôtel de Ville, près Ontario, l'endroit le plus renommé de la ville pour entière satisfaction. Tél. Est 3185. 196-47

Ecurie de Louage

Faites clipper et trimmer vos chevaux chez Ed. Boisvert, 303 Wolfe, Phone Est 1469. Voitures doubles pour commérages, noces et enterrements. Ecurie de pension et de louage. Ordres exécutés avec promptitude, satisfaction garantie. 235-21

Storage de Voitures et Automobiles

Tenu à une température moyenne de 50 degrés. Papier goudronné aux murs. Humidité, moisissure et mites exclues.

Bérard et Mercier

Les carrossiers responsables, 269a, Sanguinet. Tél. Est 2636. 225-jno.

VOITURE — Magnifique berlot à vendre, pour poney de 500 à 600 livres. S'adresser à Jos. Lamoureux, 401 Ste-Catherine Est coin St-Hubert. 232-6

Epiceries a Vendre

EPICERIE à vendre, non licenciée, bonne place d'affaires, cheval, voiture, logement, valant $800, pour $500. On vend pour cause de maladie, 489 Beaudry. 233-6

Ferme à Vendre

FERME à vendre bon marché. Vous pourrez doubler votre argent. Près du chemin de fer et d'un grand village ; aussi une maison à la Côte St-Paul. Pour renseignements complets, s'adresser à 1190 rue Cadieux. 235-5

TERRE A VENDRE à Chambly Bassin. 50 arpents bien bâtie au centre du village. S'adresser sur les lieux à F. X. Audette. 215-24

TERRE — A vendre à St-Hilaire, terre de 117 arpents, 100 en culture, 1200 érables, 176 pommiers, maison, hangar, etc., près de l'école, l'église, station. Prix $5,000 ; $3,000.00 comptant. S'adresser à Jean Castelli, 117 Ste-Catherine Est. 234-6

Fourrures à Vendre

A VENDRE—Un paletot en mouton de perse, pour homme à bon marché. S'adresser 124 Notre-Dame, Lachine. 216-24

CAPOT — A vendre, un capot chat sauvage payé $70, pour $30. Cause trop petit. Point 38 à 40. S'adresser 572 St-Denis. 230-6

FOURRURES — Une grande vente de fourrures est commencée dans le nouveau et grand magasin Raphaël Marks, 199 Craig Est. Etoles, style des plus nouveaux seront vendus pour presque rien ; manteaux de mouton de Perse depuis $25, manteaux "seal électrique", valant $38 pour $21 ; paletots drap, garnis et non garnis, doublés et non doublés de fourrures, depuis $10 ; capots de chats, pleines peaux, depuis $25.00. Venez en foule et profitez du bon marché au grand magasin et nouveau magasin de Raphaël Marks, 199 Craig Est, vis-à-vis la rue Gosford. 235-12

Fourrures et Hardes faites

Manteaux en mouton de Perse noir, $125.00 pour $75 ; seal électrique $45 pour $25 ; manteaux en rat musqué, $90 pour $50 ; manteaux en mouton gris, $60 pour $25 ; pellerines avec collet double et simple, en bête puante, $35.00 pour $18.00 ; en imitation de vison, $25.35 pour $15.00 ; en vison double et simple, $60 et $70 pour $35 ; tour de cou en appaçan noir, double et simple, $8.00 ; collet en chat sauvage, pour jeune fille, $12.00 pour $6.00 ; sets en mouton de Perse noir, faits en suivez-moi, $18 pour $12 ; casques en chat sauvage pour enfant, $5 pour $3, en seal électrique pour dames, $8 pour $4 ; casques en mouton de Perse pour homme "jockey", $12 pour $7.50 ; casques en mouton blanc, $2.50 pour $1 ; aussi grand nombre d'autres fourrures trop longues à énumérer ; aucun prix ne sera refusé. Hardes faites, capots pour homme en drap noir, avec 2 doublures et collet en mouton de Perse de première classe, valeur $45.00 pour $25 ; capot doublé en rat musqué avec collet en loutre, valeur $110.00 pour $60, capots avec les plus nouveaux collets, $14.00 pour $8.50 ; Habits d'hommes, les plus nouvelles couleurs, aucun prix raisonnable refusé. Toutes sortes de merceries et chapeaux, casques en drap doublés en fourrure et une foule d'autres articles. Pea Jacket en corderoy et en cuir. Venez nous voir à votre avantage. Même soin donné aux ordres pour la campagne que pour la ville.—M. Mallek, 685 Ontario et 1637 Ste-Catherine Est. 226-16-ma-v-s.

MANTEAU A VENDRE — Manteau en drap vert foncé, doublé en fourrure, collet en vison, tout neuf, à vendre pour cause de deuil. Grandeur 36. Prix $75.00. S'adresser 168 St-Denis. 233-3

Fourrures a Vendre

MANTEAUX $45

Magnifiques manteaux de Mouton de Perse de toutes grandeurs. Nous avons un assortiment énorme des plus élégants. Aussi manteaux en Near Seal, garnis en vison. Manteaux de dames, doublés en fourrure, dernière nouveauté. Pardessus d'hommes, doublés en rat musqué, collet en loutre naturelle, $40. Pardessus en Chat Sauvage de première classe. Manchons, Etoles, Tours de cou en vison, Alaska, etc. Toutes marchandises faites avec peaux choisies, fourrures de confection garantie. Une visite est sollicitée. Ouvert jusqu'à 9 heures p.m. WM. ALBERT, marchand de fourrures en gros, 91 St-Hubert, près gare Viger. 234-6

PEAUX DE VISONS—500 peaux de visons canadiens pour chapeaux, collets, manchons, étoles, etc., en vente à 99c, $1.95, $2.95, $3.95. Maison Viau, coin des rues Ste-Catherine Est et Dufresne. 191-jno

Lots a Vendre

BONNES NOUVELLES — Vis-à-vis nos lots du Crystal Spring Park, la compagnie des chars urbains bâtira ses immenses usines de $1,000,000, qui emploieront une quantité de personnes. Maintenant est le temps de placer votre argent sur ces lots aux prix actuels. Pour listes de prix et plans montrant la position de nos lots tout près de ces usines, s'adresser à Henry Frigon, Le Marché d'Immeubles de Montréal, 131 St-Pierre. Main 1414, ou aux agents sur la propriété, tous les jours. Les chars de la rue St-Denis vous y conduisent aux prix de la ville, en transférant au tunnel. 235-6

Parc Lebrun, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE, PRES DU FLEUVE—Plus beau point de vue de l'Ile. Payables $1.00 et $2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c, 50c, 75c et $1.00 par semaine ; exemption de taxes pendant 5 ans ; rues, 70 pieds de largeur (extraordinaire), garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Des usines considérables seront prochainement construites près Parc Lebrun. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. S'adresser sur les lieux. Nap. Lebrun, propriétaire. Bureau ouvert tous les jours. 124-146.

Magasin a Vendre

A VENDRE — Un restaurant depuis longtemps établi, repas à 15c servis à plus 600 personnes chaque jour Le propriétaire se retire des affaires. Une fortune pour l'homme ou la femme compétents. C'est un commerce qui paiera beaucoup mieux qu'une buvette, laquelle coûterait dix fois plus cher. Ecrire à 1010 "La Patrie". 221-26

CULTIVATEURS—Grand magasin de fer à vendre à Montréal. Occasion sans pareille. Echangerait pour terre située dans l'Ile de Montréal. Pour renseignements, écrire à La PATRIE, N. G. 235-5

MAGASIN DE MODES — A vendre, d'ici à 8 jours, établi depuis 15 ans, bonne place d'affaires. Cause de maladie. S'adresser 1396 Notre-Dame Ouest. 234-3

Meubles à Vendre

MEUBLES A VENDRE — Ameublements complets de maisons et de bureaux, prix modérés. Meubles de tous genres et de tous prix. E. Germain, 963 Ste-Catherine Est. Tél. Est 2244. 215-24

MEUBLES A VENDRE—Durant ce mois, avant d'acheter vos meubles, tapis, prélarts, venez voir nos prix, meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Co., 509 Rachel-Est, près Parc Lafontaine. 186-80

MEUBLES— Meubles neufs de marque riche ou moyenne, poêles, tapis et ameublement de maison, comptant ou à crédit. Notre devise est qualité, prix honnêtes et le meilleur traitement. Lande Bros., 234 et 236 Boulevard St-Laurent, près Dorchester. Ouvert le soir excepté les mercredis et jeudis. 223-25

Occasions d'Affaires

A VENDRE PAR

Jean Castelli

117 Ste-Catherine Est, en face de "La Patrie", Tél. Est 4563.

A vendre, plusieurs propriétés, hôtels en ville et en campagne, épiceries, magasins de cigares, bonbons, maison de pension, vues animées, magasins de modes en chapeaux, merceries, salles à manger et autres commerces.

J'ai aussi hôtel qui échangerait contre propriété de ville, 2 propriétés, un et deux logements. Echangerait pour un commerce quelconque. S'adresser à Jean Castelli, 117 Ste-Catherine, e face "La Patrie". 233-6

STOCKS MINIERS

De Cobalt et Colombie Anglaise, achetés et vendus à commission

Ceux qui désirent acheter ou vendre des stocks miniers ou industriels sont invités à mettre leur stock sur notre liste ; il n'y a rien à payer s'il n'y a pas de transaction.

Nous donnons aux commandes notre plus prompte attention.

Nous achèterons (sujet à transaction précédente) —500 City of C., 1000 C. Lake ; 1000 Beaver ; 2000 Gould ; 3000 Reddick ; 2000 L. Nipissing ; 5000 B. American ; 5000 A. Coal & Coke ; 5000 C. Gold Field.

Nous vendrons—300 Rochester ; 500 Pan Silver ; 500 C. Lake ; 1000 G. Hamilton ; 1000 S. Cross ; 2000 U. Pacific ; 1500 O. Currie ; 1000 B. American ; 1000 Paymaster ; 3000 Floyd ; 4000 Rubicon.

J. T. ARMAND & CIE., 8 Notre-Dame Est, Montréal. Tél. Main 2202. 27-30-2

Painos à Vendre

PIANO de haute valeur, fabrication américaine, $75.00. Magnifique harmonium de salon, bon marché. S'adresser 79 rue du Couvent, St-Henri. 234-3

PIANO AUTOMATIQUE WILLIS, valant $1,000, donné gratis jusqu'à Noël avec chaque achat de trois lots dans Parkdale, Montclair, New Westmount — rue Sherbrooke Ouest, Notre-Dame de Grâce, 10 p. c. comptant, $15 par mois. Brochurette gratuite. Geo. Marcil & Cie., 180 rue St-Jacques. 235—ma-j-s—jno.

Argent à Preter

ACHATS DE BILLETS

de personnes à salaires et de femmes tenant maison et autres sans garantie. Paiements faciles. Bureaux dans 66 villes importantes.

D. H. TOLMAN, Chambre 1, 56 NOTRE-DAME, EST

138-jno.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, hypothèques à longs termes escomptées. Z. Mayrand, N.P., 1131 St-Denis. 229-ma-j-s

ARGENT A PRETER sur première hypothèque, $500, $1,000, $1,500 et plus aux taux courants. S'adresser au Notaire Couture, 97 St-Jacques. Main 2503. 227-13

Prêts sur Hypothèque

ARGENT A PRETER et à emprunter sur première hypothèque, aux taux courants. J. L. Coutlée, notaire, 20 rue St-Jacques. Chambre 46. Tél. Main 421. 217-21

Argent à Pretèr

ARGENT A PRETER par petits montants, en 1ère ou 2ème hypothèque, sur propriétés de Montréal. L. C. Goyette, notaire, 38 Notre-Dame-Est. 235-ma-j-s-1ms

ARGENT A PRETER — $4,000 à prêter par différents montants sur 1ère et 2ème hypothèque. S'adresser à Geo. Mayrand, notaire, 1 Bâtisse "La Presse". Main 2141.
10-11-13-16-18-20-22-25-27-30

ARGENTS A PRETER

$80,000.00 à prêter sur hypothèque à 6 p. c. S'adresser immédiatement à Boîte postale No. 588. 231-6

$200000 d'argent à prêter sur première hypothèque. Petits et gros montants, 5 et 5 1-2, sur pierre ou brique solide, passé $6,000. L. G. Leclair, 71a St-Jacques. Main 2838. 185-75

Divers

AVIS A QUI DE DROIT — On demande l'adresse de la personne qui a en main un certificat de la PEAT GAS & COAL COMPANY, portant le numéro en rouge 1018. Venir ou écrire à chambre 104, 52 St-Jacques, Montréal. 207-jno

Boutons sur Commande

Les plus nouveaux faits sur commande avec le tissu fourni par vous si vous le désirez, en formes unies ou combinées. A la douzaine ou à la grosse. Boutons garantis. Dominion Button Works, 728 rue Visitation— tramways Ontario. Tel. Est 104. 221-24

CENDRE

Donnée pour le charroyage. S'adresser l'ingénieur de "La Patrie".

DIVERS— Disparition complète du goût des liqueurs, recouvrement d'appétit et de l'ancienne vigueur, guérison garantie. Dr A. A. Gauthier, 1311 St-Denis. St-Louis 2948. 219-30

COLLECTIONS — Je m'occupe de collections de vieux comptes, comptes de médecins, entrepreneurs, comptes de loyer. Taux modérés. Prêts d'argent sur hypothèques. Léon Racicot, 208 rue St-Christophe, près de la rue Ste-Catherine. Téléphone Bell Est 711. 202-jno

LA DOMINION LAUNDRY, 732 rue Visitation est déménagée coin Fullum et Ontario. Tél. Est 4234. Lavage humide 60c la boîte. 227-12

REMERCIEMENTS aux âmes du Purgatoire et à St-Joseph pour faveurs obtenues. 235-1

SALLE MODERNE

Grand bal tous les jeudis soirs : musique par l'orchestre Desjardins ; admission : 50 centins, dames gratis. 197, Notre-Dame Est. Phone M. 3496. 216-26

TEINTURERIE-NETTOYAGE—Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer? Adressez-vous à "The Canadian Dying and Cleaning Co." 186 Saint-Philippe, Saint-Henri. Tout ouvrage garanti. 17-11ms-m-j-s

Perdu

PERDUE—Chienne Hound noire et jaune, répondant au nom de Fido. S'adresser à J. M. Grothé, 35 Sainte-Catherine-Est. 234-3

PERDU de 1009 Tupper à 32 avenue des Pins Ouest, un ornement de sofa en acajou sculpté. S'il vous plait rapporter à 202 Ste-Catherine Est à M. G. Lefort et recevoir récompense. 234-2

PERDU— Un paquet laissé dans le tramway dimanche soir, 21 Nov., et contenant deux complets de garçonnets. La personne qui le retrouvera est priée de le rapporter au No. 4290 rue Sherbrooke Ouest. 235-3

PERDU — Loquet et photographie, souvenir de famille — Perdu, jeudi après-midi, du No 292 Ste-Catherine Est à la rue St-Denis, dans les chars jusqu'à la rue St-Louis et de là au No 417 Sanguinet. Récompense généreuse à qui le rapportera Mad. Hamelin, 292 Est Ste-Catherine. 232-6

Propriétés à Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

J. A. VAILLANT

107 St-Jacques, Edifice Royal Trust, chambre 66-67. Tél. Main 2504.

$3600 — RUE LABELLE, bâtisse en pierre, 1 magasin et 1 logement, avec grande écurie, revenu $400, comptant $1,200.

$3800—RUE HICKSON, 2 plain-pieds, avec terrain vacant, 55 x 112, $1,500 comptant. On échangerait contre terrain.

$3800—RUE LASALLE, ville St-Paul, 2 plain-pieds, terrain 24 x 120. Revenus $360. $1,500 comptant.

$4200 — TROIS PLAIN - PIEDS modernes, avec écurie de 3 places, rue Frontenac, $1,200 comptant.

$4200 — RUE MONTCALM, 6 logements. Revenu $504.00.

$5300 — RUE WELLINGTON, magasin, 2 logements, charpente en fer, brique pressée. Revenu $725. Vrai bargain.

$8000 — 3 PLAIN-PIEDS, Sherbrooke et St-Denis, $2,500 comptant.

$9000 — RUE LETOURNEUX, terrain 50 x 100, 6 plain-pieds modernes. Revenu $940.00.

$9000—AV. DELORIMIER, trois plain-pieds modernes, avec écurie et dépendances.

$11000—RUE ST-DENIS, coin de commerce, magasin et logements, terrain 42 x 130. $2,500 comptant.

TERRAINS à vendre, rue St-Denis, près Mont-Royal, $1.10 le pied.

AUSSI plusieurs autres terrains dans toutes les parties de la ville, à vendre ou à échanger pour propriétés ou commerces.

RUE ST-VIATEUR, 38c le pied. S'adresser J. A. Vaillant, 107 St-Jacques. 27-30-2

A VENDRE — Maison et lot, 32 Avenue Laval, 48 x 80 pieds. Possession 1er mai prochain. S'adresser chambre No 11, 204 rue St-Jacques. 233-6

A VENDRE magnifique propriété, 20 St-Denis, coin des rues St-Denis et Vitré, avec cour et écurie. S'adresser L. E. Régnier, Iberville, Qué. 229-6

A VENDRE, $1,400 comptant — Rue St-André, No 2397, entre les rues Comte et Beaubien, maison brique romaine, trois logis finis première classe, terrain ayant face sur deux rues. Prix, $3,200. Cause de départ. 232-6

Avis aux Proprietaires

Si vous désirez vendre votre propriété, j'ai plusieurs acheteurs sérieux. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste-Catherine Est, en face La PATRIE. 227-12

A VENDRE, dans le comté de Shefford, propriété en brique, boulangerie attenant, clientèle 800 pains par semaine. Terrain 50 x 110. Prix, $2,600. Vend à cause de maladie. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste-Catherine Est. 232-6

Proprietes a Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

E. R. GAREAU

Courtier d'immeubles, Bâtisse Royal Trust, Chambre 68, 107 rue St-Jacques.

$10500 — A vendre, rue Lafontaine, maison neuve, trois étages, façade en pierre, contenant six logements de sept pièces. Bain émaillé, plomberie découverte, gaz, électricité, grandeur de la bâtisse, 46 x 67, terrain 46 x 100 avec ruelle. Termes de paiements, $3,800.00 comptant. Ferait un échange pour propriété de deux ou trois logements située partie Est.
E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 Rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

A VENDRE OU A ECHANGER, propriété située près de l'église Saint-Jacques, deux logements, sept pièces chacun, fournaise à eau chaude. Le terrain fait front sur deux rues. Superficie trois mille pieds.
E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 Rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

$7000 — A vendre, maison nouvellement construite, contenant neuf logements, bain, w.c., gaz. Loyer $925.00. Il faut vendre d'ici à huit jours. Grand avantage pour celui qui désire faire un placement. Conditions $2,500.00 comptant.
E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 Rue St Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

Avis aux Propriétaires d'Immeubles

Nous avons plusieurs clients pour un achat de propriété variant de $2,000.00 à $15,000.00. Nous ne chargeons aucune commission si la vente n'a pas lieu. Vingt années d'expérience. Références fournies sur demande.
E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 Rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

COTTAGE

A vendre, rue St-Hubert, entre Cherrier et Roy, construction de première classe pierre et brique solide, 12 pièces, fournaise à eau chaude, cave cimentée, propriété en parfait ordre et recommandable sous tous rapports. Grandeur du terrain 26 x 130, faisant front sur deux rues.
E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 Rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

$3600 — A vendre, rue Huntley, maison neuve, façade en brique romaine, contenant trois logements. Loyer $360.00. Grandeur du terrain, 25 x 100 avec ruelle. Conditions, $1,800.00 comptant.
E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 Rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

$7200 — A vendre, rue Drolet, propriété de sept logements. Loyer, $744.00. Conditions, $3,000.00 comptant.
E. R. GAREAU, Bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, Chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

$2800 — A vendre, haut de la rue St-André, maison pierre et brique solide, un seul logement contenant huit pièces, chambre de bain, w.c., gaz. Grandeur du terrain 21 x 94 avec ruelle. Termes faciles.
E. R. GAREAU, Bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, Chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

$5800 — A vendre dans le nord de la ville, près de la rue Mont-Royal, maison avec façade en pierre, trois logements de six pièces, bain, w.c., gaz. Grandeur du terrain, 25 x 100 avec ruelle. Conditions, $2,000 comptant. Accepterait un terrain en acompte.
E. R. GAREAU, Bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, Chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

$3500 — A vendre, rue Chambord, près du Parc Lafontaine, maison à deux étages, façade en pierre, contenant deux logements, 5 et 6 pièces, bain, w.c., gaz, grandeur du terrain 25 x 75 avec ruelle. Termes faciles.
E. R. GAREAU, Bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, Chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

$3400 — A vendre, haut de la rue St-André, maison pierre et brique solide, deux logements, 6 pièces chacun, bain, w.c., gaz, terrain 21 x 94 avec ruelle, propriété en parfait ordre. Conditions $1,000.00 comptant. Il faut vendre d'ici à huit jours.
E. R. GAREAU, Bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, Chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

COTTAGE

A vendre, rue Cherrier, construction pierre et brique solide contenant neuf pièces, terrain 23 x 120 avec ruelle, écurie de trois pièces, remise à voitures. Prix $7,600.
E. R. GAREAU, Bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

$5400 — A vendre, près de la rue Marie-Anne, à proximité de l'église Immaculée-Conception, maison façade en pierre contenant plusieurs logements. Loyer $564.00. Grandeur du terrain 45 x 100 avec ruelle. Termes de paiement, $1,700.00 comptant.
E. R. GAREAU, Bâtisse Royal Trust, Chambre 68, 107 rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.
27,29,30,1,2,4

PROPRIETES A VENDRE PAR

A. ROBERGE

70 St-Jacques

AU CENTRE DE LA VILLE à deux pas de la rue St-Denis, un des immeubles des plus considérables et des plus avantageux de la partie Est de Montréal, 227 pieds de front de bâtisses, 27 occupants. Prix $62,000.00, comptant : $15,000.00 à $20,000.00, balance à 5 p. c. d'intérêt. Revenu $6,300.00.

RUE BERRI près rue Roy, bonne maison à 4 logements, 40 pieds de front, local avantageux, moyens logis de 5 et 6 pièces, toujours très bien loués. Prix $6,200.00. Loyer $600.00.

RUE MARIE-ANNE près rue Bordeaux, en face du jardin des Jésuites, très bonne propriété neuve, 3 logements confortables, prix $6,300.

RUE ST-DENIS près de la rue Ste-Catherine, immeuble de première classe en pierre et brique, 4 étages, 2 logements. Prix $14,000.00.

CHEMIN STE-CATHERINE, coin d'avenue, Outremont, 17,000 pieds de terrain, beaucoup d'arbres fruitiers. Site magnifique.

RUE SOUVENIR, 2 maisons de première classe, en pierre et brique, 4 étages, 4 logis avec fournaise. Prix : $15,000.00, bien juste le coût des bâtisses.

A. ROBERGE, 70 rue St-Jacques. 27-30-2

BEAU BARGAIN

Maison à vendre en brique solide, 4 logements, 2 magasins, coin d'un parc, en face du fleuve, située rue Notre-Dame Est. Revenu $800 par année. Faut vendre pour régler une succession. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à H. R. N. Viau, chambre 14, bâtisse la Presse. Main 5761. Le soir, 189 Drolet. 229-6

(Suite à la 13e page)

—Il n'y a que deux choses qu'on puisse augmenter facilement, ce sont les impôts et le traitement des députés.

Entre pochards.
—Mon vieux, tu n'as qu'à faire comme moi, coucher sous l'obélisque et rêver qu'on passe l'hiver en Egypte!

Colonnes D'Immenbles

Proprietes a Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

Pigeon Realty Co

1457 Boulevard Saint-Laurent, près avenue Mont-Royal. Tél. Bell Saint-Louis 1429.

$2500—Rue St-Hubert, Boulevard St-Denis. Maison 2 étages. 1 logement et 1 magasin, très bien finis. Bons revenus. Paiements faciles.

$2500 — Rue Drolet, maison 2 étages, 2 logements, 6 et 7 appartements. Tout le comptant possible.

$2700—Ave. Hôtel de Ville, près Rachel. Maison 2 étages, 2 logements, 5 appartements chaque Trottoirs permanents et canaux payés. Revenus $270.00. Pas d'hypothèque. Tout le comptant possible.

$3000— Rue Waverly près Bernard, en face de l'église St-Georges. Maison 2 logements, 2 étages. Bons revenus. Comptant $1,000. Balance facile.

$3000 — Rue St-Hubert. Boulevard St-Denis, maison 2 étages, 2 logements, 5 appartements. Canaux payés. Bons revenus. Tout le comptant possible.

$3000—Rue Cowan, maison 2 étages, 2 logements, 6 appartements chaque. Revenus $312.00. — Echangerait avec terrain et une partie comptant. Canaux payés.

$3100—Rue Labelle, près Beaubien, maison 2 étages, 2 logements, 6 appartements chaque, canaux et trottoirs payés. Revenus $312. Echangerait avec terrain et une partie comptant, ou avec une petite terre.

$3100 — Rue Gilford, maison 2 étages, 2 logements, 6 appartements. Revenus, $318.00. Avec cour et écurie. Comptant, $1,000. Balance facile. On échangerait avec terrain et une partie comptant.

$3200—Sanguinet, près Beaubien, maison 2 étages, 3 logements, le tout moderne. Revenus $324. Comptant $1,000. Balance à terme.

$3300—Rue Duquette, Hochelaga maison 2 étages, 3 logements, 3 et 5 appartements. Bons revenus. Echangerait avec terrain. Balance comptant.

$3500—Rue Cowan, maison 2 logements, 2 étages, 6 appartements chaque. Echangerait avec terrain, balance comptant.

$3500—Rue Clark, maison 2 étages, 2 logements, bons revenus. Tout le comptant possible. Faites une offre.

$3500—Rue Huntley, près Comte. Maison 2 étages, 2 logements, très bien finis, façade en pierre. Bons revenus. Echangerait avec 2 terrains dans le Boulevard. Peu de comptant.

$3600—Rue Boyer, près Beaubien, maison 2 étages, 4 logements très bien finis. Le tout moderne. Revenus $384.00. Prendrait un terrain et la balance comptant sans hypothèque.

$3600—Rue Clark, près Bernard, 2 étages, 2 logements, appartements chaque, cour et écurie. Revenus $372.00. Echangerait avec terrain. Balance comptant.

$3800—Rue Labelle, près Defleurimont, maison 2 étages, 1 logement et un magasin. Le tout très moderne, cour et écurie très bon centre pour une épicerie. Prendrait un ou deux terrains en échange, et une partie comptant.

$4200—Rue Huntley, près Beaubien, maison 2 étages, 3 logements, fournaise au bas, 4 et 7 appartements. Bons revenus. Echangerait avec terrain, balance comptant.

$5000—Rue Marie-Anne, près ave. l'Epineau, magnifique maison, 3 étages, 3 logements, 5 et 6 appartements modernes, comptant $1,000, balance facile.

$5000—Rue St-André, 3 maisons 6 logements et une boutique. Le tout moderne. Revenus $642 ; comptant $1,000 à $1,500. Balance facile.

$5000—Rue Sanguinet, près Beaubien, maison 3 étages, 5 logements, 4 et 5 appartements. Bons revenus. Echangerait avec terrain et peu de comptant.

$5000 — Rue Duluth, près Saint-Hubert, maison 3 étages, 3 logements et un magasin, 5 appartements chaque, canaux payés. Comptant $1,000 à $1,500. Balance facile.

$5400—Rue Beaubien, 2 maisons, 2 étages et un magasin, 5 et 6 appartements. Revenus $540.00. Echangerait avec terrain, tout le comptant possible.

$5400 — Rue Marquette, près du Parc Lafontaine. Maison 3 étages, 3 logements, avec extension, 6 appartements chaque. Le tout très moderne. Revenus, $538.00. Balance comptant sans l'hypothèque.

$5500—Avenue de l'Epée. Magnifique cottage, contenant 8 appartements. Belle cave, fournaise, l'intérieur fini avec goût. Echangerait avec deux ou trois terrains, et une partie comptant.

$6000 — Rue St-Hubert, Boulevard St-Denis, 2 maisons, 2 étages, 4 logements, 6 et 7 appartements. Bons revenus. Comptant, $1000. Balance facile.

$6200—Avenue du Parc, maison 2 étages, 2 logements, brique et pierre solide, 7 appartements chaque, fournaises, cave de 8 pieds cimentée. Revenus $624. Plancher en bois franc dans boudoir, passage et salon. Aussi belle cheminée. Balance comptant sans hypothèque.

$6600—Rue Mance, près du Boulevard St-Joseph, magnifique maison, 3 étages, 3 logements, avec extension, 6 et 7 appartements, façade brique pressée. Bons revenus. Prendrait en échange terrains et la balance comptant.

$7000—Rue Marie-Anne, près St-Hubert, maison 3 étages, 3 logements, 7 et 8 appartements. Bons revenus. Comptant $1,500. Balance facile, ou échangerait avec terrain et peu de comptant.

$7500 — Rue St-Urbain, (coin de ruelle), 3 étages, 3 beaux logements, façade en pierre avec Bay Window, fournaises. Echangerait avec 2 terrains et peu de comptant.

$7500—Rue Mitchison, près Marie-Anne, maison 3 étages, 3 logements, brique solide, façade en pierre, 6 et 7 appartements. Bons revenus. Tout le comptant possible.

$7500 — Rue Fabre, près Mont-Royal, maison 2 étages, logements, 4 appartements. Revenus, $798.00. Tout le comptant possible.

$8000 — Boulevard Saint-Joseph, près Avenue du Parc, maison 2 étages, 2 logements, brique solide. "Bay window". Le tout très moderne. Cave cimentée. Vendra à de bonnes conditions.

$8500 — Avenue du Parc, près Fairmount, maison 3 étages, 3 magnifiques logements, 6 appartements. Finis avec goût. Fournaises. Bons revenus. Tout le comptant possible.

Propriétés à Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

Pigeon Realty Co.

1457 Boulevard Saint-Laurent, près avenue Mont-Royal. Tél. Bell Saint-Louis 1429

$9000 — Rue Mance, près Boulevard St-Joseph. Maison 3 étages, 3 logements, le tout très moderne ; 8 appartements, fournaises. Revenus annuels, 10 p.c. Tout le comptant possible.

$10000—Rue St-Hubert, maison 3 étages, 3 logements, 8 et 9 appartements, fournaises, $2,000 comptant. Echangerait avec terrain et peu de comptant. Balance très facile.

$10500— Avenue Mont-Royal, près Mance, maison 3 étages, 3 logements, 3 appartements, fournaises, intérieur fini avec goût. Revenu annuel, 10 p.c. Tout le comptant possible.

$10500 — Avenue du Parc, près Mont-Royal, maison 3 étages, 3 logements, brique solide, 8 appartements chaque. Le tout moderne, fournaises. Bons revenus. Comptant $1,000. Balance $500.00 par année.

$11500— Christophe Colomb, 2 maisons, 3 étages, 6 logements, 6 appartements chaque. Canaux payés. Bons revenus. Comptant $2,000. On échangerait avec terrain et peu de comptant.

$13000—Rue St-Denis, 2 maisons, 6 logements, 6 et 7 appartements chaque, façade en pierre, fournaise à chaque logement, canaux et trottoirs payés. Le tout très moderne. Bons revenus, avec terrain de 60 x 65, faisant front rue Rivard. Comptant $4,000. On échangerait avec petite maison et balance comptant.

$13000 — Avenue Mont-Royal, en face du Parc, maison 3 étages, 3 logements, façade en pierre, "bay window", 8 appartements, fournaises. Le tout moderne. Bons revenus. Tout le comptant possible.

$14000 — Rue Hutchison, près Fairmount, 2 maisons, 3 étages, 6 logements. Le tout très moderne. Comptant $2,000. Balance $500 par année. Prendrait 2 ou 3 terrains dans un bon centre.

$15000 — Rue Waverley, 2 maisons, 3 étages, 6 logements, façade en pierre, fournaise à haque logement, 6 appartements chaque. L'intérieur fini avec goût. Echangerait avec terrain, balance comptant.

$15500—Rue Cartier entre Sherbrooke et Ontario, 4 maisons, 3 étages, 12 logements, 5 et 6 appartements. Façade brique pressée de première classe. Echangerait avec quelques terrains dans un bon centre et une partie comptant. Bons revenus.

$15500—Rue Dorion entre Sherbrooke et Papineau, 4 maisons, 3 étages, façade brique pressée, 12 logements avec extension, 5 et 6 appartements. Revenus $1,584. Echangerait avec terrains et une partie comptant.

$16000 — Rue Mance près Boulevard St-Joseph, maison 3 étages, 6 logements, extension, appartements chaque, fournaises. Revenus $1,656.00. Echangerait avec 3 terrains et une partie comptant. Balance facile.

$18000 — Rue Berri, près Dorchester, maison 3 logements, 4 étages, extension, brique solide. Bons revenus, $3,000 comptant. Balance facile.

$22000—Rue Hutchison, un coin, tenant 3 magasins à 6 logements, cave de 7 pieds, cimentée, 5 et 6 appartements, fournaise. Peut rapporter $2,484. Echangerait avec terrain dans un bon centre. Balance comptant.

$30000—Rue St-Hubert, 3 maisons, 3 étages, 9 logements, 8 et 9 appartements chaque. Fournaises, canaux payés. Le tout très moderne. Vendrait séparément, dont $2,000 comptant par côté et balance très facile.

MAGASIN DE CHAUSSURES dans un bon centre, stock environ $4,000. Vendra ou échangera pour propriété.

TERRAINS A VENDRE

4 LOTS rue Durocher, près Bernard $2,200 pour le tout.

4 LOTS Avenue du Parc, près Fairmount. Vendra le tout en bloc ou séparément.

3 TERRAINS rue Van Horne, 32 x 100 Prix $2,500 pour le tout. Vendra séparément.

UN terrain rue St-Urbain, près St-Viateur. Prix $650.

Deux terrains rue Cazeau (un coin).

DEUX terrains rue St-Laurent, près Fairmount, $500.00 comptant. Balance facile.

7 terrains rue Chapleau, (Delorimier) dont $25.00 comptant. Balance très facile. Avis aux contracteurs.

UN terrain Avenue Laurier, près St-Urbain, 25 x 94. Prix $1,200, comptant $200.00, à condition que l'acheteur bâtirait immédiatement.

N'oubliez pas que nous échangeons terrain avec propriété avec peu de comptant. Aussi nous avons de l'argent à prêter pour n'importe quel montant sur 1ère et 2ème hypothèque.

PIGEON REALTY CO.
1457 Boulevard St-Laurent, près Avenue Mont-Royal. Ouvert le samedi jusqu'à 5 heures p. m. Téléphone Bell St-Louis 1429.
27-30-2

PROPRIETES A VENDRE PAR L'AGENCE FONCIERE,

Bilaudeau & Théoret

197, Notre-Dame Est.

$2700—Maison presque neuve, en bois et brique, sur solage de pierre, 25 x 33, avec hangar et cour, près de la rue Mont-Royal. Revenus $288. Bonnes conditions.

$3500—Maison neuve en bois et brique, sur solage de pierre, 30 x 40, avec hangar, coin des rues St-Zotique et Alma. Revenus $360. — Conditions faciles.

$3900—Maison en bois et brique, sur solage de pierre, rue Huntley. Revenus $432. Evaluation municipale $3,650. Placement avantageux.

$4000—Maison en bois sur solage en béton. 26 x 30, avec écurie et remise. 34 rue Rolland. Termes faciles.

Beaucoup d'autres propriétés rapportant au moins 10 pour 100. Pour renseignements, s'adresser à l'AGENCE FONCIERE Bilaudeau et Théoret, 197, rue Notre-Dame Est, Montréal.
27-30-2

DES NOUVELLES DE M. ROOSEVELT

LOUDIANI (Afrique centrale, 30. — L'ex-président Roosevelt et son fils, ainsi que leurs compagnons, sont arrivés ici ce matin. Tous sont en bonne santé et de plus en plus enchantés de leur chasse.

Propriétés a Vendre

A VENDRE PAR

Gilbert Martin & Cie

38 Notre-Dame Est, Tél. Main 2190 le soir 604 Delorimier, près rue Sherbrooke, Tél. Est 6488

$700 — $300 comptant, balance $50 par année. Parc Terminal, jolie petite maison, 4 pièces, habitable toute l'année.

$1000 — $500 comptant, rue Joliette, Hochelaga, jolie petite maison, 1 étage, 5 pièces, terrain 24 x 125 pieds.

$2500 — $600 comptant, balance $100 par année, rue Waverley No. 501, coin rue Atlantic No 71, terrain 50 x 84, 2 logements loués $252. Offre ouverte pour 6 jours. Grand bargain !

$3000 — $800 comptant, balance $100 par année, rue Dufresne, près usines Angus, 3 logements, 1 écurie, loués $312

$3200 — $1,000 comptant, balance $100 par année, rue Chabot, 4 logements loués $384, donnant 22 p.c. sur $1,000 déboursées.

$3400 — $500 comptant, balance $100 par année, rue Dufresne, 1 magasin, 1 écurie 2 logements, revenu $336, rapportera $960 l'an prochain. Donnant 25 p.c. sur $500 déboursées.

$3500 — $1,000 comptant, balance $100 par année, rue Dorion, 3 logements loués $360.

$5000—$1,000 comptant, balance $150 par année. Av. Dumont, 4 logements en très bon ordre.

$5500 — $1,500 comptant, rue Cartier, 3 logements des plus modernes en très bon ordre, réellement bon marché. Venez l'examiner.

$5800 — $1,000 comptant, rue Bordeaux, Delorimier, 3 logements modernes, revenu $576.

$6000—$1,000 comptant, balance $200 par année, rue Parthenais, 6 logements loués $684.

$6500 — $1000 comptant, rue Waverley. Annexe, 3 logements neufs modernes.

$8000—$1,000 comptant, balance $300 par année, rue Labelle, 8 logements loués $768. On accepterait lot vacant en acompte.

$5750—$1500 comptant, 3 logements modernes, rue Christophe Colomb.

$9500—$3,500 comptant, rue Sherbrooke, 3 flats, pierre et brique solide, 8 pièces chaque, fournaise, devant de cheminée, plus beau site de Montréal.

$10000—$2,000 comptant, rue St-Hubert, 3 flats des plus modernes, site charmant.

$12000 — $2,000 comptant, rue Houle, Nos 1 à 15, coin Wolfe, 1 magasin, 8 logements loués $1296, donnant 27 1-2 p.c. sur $2,000 déboursées. Possession immédiate du magasin.

$20000 — $4000 comptant, rue Visitation. 12 logements toujours bien loués. Placement de tout repos.

$20000—$3,000 comptant, balance $500 par année, rue des Erables, Delorimier, 12 logements loués $1,872. Cette propriété se paie par les revenus, laissant même un joli surplus.

$45000 — $8,000 comptant, rue Parthenais, 36 logements loués environ $4,750. Placement de tout repos.

$25000 — $5,000 comptant, rue Chaussé, 21 logements loués $2,664.

Plusieurs lots vacants à vendre ou échanger contre propriétés de rapport.

HOTELS ! HOTELS ! ! — Plusieurs hôtels, moyenne distance de Montréal, recettes $200 à $300 par semaine. Vendra $8,000, $10,000, $12,000, $14,000 à $20,000, dont $3,000 à $5,000 comptant. Propriété comprise. On accepterait propriété en partie de paiement.

Plusieurs belles fermes avoisinant Montréal. A vendre ou échanger contre propriétés à Montréal.

Clos de bois et charbon, place centrale, recettes par semaine, $250. Vendra sous huit jours $850.

Plusieurs maisons richement meublées pour pension ou louer des chambres ; dont une rue Notre-Dame Ouest, 9 pièces, $200, $120 comptant, grand bargain ! Rue St-Hubert, 7 pièces, près Carré Viger. Rue Belmont, Beaver Hall, 9 pièces toujours bien louées, vendra excessivement bon marché.

$50000 à faire pour prompts acheteurs, 2 coupes de beau bois à vendre près du dépôt et petite distance de Montréal. 215 et 260 arpents. Avantage immense.

Plusieurs milliers de piastres à prêter, propriétés de ville ou campagne.

S'adresser Gilbert Martin & Cie., 38 Notre-Dame Est, 9 heures à midi. Le soir, 604 Av. Delorimier, près rue Sherbrooke. 20-23-25-27-30-2

FEU MONSIEUR N. ROBILLARD

Ce matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de M. Narcisse Robillard, rentier, frère de M. Clément Robillard, député de Saint-Jacques.

Le défunt était âgé de 69 ans, et depuis plusieurs années, il était retiré du commerce. Il était veuf depuis cinq années et vivait chez sa fille, Mme G. Laporte, 2362 Notre-Dame ouest.

Il laisse trois filles : Mme George Laporte, Mlles Attala et Valérie ; et deux garçons : MM. Alphonse et Clément.

Le service funèbre a été chanté en l'église de Sainte-Elisabeth du Portugal.

A la famille et à M. l'échevin C. Robillard, député de Saint-Jacques, la PATRIE offre ses sincères sympathies.

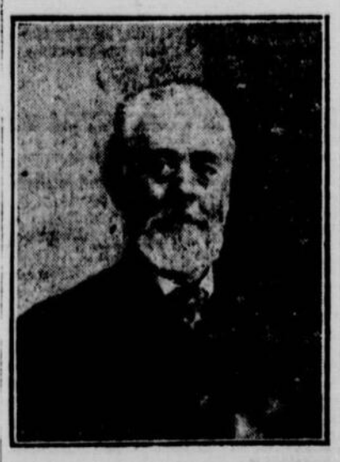

M. NARCISSE ROBILLARD, rentier, décédé.

GUYBOURG

Possède tous les services publics, que n'ont pas les nombreuses banlieues à l'Est de Montréal.

La Cie Foncière Suburbaine de Montréal

586 Blvd St-Laurent. Tel. Est 798.

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

A. GOBEIL, avocat, 3, Edifice de la Banque d'Ottawa, rue Saint-Jacques, Montréal. Affaires administratives et parlementaires. Ottawa et Québec. Tél. Main 6871. 245-jno

ELZEAR BEAUREGARD, avocat, ci-devant de Beauregard et Rouville. Edifice du Power, coin Craig et St-Urbain. Tél. Main 5787. 110-6ms

FORTIN, TANCREDE, avocat, No 97 St-Jacques, Montréal. Téléphone Main 3247. Bureau du soir, 543 rue Amherst. 166-ma-j-s-lan

McAVOY, HANDFIELD & HANDFIELD, 210 à 214 New-York Life, Montréal. Tél. Main 7190 et 7191. 32-1an

Notaire

LUCIEN GIROUX, N.P., Edifice St-Charles, 43 rue St-Gabriel, Montréal. Résidence Ste-Thérèse. Tél. Main 2785. Argent à prêter. 28-m-j-s-lan

J. A. MOUSSEAU, notaire, 360 Ste-Catherine Est. Bureau du soir 421 Mont-Royal. Tél. Est 6703. 204-ma-j-s-3ms

Médecins

Dr. Jos. Lespérance

de la Faculté de Paris

Spécialité : Tuberculose, Maladies des Poumons, du Cœur et de l'Estomac.

100 RUE SAINT-DENIS

De 2 à 4 hrs. p.m. Tél. Bell Est 4119 Résidence 339 Laval. Tél. Bell Est 6730 183-7s

Le Docteur Manseau

1CO RUE ST-DENIS, MONTREAL.

Langue Française.

CONSULTATIONS au bureau, une spécialité de 1 à 3 p.m. Par appointement de 7 à 9 p.m.

17-12me—m-j-s

Academié de Coupe

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robe, couture et confection. Madame Ethier, professeur, 324 Lagauchetière Est. Tél. Bell Est 6363. 166-1an

Chirurgien Dentiste

DOCTEUR J. L. Audet, chirurgien-dentiste, 1238 Ontario Est, près Fullum, Montréal. Tél. Bell Est 6523. Bureau du jour et du soir. 169-1an

Comptable-Liquidateur

MONTREAL MERCANTILE COMPANY—Comptable-liquidateur. Argent à prêter 5 p.c. Assurance, feu, vie, etc. Bureau La Presse, Rez-de-chaussé, Chambre 8, Bell Tel. Main 7209. J. A. Laurin, J. B. Décarie. Résidence 1053 St-André. 284-1an

Dagenais et Bégin

AGENTS GENERAUX, 62 rue St-Jacques, Montréal. Bell Main 5767. Hôtels, restaurants, épiceries, propriétés, terrains à vendre ou à échanger, prêts, etc. 254-1an

Ecole de Danse

ECOLE DE DANSE — Professeur Frank Norman. Classes des commençants tous les lundis et mercredis à 8 p.m. Soirée de danse jeudi et samedi à 8.30 p.m. David Orchestra. 50c par couple. Salle Stanley, 96 rue Stanley. Tél. Up 5168. 162-7S

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

A. G. BELISLE, directeur des funérailles, 1350 Notre-Dame (ouest. Abonnements aux frais funéraires, $1.00 par année, par famille. Voitures doubles à louer. Tél. Bell Main 4138. 263-1an

Pompes Funebres

DUFAULT, ET RANGER, entrepreneurs de pompes funèbres, J. A. W. Dufault, prop. Tél. Bell Est 2323, Marchands, 1704. 784 Ontario Est. 104-m'j-s-lan

Accordeur de Pianos

M. DIONNE, autrefois de l'Institution Nazareth, est maintenant au No. 68 Saint-Jacques. Téléphone Main 1259. 231—12-m-j-s.

LE GIBIER COURT LES RUES

NEW-HAVEN, Conn., 30 —Les daims sont si nombreux dans l'état que le garde-chasse Clark s'est vu obligé de défendre aux enfants et aux hommes de leur lancer des pierres et des bâtons quand ces animaux courent les rues.

LA TZARINE EST TRES MALADE

SAINT-PETERSBOURG, 30—Des lettres venues de la résidence d'été du Czar en Crimée annoncent que l'état de santé de l'impératrice est très précaire.

On prétend que la neurasthénie dont elle souffre est parfois si intense qu'elle perd connaissance et qu'elle reconnaît à peine ses amis et ses domestiques. Elle est de plus hantée par une très grande frayeur.

UN ENTREPOT FRIGORIFIQUE MODERNE

C'est certainement celui de la maison P. Poulin & Cie.

La Maison P. Poulin et Cie, Marché Bonsecours, si avantageusement connue pour son commerce colossal de poules, poulets, dindes, gibiers rares, etc.,—d'aucun prétendent que c'est le plus considérable du Canada—vient d'inaugurer des salles frigorifiques d'un aménagement exceptionnel, sans contredit les plus modernes qui existe à Montréal.

C'est la compagnie Montréalaise qui a été chargé de cette installation qui a coûté près de $25,000. Le système de l'ammoniaque volatilisées est des plus nouveaux, et c'est de plus le procédé le plus hygiénique qui existe. M. Morin, le directeur gérant de la maison Poulin, avec qui notre représentant a eu le plaisir de visiter cet entrepôt, nous dit que cette innovation est venue combler une lacune qui existait depuis longtemps.

La clientèle toujours croissante de cette maison est des plus exclusives et la direction se voit forcée d'importer à grand frais, et dans des quantités considérables des gibiers fort rares, et que seul, un entrepôt comme le sien protège contre toute détérioration.

Plus d'un gourmet trouverait ses délices à consulter la liste inépuisable que la Maison Poulin offre à ses clients en toute saison.

La grande spécialité du moment à cet établissement, ce sont les dindes. Jamais n'avons-nous vu choix plus varié, des étalages aussi beaux et aussi complets. La chair rose et blanche de ces succulents gallinacées met l'eau à la bouche, et fait songer que c'est bien ici que faudra résoudre le problème intéressant de la dinde traditionnelle de Noël et du jour de l'An. 235-1

LE CHEF CLERMONT

SES SUBORDONNES ET UN GROUPE DE CITOYENS LUI FONT UNE MANIFESTATION.

Le chef de police Clermont de la ville Saint-Louis a été, hier, l'objet d'une manifestation de la part des membres du corps de police, et de nombreux citoyens.

Les subordonnés du chef Clermont avaient voulu, avant que l'annexion de la ville à Montréal ne devint un fait accompli, lui témoigner leur reconnaissance pour les procédés équitables qu'il avait toujours employés envers eux et les citoyens lui témoigner leur estime et leur appréciation des services rendus à la ville.

Quand le chef fit son entrée dans la salle il fut reçu par une salve d'applaudissements, puis, en présence du corps de police en grande tenue et d'environ deux cents citoyens, le capitaine Bélanger lut une adresse, et présenta à M. Clermont une bourse contenant $150 en or et la photographie du corps de police.

M. Clermont répondit en termes émus, et exprima sa reconnaissance pour cette démonstration d'estime de la part de ses amis.

M. J. A. CLERMONT, chef de police de la ville de Saint-Louis.

M. le maire Nap. Turcot, l'échevin A. Desjardins et M. le chanoine LePailleur parlèrent ensuite tour à tour.

La salle était décorée de drapeaux et de guirlandes de diverses couleurs, et un orchestre fit entendre de jolis morceaux entremêlés de chants. On ne se sépara qu'à une heure très avancée.

Parmi les personnes présentes on remarquait: M. le chanoine LePailleur, le maire Nap. Turcot, les échevins Desjardins, Jubinville et Grignon, le Dr Rouleau, MM. J. E. Clermont, A. Duranleau, J. Villeneuve, P. Bastien, Nap. Royal, Adolphe Lemay, M. Paquette, A. Beauchamp, Noé Cloutier, Omer Nantel, Adolphe Reeves, A. Desjardins, Wilfrid Villeneuve, Ch. Villeneuve, A. Dorion, J. E. Gagnon, A. Lalonde, W. Sanscartier, E. Dumoulin, J. J. Martin, D. Léonard, auteur du groupe présenté au chef Clermont, etc.

Les principaux organisateurs étaient MM. Ferdinand Brisebois, président; Philias Bélanger, vice-président, et J. A. Vincent, secrétaire.

LA LIGUE DES HOMMES D'AFFAIRES

C'est cet après-midi à quatre heures et quart que vont se réunir les membres de la Ligue des Hommes d'Affaires de Montréal, dans la salle du comité du Board of Trade.

La ligue pendant l'année a été en correspondance avec une foule d'étrangers, des touristes ou des hommes d'affaires et elle a rendu des services signalés à la ville de Montréal.

Les demandes qui sont reçues au bureau de la ligue sont généralement à propos des taxes, des taxes du gouvernement sur les corporations, des dépenses ordinaires et du coût de la vie.

Le bureau d'information des touristes continue d'intéresser les visiteurs et on le maintiendra. Le livret sur Montréal a été distribué pendant l'année. L'édition de 1909 comprenait 40,000 brochures.

A sa dernière réunion la ligue avait passé des résolutions souhaitant ardemment que ses membres travaillent au succès des réformes projetées dans l'administration municipale. Plusieurs ont vu leurs efforts couronnés de succès.

M. Charles Chaput, qui fut délégué à Québec, par la ligue, est complimenté dans le rapport du président pour les excellents services qu'il a rendus à la ligue et à la ville en combattant pour obtenir le referendum populaire au sujet des réformes. M. Evans, M. McFee et le président, M. Miles, lui-même se sont occupés de cette affaire.

C'est le Board of Trade, dit le président dans son rapport, qui a payé les plus gros frais de la législation de Québec. Toute l'affaire a coûté trois mille dollars et la ligue a contribué un peu dans le règlement.

Il accuse ensuite réception de $250 du gouvernement de Québec. La ligue est très en faveur des expositions annuelles. Elle est heureuse des deux souscriptions de dix mille dollars du gouvernement provincial et de la cité de Montréal.

La ligue espère que la cité va bientôt la subventionner car elle considère qu'elle peut encore rendre de grands services à Montréal.

EXCURSION A NEW-YORK

L'excursion annuelle à New-York, à l'occasion des fêtes, organisée par le chemin de fer Vermont Central, est fixée à jeudi prochain. Les billets seront bons pour cette date seulement et la limite de retour est fixée à lundi, 13 décembre. Le prix du passage est de $11.30, aller et retour. C'est la dernière excursion à prix réduit de la saison, et elle fournit une occasion de voir les magasins de New-York, dans toute leur splendeur de Noël.

BALTIC, CONN.

(Spécial à La Patrie)

BALTIC, 30— La Thanksgiving day s'est passé à Baltic, par un temps déplorable. La veille il y avait eu une tempête de neige et de pluie activée par un vent d'une extrême violence et le lendemain, 25 novembre il est tombé une pluie très fine qui aduré toute la journée. La neige s'est mise à fondre très lentement, ce qui a transformé les routes en véritables ornières. Beaucoup s'étaient promis de belles promenades pour ce jour de repos.

Il est vrai que cela n'a pas empêché de manger la dinde traditionnelle. Baltic n'a pas été seul éprouvé par le mauvais temps de jour-là, car la tempête a sévi sur tout le littoral de l'Atlantique depuis l'Etat du Maine jusqu'au nord de la Virginie.

—M. Eusèbe Métagne, machiniste, à la manufacture de fil de Moosup, Conn., et sa femme étaient en visite chez leur gendre M. Alphonse Lajeunesse, de la River Street, à l'occasion du Thanksgiving Day.

—Mme Grenier, accompagnée de ses trois enfants est de retour d'un voyage à Plainfield, Conn., où elle a passé 4 jours, chez M. Grenier, son beau-père.

—M. Gaston Maindon, barbier, et Mlle Léonie Maindon, tous deux de Danielson, Conn. sont en visite chez M. L. Lefèvre, correspondant de la PATRIE.

M. R. BACON A UN ACCIDENT

LE FUTUR AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS A PARIS FAIT UNE CHUTE DE CHEVAL.

HEMPSTEAD, L. I. 30 —M. Robert Bacon qui doit succéder sous peu à M. Henry White comme ambassadeur des Etats-Unis à Paris, a été victime d'un accident de cheval vendredi. M. Bacon, qui est un fervent du cheval et de la chasse mon-

M. ROBERT BACON, futur ambassadeur des Etats-Unis à Paris, qui vient d'être victime d'un accident de cheval.

tait un de ses chevaux de chasse favori dans sa propriété de Westbury lorsque l'animal glissa et tomba.

M. Bacon fut lancé très violemment sur le sol, se démit la clavicule et reçut d'autres blessures moins importantes.

Le futur ambassadeur ne s'émut pas outre mesure de cet accident.

Il regagna sa demeure à pied. Les docteurs ne pensent pas que les blessures de M. Bacon aient un résultat sérieux et il est probable que le départ de celui-ci pour Paris ne sera pas retardé.

IMPORTANTE TRANSACTION

Le Breker's Restaurant, Ltd., rue St-François-Xavier, a été vendu par l'intermédiaire de A. Viau Cie, agents d'affaires de la rue St-Jacque, à G. Beaudoin, Cie, Ltée, courtiers, pour le prix de $35,000 235-1

MORT D'UNE EVEQUE AMERICAIN

MANILLE, 30 — Mgr T. A. Hendricks, du diocèse de Cebu, est mort ce matin des suites du choléra. L'évêque était malade depuis plusieurs mois et récemment un de ses frères vint pour le ramener chez lui, mais la mort vint avant que le projet put être réalisé.

Occasions. PIANOS Occasions.

Nous préparant à recevoir de nouveaux échantillons de gros, nous offrons au détail pendant cette semaine, tous les pianos échantillons dans notre magasin à des prix qui vous amènent à acheter maintenant. Si vous cherchez un piano aussi bon qu'il s'en puisse faire, à un prix équitable, au comptant ou à termes, venez ou écrivez pour avoir nos catalogues et nos prix. Salles de ventes en gros,

C. A. McNEE PIANO Co.,
83 Rue Mansfield,
Entre les rues Ste-Catherine et Dorchester.

Pianos Fischer, Wendle, Bjur Bros., Newcombe, Heintzman & Co., Mason & Risch, Morris, Martin-Orme, Bailey, Biddle, New Scale Williams, Chickering, Fischerola et les Pianos Automatiques Américains. Venez de bonne heure pour avoir le premier choix.

PIANOS NOUVEAUX, STYLES DISCONTINUES

Nous continuerons à inclure dans cette vente tous les styles discontinués de marques célèbres. Chaque piano dans ce lot est parfaitement garanti, et quelques-uns viennent d'arriver de la manufacture, étant les derniers instruments mis dans les caisses de 1909.

CES NOUVEAUX PIANOS PEUVENT ETRE ACHETES AVEC DES REDUCTIONS VARIANT DE $85.00 à $125.00. PAIEMENTS FACILES

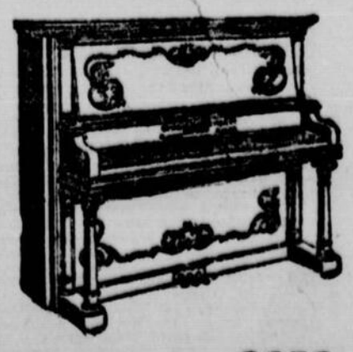

$450. Maintenant $350.

Pianos pour Noel

Si vous désirez un piano pour Noël vous pouvez choisir maintenant et nous vous l'emmagasinerons sans frais additionnels jusqu'à livraison. Les meilleures occasions partent toujours les premières. Ne tardez pas trop.

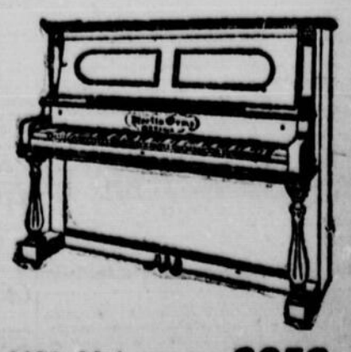

$350. Maintenant $250.

TEMPERATURE

Toronto, 30. —Beau aujourd'hui et demain.

VENT

Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn & Harrison, de la rue Notre-Dame Est.

Maximum aujourd'hui	31
Minimum aujourd'hui	17
Maximum l'an dernier	41
Minimum l'an dernier	34

CALENDRIER

DEMAIN MERCREDI, 1er DEC. 1909

FETE DU JOUR : 1ère de l'Avent et S. Eloi, évêque.

NOUVEAUX JUGES

On croit dans les cercles politiques que le gouvernement fédéral nommera ces jours-ci de nouveaux juges à Montréal. Les candidats les plus en vue sont M. Rivet, député d'Hochelaga ; M. Ethier, député des Deux-Montagnes ; M. R. C. Smith, Chs. Archer, etc.

PROGRES ET AMELIORATION

C'est ce soir que s'ouvre, à la salle Montcalm, la convention convoquée par la "City Improvement League".

La PATRIE a déjà engagé ses lecteurs à suivre avec intérêt les séances de ce congrès. Nous avons même dit qu'il était de l'intérêt des citoyens de prendre part aux débats et de faire les suggestions qu'ils croient utiles pour l'amélioration de notre organisation municipale.

Nous nous plaignons sans cesse que Montréal est la ville la plus mal administrée du pays.

Les élections du mois de février nous fourniront l'occasion de changer notre système administratif de fond en comble.

Que tous les contribuables se donnent la main pour rendre efficaces les réformes importantes que la PATRIE a réclamées et que nous avons fini par obtenir.

Assistons en foule au congrès qui commence ce soir !

BIBLIOTHEQUE GAGNON

A la réunion des gouverneurs de l'Université Laval qui aura lieu cet après-midi, pour discuter l'opportunité de l'achat de la bibliothèque Gagnon, de Québec, on croit qu'il sera décidé de faire appel à la générosité des certains amis de l'institution qui ont de la fortune. Ces personnes, parmi lesquelles l'on peut mentionner Sir Thomas Shaughnessy et M. Rodolphe Forget, M. P., fourniraient à l'Université Laval les fonds nécessaires.

Ceux qui voudraient profiter de l'occasion qui se présente pour enrichir la bibliothèque municipale d'une collection canadienne d'un prix inestimable, persistent à croire que la ville de Montréal aura la préférence dans le marché qu'on est en train de conclure avec M. Gagnon.

LA SAINT ELOI

Le 1er décembre est le jour de la Saint-Eloi, fête patronale des médecins vétérinaires.

A cette occasion, une messe sera dite dans la chapelle de l'église de Notre-Dame de Lourdes, à 8 heures et demie précises.

M. le chanoine Dauth, vice-recteur de l'Université Laval, officiera.

Les médecins vétérinaires et leurs amis sont priés d'assister à la cérémonie religieuse, sans autre invitation.

LE RAPPORT DU JUGE CANNON

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 30. — Nous apprenons que le rapport du juge Cannon, sur les affaires municipales de Montréal sera livré au gouvernement le 12 décembre prochain.

LE SURSIS DE DILLON

LE JUGE TRENHOLME REFUSE DE L'ACCORDER AVANT D'AVOIR DEVANT LUI LES AFFIDAVITS DU MINISTRE DE LA JUSTICE ET DU DOCTEUR PHELAN. DECISION CET APRES-MIDI. — LE DOCTEUR PHELAN EST A MONTREAL.

Le président des assises, le juge Trenholme, n'a pas voulu accorder le sursis d'un mois demandé par les défenseurs de Dillon, ce matin, avant d'avoir un affidavit du ministre de la justice relativement à la nomination du docteur Phelan, de Kingston, comme aliéniste expert, et du docteur Phelan lui-même, relativement à sa nomination.

On croit que le docteur Phelan est arrivé à Montréal, mais comme il n'était pas présent à la séance du tribunal ce matin, le juge Trenholme déclara qu'on pourrait reprendre la question à deux heures cet après-midi.

Dillon fut appelé à la barre.

Il se présenta, l'air abattu, portant parfois son mouchoir à sa figure et se tenant la tête penchée tout le temps de l'audience. Il était cependant vêtu avec la plus grande élégance et son chapeau à huits reflets ne l'avait pas abandonné.

Mtre Papineau-Mathieu, défenseur du condamné, déclarant que le délai accordé par le tribunal avant l'exécution expirait vendredi prochain, le 3 décembre, demanda au même tribunal qui en avait le pouvoir, de surseoir encore. Il ajoute que le sous-ministre de la justice avec qui il causa par téléphone, hier, lui aurait déclaré que le docteur Phelan avait été nommé par le ministère pour examiner l'état mental du condamné, mais qu'il ne savait pas si le Dr Phelan avait été lui-même officiellement prévenu.

Mtre Papineau Mathieu, insistant sur le fait que l'examen personnel de Dillon est insuffisant et qu'il importe d'interroger les gardes et les personnes qui ont vécu en contact avec lui ces derniers temps, citant même des auteurs à l'appui de ses prétentions, entre autres les docteurs Devlin et Sheares, insistant de plus sur l'importance d'étudier plus à fond les antécédents de famille du condamné, — Mtre Papineau Mathieu, — disons-nous, demande au tribunal un mois d'extension de délai, à partir du 3 décembre prochain, et au cas où le ministère de la justice, à Ottawa, ne considérerait pas le rapport du Dr Phelan, car on ne sait ce qui sera fait en haut lieu, l'institution d'un jury pour entendre les témoignages des gardes de Dillon, ainsi que le rapport du docteur Phelan.

Mtre Greenshields appuie la requête de son collègue, Mtre Mathieu, ajoutant qu'en deux jours, le docteur Phelan n'aura pas le temps d'examiner le condamné ainsi que ses gardes, et de faire rapport au jury.

A ce moment, Mtre Mathieu avise le tribunal qu'il vient d'être informé que le ministère de la justice refuse d'intervenir au sujet d'un nouveau sursis et qu'il en laisse l'initiative au tribunal.

Mtre Hibbard, de la part de la couronne, est d'opinion que le tribunal n'a pas le droit, à moins de preuves indéniables de faits nouveaux, d'accorder ce sursis.

"Or, ajoute-t-il, la cour n'a pas même un affidavit devant elle, relativement à la nécessité de ce nouvel examen du condamné. Si le Dr Phelan a besoin d'un prolongement de délai, ce sera à lui de le demander au ministre qui l'a nommé ; alors il obtiendra sans doute ce qu'il demandera. Ce qui n'empêche pas de conclure que le tribunal actuel n'a plus juridiction dans la cause."

Le président du tribunal ne doute pas qu'il ait juridiction pour accorder le délai voulu, mais il dit qu'il lui est nécessaire d'avoir devant lui des documents officiels, au moins quant à la nomination du médecin expert, le docteur Phelan. C'est pourquoi, ayant appelé ce dernier, qui ne se trouvait pas dans la salle d'audience, le juge Trenholme déclara qu'il attendrait jusqu'à cet après-midi, pour la production des affidavits nécessaires à l'obtention du nouveau sursis.

LE DOCTEUR PHELAN A MONTREAL

Le Dr Phelan, que le ministère de la justice a nommé médecin expert en dernier ressort, est arrivé à Montréal, hier. Il a passé toute la soirée en compagnie du condamné Dillon.

Joseph Chaput, commerçant et embouteilleur, a fait cession de ses biens à la demande de MM. Sleeman & Sons, Ltd. M. Alex. Burnett a été nommé gardien provisoire.

MGR AMETTE ET LES OUVRIERS

L'ARCHEVEQUE DE PARIS PROTESTE CONTRE LE TRAVAIL DE NUIT ET IL EST INVITE PAR UN CHEF OUVRIER A DEFENDRE LA CAUSE DES BOULANGERS.

PARIS, 30. — Mgr Amette, archevêque de Paris, vient d'entrer dans la lice sociale, en accomplissant une grande action.

En vue de démontrer que le haut clergé ne se désintéresse pas du sort des travailleurs, il vient de protester contre le travail de nuit des ouvriers boulangers.

—L'Eglise, déclare le prélat, s'intéresse aux humbles travailleurs. Elle aime les ouvriers, et c'est elle qui enseigne aux riches les devoirs qu'ils ont à remplir à l'égard de leurs frères moins fortunés."

Cette intervention de Mgr Amette dans la question ouvrière a produit une très vive sensation.

Un des chefs de la Confédération générale du travail, M. Bousquet, a invité l'archevêque de Paris à venir à la Bourse du travail soutenir la cause des ouvriers boulangers.

Cette invitation n'a pas causé moins d'étonnement que la protestation de Mgr Amette.

En attendant que cette intervention du haut clergé dans la question ouvrière se précise, le ministère Briand continue à se préoccuper de la campagne ouverte contre les écoles laïques par les évêques de France.

Dans la dernière réunion du conseil des ministres, M. Briand et ses collègues ont examiné un projet de loi destiné à combattre les effets de l'attitude prise par l'épiscopat à l'égard des écoles publiques.

CHEVRE AURA LE CONTRAT

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 30. — Bien que la nouvelle ne soit pas encore annoncée officiellement, il est décidé d'une façon définitive que M. Paul Chevré a obtenu le contrat de l'exécution du monument Mercier, M. J. C. Marchand, architecte du gouvernement, qui a été chargé de l'examen des maquettes, est arrivé à Québec et a présenté aujourd'hui son rapport au ministre des Travaux Publics, rapport qui recommande la maquette de M. Chevré. Celui-ci a déjà commencé à faire un nouveau buste de Mercier, afin de le soumettre à ceux qui ont connu le grand tribun.

LES POUVOIRS DE L'ILE DU LARGE

VALLEYFIELD, 30. — Il est rumeur que M. le notaire L. Boyer aurait vendu, pour un fort joli prix, à un syndicat de manufacturiers allemands, les pouvoirs d'eau de l'île du Large, et tous les privilèges qu'ils comportent. On ne sait pas encore à quel genre de fabrication, ces pouvoirs serviront.

LE JUGE CANNON A MONTREAL

Le juge Cannon est aujourd'hui à Montréal. Il est descendu au Place Viger Hôtel.

Il a déclaré, ce matin, qu'il ferait tout en son possible pour communiquer son rapport quelques jours avant la date annoncée. Il est heureux de voir que l'opinion publique s'intéresse à ce point aux affaires municipales.

Rappelons que le délai prévu pour la communication du rapport du juge Cannon s'étend jusqu'au 15 décembre.

INCENDIE A TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES, 30.— Ce matin, un incendie a détruit les entrepôts de M. Majorique Lafontaine à Trois-Rivières. Les entrepôts, y compris un automobile, ont été complètement détruits. Les dégâts sont évalués à $4,000; il n'y a presque pas d'assurances.

SON IMPRUDENCE LUI COUTE CHER

EN VOULANT MONTER OBSTINEMENT DANS UN TRAMWAY EN MARCHE UN HOMME GLISSE SOUS LE CHAR ET SE FAIT MUTILER UNE JAMBE.

En voulant monter en tramway, après en avoir été descendu par un conducteur, un voyageur s'est fait broyer un pied et mutiler et fracturer une jambe, et peut-être, y aura-t-il nécessité de faire l'amputation du membre blessé.

M. JOSEPH DESROSIERS, qui a eu la jambe droite affreusement mutilée par un accident de tramway.

Au moment, où le tramway No 728 passait à l'avenue Laurette, rue St-Laurent, M. Joseph Desrosiers, âgé de 30 ans, monta dans le tramway. C'est une voiture dont l'entrée est au milieu et les employés ont ordre de ne pas permettre aux voyageurs de se tenir sur cette plateforme que, s'il n'y a pas de place à l'intérieur. M. Desrosiers voulut rester là, mais le conducteur lui enjoignit l'ordre d'entrer. Il refusa.

Arrivé à la rue St-Viateur, le conducteur fit arrêter son tramway et descendit de force M. Desrosiers. Ce dernier voulut sauter sur le marchepied d'arrière, mais le manqua. Il roula sous le char où il eut la jambe prise entre la roue et le train d'arrière. Il fut traîné quelques verges sur le sol et eut le pied droit mutilé.

Le Dr Stethem, médecin de la brigade, qui était dans le tramway, donna le signal d'grrête de danger, trois coups de cloche, et se porta au secours de M. Desrosiers. Il le soigna jusqu'à l'arrivée de la voiture ambulancière de l'hôpital Général.

A l'hôpital, les médecins déclarent ce matin, qu'ils seront obligés de faire l'amputation du pied fracturé.

M. Desrosiers demeure sur la rue Clark, à quelques pas de l'endroit où l'accident est arrivé.

VICTIME D'UN COCHER BRUTAL

Une voiture de place a renversé un jeune enfant, hier soir, vers 6 heures, et est disparu dans l'obscurité sans qu'on ait pu avoir aucun indice pour savoir qui conduisait cette voiture.

L'enfant, Marianne Crystal, âgée de 9 ans et demeurant au No 33 de la rue Ontario-Est, allait traverser la rue, en face de la demeure de ses parents, quand arriva la voiture de place, à grande vitesse, qui renversa l'enfant et disparut comme si rien n'était. On ramassa la petite Marianne, et la voiture d'ambulance de l'hôpital Royal Victoria fut mandée. A l'hôpital, on constata une fracture du bras droit et des lésions internes assez graves. Bien que son état soit sérieux, on conserve, cependant, l'espoir de l'arracher à la mort.

UN CAUCUS CONSERVATEUR

Ottawa, 30.

Les députés conservateurs ont eu un caucus, ce matin, et il a été résolu d'attendre le résultat de la crise politique en Angleterre avant de décider quoi faire au sujet de la ratification des conventions additionnelles du traité franco-canadien. Il a aussi été question de la marine nationale, mais, sur ce dernier point, les conservateurs attendront la présentation de la mesure ministérielle par l'hon. M. Brodeur dans quelques jours.

LA NOMINATION DES CANDIDATS

L'HON. J. E. CARON EST REELU PAR ACCLAMATION. — LES DEUX CANDIDATS DANS KAMOURASKA.

QUEBEC, 30. — Comme la PATRIE l'annonçait brièvement hier, la nomination des candidats dans les comtés de l'Islet et de Kamouraska, L'hon. J. E. Caron, a été élu par acclamation. C'est à St-Jean Port Joli que l'officier rapporteur a proclamé la victoire du nouveau ministre de l'Agriculture.

A cette occasion, il y a eu assemblée publique à laquelle ont adressé la parole, le nouvel élu, l'hon. Jules Allard, ministre des Terres et Forêts, MM Créo. Blouin, Eug. Leclerc, Aut. Galipeault, députés, M. H. Laferté, le notaire J. Bernier, de l'Islet et M. A. M. Dechêne, fils de feu le sénateur Dechêne, des Aulnaies.

Dans le comté de Kamouraska, il y a deux candidats en présence. Ce sont deux candidats libéraux, l'un ministériel, M. le notaire L. A. Dupuis, de Ste-Anne de Lapocatière, et l'autre M. Nérée Morin, de Ste-Hélène, qui se présente comme libéral indépendant. M. H. Pelletier, de St-Pascal est l'agent d'élection de M. Dupuis et M. W. Dionne, de Ste-Hélène, est celui de M. Morin.

Les honorables MM. Taschereau et Devlin ont assisté hier à la nomination des candidats dans Kamouraska.

A 2 heures, après la nomination des candidats, il y a eu assemblée publique, à laquelle assistaient environ 200 personnes.

Les candidats MM. Dupuis et Morin ont parlé. M. Dupuis a expliqué qu'il était franc libéral et qu'il saura continuer à sauvegarder les intérêts des électeurs de Kamouraska.

M. Morin, dans son discours, dit qu'il se présente libéral indépendant. Il prétend qu'il y a assez d'avocats et de notaires en Chambre.

M. J. E. Lapointe, le député de Kamouraska, au parlement fédéral, parla ensuite en faveur de M. Dupuis.

Les honorables MM. Taschereau et Devlin parlèrent dans le même sens.

JUGES POUR LA COLOMBIE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 30 — Le ministre de la justice annonce que le personnel de la nouvelle cour d'appel de la Colombie Britannique, qui se composera des juges A. Martin et P. A. Irving, de la Cour Suprême de la province, ainsi que des juges Wm. Galliher, ancien député de Kootenay, et de J. A. MacDonald, ancien chef du parti libéral dans la Colombie Britannique. Ce dernier sera le chef de la nouvelle cour.

MM. S. C. Gregory, de Victoria, et Dennis Murphy, de Ashcroft, sont nommés juges à la Cour Suprême. M. Murphy est un gradué de l'Université d'Ottawa, frère du recteur de cette institution.

NOS RELATIONS AVEC L'ETRANGER

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 30. — Au département du commerce, on annonce que nos relations commerciales avec les pays étrangers, à l'exception de la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la France et l'Allemagne, sont dans un état normal. Le chiffre des importations et des exportations de l'Italie et des pays de l'orient a été à peu près le même pour les derniers douze mois que pour les douze mois correspondants de l'année dernière.

ILS SUBIRONT LEUR PROCES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

TERREBONNE, 30.—Alexandre Brière, fils de Jean-Baptiste, Alphonse Allaire, fils d'Alphonse sr., et Dieudonné Major, ainsi que Oscar Barreyro ont comparu hier après-midi devant la cour du magistrat, à Terrebonne. A l'accusation de vagabondage et de vols avec effraction, les trois premiers ont plaidé coupable et ils ont été renvoyés aux prochaines assises de Sainte-Scholastique.

Quant à Barreyro, il proteste de son innocence sur l'accusation unique de vols avec effraction et il a été remis en liberté provisoire moyennant un cautionnement de $500. Il devra comparaître également aux prochaines assises de Sainte-Scholastique pour y subir un procès.

NOMINATIONS PROVINCIALES

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 30.—Le cabinet provincial a eu, à midi, une réunion qui n'a duré qu'un quart d'heure. M. Jules Edouard Prévost, directeur-propriétaire de l'"Avenir du Nord," de St-Jérôme, a été élu membre du comité catholique du conseil de l'instruction publique.

MM. Pelletier et Ste-Marie ont été nommés régistrateurs conjoints du comté de Rouville.

RADCLIFFE NE VIENT PAS

Radcliffe a télégraphié, ce midi, au député-shérif, M. J. M. Durand, qu'il lui était impossible de venir, vendredi prochain, pour l'exécution de John Dillon.

Il suggère le nom de J. Brierley, de Toronto, pour le remplacer.

Le député shérif n'a pas encore pris de décision à ce sujet.

PILLE ET TUE DANS LES BOIS

ON TROUVE DANS UN BOIS DU MAINE LE CADAVRE D'ALPHONSE CYR TUE PAR DES BANDITS.

PATTEN (Maine), 30 — On est maintenant convaincu que le jeune M. Alphonse Cyr, dont le corps a été transpercé de balles à 40 milles d'ici, dans les bois, a été assassiné par des bandits, qui l'ont dépouillé d'une forte somme d'argent. C'est d'ailleurs l'opinion de M. H. W. Howe, marchand de bois, dont Alphonse Cyr était l'employé.

Les autorités vont incessamment ouvrir une enquête, pour découvrir le meurtrier.

On n'a pu trouver le fusil que Cyr portait et la balle qui a été retirée du corps de la victime, est de calibre 44, qui est celui du fusil de Cyr. La blessure est de telle nature que Cyr n'a pu se tirer lui-même.

Alphonse Cyr demeurait à Saint-Jean N.B.; il n'était âgé que de 21 ans, et avait de bonnes habitudes. Il travaillait comme bucheron.

INTERPELLATION AU GOUVERNEMENT

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, 30.— M. Monk a donné avis d'une interpellation pour savoir si le gouvernement a l'intention d'en appeler du jugement rendu à Montréal par le juge Seth P. Leet, le 24 novembre 1909, dans la cause de Roi versus Willis Faber et Cie., et, si, en attendant le dit appel s'il a lieu, le gouvernement se propose de retarder sa mesure législative projetée au sujet de l'assurance.

Aussi si le gouvernement, en l'opinion d'autres avocats consulté sur la question jugée par le juge Leet, décide dans l'affirmative quels sont ces avocats.

M. Monk demandera demain au gouvernement quel est le montant total dépensé jusqu'à date par le gouvernement en rapport avec la célébration du troisième centenaire de Québec y compris la célébration elle-même, le coût de commission, les améliorations faites sur les champs de bataille et de toutes autres dépenses incidentes.

Le même député demandera copie du rapport des plans et de la correspondance en la possession du gouvernement concernant la construction de bureaux, et stations de poste auxiliaires dans le ville de Montréal et les environs et de toutes propositions et recommandations faites au gouvernement par les autorités postales de Montréal pour l'établissement systématique de bureaux et station de poste auxiliaires dans la dite cité et ses faubourgs.

MORT DE M. L. TASCHEREAU

Nous apprenons avec regret la mort de M. Léonce Taschereau, de la maison Lefaivre et Taschereau, et autrefois de la maison Chinic et Beaudet, de Québec. M. Taschereau était très avantageusement connu dans le monde des affaires de la vieille capitale.

M. Taschereau était parti de Québec, pour Montréal le 20 novembre dernier, malheureusement il contracta un rhume qui s'aggrava rapidement et se changea en une congestion pulmonaire. M. Taschereau a succombé hier soir à 8.15 à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il était âgé de 67 ans.

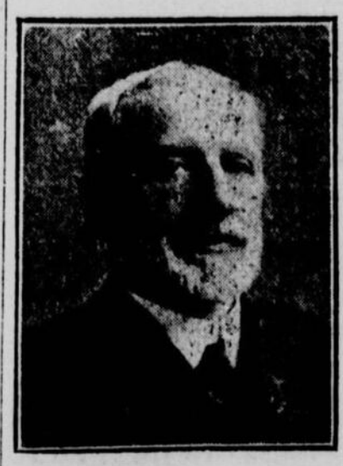

M. LEONCE TASCHEREAU décédé

M. Taschereau avait épousé en premières noces, Mlle Eugénie Chilnic et en secondes noces, Mlle Noémie Rinfret qui lui survit.

Il laisse un fils, M. Arthur Taschereau employé à la maison Alex-McArthur & Co., de cette ville.

Le corps sera transporté jeudi à Québec, où les funérailles auront lieu.

HOPITAL STE-JUSTINE

Les dames patronnesses de l'hôpital Sainte Justine et les personnes qui ont pris une part active à la vente de charité du Parc Sohmer, sont invitées à assister à une assemblée spéciale qui aura lieu au No 820 avenue de Lorimier, mercredi, le 1er décembre prochain, à 3 heures p. m.

Toutes les personnes qui se sont chargées de la vente des billets d'automobile, de tombola ou autres, sont priées d'en rendre compte à cette assemblée, afin que Madame la Présidente du comité des fêtes puisse donner le montant final de la recette de la kermesse d'octobre dernier.

LES ETUDIANTS PROTESTENT

Il se fait à l'Université Laval un mouvement contre la donation du contrat pour le monument Mercier à un artiste étranger du pays. Les diverses facultés ont eu des assemblées où des lettres de protestation ont été votées et il seront communiquées d'ici quelques jours. Les facultés qui ne l'ont pas encore fait ont convoqué des assemblées pour ce soir ou demain à ce sujet.

LA PERCEPTION DES TAXES

LES BUREAUX DU TRESORIER RESTERONT OUVERTS JUSQU'A HUIT HEURES CE SOIR.

Aujourd'hui, 30 novembre, est le dernier jour qui reste aux contribuables de Montréal, pour payer leurs taxes d'eau ou d'affaires, afin d'être inscrits sur les listes électorales. Toute la journée les bureaux du trésorier ont été envahis par une foule considérable et afin de permettre à tous ceux qui se présenteront de s'acquitter de cette dette impérieuse, les bureaux du trésorier resteront ouverts jusqu'à 8 heures ce soir.

IL MEURT DANS UNE VOITURE

(Spécial à la PATRIE)

STE-ANNE DE LA PERADE, 30. Une mort étrange, comme il ne s'en rencontre que bien rarement, vient de jeter le deuil dans une brave famille de St-Prosper.

Le fils unique de M. T. Cossette, de St-Prosper, est arrivé chez lui, l'autre soir, couché dans sa voiture mort.

Les messieurs Gagnon, de Saint-Prosper, sont de très importants commerçants de moutons. La semaine dernière, ayant fait un achat considérable de moutons à Ste-Anne de la Pérade, ils engagèrent des jeunes gens pour conduire ces moutons à Saint-Prosper. Le jeune Cossette voulut faire partie de l'équipe de ces jeunes gens, mais, vu qu'il relevait de maladie, son père s'y opposa fortement. Le jeune homme voulait absolument descendre à Ste Anne avec quelques amis, pour ensuite revenir à St-Prosper et conduire avec eux le troupeau lequel se composait de près de 600 moutons. Il parvint à obtenir la permission de son père et partit gaiment avec ses amis.

Mais en remontant à St-Prosper, le troupeau de moutons donna du fil à retordre aux jeunes conducteurs, et à un moment donné le jeune Cossette déclara qu'il était fatigué et qu'il avait froid. Il prit place dans la voiture qui les accompagnait et ne tarda pas à s'endormir. Ceux qui conduisaient la voiture, trouvèrent étrange que le jeune homme dormit si longtemps, malgré les cris des jeunes gens et les bêlements des moutons. Lorsqu'ils atteignirent St-Prosper, le jeune Cossette dormait encore. La vérité est, que le jeune homme était mort, et c'est ce que le médecin constata quelques minutes après l'arrivée des jeunes gens. Cossette est-il mort d'une syncope du cœur? C'est ce que l'on croit. Comme nous l'avons dit, le jeune homme relevait de maladie.

On peut s'imaginer le désespoir de M. Cossette, lorsqu'il apprit la fatale nouvelle. C'était son unique enfant.

LE POSTE No 5

M. W. E. Graham, qui avait le contrat de la plomberie du poste des pompiers No 5, a pris une action en dommages-intérêts au montant de $2,078.34 contre la ville de Montréal.

Il allègue que le retard apporté à la construction de ce poste lui a causé des dommages au montant qu'il réclame par son action.

SOMMIERS A RESSORT
POUR MAISONS DE PENSION
LE SOMMIER "SLATER"
GUARANTEED ALASKA BEDDING
Bon Marché, Confortable, Dure Toujours.
Chez tous les Marchands
VOYEZ la MARQUE de COMMERCE

DECES

BISSON — A Beauharnois, le 29 novembre 1909, à l'âge de 44 ans et 9 mois, Edmour H. Bisson, employé au Parlement de Québec.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 décembre, à l'arrivée du train qui part de Montréal à 8.05 am.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 234-3

DEPOCAS — En cette ville, le 28 novembre courant, à l'âge de 74 ans et 9 mois, Dame Mélina Lalonde, épouse de feu Louis Depocas, de St-Henri de Montréal.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 1er décembre.

Le convoi funèbre partira de sa résidence, No 1853 rue St-Jacques, à 8.20 heures, pour se rendre à l'église St-Henri, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 234-2

GRENIER— A Montréal, le 29 novembre 1909, à l'âge de 65 ans, Maurice Grenier.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 1er décembre.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 249 rue Ste-Catherine Est à 7 1-2 heures précises, pour se rendre à l'église St-Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 234-2

RACETTE — En cette ville, le 28 courant, à l'âge de 37 ans, 11 mois, 10 jours, Philomène Allard, épouse de Frédéric Racette.

Les funérailles auront lieu mercredi le 1er courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No. 1215 rue Ste-Catherine Est, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Vincent de Paul et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 234-2

TASCHEREAU — En cette ville, le 29 courant, à l'âge de 67 ans et 2 jours, Léonce Edouard Taschereau, de Québec, membre de la société Lefaivre et Taschereau.

Les funérailles auront lieu à Québec, le 2 décembre prochain.

Le convoi funèbre partira de sa demeure du Mont Plaisant à 8.30 heures pour se rendre à l'église Villa Maria et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 235-1

LES MINISTRES SE DISPUTENT à propos de la gélatine Lady Charlotte.

A VENDRE, une ronde de lait, de beurre, fromage, crème, huîtres, aussi un magasin. S'adresser 658 Letourneux, à Maisonneuve. 235-3

Un congrès de Canadiens-Français

Nos compatriotes de l'Ontario veulent se réunir prochainement à Ottawa, pour faire entendre des revendications

Le grand congrès des Canadiens-français d'Ontario, qui sera tenu à Ottawa les 19, 20, 21 et 22 du mois de janvier prochain, sera un événement d'une grande importance nationale.

C'est ce que font prévoir les déclarations faites ce matin à un représentant de la PATRIE, par un de nos compatriotes d'Ontario, qui prendra probablement une part active au congrès.

Le comité d'organisation du congrès est à adresser dans toutes les paroisses et villes d'Ontario, des circulaires, priant les Canadiens-français d'envoyer des délégués au congrès du mois de janvier. Il y a actuellement 238,000 Canadiens-français dans la province d'Ontario; on compte sur la présence de dix à quinze mille.

Le but du congrès nous a déclaré notre compatriote, est de réunir les forces canadiennes-françaises, de les raviver. Nous avons

DES GRIEFS

et nous les ferons connaître publiquement. Nous allons établir que le système scolaire d'Ontario est défectueux, car il prive les Canadiens-français de tout enseignement supérieur. Les octrois de l'éducation ne sont pas distribués avec équité et les Canadiens-français vont protester contre cet abus.

Le congrès en viendra probablement à la conclusion que le meilleur moyen d'obtenir justice en ce qui concerne l'enseignement, c'est de demander au parlement de

REFONDRE LA LOI DES ECOLES SEPAREES

si c'est la loi qui est cause des injustices dont sont victimes les Canadiens-français.

Les Canadiens-français vont aussi demander pourquoi il n'y a qu'un juge canadien-français dans toute la province d'Ontario, pourquoi il n'y a pas un seul sénateur Canadien-français, bref, ils vont réclamer ce qu'ils croient être des droits, ajoute notre compatriote, et il faudra qu'ils obtiennent justice.

Le gouvernement d'Ontario est, paraît-il, bien disposé en faveur des Canadiens-français, dit-il, en terminant; nous allons en conséquence demander pourquoi le gouvernement a créé tant d'écoles normales depuis deux ans, et pourquoi il n'y en a pas une seule qui soit canadienne-française?

DETACHEZ CE COUPON

Remplissez-le comme indiqué et envoyez-le au gérant du Concours la PATRIE. Les votes ne peuvent être achetés. Ils doivent être détachés de ce journal, ou obtenus avec des abonnements.

NUL APRES LE 10 DECEMBRE 1909.

La Patrie

CONCOURS DE POPULARITE.

Ce Coupon comptera pour Cinq Votes

Pour.....

District No..... Adresse .....

.....

Bon pour cinq votes lorsqu'il est rempli et envoyé à la PATRIE par la malle ou autrement avant l'expiration de la date mentionnée ci-dessus. Rien ne sera changé sur un coupon et il ne sera pas transféré après avoir été reçu par la PATRIE. On devra découper le coupon avec soin en suivant les lignes noires, autrement il ne sera pas compté.